

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.

Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : La théorie quantitative de la monnaie contre l'optique des dépenses et du revenu, par R.T. Selden — Les créances et les dettes dans l'économie belge : encours à la fin de 1962 et mouvements en 1962 — Bibliographie relative aux problèmes économiques et financiers intéressant la Belgique — Législation économique — Statistiques.

LA THEORIE QUANTITATIVE DE LA MONNAIE CONTRE L'OPTIQUE DES DEPENSES ET DU REVENU

par Richard T. SELDEN

Professor of Economics, Cornell University, Ithaca, N.Y.

Introduction.

Il y a quelques années, un article du Professeur J. Pen, intitulé « *MV* contre *C+I* : un point de vue », a paru dans ce *Bulletin* ⁽¹⁾. Comme l'indique le titre, le Professeur Pen explore dans son article la cassure méthodologique qui divise les théoriciens monétaires depuis près de trois décennies, en fait, depuis la publication, en 1936, de la *General Theory* de Keynes ⁽²⁾.

Avant 1936, la plupart des économistes analysaient l'incidence des changements monétaires au moyen de l'équation des échanges, $MV=PT$ dans laquelle *M* représente le stock monétaire moyen existant durant une période, *V*, la vitesse de circulation de la monnaie, *P*, l'indice des prix et *T*, la masse des transactions effectuées. Keynes a énergiquement

rejeté ce moyen d'analyse et a construit un modèle dans lequel toutes les composantes des dépenses totales — la consommation, les investissements, les dépenses publiques et les achats nets de biens et de services par l'étranger — apparaissent comme des fonctions de variables non monétaires. Les changements monétaires n'agissent qu'indirectement sur ce système, par l'intermédiaire des variations du taux d'intérêt qu'ils peuvent provoquer.

Bien que l'approche keynésienne de la théorie monétaire par l'optique des dépenses et du revenu fût rapidement adoptée par la plupart des économistes, un groupe important de spécialistes a continué à analyser les phénomènes monétaires suivant l'ancienne méthode. Initialement, aucun des camps rivaux n'était favorable à l'idée d'une coexistence pacifique, ni même à l'idée d'une trêve. Un exemple caractéristique de cet esprit combatif est l'allusion désobligeante de Keynes, un an après la publication de la *General Theory*, à « ceux qui

(1) XXXVI^e année, vol. I, n° 4, avril 1961, pp. 233-244.

(2) J.M. Keynes, *The General Theory of Employment, Interest, and Money*, 1936.

s'amuse avec la vitesse de circulation de la monnaie » (1). Peu à peu, cependant, cette atmosphère de mutuelle hostilité a fait place à l'indifférence, à des manifestations polies d'intérêt et même, parfois, à des tentatives sincères de communication entre les tenants des deux méthodes d'analyse (l'article du Professeur Pen en est un exemple). Néanmoins, malgré ces signes prometteurs, la cassure dans la théorie monétaire subsiste.

Le présent article adopte une position assez différente de celle du Professeur Pen, qui manifeste une nette préférence pour la théorie des dépenses et du revenu. Nous prétendons qu'une méthode d'analyse a plus ou moins de mérite, selon qu'elle permet d'analyser des problèmes réels avec plus ou moins de succès. On ne peut opter a priori entre l'approche MV et l'approche $C+I$, indépendamment des relations réelles qui existent dans une économie donnée. On peut aisément imaginer une situation dans laquelle les économistes trouveraient qu'il est plus facile de travailler principalement avec les outils traditionnels; de même, dans un contexte différent, il se pourrait que l'approche par les dépenses et le revenu soit plus utile.

Donc, l'opposition véritable dans la théorie monétaire contemporaine ne réside pas tellement dans l'option entre l'approche MV et l'approche $C+I$. Il s'agit plutôt d'une controverse sous-jacente, à savoir si oui ou non « la monnaie joue un rôle important dans les économies modernes ». Les tenants de la théorie des dépenses et du revenu ont eu tendance à minimiser le rôle de la monnaie. Ils pensent que les variations des taux d'intérêt n'influencent pas d'une façon significative la demande de biens et de services; et du fait qu'à leurs yeux, c'est principalement par l'intermédiaire des taux d'intérêt que les changements monétaires peuvent influencer l'économie, ils ont eu tendance à traiter la politique monétaire comme une question de peu d'importance. Par contre, les traditionnalistes — appelons-les les tenants de l'« école monétaire » — ont eu tendance à souligner l'importance des changements monétaires. En fait, parmi eux, nombreux sont ceux qui continuent à adhérer à l'ancienne théorie quantitative de la monnaie.

(1) J.M. Keynes, « The General Theory of Employment », *Quarterly Journal of Economics*, Cambridge (Mass.), 1936-1937, p. 209.

Il est évident que cette option doit être décidée empiriquement. Une documentation abondante sur la question a été rassemblée au cours des dernières années par des économistes américains. Malheureusement, le Professeur Pen n'en a pas fait mention (1).

Le présent article va examiner, une fois de plus, les thèses défendues par les membres de l'école monétaire, comprenant à la fois les économistes qui discutent de la monnaie en termes de M et de V et le groupe (à peu près identique) qui estime que la monnaie joue un rôle indépendant considérable dans l'activité économique. Pour être bref, nous utiliserons de temps à autre, pour désigner les aspects tant méthodologiques que réels de ces doctrines, l'expression « analyse de la vitesse de circulation ». La description des études empiriques mentionnées ci-dessus est un des buts principaux de cet article. Nous examinerons cependant tout d'abord certaines interprétations fondamentales erronées qui peuvent apparaître dans des discussions de ce genre, ainsi que quelques exemples de critiques spécifiques parues dans la littérature de ces dernières années.

Fausse interprétations fondamentales.

1. « L'analyse de la vitesse de circulation est faible, car elle est basée sur une tautologie ». L'une des critiques les plus fréquemment adressées à l'école monétaire, est que son analyse est basée sur une tautologie, c'est-à-dire sur une proposition qui, par sa nature même, ne peut jamais être fautive (2). Cette tautologie est évidemment la fameuse « équation des échanges » dont Irving Fisher a donné le développement le plus complet et le plus largement diffusé, il y a plus d'un demi-siècle (3). En réalité, l'équation des échanges est une double tautologie, puisqu'elle affirme que les dépenses totales au cours d'une période peuvent être exprimées indifféremment de deux façons : à savoir $M \times V$ ou $P \times T$. Comme

(1) Beaucoup d'études citées plus loin dans cet article ont été publiées après la parution de l'article du Professeur Pen. D'importantes contributions américaines avaient cependant paru quelques années auparavant.

(2) A titre d'exemple, citons la critique de Joan Robinson qui déclare que l'équation des échanges n'a absolument aucune signification causale. (*The Accumulation of Capital*, 1956, p. 403.)

(3) Irving Fisher, *The Purchasing Power of Money*, 1911.

ces produits décrivent l'un et l'autre, sous des formes différentes, le flux monétaire total, ils sont nécessairement égaux entre eux. Il en résulte que l'expression $MV=PT$ doit être vraie, indépendamment de toute validation empirique.

Donc, l'affirmation « $MV=PT$ est une tautologie » est formellement correcte, mais on peut se demander si c'est là vraiment une critique pertinente. Après tout, les tautologies contribuent puissamment à clarifier les idées dans toutes les sciences. La raison principale pour laquelle les sciences économiques ont progressé plus rapidement que les autres sciences sociales réside dans le fait qu'elles seules sont parvenues à formuler des propositions de base sous forme de tautologies. On peut citer à titre d'exemple, en plus de l'équation des échanges, d'autres tautologies, telles que les affirmations selon lesquelles le total des avoirs doit être égal au total des engagements plus le capital et que la production optimale d'une firme est celle qui rend le revenu marginal égal au coût marginal. De plus, il faut remarquer que l'analyse keynésienne est également basée sur une tautologie : $Y=C+I+G+F$, dans laquelle Y représente les achats totaux de la production courante de biens et services, C , la consommation privée, I , les investissements des entreprises, G , les dépenses publiques et F , le surplus de la balance commerciale.

Comme presque tous les économistes se basent sur des tautologies, les critiques de la théorie quantitative ne peuvent se limiter à cette constatation. Il est possible qu'ils considèrent la tautologie des échanges comme inférieure à la tautologie keynésienne du revenu. Il est également possible qu'ils estiment que l'analyse monétaire classique se borne à cette tautologie des échanges. Diverses formes de ces critiques plus subtiles sont longuement discutées ci-dessous.

2. « La théorie quantitative implique une proportionnalité rigide entre M et P . » Une science qui a la prétention d'expliquer le monde réel doit s'appuyer sur des théories énoncées non seulement sous forme de tautologies, mais également sous forme d'hypothèses qui peuvent être démenties par les faits. Dans le domaine de la théorie monétaire, une hypothèse particulière, à savoir la théorie quantitative de la monnaie, a été acceptée pendant plusieurs siècles et jusqu'aux environs de 1935.

Formulée correctement, la théorie quantitative s'est révélée compatible avec une masse de données relatives à maints endroits et à maintes périodes. Malheureusement, elle a le plus souvent été mal formulée et il en est résulté une grande confusion. De plus, les versions modernes de cette théorie (c'est-à-dire d'après-guerre) diffèrent quelque peu des versions pré-keynésiennes.

Dans sa version traditionnelle ⁽¹⁾, la théorie quantitative tenait en deux propositions centrales :

a) la vitesse de circulation de la monnaie n'est pas influencée par le volume de monnaie existant;

b) d'importantes variations du volume monétaire se produisent qui ne peuvent être considérées comme résultant simplement de changements antérieurs des conditions économiques.

La première proposition était ordinairement nuancée pour tenir compte de l'éventualité qu'une augmentation rapide de M pourrait troubler les agents économiques et provoquer une fuite devant la monnaie, c'est-à-dire une accélération de V . De même, on reconnaissait que, dans un système d'étalon-or, le niveau de l'activité économique affecterait à la fois les mouvements internationaux d'or et le coût de production de l'or.

Il est important de se rendre compte de ce que l'« ancienne » théorie quantitative *n'impliquait pas*. En premier lieu, elle *n'impliquait pas* une explication purement monétaire de tous les changements du niveau des prix P ; il était admis que P pouvait augmenter à la suite d'une accélération autonome de V ou d'une diminution de T . La théorie ne supposait même pas, hypothèse encore plus faible, qu'une variation de M doive obligatoirement causer une variation proportionnelle de P . Ceci tendrait à se vérifier quand l'économie est proche du plein emploi, mais pendant les récessions une augmentation de M occasionnerait probablement une augmentation à la fois de P et de T .

(1) Inutile de dire qu'il y avait des différences minimes entre les théories défendues par ceux qui se considéraient comme des quantitativistes. La théorie n'a été que rarement, ou même jamais, présentée exactement comme nous le faisons ici. A notre avis, cependant, les doctrines de quantitativistes aussi célèbres que Fisher, Marshall et Pigou peuvent être ramenées aux deux propositions énoncées dans le texte.

Etant donné l'abondance actuelle des preuves statistiques, on ne peut plus mettre en doute l'existence des variations de V . Les données américaines révèlent l'existence d'au moins trois types de variations : saisonnière, cyclique et séculaire. Comme M ne varie généralement pas beaucoup d'une saison à l'autre, V a tendance à s'accélérer quand les dépenses totales augmentent au printemps et pendant les derniers mois de l'année. De même, M augmente pendant les périodes d'activité économique croissante, mais pas aussi vite que les dépenses; il en résulte donc que l'expansion cyclique des affaires provoque aussi, en général, une accélération de V . M continue à croître, bien qu'à un rythme moins rapide, au cours des périodes de ralentissement de l'activité économique, tandis que normalement les dépenses diminuent; il en résulte évidemment une décélération de V . Enfin, des variations marquées de V ont été observées sur de longues périodes. Aux Etats-Unis, par exemple, V a été généralement orienté à la baisse au rythme de un p.c. par an environ pendant plusieurs décennies jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale. Par contre, depuis lors, il s'est régulièrement accéléré (1).

Bien que l'évidence des faits leur faisait défaut, il est certain que les anciens économistes se rendaient fort bien compte que la vitesse de circulation variait. C'est commettre une grossière erreur que d'affirmer que des monétaristes aussi célèbres que Hume, Ricardo, Marshall, Pigou, Wicksell et Fisher, pour n'en citer que quelques-uns, croyaient à la constance de V . C'est là un fantôme que les keynésiens n'ont jamais cessé de combattre (2). Bien que ces penseurs n'étaient pas parvenus à fournir des explications satisfaisan-

tes au sujet des variations de V , ils avaient compris le besoin d'une théorie de la vitesse de circulation et ils y ont apporté une contribution utile (1). Un premier pas important vers la compréhension des variations de la vitesse de circulation avait été fait quand Pigou publia, en 1917, son célèbre article « The Value of Money » (2).

Ceci nous amène à la théorie quantitative « moderne », longuement développée par le professeur Milton Friedman et ses collaborateurs à l'Université de Chicago (3). La théorie moderne conserve les deux propositions de l'ancienne formulation, mais y ajoute une troisième proposition :

c) V est une fonction stable de certaines variables économiques qui peuvent être statistiquement identifiées.

Donc, tandis que l'ancienne version de la théorie quantitative n'allait guère au-delà de l'affirmation selon laquelle V est indépendant de M , selon la théorie moderne, il est possible de dégager les déterminantes de V . Nous examinerons la nature de cette fonction de la vitesse de circulation de la théorie quantitative moderne quand nous passerons en revue les fondements empiriques de l'école monétaire.

Paradoxalement, et bien que la chose ne soit pas apparente à première vue, à cause, à la fois, de la répudiation explicite de V par Keynes et de sa subdivision, discréditée aujourd'hui, de la monnaie en encaisses actives (M_1) et encaisses inactives (M_2), l'évolution vers une théorie positive de la vitesse de circulation peut être considérée comme une extension logique de la théorie keynésienne de la préférence pour la liquidité. Les diagrammes ci-contre montrent la similitude qui existe entre les deux modes d'analyse.

Les différences éventuelles d'hypothèses quant aux élasticités mises à part, la distinction entre les deux formulations est claire : les quantitativistes modernes introduisent explici-

(1) Le compte rendu le plus complet au sujet des variations de la vitesse de circulation aux Etats-Unis est donné par Milton Friedman et Anna J. Schwartz, *A Monetary History of the United States, 1868-1960*, 1963. Cf. aussi Clark Warburton, « The Secular Trend in Monetary Velocity », *Quarterly Journal of Economics*, Cambridge (Mass.), février 1949.

(2) Par exemple, Alvin H. Hansen, dans son livre, *Monetary Theory and Fiscal Policy*, 1949, écrit : « Dans sa forme la moins élaborée, la théorie affirme que les prix varient proportionnellement à l'offre de monnaie. On s'est cependant aperçu plus tard qu'il n'en était pas ainsi. » (p. 48). Hansen attribue cette opinion à Hume et il a inclus dans son livre un appendice intitulé « Hume and the Quantity Theory ». Nous ne pouvons cependant pas admettre que Hume ait été un défenseur de la constance de la vitesse de circulation de la monnaie; de même, nous n'avons pu trouver trace de cette opinion dans l'œuvre d'aucun autre économiste important des XVIII^e et XIX^e siècles.

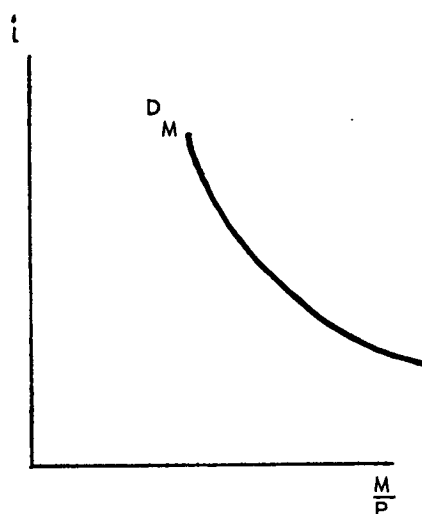
(1) Il y a un siècle et demi, Dugald Stewart écrivait dans ses *Notes on the Bullion Report* : « Un examen des circonstances qui sont susceptibles d'affecter la vitesse de circulation de la monnaie me paraît être encore un desideratum dans la théorie du commerce ». Stewart, *Lectures on Political Economy*, édité par Sir William Hamilton, 1877, p. 433.

(2) *Quarterly Journal of Economics*, novembre 1917, repris dans *Readings in Monetary Theory*, American Economic Association, 1951.

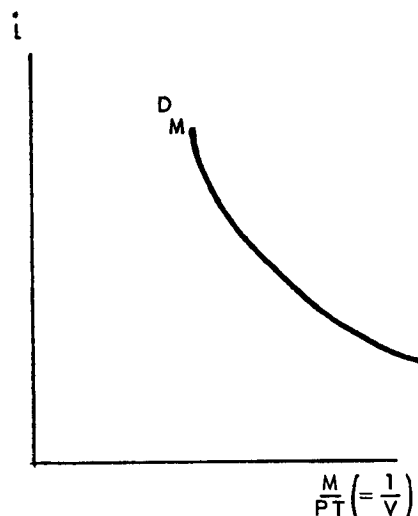
(3) M. Friedman et autres, *Studies in the Quantity Theory of Money*, 1956.

tement T (ou la production O) dans la fonction de la demande de monnaie (D_M), tandis que d'après les keynésiens, une augmentation de T ou O affecte leur demande de monnaie en provoquant un déplacement de la courbe tout

entière vers la droite. En elle-même, cette différence est insignifiante. Néanmoins, elle montre clairement que la théorie de la vitesse de circulation doit être élaborée comme un problème de la théorie de la demande. On ne peut



La demande de monnaie vue par les keynésiens



La demande de monnaie vue par les quantitativistes modernes

plus ignorer qu'il s'agit d'un choix quand on discute des raisons pour lesquelles les agents économiques maintiennent certaines proportions entre leurs encaisses et leurs dépenses. V n'est plus considéré comme une proportion arbitraire qui dépend de rapports plus ou moins mécaniques entre les époques où les revenus sont perçus et celles où les dépenses sont effectuées. Les membres de l'école monétaire ne versent plus dans la dichotomie relevée par Keynes entre ce qu'ils affirment dans leurs traités monétaires et ce qu'ils écrivent dans leurs ouvrages traitant des prix et de la théorie de la distribution.

Telle est donc la théorie quantitative moderne. Ceux qui critiquent l'école monétaire gagneraient à ne plus s'en prendre aux formulations inexactes de la théorie et à commencer à démontrer, s'ils le peuvent, que la théorie quantitative moderne est en désaccord avec les faits.

3. « L'équation des échanges est un outil d'analyse rudimentaire ». Nous avons vu que l'analyse de la vitesse de circulation est plus qu'une simple tautologie complétée par des hypothèses douteuses au sujet du comportement des variables. Toutefois, il peut y avoir

d'autres raisons de renoncer à l'analyse de la vitesse de circulation. On objecte souvent que l'équation des échanges est un outil d'analyse rudimentaire, soit parce qu'elle est trop large, soit parce qu'elle est trop globale. Il est un fait que la version de Fisher de la tautologie des échanges, laquelle couvre la totalité des transactions, est rudimentaire pour l'une et l'autre de ces raisons. Elle inclut tous les paiements, même les flux purement financiers, et M est considéré comme un seul agrégat ou est tout au plus subdivisé en deux composantes, à savoir les pièces et billets et les dépôts bancaires.

Ce serait cependant faire preuve de partialité que de juger l'analyse de la vitesse de circulation sur base de l'approche globale de Fisher (1). Bien qu'elle puisse être utile pour des discussions académiques, la conception de Fisher des dépenses totales ne peut être mesurée avec suffisamment d'exactitude. De plus, on peut se demander si le concept serait vraiment utile, même s'il pouvait être mesuré.

(1) Il faut signaler que le Professeur Pen semble croire que MV doit se rapporter à tous les paiements, comme dans l'optique de Fisher. Il ignore complètement le grand nombre de travaux dans lesquels des conceptions plus étroites des dépenses ont été utilisées pour l'estimation de mesures de la vitesse de circulation.

Donc, toutes les analyses pratiques de la vitesse de circulation sont basées sur des concepts plus étroits de la dépense. Une des approches réduit l'analyse aux paiements par chèques : en divisant ces paiements par le niveau moyen des dépôts, on obtient une mesure V appelée *taux de rotation des dépôts*. Aux Etats-Unis, des mesures du taux de rotation des dépôts sont disponibles mensuellement avec un bref délai de publication. Cette approche prête cependant le flanc à la même critique que l'approche de Fisher. Elle est trop large du fait qu'elle inclut les retraits de comptes courants, les virements entre les différents comptes d'un même titulaire, les remboursements de dettes, les paiements de titres et autres opérations similaires ⁽¹⁾. C'est pourquoi, la plupart des analystes de la vitesse de circulation préfèrent travailler avec l'une ou l'autre variante de la *vitesse de circulation du revenu*, le rapport du produit national brut à M . Il est très facile de mesurer la vitesse de circulation du revenu sur base annuelle et dans certains pays des estimations trimestrielles peuvent être faites. Cette façon de concevoir V a le grand mérite de se concentrer sur une partie déterminée des paiements totaux qui intéressent particulièrement les responsables de l'élaboration de la politique, à savoir les achats de biens et de services couramment produits ⁽²⁾.

Cependant, la vitesse de circulation du revenu, bien que n'étant pas trop large, reste, tout comme la vitesse de circulation, basée sur les transactions totales de Fisher, un concept hautement agrégatif qui traite la monnaie comme une masse indifférenciée. En fait, on peut considérer la vitesse de circulation globale comme une moyenne pondérée d'innombrables *vitesse de circulation sectorielles* et, à certaines fins, il peut être souhaitable de le faire

⁽¹⁾ L'étude la plus complète de la vitesse de circulation des dépôts est probablement celle de George Garvy, *Deposit Velocity and its Significance*, 1959; cf. aussi l'œuvre de pionnier de James W. Angell : *The Behavior of Money*, 1936.

⁽²⁾ Il semble que le concept de la vitesse de circulation du revenu ait été formulé pour la première fois par A.C. Pigou; cf., à ce propos, son ouvrage intitulé *Industrial Fluctuations*, 1927. Cependant, Alfred Marshall (dans son ouvrage *Money, Credit and Commerce*, 1923) et un certain nombre d'autres précurseurs ont marqué une préférence pour le rapport de la monnaie au revenu national (ou à la richesse nationale) plutôt qu'aux dépenses totales. Cf., à ce sujet, l'article de M.V. Holtrop intitulé : « Theories of the Velocity of Circulation of Money in Earlier Economic Literature », *Economic History*, complément de *Economic Journal*, Londres, janvier 1929.

ainsi. Supposons que les dépenses des secteurs A et B soient respectivement S_a et S_b et qu'ils détiennent respectivement des encaisses moyennes M_a et M_b . Si ce sont là les deux uniques secteurs de l'économie, nous avons les relations suivantes :

$$\begin{aligned} V &= \frac{S}{M} = \frac{(S_a + S_b)}{M} = \frac{S_a}{M} + \frac{S_b}{M} \\ &= \left(\frac{S_a}{M_a} \times \frac{M_a}{M}\right) + \left(\frac{S_b}{M_b} \times \frac{M_b}{M}\right) \end{aligned}$$

Il apparaît donc que la vitesse de circulation globale est égale à la somme des vitesses de circulation de chaque secteur, pondérées par la part de monnaie qu'il détient. Il est donc évident qu'une accélération de la vitesse de circulation globale peut résulter :

- 1) d'une augmentation de la vitesse de circulation dans un secteur déterminé;
- 2) d'une augmentation générale de la vitesse de circulation dans tous les secteurs;
- 3) ou d'une modification dans la détention de la monnaie : un secteur à vitesse de circulation élevée augmentant sa part de monnaie au détriment d'un secteur à faible vitesse de circulation.

Il serait très utile de pouvoir faire la distinction entre ces diverses possibilités.

L'analyse des vitesses de circulation sectorielles, bien qu'elle soit encore relativement peu développée, est actuellement possible aux Etats-Unis, et peut-être même aussi dans d'autres pays ⁽¹⁾. A partir des tableaux statistiques officiels concernant les impôts sur le revenu, il est possible d'estimer les rapports des dépenses des entreprises aux encaisses qu'elles détiennent, les entreprises étant groupées par type d'industrie et suivant leur importance. On peut faire la même chose pour certaines autres catégories de détenteurs de monnaie. De plus, le taux de rotation des dépôts mentionné ci-dessus peut être décomposé par groupes de villes, de façon que des secteurs géographiques puissent être étudiés. Ce type d'analyse a permis de déterminer que l'accélération tant discutée de V au cours des années d'après-guerre aux Etats-Unis, était un phénomène très péné-

⁽¹⁾ Voir Richard T. Selden, *The Postwar Rise in the Velocity of Money : A Sectoral Analysis*, Occasional Paper 78, National Bureau of Economic Research, 1962; aussi Paul F. McGouldrick, « A Sectoral Analysis of Velocity », *Federal Reserve Bulletin*, Washington, décembre 1962.

trant, comme dans le cas 2 signalé ci-dessus. Des changements structurels comme dans le cas 3 n'ont presque pas contribué à l'augmentation de V . De plus, on sait également que la plupart des mouvements cycliques de V pendant la période de l'après-guerre sont apparus dans le secteur des entreprises.

Nous en avons dit assez pour démontrer qu'il est possible d'apporter de nombreuses améliorations à l'analyse de la vitesse de circulation et que d'importants progrès ont déjà été réalisés dans ce sens.

4. « L'analyse de la vitesse de circulation est une analyse partielle ». De nombreux critiques n'ont pas été impressionnés par l'élaboration de la théorie de la vitesse de circulation que nous venons de mentionner. Ils mettent en évidence qu'un des grands mérites de la macro-économie moderne est qu'elle travaille avec des modèles autonomes du système économique, qui reconnaissent explicitement que « tout dépend de tout le reste ». D'autre part, ils considèrent l'analyse de la vitesse de circulation de la monnaie comme « partielle »; cette analyse traite comme « données » certaines variables qui sont, en fait, influencées par la valeur d'autres variables dans la tautologie des échanges. Par exemple, on soutient souvent que V dépend du niveau des taux d'intérêt, qui, à son tour, dépend de M . Si c'était vrai, l'hypothèse de la théorie quantitative selon laquelle V ne dépend pas de M serait fautive. Une augmentation de M serait à même de provoquer une chute des taux d'intérêt et V diminuerait, compensant largement, si pas tout à fait, l'effet stimulateur de l'expansion monétaire.

Nous devons admettre immédiatement deux choses. En premier lieu, on ne peut plus nier qu'il est important de reconnaître le principe de l'interaction mutuelle entre les différentes parties d'un système économique. La macro-économie abonde en exemples de conclusions qui, obtenues sans tenir compte de ces interrelations, sont plus que douteuses. De plus, et bien qu'il ne serait pas difficile de le faire, il faut reconnaître que les adeptes de l'analyse de la vitesse de circulation ont rarement pris la peine, s'ils l'ont jamais fait, d'élaborer d'élégants modèles d'équations simultanées dans le genre de ceux que les keynésiens utilisent généralement.

Il serait cependant faux d'en conclure que l'analyse de la vitesse de circulation est inférieure à l'approche plus compliquée par les dépenses et le revenu. En vérité, ce qui importe, ce n'est pas l'élégance mathématique d'un modèle, mais bien plutôt son aptitude à dégager des relations empiriques sûres qui peuvent être utilisées pour résoudre des problèmes réels. Ceci ne peut jamais être réalisé par des modèles construits en tour d'ivoire.

De plus, les keynésiens ne devraient pas s'abuser eux-mêmes, en croyant qu'il suffit de construire des modèles d'équations simultanées pour éliminer le danger dont il est question. Considérons, par exemple, l'effet d'une augmentation de M , résultant d'un abaissement des coefficients de réserve obligatoire des banques commerciales. Les keynésiens prévoient habituellement que les taux d'intérêt vont baisser et que la production va tendre à s'accroître; les effets sur le niveau des prix sont en général négligés. Par contre, d'après les adeptes de l'école monétaire, le niveau des prix (et peut-être la production) va augmenter, tandis que les taux d'intérêt seront relativement peu affectés. Quelle sera la prédiction la plus valable ? Seule l'observation des phénomènes économiques permettra de le dire.

Considérons le même problème dans un autre exemple. En se basant sur certaines hypothèses, on peut démontrer, mais nous nous en abstiendrons, qu'une augmentation des dépenses publiques qui est exactement couverte par des recettes fiscales supplémentaires provoquera une expansion de la production égale aux dépenses publiques additionnelles. Il s'agit du fameux « théorème de l'équilibre budgétaire » (1). Bien qu'on puisse contester la valeur prévisionnelle de ce « théorème » sur un certain nombre de points, nous mentionnerons simplement deux aspects qui sont parfois négligés. En premier lieu, avec un stock monétaire M donné, une augmentation de la production implique soit un accroissement des taux d'intérêt, soit une diminution des prix. Mais l'augmentation des taux d'intérêt tendra à réduire les dépenses d'investissement et donc aussi la production. Le résultat exact dépendra de la valeur des paramètres du modèle, mais

(1) La démonstration classique de ce théorème a paru dans la revue *Econometrica*, Chicago, octobre 1945, « Multiplier Effects of a Balanced Budget » par Trygve Haavelmo.

une chose est raisonnablement claire : le multiplicateur du budget en équilibre sera presque certainement inférieur à l'unité. Le deuxième aspect généralement négligé, c'est que les gouvernements, tout comme les entreprises et les particuliers, peuvent avoir une demande de monnaie bien déterminée. Dès lors, quand les dépenses publiques augmentent, il est possible que l'Etat souhaite détenir des encaisses plus abondantes. Si ces liquidités sont empruntées au public, il peut en résulter une hausse des taux d'intérêt, une réduction des possibilités de crédit et/ou une chute du niveau des prix. Donc, les dépenses privées peuvent tendre à diminuer, compensant partiellement l'effet expansionniste des dépenses publiques additionnelles.

Sur base de ces exemples, on est amené à conclure que les études macro-économiques sont très compliquées, à cause de l'immense complexité des économies modernes. Les modèles économiques à équations simultanées ont leur utilité, pédagogique notamment, mais ils ont aussi leurs limites. Ils ne sont ni le début ni la fin de la macro-économie, et ne peuvent pas non plus être considérés comme un élément indispensable d'une analyse économique valable.

Quelques commentaires récents.

Jusqu'à présent, nous avons traité de généralités. Abordons maintenant quelques commentaires spécifiques des doctrines de l'école monétaire faits récemment dans la littérature monétaire.

1. *Le rapport Radcliffe*. L'attaque la plus connue contre l'école monétaire au cours de la dernière décennie est celle du Comité Radcliffe, qui publia en 1959 les résultats d'une vaste étude sur la politique monétaire et les institutions de crédit britanniques ⁽¹⁾. L'essence de la critique du Comité peut être perçue dans les extraits suivants, qui contiennent, de l'ensemble des 375 pages du Rapport, les seules références directes à la vitesse de circulation.

« Bien que nous ne considérons pas l'offre de monnaie comme une quantité sans importance, nous estimons

(1) Committee on the Working of the Monetary System, *Report*, 1959.

qu'elle constitue seulement un élément de la structure plus vaste de la liquidité de l'économie. C'est la position globale de liquidité qui influence les décisions de dépenser... (al. 389).

» On se réfère parfois à la vitesse de circulation de la monnaie, pour expliquer le fait que les dépenses ne sont pas limitées par le stock monétaire existant. Par exemple, il est possible de démontrer statistiquement qu'au cours des dernières années, le volume des dépenses s'est fortement élargi tandis que l'offre de monnaie est restée quasi inchangée : la vitesse de circulation de la monnaie a augmenté. Nous n'avons pas utilisé davantage ce concept, car rien ne nous permet de supposer, et aucune expérience dans l'histoire monétaire n'indique qu'il y ait une limite à la vitesse de circulation de la monnaie. C'est un concept statistique qui ne nous apprend rien au sujet des motivations de la demande. Par contre, une analyse de la liquidité attire l'attention à la fois sur le comportement et sur les décisions qui influencent de façon directe le niveau de la demande totale (al. 391).

» Si, comparativement aux autres actifs (aussi bien réels que financiers), il y a moins de monnaie en circulation, cette monnaie sera uniquement détenue par des agents économiques qui acceptent de faire un plus grand sacrifice pour en détenir : c'est-à-dire que les taux d'intérêt augmenteront. (Note en bas de page : Ceux qui préfèrent raisonner en termes de vitesse de circulation diraient qu'une accélération de la vitesse de circulation entraînerait les taux d'intérêt à la hausse) (al. 392).

» Les difficultés théoriques qu'il y a à identifier l'« offre de monnaie » dans un système financier hautement développé ne peuvent être écartées à la légère. Même quand elles sont négligées, toute l'imprécision de la relation qui existe entre l'offre de monnaie et le niveau de la demande totale subsiste, c'est-à-dire l'imprécision qui réside dans l'impossibilité de limiter la vitesse de circulation » (al. 523).

Ces extraits sont clairs : les auteurs du Rapport Radcliffe considèrent V comme une grandeur sans signification qui peut prendre n'importe quelle valeur; de plus, à leurs yeux, le stock de monnaie n'est pas une déterminante majeure de l'ensemble des dépenses.

Quelques commentaires s'imposent. En premier lieu, la seule base empirique sur laquelle les membres du Comité Radcliffe s'appuient pour affirmer que « les dépenses ne sont pas limitées par le stock monétaire existant » est le fait que V s'est accéléré en Grande-Bretagne dans les années de l'après-guerre. Mais, ainsi que nous le démontrons plus loin, la plupart des accélérations de V au cours des années d'après-guerre doivent être considérées comme un retour aux niveaux « normaux » après les déclin substantiels subis au cours de la grande dépression et de la deuxième guerre mondiale. Deuxièmement, le Comité Radcliffe n'a pas fait de distinction entre les mouvements séculaires et les mouvements à plus court terme de V . Qu'il y ait ou non une limite ultime à V est une question inutile; ce qui importe plutôt, c'est la série de valeurs que V pourrait raisonnablement prendre au cours de périodes allant,

par exemple, jusqu'à quatre ou cinq ans. Le Comité n'a pas cité la moindre preuve qui amènerait à croire que V peut subir des variations extrêmes au cours de telles périodes.

Troisièmement, l'affirmation suivant laquelle V « est un concept statistique qui ne nous apprend rien au sujet des motivations de la demande » montre que le Comité n'est pas au fait des derniers développements de la théorie monétaire. A ce sujet, et ainsi que nous l'avons déjà mentionné plus haut, les auteurs contemporains reconnaissent que l'analyse de la vitesse de circulation doit être basée sur la théorie des choix. De plus, les travaux visant à distinguer de façon empirique les différents types de considérations spécifiques qui influencent les détenteurs de monnaie, ont fait des progrès considérables. Enfin, le Comité ne s'est pas préoccupé de l'importante relation entre les variations de M et celles de V . S'il a souligné la variabilité de V , le Comité n'a pas affirmé de façon directe que des variations de M seraient probablement accompagnées de variations compensatoires de V . Certainement aucune preuve empirique n'a été apportée qui nous permettrait d'arriver à une telle conclusion.

Le Rapport Radcliffe contient une grande quantité d'informations utiles pour les spécialistes de la théorie monétaire. De plus, il présente une interprétation intéressante du rôle de la monnaie dans les économies modernes. Cependant, il est important de reconnaître que les principales conclusions du Rapport sont généralement des assertions non étayées. Le Rapport constitue donc une introduction à une Etude du fonctionnement du système monétaire, et non l'Etude elle-même (1).

2. J.C.R. Dow. Dans une discussion plus récente de la politique monétaire britannique, J.C.R. Dow a souscrit à la critique que le Comité Radcliffe adressait à l'école monétaire et a ajouté quelques critiques personnelles (2).

(1) En toute équité, il faut cependant ajouter que les membres du Comité ne doivent pas être blâmés pour le manque de bien-fondé des conclusions du Rapport. On ne peut espérer que des enquêtes du genre Radcliffe soient l'occasion de recherches scientifiques de base. Elles peuvent tout au plus utiliser le travail des autres. C'est la théorie économique britannique dans son ensemble qu'on devrait incriminer pour sa relative négligence des études monétaires au cours des deux décennies précédant l'enquête du Comité.

(2) J.C.R. Dow, *The Management of the British Economy, 1945-1960*, 1964.

A nouveau, un court extrait fera comprendre les conceptions de Dow.

« En ce qui concerne les effets de la politique monétaire, la plupart des confusions les plus courantes trouvent leur origine dans l'une ou l'autre forme de la « théorie quantitative », qui, bien que très souvent discréditée, comme l'hydre de Lerne, semble ne jamais devoir mourir. Trois confusions valent d'être mises en évidence. D'abord, on discute souvent de la politique monétaire comme si le volume de monnaie était quelque chose que les autorités pouvaient fixer directement... sans que le public soit le moins du monde mêlé à la détermination de l'importance de ses encaisses. Deuxièmement, la vitesse de circulation de la monnaie est souvent considérée comme constante, ou tout au moins inélastique, de sorte qu'une augmentation de la quantité de monnaie, provoquée de cette manière, devient, d'une façon ou d'une autre, une force agissant plus ou moins directement sur le niveau des prix. Ou bien, et d'une manière quelque peu plus sophistiquée, on considère que l'augmentation provoquée de la quantité de monnaie aboutit à un « excédent de liquidité », par rapport à ce que les agents économiques désirent détenir, ce qui les amène à dépenser plus qu'auparavant et cause de la sorte une hausse des prix » (p. 308).

Commençons par la deuxième confusion citée par Dow, puisque la première et la troisième sont en fait une seule et même chose. Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, les membres de l'école monétaire ne doivent pas supposer — et ils ne le font pas — que V est constant dans le temps. Inutile de dire que Dow ne cite aucun exemple d'analyse erronée basée sur cette confusion supposée.

Il est vrai que Dow ajoute la phrase correctrice « ou tout au moins inélastique », qui ouvre la porte à la théorie quantitative moderne. Et, tout comme le Rapport Radcliffe, il n'avance aucune preuve qui mettrait en doute la validité de la théorie quantitative moderne. Néanmoins, il affirme : « Le Comité Radcliffe nie qu'il y ait une limite indiscutable à la vitesse de circulation — conclusion qui est certainement vraie » (p. 309). On pourrait supposer que si l'école monétaire était tellement à côté de la réalité, il serait possible de le démontrer; de simples affirmations ne sont guère convaincantes.

La première et la troisième confusion que Dow attribue à l'école monétaire sont plus fondamentales. A notre avis, Dow n'a pas su faire clairement la distinction entre les encaisses nominales M et les encaisses réelles $\frac{M}{P}$. Si,

pour une raison quelconque, les agents économiques ne sont pas satisfaits de l'encaisse M qu'ils détiennent par rapport à leurs dépenses anticipées ou à leurs autres biens, ils tenteront de convertir M en d'autres avoirs. Mais il n'y a pas moyen que les agents économiques dans leur ensemble puissent se débarrasser de leurs

encaisses non désirées ⁽¹⁾. Il en résultera une forte augmentation des dépenses, ce qui signifie généralement une hausse des prix si l'économie est proche du plein emploi. Donc, les encaisses réelles ($\frac{M}{P}$) vont diminuer, même si M est inchangé. Cette sorte d'enchaînement fait partie intégrante des doctrines de l'école monétaire.

Mais Dow s'intéresse à M et non aux encaisses monétaires réelles. Comment, demande-t-il, une banque centrale peut-elle modifier M , si les agents économiques n'acquiescent pas au changement ? Et si les agents économiques *donnent leur assentiment*, pourquoi la variation de M provoquerait-elle d'autres changements dans l'économie ? En d'autres termes, pourquoi les agents économiques se rendraient-ils compte qu'ils possèdent des liquidités excédentaires quand la banque centrale suit une politique monétaire d'expansion ?

Il est clair que la banque centrale doit utiliser l'aiguillon des prix pour atteindre ses buts. Si elle ne peut acquérir des titres (ou tout autre avoir) sur le marché aux prix du moment, elle devra alors offrir des conditions plus intéressantes. Mais les conditions sont d'importance mineure. Ce qui importe, c'est que par des opérations d'open market, une banque centrale peut créer et détruire des réserves bancaires, avec comme résultat des variations (multiples) de M . De plus, le fait que les agents économiques soient disposés à échanger des obligations contre des dépôts bancaires ne signifie pas qu'ils soient satisfaits de leurs avoirs en portefeuille. Si nous supposons que les agents économiques étaient satisfaits de l'état de leurs liquidités avant la vente des obligations, ils considéreront maintenant que leurs

liquidités sont trop abondantes. Comme les agents économiques cherchent à améliorer la structure de leurs avoirs, un processus compliqué de réajustement de portefeuille va se déclencher. Ce processus va affecter la demande pour toutes sortes d'avoirs, y compris finalement les biens de consommation.

Plus loin, dans son analyse de la politique monétaire, Dow fait montre d'une compréhension admirable de ce concept de la dimension et de la structure désirée du portefeuille et des canaux par lesquels les changements monétaires agissent sur le comportement humain. Il est dommage que Dow ait mêlé à son argumentation, par ailleurs lumineuse, une attaque aussi intempestive contre l'école monétaire.

3. *Le Professeur Samuelson*. Un autre commentaire très intéressant du rôle de la monnaie et des techniques d'analyse monétaire, et qui a eu beaucoup d'influence, est celui du Professeur Samuelson dans son ouvrage très connu *Economics*, qui en est maintenant à sa sixième édition ⁽¹⁾. L'analyse monétaire de Samuelson n'a pas l'ambition d'être particulièrement raffinée, son livre n'étant après tout qu'une introduction. Cependant, une comparaison entre sa dernière conception de la théorie quantitative et de l'équation des échanges (1964) et celle de la première édition, en 1948, est révélatrice.

En 1948, Samuelson se livrait à une attaque typiquement keynésienne contre l'école monétaire. Tout comme Dow en 1964, il introduisait puis démolissait ce « fantôme » qu'est la constance de la vitesse de circulation et poursuivait en mettant en doute l'utilité de l'équation des échanges.

« Et voilà pour ce qui est de la définition de la vitesse de circulation de la monnaie. Quel avantage cela nous apporte-t-il d'avoir introduit ce concept ? Les économistes de l'ancienne école, qui, contre vents et marées, étaient de bons quantitativistes, pensaient que c'était une très bonne chose. Aujourd'hui, ceux d'entre eux qui sont toujours en vie n'en sont plus très sûrs ; et la nouvelle génération d'économistes tend à croire que le concept de la vitesse de circulation de la monnaie n'est pas tellement utile et que dans la plupart des cas d'inflation ou de déflation, il peut faire plus de mal que de bien (p. 294).

» Mais, si, comme on l'a soutenu, V est un concept passe-partout qui est aussi difficile à comprendre que le cycle économique lui-même, alors l'équation des échanges est un chemin sans issue ou peut-être même un écran de fumée. Au lieu de mettre utilement les questions importantes en évidence, elle détourne l'attention des problèmes réellement intéressants et importants » (note au bas de la page 294).

⁽¹⁾ Parfois, on raisonne de la façon suivante : les agents économiques peuvent rembourser des prêts bancaires avec leurs encaisses non désirées. Cependant, aux États-Unis, et dans d'autres économies où le système du crédit est très développé, les banques peuvent toujours utiliser leurs réserves excédentaires à des achats d'avoirs sur le marché, en échange de dépôts nouvellement créés. C'est pourquoi, dans ces circonstances, M ne sera pas affecté par le remboursement des prêts.

Bien entendu, on doit reconnaître que le public peut influencer le volume des trésoreries des banques — et par voie de conséquence le niveau de M — en modifiant sa préférence pour les encaisses en billets comparativement aux dépôts. Une remarque similaire s'impose en ce qui concerne la préférence du public pour les avoirs étrangers relativement aux dépôts bancaires intérieurs. Aucune de ces deux observations, toutefois, n'a une importance majeure pour l'économie des États-Unis. Par contre, elles peuvent être d'une réelle importance pour une économie comme celle de la Belgique où l'influence des relations extérieures joue un si large rôle.

⁽¹⁾ Paul A. Samuelson, *Economics : An Introductory Text*, 6^e édition, 1964.

La théorie quantitative était présentée par Samuelson comme une affirmation de la proportionnalité entre P et M , théorie qu'il n'eut aucune peine à discréditer. Il concluait que la théorie quantitative ne peut fournir des indications sûres, même en ce qui concerne la direction générale du comportement économique.

Contrastant avec cette attaque vigoureuse contre l'orthodoxie monétaire pré-keynésienne, les idées de Samuelson sur la monnaie en 1964 paraissent presque être celles d'un membre de l'école monétaire. Il est vrai que Samuelson insiste très fort sur la nature tautologique de l'équation des échanges, invariablement écrite $MV \equiv PQ$, avec le symbole de l'équivalence; dans ses premiers chapitres traitant du revenu national, il ne se sent pas contraint d'écrire de même $Y \equiv C + I + G$! Il continue aussi à discuter d'une « théorie quantitative rudimentaire » avant de passer à une version « sophistiquée ». Toutefois, les dénonciations assez peu scientifiques de 1948 sont complètement absentes et les conceptions modernes de Friedman sur la théorie quantitative sont présentées clairement et impartialement. Samuelson critique même sévèrement le Comité Radcliffe pour « la façon sommaire dont il rejette l'importance de M » et il déclare que « toutes les théories modernes présument qu'un accroissement continu de M aura nettement pour tendance de gonfler PQ » (1).

Cette évolution profonde, de la part d'un des principaux interprètes de l'approche par les dépenses et le revenu, montre de manière significative à quel point la cassure dans la théorie monétaire est en voie de disparition, du moins aux Etats-Unis (2).

Fondements empiriques de l'école monétaire.

Il en a été dit assez pour montrer que ce n'est pas en discutant qu'on pourra jamais régler toutes les différences existant entre l'école monétaire et les keynésiens. Qu'un type d'analyse puisse ou non être généralement

considéré comme supérieur à un autre, ne peut être établi qu'en se référant à l'étude du comportement humain. Si le comportement des agents économiques est conforme aux normes de la théorie quantitative, alors la méthode la plus adéquate sera l'analyse de la vitesse de circulation. Dans le cas contraire, la méthode keynésienne, ou quelque autre méthode, se révélera la meilleure.

Au cours des quelque dix dernières années, des membres de l'école monétaire ont effectué aux Etats-Unis différentes recherches sur le choix qu'on est amené à faire entre les méthodes d'analyse macro-économique concurrentes. Dans cette section, nous décrirons brièvement quelques-unes de ces recherches sous les trois titres suivants : la demande de monnaie, la monnaie et l'activité économique, et la vitesse de circulation de la monnaie opposée au multiplicateur de Keynes.

1. La demande de monnaie. Ainsi que nous l'avons suggéré plus haut, la théorie de la vitesse de circulation devrait être abordée comme un problème de la théorie de la demande; dans le sillage de la révolution keynésienne, on en est d'ailleurs venu à le comprendre graduellement. Selon la théorie classique de la demande, la demande de n'importe quel produit, par exemple le pain, sera fonction du prix du pain, du prix des produits connexes, tels que le beurre et les pommes de terre, du niveau du revenu réel, des goûts et des prévisions. Le problème était de formuler des catégories analogues qui s'appliqueraient à la demande d'encaisses réelles par unité de production,

$$\frac{M}{PO} (= \frac{I}{V}) \quad (1).$$

Nous ne discuterons pas ici en détail les solutions qui ont été proposées. Il a cependant été possible de trouver de très bonnes relations entre $\frac{M}{PO}$, le revenu réel par tête, et les taux de rendement de divers avoirs autres que la monnaie. La plus élaborée de ces études statistiques de la demande de monnaie, est celle de Friedman, qui parvient à expliquer à la fois les oscillations cycliques et la tendance séculaire à la baisse de V en fonction du revenu

(1) *Op cit.*, note 1, p. 282.

(2) Il y a, heureusement, des signes d'un développement similaire chez les membres anglais de l'école keynésienne. A titre d'exemple, on peut citer le traitement équitable réservé à l'école monétaire par le Professeur R.J. Ball dans son récent manuel, *Inflation and the Theory of Money*, 1964, contrastant avec ce qu'il déclarait antérieurement dans le *Journal of Political Economy*, Chicago, juin 1960 : « Income Velocity and Inflation : A Comment ».

(1) Richard T. Selden, *Monetary Velocity in the United States*, in Friedman, *Studies in the Quantity Theory of Money*.

« permanent » par tête, qui est en fait une moyenne pondérée des revenus passés ⁽¹⁾. Selon cette analyse, la monnaie est un *bien supérieur*, en ce sens que la demande pour les services de la monnaie augmente plus que proportionnellement à l'accroissement du revenu; on peut donc prévoir un déclin de V au fur et à mesure du développement économique. L'accélération de V au cours des années de l'après-guerre constitue, en partie, une réaction aux niveaux anormalement bas des années trente et des premières années de la décennie suivante et, en partie, une conséquence du climat de confiance économique régnant dans le monde relativement stable d'après-guerre ⁽²⁾. Au cours du cycle économique, au contraire, V augmente en période d'expansion parce que le revenu courant est supérieur au revenu « permanent »; l'inverse est vrai en période de récession. Friedman s'appuie donc sur des « effets de revenu » pour expliquer à la fois le mouvement séculaire et le mouvement cyclique de la vitesse de circulation.

La théorie de Friedman est particulièrement ingénieuse et simple. On peut cependant se demander s'il n'a pas été trop loin en éliminant tout à fait les taux d'intérêt de sa fonction de la vitesse de circulation. D'autres études, utilisant différentes définitions de M et se référant à d'autres périodes, ont montré que V est en corrélation avec la richesse matérielle et les taux d'intérêt, aussi bien qu'avec le revenu ⁽³⁾. Il est évident que ces divergences devront être résolues.

Néanmoins, les résultats obtenus jusqu'à présent semblent indiquer que la façon de considérer la demande de monnaie de l'école monétaire est pour une large part compatible avec les faits. L'hypothèse keynésienne, tant discutée, d'une « liquidity trap » n'a jamais eu de valeur prévisionnelle au cours de ces

deux dernières décennies, et même l'expérience des années trente peut être interprétée d'une façon plausible sans se référer à l'hypothèse d'une forte élasticité de la demande de monnaie en fonction des taux d'intérêt. Il n'y a aucune raison non plus de penser, comme le font généralement les keynésiens, que la demande de liquidité des agents économiques est sujette à des fluctuations brutales et arbitraires, contrairement à la demande de biens de consommation qui est considérée comme une fonction stable et certaine du revenu. Il faut reconnaître que les fluctuations de la vitesse de circulation et de la demande de monnaie n'ont pas toutes été suffisamment expliquées à ce jour, mais la position de l'école monétaire — selon laquelle il existe une fonction stable de la demande de monnaie qui est fondamentalement indépendante du volume de monnaie — n'est de toute évidence pas en contradiction avec les faits.

2. La monnaie et l'activité économique.

Un autre type d'argument a été avancé par Clark Warburton, Milton Friedman et Anna Schwartz, ainsi que par Phillip Cagan, pour prouver la validité de la théorie quantitative ⁽¹⁾.

Warburton a mesuré les variations de M et de V , par rapport à leur tendance générale, au cours des années de l'entre-deux-guerres et a découvert que chaque retournement cyclique à la baisse de cette période a été précédé d'un fléchissement significatif de M par rapport à sa tendance générale, tandis que V accusait une déviation un ou plusieurs trimestres plus tard ⁽²⁾. Une évolution similaire (mais inverse) a été observée aux environs des points les plus bas du cycle économique. Warburton en conclut que les perturbations monétaires ont joué un rôle majeur dans les cycles économiques.

La méthode d'analyse employée par Friedman et Schwartz est quelque peu différente, mais leurs conclusions sont approximativement les mêmes. Ils ont évalué les taux de

⁽¹⁾ Milton Friedman, *The Demand for Money : Some Theoretical and Empirical Results*, Occasional Paper 68, National Bureau of Economic Research, 1959.

⁽²⁾ Cf. l'ouvrage déjà cité de Milton Friedman et d'Anna Schwartz, dans lequel l'accélération de V au cours des années d'après-guerre est traitée de façon plus détaillée.

⁽³⁾ Cf., par exemple, les études récentes d'Allan H. Meltzer « The Demand for Money : The Evidence from the Time Series », *Journal of Political Economy*, Chicago, juin 1963, et « The Demand for Money : A Cross-Section Study of Business Firms », *Quarterly Journal of Economics*, Cambridge (Mass.), août 1963, et de Tong Hun Lee, « Income, Wealth and the Demand for Money, Some Evidence from Cross-Section Data », *Journal of the American Statistical Association*, Menasha, septembre 1964.

⁽¹⁾ On trouvera un compte rendu beaucoup plus complet de l'œuvre de Cagan, Friedman et Schwartz dans *The National Bureau Enters its Forty-Fifth Year* (44th annual report of the National Bureau of Economic Research, Inc.), 1964. La lecture de cet ouvrage est spécialement recommandée à ceux qui désirent approfondir les matières traitées dans le présent article.

⁽²⁾ Clark Warburton, « The Theory of Turning Points in Business Fluctuations », *Quarterly Journal of Economics*, Cambridge (Mass.), novembre 1950.

variation du stock monétaire dans le temps et ont découvert un modèle d'oscillations cycliques. Le taux de variation de M atteint un maximum un an ou plus avant le sommet de chaque cycle économique, et un minimum bien avant le point le plus bas de chaque cycle. Ce schéma se retrouve en temps de paix dans tous les mouvements cycliques aux Etats-Unis entre 1870 et 1960. Ces constatations indiquent clairement qu'il existe une relation étroite entre la monnaie et l'activité économique. Cependant, ainsi que Friedman et Schwartz le font remarquer, il y a des fluctuations considérables dans les décalages entre les variations monétaires et les points de retournement du cycle économique. C'est dire combien il peut être difficile de mener à bien une politique monétaire souple. Friedman en a dès lors conclu que la meilleure politique monétaire serait d'assurer une augmentation continue de M à un taux d'environ 4 p.c. par an, pour tenir compte de la croissance de la production et du déclin de V auxquels on peut s'attendre indépendamment des conditions économiques courantes.

On a cependant fait remarquer que les rapports de cause à effet entre la monnaie et l'activité économique peuvent être exactement l'inverse de ceux qui sont postulés par Warburton, Friedman et Schwartz. N'est-il pas possible que le stock monétaire soit déterminé par des conditions économiques plutôt que l'inverse ? En d'autres termes, la deuxième hypothèse de la théorie quantitative, telle qu'elle a été énoncée plus haut, pourrait bien être fautive. Cagan a longuement examiné cette question dans une étude qui sera publiée prochainement par le National Bureau of Economic Research ⁽¹⁾. Il l'a fait en étudiant le comportement des trois déterminantes immédiates de M : le volume existant de « monnaie à haute puissance » (c'est-à-dire les éléments qui peuvent constituer des réserves bancaires), le rapport des pièces et billets aux dépôts et le rapport des réserves aux dépôts. Cagan divise chacune de ces déterminantes en diverses composantes. En ce qui concerne l'augmentation séculaire de M , Cagan montre qu'elle est surtout le reflet de la croissance de la monnaie à haute puissance. Il serait difficile d'interpréter de façon plausible cette augmentation séculaire comme une

réponse aux changements survenus dans l'activité économique.

Les variations cycliques de M (ou plutôt son taux de variation) présentent une image quelque peu différente. Ici, Cagan a trouvé trace de deux mécanismes par lesquels l'activité économique influence la monnaie. L'un agit par l'intermédiaire du rapport entre les pièces et billets et les dépôts, rapport qui a tendance à faiblir quand les conditions économiques s'améliorent, contribuant ainsi à la croissance monétaire cyclique. L'autre opère par l'intermédiaire des coefficients de réserve qu'observent les banques : les banques ont tendance à réduire ces coefficients quand il y a de larges possibilités d'octroyer des crédits à des conditions attrayantes, contribuant à nouveau à une augmentation de M . Néanmoins, à eux deux, ces mécanismes n'expliquent que dans une faible mesure les fluctuations cycliques du taux de variation de M .

On peut avancer d'autres preuves que les rapports de cause à effet vont de la monnaie à l'économie, plutôt que de l'économie à la monnaie ⁽¹⁾. Friedman est parvenu à isoler de nombreux cas historiques où les circonstances entourant les changements monétaires laissent peu de doutes quant au sens du rapport de causalité. De plus, il a démontré que la fluctuation des décalages entre les changements monétaires et les changements économiques est bien moindre dans l'optique de la théorie quantitative que dans l'autre optique, suggérant que la première optique reflète beaucoup plus fidèlement les relations sous-jacentes de comportement dans l'économie américaine.

3. *La vitesse de circulation de la monnaie opposée au multiplicateur de Keynes.* Nous en arrivons finalement à la comparaison de la stabilité des fonctions de vitesse de circulation et de celle des fonctions d'épargne, qui a été effectuée par Milton Friedman et David Meiselman sur base de données américaines et par George Macesich sur base de données canadiennes ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Cf. le rapport de Friedman dans *The National Bureau Enters its Forty-Fifth Year*, op cit., pp. 10-19.

⁽²⁾ Milton Friedman et David Meiselman, *The Relative Stability of Monetary Velocity and the Investment Multiplier in the United States, 1897-1958*, dans *Stabilization Policies* (un volume de la série des monographies de la Commission on Money and Credit), 1963; George Macesich, « The Quantity Theory and the Income Expenditure Theory in an Open Economy : Canada, 1926-1958 », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, Toronto, août 1964.

⁽¹⁾ Phillip D. Cagan, *Determinants and Effects of Changes in the Money Stock, 1875-1955*, à paraître.

Tableau I.

Corrélations entre les dépenses de consommation, les dépenses autres que celles de consommation, et le stock monétaire aux Etats-Unis au cours de périodes choisies entre 1897 et 1958

Source : Friedman et Meiselman, *op cit.*, tableau II-1.

Périodes	Optique des dépenses et du revenu		Ecole monétaire	
	r_{CA}	$r_{CA.M}$	r_{CM}	$r_{CM.A}$
<i>Données annuelles</i>				
1897-1958	0,756	- 0,222	0,985	0,967
1897-1908	0,587	- 0,496	0,996	0,996
1903-1913	0,485	- 0,127	0,997	0,996
1908-1921	0,672	0,400	0,995	0,993
1913-1920	0,791	0,423	0,991	0,980
1920-1929	0,569	0,288	0,968	0,956
1921-1933	0,843	0,884	0,897	0,923
1929-1939	0,937	0,688	0,912	0,529
1933-1938	0,935	0,414	0,991	0,938
1938-1953	0,397	- 0,328	0,958	0,955
1939-1948	0,173	- 0,562	0,963	0,974
1948-1957	0,747	0,361	0,990	0,980
1929-1958	0,705	- 0,424	0,974	0,957
<i>Données trimestrielles</i>				
1945 III-1958 IV	0,511	0,044	0,985	0,979
1946 I -1958 IV	0,687	0,286	0,985	0,973

Explication des variables :

 r_{CA} : simple coefficient de corrélation entre les dépenses de consommation (C) et les dépenses autonomes (c'est-à-dire autres que celles de consommation) (A). $r_{CA.M}$: coefficient de corrélation partielle entre C et A, en maintenant le stock monétaire constant (pièces et billets plus le total des dépôts privés dans les banques commerciales). r_{CM} : simple coefficient de corrélation entre C et M. $r_{CM.A}$: coefficient de corrélation partielle entre C et M, en maintenant A constant.

Tableau II.

Corrélations entre les dépenses de consommation, les dépenses autres que celles de consommation, et le stock monétaire au Canada au cours de périodes choisies entre 1926 et 1958

Source : Macesich, *op cit.*, tableaux I, II et III.

Périodes	Optique des dépenses et du revenu		Ecole monétaire	
	r_{CA}	$r_{CA.M}$	r_{CM}	$r_{CM.A}$
<i>Données annuelles</i>				
1926-1958	0,43	- 0,32	0,97	0,97
1926-1929	0,88	- 0,86	0,93	0,93
1926-1933	0,07	0,36	0,86	0,93
1929-1937	0,07	- 0,36	0,41	0,67
1933-1938	0,72	0,78	0,97	0,98
1937-1948	0,12	- 0,32	0,96	0,98
1938-1946	0,42	0,18	0,96	0,97
1946-1949	0,03	- 0,61	0,98	0,99
1948-1953	0,67	0,82	0,97	0,98
1949-1954	0,21	0,89	0,94	0,99
1953-1957	0,04	0,40	0,91	0,96
1954-1958	0,75	0,21	0,92	0,83
1926-1938	0,07	0,17	0,33	0,55
1938-1958	0,14	- 0,09	0,97	0,98
<i>Données trimestrielles</i>				
1947 I-1958 IV	0,36	0,27	0,98	0,98
1947 I-1948 IV	0,22	0,09	0,94	0,96
1947 I-1949 III	0,28	0,21	0,96	0,98
1948 IV-1953 II	0,33	0,30	0,95	0,96
1949 III-1954 II	0,30	0,41	0,94	0,97
1953 II-1957 II	0,08	0,27	0,90	0,95
1954 II-1958 II	0,65	0,14	0,86	0,77
1948 IV-1957 II	0,15	0,39	0,96	0,98
1949 III-1958 II	0,30	0,41	0,94	0,97

Explication des variables :

 r_{CA} : simple coefficient de corrélation entre les dépenses de consommation (C) et les dépenses autonomes (c'est-à-dire autres que celles de consommation) (A). $r_{CA.M}$: coefficient de corrélation partielle entre C et A, en maintenant le stock monétaire constant (pièces et billets plus le total des dépôts privés dans les banques commerciales). r_{CM} : simple coefficient de corrélation entre C et M. $r_{CM.A}$: coefficient de corrélation partielle entre C et M, en maintenant A constant.

La méthode de comparaison est simple. D'après l'approche des dépenses et du revenu, la variation du revenu global est égale au produit de la variation des dépenses autonomes (c'est-à-dire autres que celles de consommation) et d'un multiplicateur k_a , et ce, en toutes périodes :

$$(1) \Delta Y = \Delta A \cdot k_a$$

Par contre, d'après la théorie quantitative, on a :

$$(2) \Delta Y = \Delta M \cdot V$$

En fait, ΔC est substitué à ΔY dans les deux équations, afin d'éviter la fausse corrélation qui apparaîtrait dans l'équation (1) si l'on faisait dépendre le revenu de l'une de ses composantes, A .

L'étape suivante consiste à calculer des corrélations entre ΔY et ΔA et entre ΔY et ΔM au cours de diverses périodes et pour diverses définitions des variables. Les résultats obtenus par Friedman et Meiselman sont résumés dans le tableau I. Ils montrent qu'à une seule exception près, la relation entre ΔY et ΔM a été plus stable que celle entre ΔY et ΔA . Il n'est pas surprenant de constater que l'exception se place au cours des années trente, quand Keynes écrivit sa *General Theory*. Un résultat similaire fut obtenu par Macesich pour le Canada au cours de la période s'étendant de 1926 à 1958 (Voir tableau II).

Il serait possible de prétendre que les résultats ne sont pas concluants — qu'une partie de l'influence que les dépenses autonomes exercent sur la consommation se produit par l'intermédiaire de variations induites du stock monétaire. Au même titre cependant, on peut prétendre qu'une partie de l'influence de la monnaie sur la consommation agit par le biais de variations des taux d'intérêt et des variations des dépenses autonomes qui en résultent. Friedman et Meiselman ont examiné ces possibilités au moyen de corrélations partielles. Les résultats, rassemblés dans le tableau I, confirment l'interprétation de la théorie quantitative. La corrélation entre les *dépenses autonomes* et les dépenses de consommation tombe brutalement quand la monnaie est maintenue constante; la corrélation entre la *monnaie* et les dépenses de consommation est à peine affectée quand les dépenses autonomes sont maintenues constantes. Il se trouve donc

qu'une partie importante de la relation entre la consommation et les dépenses autonomes n'est qu'une influence déguisée ou indirecte de la monnaie sur les décisions de consommer.

Remarques finales.

Les questions dont nous avons traité se réduisent à ceci : est-ce aux décisions de dépenser (à la Keynes) ou aux décisions de détenir de la monnaie (à la façon de l'école monétaire) qu'il vaut mieux se référer pour expliquer les variations des dépenses totales dans une économie quelconque ? On ne peut nier que l'accent mis par les keynésiens sur les composantes de la demande soit d'une logique séduisante. On ne peut non plus nier que l'approche de l'école monétaire ait souvent été simplifiée à l'extrême et insuffisamment approfondie.

Cependant, quand les approches concurrentes sont formulées avec prudence et confrontées avec la réalité, le résultat n'est pas du tout défavorable aux notions démodées et « rudimentaires » de l'école monétaire. Il existe une forte présomption que, du moins aux Etats-Unis, le volume des encaisses monétaires détenues soit une variable clef influençant les décisions économiques. Dans ce cas, il est clair que l'analyse de la vitesse de circulation est une assez bonne approche macro-économique qui mérite beaucoup plus de recherches qu'il n'y en a eu jusqu'à présent — particulièrement en dehors des Etats-Unis.

En réalité, quoique l'on puisse penser des arguments que nous avons avancés, et étant donné notre degré actuel d'ignorance économique, il semble qu'aucun économiste ne puisse se permettre de rejeter *soit* l'analyse de la vitesse de circulation, *soit* l'approche des dépenses et du revenu. En fait, nous avons de la chance d'avoir deux flèches à notre arc, car cela nous ouvre des perspectives qui sinon pourraient se perdre. Il est fort possible qu'il y ait certains types de problèmes économiques qu'il est plus facile d'examiner en utilisant l'approche des dépenses et du revenu, tandis que d'autres seront mieux analysés si l'on recourt à l'analyse de la vitesse de circulation. Mais quelle que soit la nature du problème, les économistes n'ont rien à perdre mais tout à gagner d'une confrontation de leur raisonnement avec l'autre système d'analyse.

S U M M A R Y

THE MONETARY SCHOOL VS. THE INCOME-EXPENDITURE APPROACH

INTRODUCTION

Some years ago this *Bulletin* published an article by Professor J. Pen entitled « *MV contre C + I : Un point de vue* ». As the title indicates, Professor Pen's article explored the methodological chasm that has divided monetary theorists for nearly three decades now, since publication of Keynes's *General Theory* in 1936.

Before 1936 most economists analyzed the impact of monetary changes in terms of the equation of exchange, $MV = PT$, where M is the average stock of money in existence during some time period, V the velocity of circulation of money, P an index of prices, and T the number of transactions effected. Keynes rejected this framework of analysis most emphatically, constructing in its place a system in which each of the components of total spending — consumption, investment, government, and net foreign purchases of goods and services — were explained as functions of non-monetary variables. Monetary changes operated on this system only indirectly, through the interest rate changes they might induce.

Although the Keynesian income-expenditure approach to monetary theory was quickly adopted by most economists, a significant group of scholars has persisted in looking at money in the old-fashioned way. Initially neither of these rival camps was much disposed toward a policy of peaceful co-existence, nor even toward an armed truce. This spirit of contentiousness was typified by Keynes's derogatory reference, a year after the *General Theory* was published, to « those who make sport with the velocity of the circulation of money ». Gradually, however, the atmosphere of mutual hostility has been succeeded by mere mutual disregard, by expressions of polite interest, or even in some instances — Professor Pen's article is an example — by sincere efforts at establishing lines of communication between adherents of the two methods of analysis. Yet despite these hopeful signs, the chasm in monetary theory remains.

The present article takes a rather different point of view from that of Professor Pen, who indicated a clear preference for the income-expenditure approach. We shall contend that the merits of a method of analysis can be determined only by the degree to which it proves adequate for the investigation of real problems. The issue of « *MV contre C + I* » cannot be decided on *a priori* grounds, apart from the substantive relationships that exist in a particular economy. One can easily imagine a situation in which economists would find it most convenient to work mainly with the traditional tools; similarly, in a different setting the income-expenditure approach might be more useful.

Thus the real chasm in contemporary monetary economics is not so much « *MV contre C + I* ». Rather, it is the underlying controversy over whether or not « money matters » in modern economies. Those who prefer the income-expenditure approach have tended to play down the role of money. The demand for goods and services, they believe, does not respond significantly to changes in interest rates; and since in their view this is the primary channel through which monetary changes can impinge on an economy, they have tended to slough off monetary policy as a matter of minor importance. The traditionalists, on the other hand — let us call them the « monetary school » — have tended to emphasize the importance of monetary changes. Many of them, in fact, continue to espouse the ancient quantity theory of money.

Clearly this issue must be decided empirically. A great deal of relevant evidence has been produced in recent years by economists in the U.S. A major purpose of this article is to describe some of this

evidence. First, however, we must consider some basic misconceptions that are apt to appear in discussions of these issues.

BASIC MISCONCEPTIONS

1. « Velocity analysis is weak because it is based on a tautology. » It is true that the equation of exchange is a tautology. However, virtually all economists, including Keynesians, use tautologies; indeed, the availability of many tautological relationships is a source of strength in economic science.

2. « The quantity theory implies a rigid proportionality between M and P . » Even in its traditional form the quantity theory has never implied a rigid relationship between M and P . Rather, the theory has implied :

(a) that the velocity of money is not influenced by the volume of money, and

(b) that there are important changes in the volume of money that cannot be regarded as mere « feedbacks » from prior changes in business conditions.

« Modern » quantity theorists, under the leadership of Professor Milton Friedman, have added a third proposition of the traditional doctrine :

(c) that V is a stable function of certain identifiable variables.

Thus the monetary school acknowledges a number of factors that may destroy the proportionality between M and P , while emphasizing the empirical stability of the demand for money function — and therefore of velocity.

3. « The equation of exchange is a crude tool of analysis. » This charge may have some validity as applied to Fisher's global approach, but contemporary members of the monetary school have developed more refined formulations. In the U.S., for example, it is possible to compute velocities by geographical and industrial sectors.

4. « Velocity analysis is partial analysis. » Proponents of the income-expenditure approach usually work with simultaneous equation models which purport to include all of the major interactions among macroeconomic variables. Although few if any members of the monetary school have adopted this method of analysis, it would be wrong to think that they are not mindful of the possibility of interrelationships among variables. Moreover, it is equally true that the income-expenditure approach is « partial analysis, » since no model can hope to include all relevant variables. A method of analysis should be judged by its ability to reveal stable empirical relationships, not by its mathematical elegance.

SOME RECENT COMMENTARIES

1. *The Radcliffe Report.* The most publicized attack on the monetary school during the last decade has been that of the Radcliffe Committee. In its report the Committee indicated quite clearly that it regards V as a meaningless ratio that can assume any value whatever; M , in the Committee's view, is not a major determinant of aggregate spending.

It should be noted that the Committee cited virtually no evidence for these views. Furthermore, the Radcliffe Report fails to distinguish between cyclical and secular movements in V , and it fails to recognize that the level of V is very intimately tied up with human motivations. While the Report contains a great deal of useful information for students of monetary econo-

mics, its principal conclusions consist of unsupported assertions.

2. *Mr. J.C.R. Dow.* The Radcliffe Committee's critique is cited approvingly by J.C.R. Dow in his recent work, *The Management of the British Economy, 1945-1960*. Dow mentions three confusions in the thinking of quantity theorists: (1) the notion that M is determined exclusively by the monetary authority; (2) the belief that V is fixed (« or at least inelastic »); and (3) the assumption that an increase in M results in « excess liquidity » which the public will try to get rid of by spending more.

Again, these are largely empirical questions; but Dow gives no evidence at all in support of his contentions. As far as the logic of the monetary school's approach is concerned, Dow's comments fail to reveal any inconsistencies.

3. *Professor Samuelson.* Another interesting commentary is that of Professor Paul Samuelson in his widely used textbook, *Economics*. In the first edition of this work (1948) Samuelson launched a typical Keynesian assault on the monetary school. The « straw man » of constant V was demolished and the equation of exchange was denounced as « a blind alley or possibly a red herring. »

In the sixth edition (1964), however, the unscientific denunciations of the first edition are absent, and Friedman's modern quantity theory approach is presented clearly and fairly. Samuelson even castigates the Radcliffe Committee for its « rather crude form of rejection of the significance of M ». These shifts in emphasis by a leading exponent of the income-expenditure approach provide a significant index of the degree to which the chasm in monetary theory is gradually being eliminated.

EMPIRICAL FOUNDATIONS OF THE MONETARY SCHOOL

1. *The demand for money.* While the details of their work cannot be presented here, Friedman and others have reformulated the demand for money by regarding the services of money in the same light as any other type of service, with the quantity demanded depending on cost, prices of related services, the level of income, tastes, and expectations. As it turns out, statistical demand-for-money functions derived from U.S. time series are capable of accounting for nearly all observed variations in V .

Admittedly, controversy remains, particularly with reference to the role of interest rates in these statistical demand or velocity functions. Nevertheless, the results obtained so far indicate that the principal weak point in the traditional quantity theory — i.e., the absence of a convincing explanation of variations in V — has now been remedied.

2. *Money and economic activity.* A different kind of evidence on the validity of the quantity theory has been produced by Clark Warburton, Milton Friedman and Anna J. Schwartz, and Phillip Cagan. Friedman

and Schwartz have confirmed Warburton's earlier finding that monetary disturbances seem to have played an important causal role in American business cycles. Specifically, Friedman and Schwartz have found that the rate of change in M reaches a peak one year or more ahead of each cycle peak, and a similar pattern exists with respect to cycle troughs. Unfortunately for policy makers, this monetary lead is both long and variable from one cycle to another, and this finding underlies Friedman's advocacy of a stable rate of growth in M (about 4 % per year).

It has been objected that changes in M may result from changes in business conditions, rather than the other way around. Cagan has investigated this possibility by exploring the determinants of changes in M in the U.S. over several decades. Although he has found that feedback mechanisms of this nature do exist, they never have played a decisive role in accounting for actual changes in M .

3. *Velocity vs. the Keynesian multiplier.* We come finally to the tests of the relative stability of velocity functions and savings functions which have been performed against U.S. data by Friedman and David Meiselman and against Canadian data by George Macesich. According to the income-expenditure approach the change in income in any period is equal to the change in non-consumption (i.e., « autonomous ») expenditures times the multiplier; according to the monetary school the change in income is equal to the change in M times V . In an extensive series of regressions it was found that change in income (or more appropriately, change in consumption) has been correlated much more closely with change in M than with change in autonomous spending. This is true for 1897-1958 as a whole and for all major subperiods except those for the 1930's, when change in autonomous spending predicts change in consumption slightly more accurately than change in M does.

These findings have already aroused a good deal of controversy, and it is clear that much more research is needed before a definite judgment can be made concerning the relative stability of V and the Keynesian multiplier. On the basis of present evidence, however, there is no reason to think that the advantage lies with the income-expenditure approach.

CONCLUDING REMARKS

Whatever one may conclude about the arguments we have made, it would seem that no economist can afford to reject either velocity analysis or the income-expenditure approach, given our present state of economic ignorance. We are blessed, in fact, in having two ways of slicing the apple, since we thereby gain perspectives that otherwise might be lost. It may well be that some kinds of economic problems are most conveniently investigated via the income-expenditure approach, while others are best analyzed via velocity analysis. But whatever the nature of the problem, nothing will be lost and perhaps something gained if economists double-check their reasoning against the other framework of analysis.

LES CREANCES ET LES DETTES DANS L'ECONOMIE BELGE : ENCOURS A LA FIN DE 1962 ET MOUVEMENTS EN 1962

Préambule.

Des données statistiques relatives aux encours et aux mouvements des créances et des dettes dans l'économie belge ont paru pour la première fois dans le numéro de février 1963 du présent *Bulletin*; elles couvraient la période allant de la fin de 1957 à la fin de 1960. Elles ont été prolongées d'une année dans le numéro de mars 1964 qui publiait, par la même occasion, un article comportant une description détaillée de la structure des créances et des dettes dans l'économie belge à la fin de 1961. Cet article s'est attaché à dégager une image instantanée de l'interdépendance financière des différents secteurs de l'économie ainsi que de la nature des créances et des dettes de ces secteurs.

Deux nouveaux tableaux relatifs respectivement aux encours des créances et des dettes à la fin de 1962 et à leurs mouvements en 1962 figurent dans la partie « Statistiques » du présent *Bulletin* sous les numéros XII-1b et XII-2.

Dans les articles précédents, on a expliqué que les tableaux des encours et des mouvements des créances et des dettes constituent une synthèse de plusieurs statistiques monétaires et financières. De ce fait, ils n'apportent, en principe, pas de renseignements nouveaux. Leur originalité consiste en ce que toute une série de données statistiques existantes y sont réunies et agencées de façon à faire ressortir les liaisons financières entre les différents secteurs de l'économie. Les tableaux des encours font apparaître les endettements et les créances de chaque secteur vis-à-vis de chacun des autres secteurs de l'économie à un moment donné. Les tableaux des mouvements des créances et des dettes recensent les changements nets intervenus au cours d'une période

donnée dans ces liaisons financières intersectorielles. Ces changements sont généralement provoqués par de nouveaux flux de financement allant des unités en surplus financier vers les unités en déficit financier.

Aussi bien dans les tableaux des encours que dans les tableaux des mouvements, les créances et les dettes sont ventilées suivant leur nature. Cette ventilation permet d'identifier les formes techniques des financements intersectoriels et d'apprécier, en outre, du moins dans une certaine mesure, la liquidité des différents secteurs de l'économie ainsi que son évolution.

Agencés de la manière qui vient d'être dite, les tableaux des créances et des dettes peuvent servir de base à un grand nombre d'analyses. Mais ils ne fournissent pas de réponses automatiques aux diverses questions d'ordre financier qu'on pourrait soulever. Ils peuvent, par exemple, contribuer utilement à l'analyse du comportement financier des agents économiques. Mais, utilisés isolément, ils ne permettraient pas de démêler la complexité de ce comportement. A cette fin, ils doivent être interprétés à la lumière notamment de l'évolution de la conjoncture, des taux d'intérêt, des revenus et des dépenses. Au surplus, étant donné que le comportement financier des agents économiques peut varier d'une phase conjoncturelle à l'autre et même d'un cycle conjoncturel à l'autre, chaque cycle ayant ses caractéristiques propres, ce n'est que sur une longue période, englobant plusieurs cycles conjoncturels, qu'on peut espérer découvrir certaines constantes, certaines lois en ce qui concerne les modalités d'épargne et d'emprunts des agents économiques.

Dans le présent article, on procédera à quelques regroupements des données contenues dans le tableau des mouvements des créances

et des dettes en 1962. Le seul objectif est de montrer, à titre d'exemple, comment les données détaillées peuvent être synthétisées en vue de certaines analyses. On a dû se limiter à l'année 1962 parce que les données publiées antérieurement concernant les mouvements des créances et des dettes en 1958, 1959, 1960 et 1961 doivent encore être corrigées sur certains points pour être rendues comparables aux chiffres relatifs à 1962. Dès que ces corrections auront été faites, on publiera d'ailleurs une nouvelle série de tableaux couvrant la période fin de 1957 - fin de 1961.

Les regroupements ci-après ont été effectués en vue de répondre, pour 1962, aux deux questions suivantes :

— quel a été l'apport de fonds au marché financier ?

— quelle a été l'affectation finale des fonds apportés au marché financier ?

1. L'apport de fonds au marché financier en 1962.

L'expression « marché financier » est utilisée ci-après dans son sens le plus large, c'est-à-dire qu'elle couvre, outre le marché des émissions — le marché financier au sens restreint —, toutes les autres opérations des intermédiaires financiers, y compris celles des organismes monétaires, ainsi que toutes les autres opérations financières entre les secteurs

non financiers. Il n'est cependant pas tenu compte des émissions d'actions. Celles-ci ne sont pas considérées comme des actifs financiers pour les raisons qui ont été énumérées dans le numéro de février 1963 du *Bulletin* (1).

Lorsque le marché financier est défini de cette façon, l'apport net de fonds sur ce marché peut être mesuré par l'augmentation des ressources confiées aux intermédiaires financiers par les secteurs non financiers — entreprises et particuliers, paraétatiques d'exploitation, Etat, secteur public non compris ailleurs, sécurité sociale, étranger — et par l'apport de ces mêmes secteurs aux secteurs non financiers. En ce qui concerne les souscriptions des secteurs non financiers aux émissions d'obligations et de bons de caisse, elles sont rangées parmi les ressources confiées aux intermédiaires financiers lorsqu'il s'agit de titres émis par ces derniers, et parmi les apports aux secteurs non financiers lorsqu'il s'agit de titres émis par des entreprises non financières ou par le secteur public non financier.

Le tableau ci-après recense l'apport de fonds au marché financier en 1962, en distinguant, à côté de l'apport total, l'apport des seuls entreprises et particuliers.

On constate qu'en 1962, l'apport global au marché financier par les secteurs non financiers

(1) p. 124 et 125.

Tableau I.

Apports de fonds au marché financier par les secteurs non financiers en 1962

	Ensemble des secteurs non financiers	Entreprises et particuliers	Ensemble des secteurs non financiers	Entreprises et particuliers
	(en milliards de francs)		(en p.c. du total)	
A. Fonds confiés aux intermédiaires financiers :				
1. Organismes monétaires	23,3	22,1	34,9	35,1
2. Caisses d'épargne, sociétés hypothécaires et de capitalisation	16,4	16,1	24,6	25,6
3. Organismes d'assurance-vie et accidents de travail, fonds de pension	10,5	10,6	15,7	16,9
4. Organismes publics de crédit non monétaires	7,3	8,0	11,0	12,7
Total ...	57,5	56,8	86,2	90,3
B. Fonds confiés aux secteurs non financiers :				
1. Souscriptions nettes d'obligations et de bons de caisse	2,7	4,0	4,0	6,4
2. Autres apports	6,5	2,1	9,8	3,3
Total ...	9,2	6,1	13,8	9,7
Total général ...	66,7	62,9	100,0	100,0

se confond en grande partie avec l'apport des entreprises et particuliers. Celui-ci a représenté environ 95 p.c. de l'apport de l'ensemble des secteurs non financiers. On remarque également que les organismes monétaires et les caisses d'épargne se sont vu confier plus de 60 p.c. de l'apport global des entreprises et particuliers au marché financier.

Lorsqu'on a déterminé comment les apports de fonds se sont répartis entre les diverses catégories d'intermédiaires financiers et les secteurs non financiers, on ne peut pas encore se faire une idée exacte de la nature des actifs financiers que le public s'est constitués. En effet, un apport aux organismes monétaires, par exemple, peut comporter toute une gamme d'actifs financiers différents : billets et dépôts à vue, dépôts à terme, dépôts en carnets, bons de caisse, etc. Les autres intermédiaires financiers également, tout en ayant un type d'endettement dominant, utilisent généralement plusieurs instruments financiers pour collecter les fonds du public. Dans le tableau ci-après, les apports de fonds des entreprises et particuliers au marché financier ont été ventilés suivant le seul critère de leur nature. Il n'y est pas fait de distinction, par exemple, entre des dépôts d'épargne auprès des caisses d'épargne et des dépôts en carnets dans les banques de dépôts ou entre des obligations émises par l'Etat et des obligations et bons de caisse émis par des paraétatiques de crédit.

Tableau II.

Types d'actifs financiers constitués par les entreprises et particuliers en 1962

	(en milliards de francs)	(en p.c. du total)
Monnaie	15,3	24,3
Dépôts à terme et autres dépôts ¹	1,4	2,2
Dépôts d'épargne	17,9	28,5
Réserves mathématiques et techniques ²	10,6	16,9
Obligations et bons de caisse	14,3	22,7
Divers	3,4	5,4
Total ...	62,9	100,0

¹ Les autres dépôts concernent les dépôts en devises et les dépôts à vue qui ne sont pas compris dans le stock monétaire.

² Les réserves techniques concernent les réserves de « sécurité sociale » auprès des fonds de pension.

On constate qu'en 1962, 55 p.c. des fonds apportés au marché financier par les entreprises et particuliers ont pris une forme liquide,

c'est-à-dire la forme de monnaie, de dépôts à terme et autres dépôts ou de dépôts d'épargne. En ce qui concerne les dépôts d'épargne, ils se sont répartis comme suit entre les différentes catégories d'intermédiaires financiers :

	(en milliards de francs)
Caisses d'épargne	13,2
Organismes monétaires (banques de dépôts) .	3,6
Organismes publics de crédit	1,1
Total ...	17,9

Pour ce qui est des acquisitions d'obligations et bons de caisse, elles ont porté, à concurrence de 10,3 milliards, sur des obligations et bons de caisse émis par des intermédiaires financiers — actifs financiers indirects — et, à concurrence de 4 milliards, sur des obligations émises par des secteurs non financiers — actifs financiers directs.

Classés suivant les catégories de débiteurs, les achats d'obligations et bons de caisse émis par les intermédiaires financiers se sont répartis comme suit :

	(en milliards de francs)
Organismes publics de crédit	6,2
Organismes monétaires (banques de dépôts) .	2,4
Caisses d'épargne, sociétés hypothécaires	1,7
Total ...	10,3

Les achats d'obligations émises par des secteurs non financiers concernaient des fonds d'Etat pour 2,1 milliards et des obligations d'entreprises privées et publiques, pour 1,8 milliard.

2. L'affectation finale des fonds apportés au marché financier en 1962.

Après avoir dégagé le montant et la composition de l'apport de fonds au marché financier en 1962, on peut se demander quels ont été, au cours de cette même année, les emprunteurs « finals » de ces moyens financiers. A cet égard, on peut faire remarquer dès l'abord que les emprunteurs « finals » des fonds offerts sur le marché financier ne peuvent être que des secteurs non financiers. En effet, les intermédiaires financiers ne collectent des fonds, du moins en règle générale, que pour les prêter à d'autres secteurs. Il en résulte que les données sur les apports de fonds au marché financier permettent en même

temps de déterminer les emprunteurs « finals » de ces fonds lorsque ces apports donnent lieu à la constitution d'actifs directs, c'est-à-dire lorsque les fonds sont prêtés à des secteurs non financiers. La question se pose différemment pour les fonds apportés aux intermédiaires financiers. Ceux-ci ne sont en

fait que des emprunteurs « intermédiaires » des fonds et ce n'est que sur base de leurs opérations de crédit et de placement qu'on peut déterminer les emprunteurs « finals » des fonds qui leur ont été confiés.

Dans le tableau ci-après, les indications du tableau statistique de base (tableau XII-2) ont

Tableau III.

Emprunteurs « finals » des fonds apportés au marché financier en 1962

(milliards de francs)

	Emprunteurs « finals »					
	Entreprises et particuliers	Para-étatiques d'exploitation	Etat	Secteur public non compris ailleurs et sécurité sociale	Etranger	Total
A. Fonds confiés aux intermédiaires financiers :						
1. Organismes monétaires (et Fonds des Rentes)	11,6	0,7	5,0	0,6	2,8	20,7
2. Caisses d'épargne, sociétés hypothécaires et de capitalisation	10,3	0,6	6,6	1,2	0,1	18,8
3. Organismes d'assurance-vie et accidents de travail, fonds de pension	3,3	0,4	- 1,6	2,2	- 0,2	4,1
4. Organismes publics de crédit non monétaires	7,0	0,4	0,3	4,7	0,3	12,7
B. Fonds confiés aux secteurs non financiers ...	9,0	0,7	—	- 0,5	—	9,2
Total ...	41,2	2,8	10,3	8,2	3,0	65,5

été regroupées en vue d'obtenir une image synthétique des affectations finales des fonds confiés au marché financier.

On constate qu'en 1962, les fonds apportés au marché financier ont finalement été acheminés vers le secteur « Entreprises et particuliers » à concurrence de 63 p.c. et vers le secteur public à concurrence de 33 p.c. Etant donné qu'en 1962 l'apport global au marché financier a été sensiblement égal à l'apport des seuls « entreprises et particuliers », il apparaît ainsi que près des deux tiers de l'apport de fonds de ceux-ci au marché financier leur est revenu, soit indirectement, par voie de prêts ou de crédits accordés par des intermédiaires financiers, soit directement, par l'apport des secteurs non financiers.

Lorsqu'on confronte les données du tableau I et celles du tableau III, on constate que, dans la plupart des cas, le montant des fonds confiés à une catégorie d'intermédiaires financiers par les secteurs non financiers ne correspond pas au montant des prêts et crédits accordés à ces secteurs par la même catégorie d'intermédiaires financiers. Par exemple, en 1962, le

montant des fonds que les secteurs non financiers ont confiés aux organismes publics de crédit s'est chiffré par 7,3 milliards (voir tableau I), alors que les prêts de ceux-ci à ceux-là ont atteint 12,7 milliards (voir tableau III). Ces divergences sont attribuables aux mouvements de fonds entre les diverses catégories d'intermédiaires financiers. Par exemple, les organismes monétaires, les caisses d'épargne et les organismes d'assurance placent auprès des organismes publics de crédit une partie des fonds qui leur sont confiés; les organismes monétaires transfèrent également des ressources au Fonds des Rentes (notamment par la souscription de certificats de cet organisme) qui, à son tour, peut acquérir des certificats de trésorerie et des fonds publics ou accorder des prêts au jour le jour.

La confrontation du tableau I et du tableau III permet également de constater que le total des fonds que les secteurs non financiers ont confiés aux intermédiaires financiers (57,5 milliards, voir tableau I) ne correspond pas au total des prêts de ceux-ci à ceux-là (56,3

milliards, voir tableau III). L'écart s'explique par les facteurs suivants :

— les intermédiaires financiers peuvent accorder des prêts avec leurs ressources propres (capital et réserves), c'est-à-dire avec des fonds qui ne proviennent pas des secteurs non financiers;

— les intermédiaires financiers reçoivent, d'une part, des fonds de « secteurs indéterminés » et, d'autre part, ils accordent des prêts à des secteurs indéterminés (voir tableau XII-2). Ces mouvements de fonds, qui ne se compensent pas, ne sont pris en considération ni dans le tableau I ni dans le tableau III. En 1962, les prêts à des « secteurs indéterminés » ont été plus importants que les fonds collectés auprès de « secteurs indéterminés ».

D'une façon générale, il peut également y avoir un écart entre les deux catégories de données parce que certains intermédiaires financiers, notamment les compagnies d'assurance, peuvent affecter une partie des fonds apportés par les secteurs non financiers, à la construction d'immeubles, c'est-à-dire à des actifs non financiers. Mais cet élément n'a guère eu d'influence sur les données relatives à l'année 1962.

Notes techniques.

1. Sectorisation de l'économie.

a) Jusqu'à présent, tous les fonds et organismes de pension avaient été regroupés dans le secteur « Organismes d'assurance-vie et accidents de travail, fonds de pension ». Il avait paru opportun de traiter d'une manière analogue, et donc de réunir dans un même secteur, des organismes exerçant une même fonction. A l'expérience, on a cependant préféré ne pas maintenir dans ce secteur des organismes de pension qui ne répondent pas à la définition d'intermédiaires financiers. C'est pourquoi la *Caisse Nationale des Pensions de Retraite et de Survie* et l'*Office National des Pensions pour Travailleurs Indépendants* ont été enlevés du secteur « Organismes d'assurance-vie et accidents de travail, fonds de pension ». Ces deux organismes ne peuvent, en effet, pas être considérés comme des intermédiaires financiers : ils n'accumulent pas de réserves mathématiques et ils ont dû émettre des emprunts obligataires pour faire face à leur

obligations courantes. Ils ont été transférés au secteur « Sécurité sociale » vu qu'il s'agit d'organismes centraux de la Sécurité sociale (1).

Ce changement dans la sectorisation de l'économie entraîne une adaptation dans les types d'engagements prévus antérieurement pour le secteur « Sécurité sociale », d'une part, et le secteur « Organismes d'assurance-vie et accidents de travail, fonds de pension », d'autre part. Les rubriques « Obligations accessibles à tout placeur » et « Obligations non accessibles à tout placeur » sont transférées du secteur « Organismes d'assurance-vie et accidents de travail, fonds de pension » au secteur « Sécurité sociale »; la C.N.P.R.S. et l'O.N.P.T.I. sont, en effet, les seuls organismes de pension et les seules institutions de la Sécurité sociale qui s'endettent sous cette forme.

b) En 1962, un nouvel organisme paraétatique a été créé en Belgique : la *Société Nationale d'Investissement*. L'activité essentielle de cette société consiste à prendre des participations dans des sociétés industrielles ou commerciales de droit privé.

Les fonds nécessaires aux interventions de la S.N.I. proviennent de son capital propre, et, le cas échéant, des emprunts obligataires que cette Société pourra émettre sur le marché. Le capital doit être souscrit à concurrence d'au moins 75 p.c. par l'Etat et des institutions financières d'intérêt public. Il est actuellement de 2 milliards, mais il pourra être augmenté à l'avenir.

Etant donné la prépondérance du secteur public dans le capital de la S.N.I., cette société a été classée parmi les organismes « paraétatiques d'exploitation », c'est-à-dire les entreprises publiques non financières. Il ne s'indiquait pas de classer la S.N.I. parmi les intermédiaires financiers étant donné qu'il s'agit d'un organisme spécialisé dans la prise de participations et que, dans les tableaux des créances et des dettes, les « actions et partici-

(1) Tous les fonds de pension relèvent, en fait, de la Sécurité sociale, sauf les fonds de pension spéciaux institués en faveur du personnel auprès d'une série d'organismes, comme la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite, la Banque Nationale, le Crédit Communal, etc. C'est seulement parce qu'ils jouent un rôle d'intermédiaire financier que les fonds de pension autres que la C.N.P.R.S. et l'O.N.P.T.I. ont été séparés du secteur « Sécurité sociale » dans les tableaux des créances et des dettes.

pations » ne sont pas considérées comme des actifs financiers.

c) Les créances du Crédit Communal sur les intercommunales n'avaient pas jusqu'à présent été dissociées des créances sur les provinces et communes. Elles étaient ainsi comptabilisées comme des créances sur le « secteur public non compris ailleurs ». Or, les intercommunales qui ont emprunté auprès du Crédit Communal ne sont guère des intercommunales administratives — auquel cas un regroupement avec les pouvoirs subordonnés aurait été justifié — mais des intercommunales d'exploitation. C'est pourquoi, dans les tableaux relatifs aux années 1961 et 1962, les créances du Crédit Communal sur les intercommunales ont été comptabilisées comme des créances sur le secteur « Paraétatiques d'exploitation ». Les données publiées antérieurement seront adaptées dans le même sens.

2. Créances et dettes intrasectorielles dans le secteur « Sécurité sociale ».

Dans les tableaux des créances et des dettes, on enregistre, en principe, non seulement les financements intersectoriels mais également les financements intrasectoriels, c'est-à-dire les créances d'unités économiques d'un secteur sur d'autres unités économiques du même secteur. L'objectif est de fournir des indications supplémentaires en dégagant certaines relations financières entre les unités économiques d'un même secteur. Il est dès lors superflu de reprendre, dans les tableaux, des créances et des dettes intrasectorielles qui n'ont pas de signification économique ou dont la naissance résulte de facteurs institutionnels plutôt que de véritables opérations de financement. C'est pourquoi, dans le secteur « Sécurité sociale », on n'a pas enregistré les créances et les dettes intrasectorielles qu'on peut raisonnablement attribuer à l'organisation même de ce secteur; il s'agit notamment des dettes de l'Office National de Sécurité Sociale, organisme qui centralise la plupart des recettes, vis-à-vis des organismes centraux de la sécurité sociale, qui ont droit à une partie de ces recettes, par exemple l'Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité ou l'Office National de l'Emploi; il s'agit également des créances ou des dettes d'un organisme central vis-à-vis des organismes primaires qui font partie de la

même branche de sécurité sociale que lui : par exemple, les créances d'un organisme primaire d'assurance maladie-invalidité sur l'I.N.A.M.I.

Par contre, les créances et les dettes intrasectorielles qui ne peuvent être considérées comme résultant automatiquement de la structure de la sécurité sociale sont reprises dans les tableaux; par exemple, lorsque la Caisse Nationale des Vacances Annuelles souscrit des obligations de la Caisse Nationale des Pensions de Retraite et de Survie, il s'agit d'une véritable opération de financement entre deux organismes appartenant à une branche différente de la sécurité sociale, et les créances et les dettes qui en résultent sont enregistrées dans les tableaux.

3. Elimination des mouvements comptables.

Dans le numéro de février 1963 du *Bulletin*, on a signalé que « dans certains cas d'espèce, où l'augmentation d'un endettement est purement formelle, les changements enregistrés dans les encours ne se retrouvent pas dans les mouvements. Il ne s'agit donc pas là d'une différence des données utilisées pour construire les bilans et les comptes, mais de l'élimination systématique d'une variation; celle-ci n'a pas été enregistrée parce qu'elle ne s'est accompagnée ni d'une opération financière effective, ni de la naissance d'un droit à exécution prochaine d'une obligation financière » (1).

Dans le tableau des mouvements des créances et des dettes en 1962, on a notamment éliminé les variations comptables dont question ci-après.

a) L'arrêté royal du 20 décembre 1962 a modifié le statut des certificats de trésorerie de la tranche A de l'emprunt spécial destiné à la couverture des passifs bancaires. Ces certificats, dont l'encours s'élevait à 19,8 milliards, ont été convertis en titres, non négociables, d'un nouvel emprunt spécial (2). Dans les tableaux des encours des créances et des dettes, cette modification a entraîné le transfert de

(1) Voir p. 136.

(2) Avant leur conversion, les certificats de trésorerie de la tranche A avaient une durée de douze mois. La durée du nouvel emprunt spécial qui remplace ces certificats, varie entre dix et trente ans. En effet, cet emprunt spécial est composé de vingt séries, qui seront remboursées pendant vingt années consécutives à partir de 1972.

19,8 milliards de la rubrique « Certificats à court terme » vers la rubrique « Obligations non accessibles à tout placeur ». Mais, dans le tableau des mouvements, on a éliminé cette variation comptable qui n'a pas donné lieu à des flux effectifs de fonds.

b) On a éliminé les variations qui ont résulté de transferts de portefeuille d'une caisse de la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite vers une autre caisse du même organisme; il s'agissait spécialement de transferts de portefeuille entre la Caisse d'Epargne, d'une part, et la Caisse de Retraite, d'autre part.

4. *La dette congolaise garantie par l'Etat belge.*

En vertu de la convention signée le 6 février 1965 entre la Belgique et la République Démocratique du Congo, la première assume la

charge de la dette du Congo belge exprimée en d'autres devises que le franc congolais pour autant qu'elle soit garantie par l'Etat belge. Dans les tableaux des créances et des dettes, cette convention entraîne les adaptations suivantes :

a) A partir de la fin de 1960, la dette congolaise garantie par l'Etat belge, non encore remboursée, est comptabilisée comme une dette de l'Etat sous la rubrique « Divers ». On a choisi la rubrique « Divers » parce que, jusqu'en avril 1965, cette dette congolaise n'était pas reprise dans les statistiques officielles relatives à la dette de l'Etat belge.

b) La créance de l'Etat sur l'étranger (Congo) qu'on comptabilisait jusqu'à présent et qui résultait du paiement, pour compte du Congo, des amortissements et intérêts sur la dette congolaise garantie ne figure plus dans les tableaux.

BIBLIOGRAPHIE RELATIVE AUX PROBLEMES ECONOMIQUES ET FINANCIERS INTERESSANT LA BELGIQUE

Le lecteur trouvera ci-dessous une bibliographie qui faite suite à celle qui a été publiée dans notre *Bulletin* de septembre 1965. Il y a lieu de remarquer que cette bibliographie ne reprend pas les rapports des différentes institutions ni les sources statistiques.

1. MONNAIE ET CREDIT

DELFORGE A., Le financement des exportations d'équipements et d'ensembles industriels en Belgique. (*Reflets et Perspectives de la Vie économique, Bruxelles, IV, n° 5, septembre-octobre 1965, pp. 449-457.*)

MORISSENS L., Les facteurs de la décision dans la politique économique de la Belgique. (*Cahiers économiques de Bruxelles, Bruxelles, n° 27, 3^e trimestre 1965, pp. 321-418.*)

2. INSTITUTIONS MONETAIRES

La gamme des dépôts bancaires. (*Bulletin économique de la Banque de la Société Générale de Belgique, Bruxelles, IV, n° 41, août-septembre 1965, pp. 5-9.*)

4. FINANCES PUBLIQUES

MORISSENS L., Les facteurs de la décision dans la politique économique de la Belgique. (*Cahiers économiques de Bruxelles, Bruxelles, n° 27, 3^e trimestre 1965, pp. 321-418.*)

WILMART J., Commentaire de la loi du 12 avril 1965 modifiant le code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe, en ce qui concerne les fusions de sociétés et les apports en sociétés. (*Journal pratique de Droit fiscal et financier, Bruxelles, XXXIX, n° 7, juillet 1965, pp. 205-222.*)

8. REYENU NATIONAL — EPARGNE — INVESTISSEMENTS — CONSOMMATION

Dépenses de ménages pour le chauffage et l'éclairage en 1961. (*Aperçu mensuel de la Direction générale des Etudes et de la Documentation du Ministère des Affaires économiques, Bruxelles, n° 9, 1965, pp. 1-79.*)

DE SAEDELEER R., Beschouwingen over een inkomstenpolitiek. (*De Christelijke Werkgever, Bruxelles, XXI, n° 7-8, juillet-août 1965, pp. 373-375.*)

EYSKENS M., Beginselen van de moderne inkomenspolitiek. (*De Christelijke Werkgever, Bruxelles, XXI, n° 7-8, juillet-août 1965, pp. 370-372.*)

LINDEMANS I., Enkele beschouwingen omtrent het inkomensbeleid. (*De Christelijke Werkgever, Bruxelles, XXI, n° 7-8, juillet-août 1965, pp. 376-381.*)

VAN PEETERSSEN A., Essai d'établissement d'une fonction de consommation pour la Belgique, pour la période de 1961 à 1975. (*Cahiers économiques de Bruxelles, Bruxelles, n° 27, 3^e trimestre 1965, pp. 437-446.*)

6. DEMOGRAPHIE

GODERIS W., De Belgische demografie in 1964. (*De Gids op maatschappelijk gebied, Bruxelles, LVI, n° 7-8, juillet-août 1965, pp. 751-764.*)

8. EMPLOI ET CHOMAGE

DE CLERCQ E., Dagelijks 15.000 man-uren verkwisting. (*Oost-Vlaanderen groeit, Gand, I, n° 2, 1965, pp. 4-9.*)

DELSINNE L., Les grèves générales au XX^e siècle en Belgique (suite). (*Socialisme, Bruxelles, XII, n° 70, juillet 1965, pp. 476-496.*)

Les déplacements journaliers des travailleurs en Belgique. (*Notes Documentaires de l'Office National de l'Emploi, Bruxelles, avril 1965, pp. 1-7.*)

MAEREVOET G., Onze economie en tewerkstelling in 1964. (*De Gids op maatschappelijk gebied, Bruxelles, XVI, n° 7-8, juillet-août 1965, pp. 715-729.*)

PANKERT A., La durée du travail dans l'industrie textile et la bonneterie. (*L'Industrie textile belge, Bruxelles, VII, n° 8, août 1965, pp. 59-72.*)

9. SECURITE SOCIALE

BAETEN J., 1964 — Overzicht van de sociale ontwikkeling. (*De Gids op maatschappelijk gebied, Bruxelles, LVI, n° 7-8, juillet-août 1965, pp. 701-714.*)

10. SITUATION ECONOMIQUE — POLITIQUE ECONOMIQUE

FALLAIS V., L'avenir de la région liégeoise. (*Les Dossiers de l'Action sociale catholique, Bruxelles, XLII, n° 6, juillet-août 1965, pp. 462-469.*)

La situation économique de la Belgique. 2^e trimestre 1965. (*Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles, XX, n° 31, 14 août 1965, pp. 269-276.*)

L'économie belge en 250 séries. (*Cahiers économiques de Bruxelles, Bruxelles, n° 27, 1965, supplément n° VIII, 26 p.*)

Le mémorandum de la F.I.B. au gouvernement. (*Bulletin de la Fédération des Industries belges, Bruxelles, XX, n° 21, 1 septembre 1965, pp. III-XVI.*)

MORISSENS L., Les facteurs de la décision dans la politique économique de la Belgique. (*Cahiers économiques de Bruxelles, Bruxelles, n° 27, 3^e trimestre 1965, pp. 321-418.*)

PIRENNE J.-H., L'évolution économique et sociale de la Belgique depuis la seconde guerre mondiale. (*Unilever House, Bruxelles, s.d., 14 p.*)

Une application de l'aménagement du territoire : Le plan directeur pour la région de la Dendre. (*Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles, n° 30, 7 août 1965, pp. 253-257.*)

11. INDUSTRIE — AGRICULTURE — PECHE

La politique du logement. Les propositions du C.E.P.I. (*Bulletin du C.E.P.I., Bruxelles, X, n° 4, juillet-août 1965, pp. 5-10.*)

Les soucis majeurs de l'industrie des fabrications métalliques. (*Fabrimétal, Bruxelles, n° 994, 7 août 1965, pp. 539-552.*)

STENMANS A., La vie scientifique. La recherche nucléaire et spatiale en Belgique. (*Reflets et Perspectives de la Vie économique, Bruxelles, IV, n° 4, juillet 1965, pp. 347-352.*)

12. TRANSPORTS

L'expansion du port d'Anvers et ses problèmes. (*Bulletin économique de la Banque de la Société Générale de Belgique, Bruxelles, IV, n° 41, août-septembre 1965, pp. 1-5.*)

14. COMMERCE EXTERIEUR — BALANCE DES PAIEMENTS

ROSKAMP K.-W., The Terms of Trade in Intra-European Common Market Trade. (*Weltwirtschaftliches Archiv, Hambourg, XCV, n° 1, 1965, pp. 149-155.*)

15. TRANSACTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES

CASSEL F., Gold or Credit? The Economics and Politics of International Money. (*Pall Mall Press, Londres, 1965, IX+216 p.*)

DELIVANIS D.-J., Die internationale Liquidität. (*Duncker & Humblot, Berlin, 1965, 94 p.*)

GISCARD D'ESTAING V., La politique monétaire internationale de la France. (*Banque, Paris, XL, n° 230, août 1965, pp. 529-535.*)

GOUDRIAAN I.-J., De goud-wisselstandaard : monetair onbetrouwbaar, politiek onaanvaardbaar. (*Economisch-Statistische Berichten, Rotterdam, n°s 2500, 2501, 2502, 2503, 21, 28 juillet, 4 et 11 août 1965, pp. 664-668, 688-690, 708-711, 732-736.*)

International Liquidity. What it is; The Role it Plays; The Nature of the Problem. (*Business in Brief, New-York, n° 63, juillet-août 1965, pp. 2-3.*)

MACHLUP F., The Cloakroom Rule of International Reserves : Reserve Creation and Resources Transfer. (*The Quarterly Journal of Economics, Cambridge (Mass.), LXXIX, n° 3, août 1965, pp. 337-355.*)

OPPENHEIMER P.-M., What Kind of Mechanism for Reserve Creation? (*Westminster Bank Review, Londres, août 1965, pp. 2-20.*)

Rapport du groupe d'études sur la création d'instruments de réserve. Rapport aux suppléants du Groupe des Dix. (*Paris, 1965, 91 p.*)

ROOSA R.-V., Monetary Reform for the World Economy. (*Harper & Row, New-York, 1965, IX+173 p.*)

TRAUTMAN G., Bibliographie commentée sur le système monétaire international. (*Les Problèmes de l'Europe, Paris, n° 28, 2^e trimestre 1965, pp. 115-132.*)

TUENGELER J., Eurodollar-Normalisierung? (*Zeitschrift für das gesamte Kreditwesen, Frankfurt s/M, XVIII, n° 15, 1^{er} août 1965, pp. 738-740.*)

VON HAYEK F.-A., Was der Goldwährung geschehen ist; ein Bericht aus dem Jahre 1932 mit zwei Ergänzungen. (*Mohr, Tübingen, 1965, 33 p.*)

ZOLOTAS X., Alternative Systems for International Monetary Reform; a Comparative Appraisal. (*Bank of Greece, Athènes, 1965, 46 p.*)

16. INTEGRATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE

BENNECKE P., Die Subventionspolitik der Hohen Behörde der Europäischen Gemeinschaft für Kohle und Stahl und ihre Auswirkungen auf den Kohlenbergbau dieser Gemeinschaft. (*Westdeutscher Verlag, Cologne, 1965, 110 p.*)

DETIGER J.-G., Harmonisatie van de omzetbelasting in de E.E.G.-landen. (*Economisch-Statistische Berichten, Rotterdam, L, n° 2508, 15 septembre 1965, pp. 847-850.*)

DOUMONT J., Le débat agricole des Six; ses conséquences économiques, financières, politiques. (*Cahiers économiques de Bruxelles, Bruxelles, n° 27, 3^e trimestre 1965, pp. 419-436.*)

Guides to European Taxation. 1. The Taxation of Patent Royalties, Dividends, Interest in Europe. 2. Rädler A.-J., Corporate Taxation in the Common Market. (*International Bureau of Fiscal Documentation, Amsterdam, 1963-1964, div. pp.*)

- Handels- und Währungspolitik im Gemeinsamen Markt. (*Verlag für Literatur und Zeitgeschehen, Hannovre, 1965, 162 p.*)
- Het mededingingsbeleid als onderdeel van de economische politiek in de Gemeenschappelijke Markt. (*Tijd, Anvers, n° 36, 3 septembre 1965, pp. 35-40.*)
- KERN P., Une politique des revenus est-elle souhaitable et possible dans la Communauté Economique Européenne? (*Revue du Marché Commun, Paris, n° 82, juillet-août 1965, pp. 331-341.*)
- Les investissements étrangers dans la C.E.E. (*Bulletin économique de la Deutsche Bank, Düsseldorf, n° 3, juillet-août 1965, pp. 4-8.*)
- L'influence du Marché commun sur l'économie belge. (*Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles, XX, n° 33, 4 septembre 1965, pp. 289-294.*)
- MALGRAIN Y., L'intégration agricole de l'Europe des Six, tensions internes et défis extérieurs. (*Cujas, Paris, II+235 p.*)
- MINOLETTI B., Aspects et problèmes du Marché commun des transports dans la C.E.E. (*Les Problèmes de l'Europe, Paris, n° 28, 2^e trimestre 1965, pp. 7-19.*)
- Outlook Europe. Towards wider Groupings? (*Barclays Bank Review, Londres, XI, n° 3, août 1965, pp. 45-48.*)
- Pressiegroepen in de E.E.G. (*Kluwer, Deventer, 1965, 59 p.*)
- SZOKOLOCZY-SYLLABA J., Les organisations professionnelles et le Marché commun. (*Colin, Paris, 1965, XII-372 p.*)
- VERHAEGHE P., De invloed van de E.E.G. op de economische groei van de lidstaten. (*Economisch en Sociaal Tijdschrift, Anvers, XIX, n° 4, juillet 1965, pp. 225-244.*)

17. DIVERS

de BRIEY P. (Comte), La marche du développement. (*Industrie, Bruxelles, XIX, n° 9, septembre 1965, pp. 550-563.*)

JANNE H., La programmation de l'enseignement et de la recherche scientifique. (*Bulletin de Documentation du Ministère des Finances, Bruxelles, n° 6, juin 1965, pp. 7-16.*)

RYCKBOST J., L'assistance technique belge au Congo : un problème d'évaluation. (*Les Dossiers de l'Action sociale catholique, Bruxelles, XLII, n° 6, juillet-août 1965, pp. 413-434.*)

LEGISLATION ECONOMIQUE

Ces informations rappellent les lois et arrêtés ainsi que les avis officiels qui revêtent un intérêt particulier au point de vue de l'économie générale du pays et qui ont fait l'objet d'une publication au Moniteur belge au cours du mois précédant celui de la parution du Bulletin.

Seuls les lois et arrêtés les plus importants sont repris in extenso. Une simple mention, accompagnée éventuellement d'une notice explicative, est consacrée aux autres textes législatifs.

Par ailleurs, la législation économique comprend les décisions, directives et règlements les plus importants figurant dans le Journal Officiel des Communautés Européennes.

Afin de faciliter la consultation de ces informations les textes ont été groupés sous les rubriques suivantes :

1. — *Economie générale*
2. — *Monnaie, crédit et banque*
3. — *Finances publiques*
4. — *Agriculture*
5. — *Industrie*
6. — *Travail*
7. — *Commerce intérieur*
8. — *Commerce extérieur*
9. — *Transports*
10. — *Prix et salaires*
11. — *Pensions, assurances sociales et avantages sociaux divers*
12. — *Communauté Economique Européenne*

1. — ECONOMIE GENERALE

Accord

sur la coopération économique, industrielle et technique entre l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise et la République populaire de Pologne, signé à Bruxelles, le 17 février 1965 (Moniteur du 16 septembre 1965, p. 10498).

Arrêté royal du 25 août 1965

portant réorganisation du Comité ministériel de coordination économique et sociale et des Comités ministériels qui en dépendent (Moniteur du 1^{er} septembre 1965, p. 10102).

Arrêté royal du 25 août 1965

modifiant l'arrêté royal du 16 septembre 1959 relatif à l'organisation de la politique scientifique (Moniteur du 1^{er} septembre 1965, p. 10105).

2. — MONNAIE, CREDIT ET BANQUE

Arrêté royal du 3 septembre 1965

modifiant l'article 11 de l'arrêté royal du 24 juin 1935 portant règlement général de contrôle des caisses d'épargne privées (Moniteur du 24 septembre 1965, p. 10766).

Arrêté royal du 8 septembre 1965

autorisant la Société Nationale du Logement à émettre, sous la garantie de l'Etat, un emprunt de 750 millions de francs (Moniteur du 22 septembre 1965, p. 10662).

3. — FINANCES PUBLIQUES

Accord

entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la République de Turquie, relatif à l'octroi d'une aide financière par le Gouvernement du Royaume de Belgique au Gouvernement de la République de Turquie et annexe, signés à Paris, le 23 septembre 1963. Echange de lettres portant modification de cet accord, signé à Ankara, les 29 janvier et 11 février 1965 (Moniteur du 10 septembre 1965, p. 10356).

Convention

pour le règlement des questions relatives à la Dette publique et au Portefeuille de la Colonie du Congo belge, listes 1 à 7, échange de lettres annexe et protocole d'application provisoire; Convention relative aux statuts du « Fonds belgo-congolais d'amortissement et de gestion », signées à Bruxelles, le 6 février 1965. Errata (Moniteur du 18 septembre 1965, p. 10572).

Accord

pour le financement d'un programme culturel et éducatif entre la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg, d'une part, et les Etats-Unis d'Amérique, d'autre part, signé à Bruxelles, le 8 octobre 1948. Arrangement entre la Belgique et les Etats-Unis d'Amérique, portant modification de cet Accord, conclu par échange de lettres, datées à Bruxelles, le 2 avril 1964 (Moniteur du 28 septembre 1965, p. 10829).

Arrêté ministériel du 7 septembre 1965

relatif à l'émission d'une treizième série d'obligations au porteur par la Caisse autonome des Dommages de Guerre (Moniteur du 30 septembre 1965, p. 10947).

Article 1^{er}. — Les obligations au porteur de la treizième série, à délivrer aux ayants droit entre le 1^{er} octobre 1965 et le 30 septembre 1966 porteront intérêt au taux de 6,50 p.c. l'an.

Art. 4. — Les obligations sont amortissables, à partir du 1^{er} octobre 1966, jusqu'au 1^{er} octobre 1984 (...).

Arrêté royal et arrêté ministériel du 22 septembre 1965

relatifs à l'émission de l'emprunt 1965 à 6 ou à 15 ans (Moniteur du 28 septembre 1965, p. 10832).

Art. 2. — L'emprunt est représenté par des obligations au porteur (...) qui portent intérêt aux taux indiqués ci-après :

6,25 p.c. l'an, à partir du 8 octobre 1965 jusqu'au 7 octobre 1971;

6,50 p.c. l'an à partir du 8 octobre 1971 jusqu'au 7 octobre 1980.

Art. 4. — L'emprunt est amortissable à partir de la troisième année (...).

Art. 6. — Les porteurs ont la faculté d'obtenir le remboursement anticipé de leurs obligations, au pair de leur valeur nominale, le 8 octobre 1971.

Art. 7. — L'Etat se réserve la faculté de rembourser anticipativement, au pair, le 8 octobre 1971 ou à toute échéance d'intérêt suivante (...) tout ou partie des obligations restant à amortir.

Art. 3. — Le prix d'émission est fixé à 997,50 francs net par 1.000 francs de capital nominal; il est payable intégralement au moment du dépôt des souscriptions, soit en espèces, soit en obligations de l'emprunt

4,25 p.c. 1955-1965 du Fonds des Routes, remboursables le 25 octobre 1965 (...).

.....

Art. 12. — Il est alloué aux banques et agents de change, établis en Belgique, une commission de place-

ment de 1,25 p.c. du capital nominal souscrit à leur intervention.

La demi-commission peut être allouée aux établissements financiers sur les souscriptions recueillies par leur intermédiaire.

.....

6. — TRAVAIL

Arrêté royal du 17 août 1965

relatif à la durée du travail des ouvriers occupés dans les entreprises ressortissant à la Commission paritaire nationale de l'industrie textile de l'arrondissement administratif de Verviers (Moniteur du 1^{er} septembre 1965, p. 10107).

Arrêtés royaux du 25 août 1965

sur le registre central de l'artisanat et de nomenclature des activités artisanales. (Moniteur du 14 septembre 1965, p. 10407).

Arrêtés royaux du 26 août 1965

a) pris en exécution de la loi du 15 juillet 1964 sur la durée du travail dans les secteurs

publics et privés de l'économie nationale; b) rendant obligatoire la décision du 22 mars 1965 de la Commission paritaire nationale pour les entreprises de travaux techniques, agricoles et horticoles et de la Commission paritaire nationale de la préparation du ltn concernant la durée du travail (Moniteur du 3 septembre 1965, p. 10169).

Arrêté royal du 15 septembre 1965

relatif à la durée du travail des ouvriers occupés par certaines entreprises relevant de la Commission paritaire nationale des constructions métallique, mécanique et électrique (Moniteur du 25 septembre 1965, p. 10798).

8. — COMMERCE EXTERIEUR

Convention

douanière relative à l'importation temporaire de matériel professionnel et les annexes A, B et C, conclues à Bruxelles, le 8 juin 1961 (Moniteur du 29 septembre 1965, p. 10878).

Arrêté ministériel du 31 août 1965

relatif aux licences d'importation de certaines marchandises (Moniteur du 14 septembre 1965, p. 10398).

9. — TRANSPORTS

Accord

entre le Gouvernement belge et le Gouvernement de la Thaïlande relatif aux transports aériens et lettres annexes, signés à Bangkok, le 4 mai 1962 (Moniteur du 16 septembre 1965, p. 10492).

10. — PRIX ET SALAIRES

Arrêté royal du 11 août 1965

rendant obligatoire la décision du 25 mai 1965 de la Commission paritaire nationale pour les entreprises horticoles modifiant sa décision du 17 septembre 1963 concernant la classification professionnelle, la fixation des salaires horaires minimums de base et le rattachement de ces salaires à l'indice des prix de détail du Royaume, pour les ouvriers et les ouvrières occupés dans la fructiculture, rendue obligatoire par l'arrêté royal du 23 décembre 1963 (Moniteur du 3 septembre 1965, p. 10167).

Arrêté royal du 3 septembre 1965

rendant obligatoire la décision du 22 mars 1965 de la Commission paritaire nationale de l'industrie des cuirs et peaux concernant la fixation des salaires minimums dans l'industrie de la ganterie et le rattachement de ces salaires à l'indice des prix de détail du Royaume, la sécurité d'existence, la prime de fin d'année et les accidents du travail (Moniteur du 29 septembre 1965, p. 10887).

Arrêté royal du 9 septembre 1965

rendant obligatoire la convention du 22 juin 1965 de la Commission paritaire régionale

de l'industrie des briques du Pays de Waas, fixant les conditions de travail (Moniteur du 18 septembre 1965, p. 10576).

Arrêté royal du 13 septembre 1965

rendant obligatoire la convention du 4 août 1965 de la Commission paritaire nationale de l'industrie des cuirs et peaux fixant les salaires minimums des ouvriers et ouvrières occupés dans les entreprises de fabrication de chaussures et pantoufles et de leurs parties en cuir et concernant la liaison des salaires à l'indice des prix de détail du Royaume, la classification professionnelle, le travail en équipe, la prime de fin d'année et la prime spéciale (Moniteur du 29 septembre 1965, p. 10901).

Arrêté royal du 13 septembre 1965

rendant obligatoires les conventions du 4 mai 1965 de la Commission paritaire nationale des industries du ciment, fixant pour le secteur « agglomérés de ciment », les conditions de travail (Moniteur du 21 septembre 1965, p. 10613).

11. — PENSIONS, ASSURANCES SOCIALES ET AVANTAGES SOCIAUX DIVERS

Arrêté royal du 21 septembre 1965

dérogeant temporairement à l'arrêté-loi du 10 janvier 1945 concernant la sécurité sociale des ouvriers mineurs et assimilés (Moniteur du 24 septembre 1965, p. 10776).

Arrêté royal du 28 septembre 1965

modifiant l'arrêté royal du 4 novembre 1963 portant exécution de la loi du 9 août 1963 instituant et organisant un régime d'assurance obligatoire contre la maladie et l'invalidité (Moniteur du 30 septembre 1965, p. 10967).

STATISTIQUES

(La table des matières et la liste des abréviations utilisées figurent à la fin du Bulletin)

A la suite de chaque chapitre, le lecteur trouvera des références bibliographiques; elles font mention de quelques publications statistiques qui contiennent des données plus détaillées concernant l'objet du chapitre ou des données correspondantes pour les pays étrangers.

I. — POPULATION ET COMPTES NATIONAUX

1. — POPULATION

Sources : Institut National de Statistique et Ministère de l'Emploi et du Travail.

	Source	1947	1961	1962	1963	1964
		(milliers, à fin d'année)				
Population totale	I.N.S.	8.512	9.190	9.251	9.328	9.428
Population en âge de travailler (15 à 65 ans)	»	5.850	5.876	5.906	5.948	
dont : Hommes	»	2.902	2.903	2.923	2.950	
Femmes	»	2.948	2.973	2.983	2.998	
Population active ¹ :	Ministère de l'Emploi et du Travail	3.481	3.525	3.568	3.589	3.622
dont : Agriculture	»	423	249	240	230	216
Industries extractives	»	191	115	105	102	102
Industries manufacturières	»	1.311	1.235	1.259	1.267	1.289
Bâtiments et construction	»	197	249	264	276	282
Transports	»	243	243	240	245	250
Commerce, banques, assurances, et services	»	1.024	1.339	1.383	1.404	1.427
Chômeurs complets	»	92	95	77	65	56

¹ Y compris les chômeurs et non compris les forces armées.

I - 2. — REPARTITION DU PRODUIT NATIONAL ENTRE LES FACTEURS DE PRODUCTION

(Estimations de l'I.N.S., système normalisé)

(milliards de francs)

Source : Institut National de Statistique. — Commission de la Comptabilité nationale.

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964
1. Rémunération des salariés ¹ :										
a) Salaires et traitements de travailleurs assujettis à la sécurité sociale	115,1	124,2	135,7	137,2	136,8	144,8	152,7	166,1	182,0	210,8
b) Rémunérations des travailleurs assujettis à certaines dispositions spéciales en matière de sécurité sociale	8,7	9,5	10,1	10,7	10,6	11,8	12,6	14,2	15,2	16,4
c) Contributions des employeurs à la sécurité sociale	18,5	20,3	23,4	24,0	23,6	26,2	28,9	31,5	36,2	44,4
d) Rémunérations des travailleurs non assujettis à la sécurité sociale	48,1	50,3	53,2	58,2	60,0	63,5	64,6	69,2	77,0	81,8
e) Corrections et compléments	9,3	11,6	13,0	13,3	13,6	15,5	15,2	20,5	23,1	20,2
<i>Total ...</i>	<i>199,7</i>	<i>215,9</i>	<i>235,4</i>	<i>243,4</i>	<i>244,6</i>	<i>261,8</i>	<i>274,0</i>	<i>301,5</i>	<i>333,5</i>	<i>373,6</i>
2. Revenu des entrepreneurs individuels et des sociétés de personnes :										
a) Agriculture, horticulture et sylviculture ¹	20,4	19,6	23,0	21,5	22,5	23,4	27,0	25,3	27,7	30,2
b) Professions libérales ¹	9,5	9,9	10,1	11,2	11,7	12,5	13,3	13,9	15,1	16,4
c) Commerçants et artisans indépendants ¹	69,5	71,6	71,1	71,2	73,0	76,0	79,3	82,8	87,2	94,0
d) Revenu des sociétés de personnes ²	6,0	6,4	6,2	5,6	6,0	6,5	7,1	7,2	7,2	7,6
e) Ajustement statistique	- 0,1	0,6	1,0	1,2	1,0	1,3	0,4	0,9	0,6	- 0,8
<i>Total ...</i>	<i>105,3</i>	<i>108,1</i>	<i>111,4</i>	<i>110,7</i>	<i>114,2</i>	<i>119,7</i>	<i>127,1</i>	<i>130,1</i>	<i>137,8</i>	<i>147,4</i>
3. Revenu de la propriété échéant aux particuliers ¹ :										
a) Intérêts	12,6	13,5	14,5	15,9	17,3	19,2	21,0	23,5	25,8	28,0
b) Loyers (réellement perçus ou imputés)	33,5	33,7	34,1	34,1	34,3	34,2	34,1	33,4	33,1	33,1
c) Dividendes, tantièmes, dons	10,8	12,5	13,4	12,3	11,4	13,1	14,6	16,1	14,6	14,7
<i>Total ...</i>	<i>56,9</i>	<i>59,7</i>	<i>62,0</i>	<i>62,3</i>	<i>63,0</i>	<i>66,5</i>	<i>69,7</i>	<i>73,0</i>	<i>73,5</i>	<i>75,8</i>
4. Bénéfices non distribués de sociétés ² ...	12,4	13,3	10,2	7,2	10,6	11,7	13,2	11,7	12,1	14,5
5. Impôts directs des sociétés quelle qu'en soit la forme juridique	6,7	8,3	8,7	7,8	7,6	9,2	10,0	11,5	11,3	13,4
6. Revenu de la propriété et de l'entreprise échéant à l'Etat	4,9	5,3	6,3	5,4	5,0	5,8	5,8	5,4	4,8	6,0
7. Intérêt de la dette publique	-10,9	-11,7	-12,6	-12,9	-14,0	-16,4	-18,6	-19,1	-21,2	-22,8
Revenu national net au coût des facteurs ...	375,0	398,9	421,4	423,9	431,0	458,3	481,2	514,1	551,8	607,9
8. Amortissements	42,8	47,1	50,1	50,5	53,2	56,1	58,4	61,6	68,2	74,2
Revenu national brut au coût des facteurs ...	417,8	446,0	471,5	474,4	484,2	514,4	539,6	575,7	620,0	682,1
9. Impôts indirects	46,2	50,8	54,2	55,2	60,2	65,4	73,2	78,7	84,5	93,7
10. Subsidés	- 4,1	- 6,5	- 6,5	- 6,9	- 6,6	- 7,2	- 6,7	- 7,2	- 6,6	- 7,6
Produit national brut aux prix du marché ...	459,9	490,3	519,2	522,7	537,8	572,6	606,1	647,2	697,9	768,2

¹ Avant taxation.² Après taxation.

I - 3. — P.N.B. CALCULÉ PAR L'ANALYSE DE LA PRODUCTION AUX PRIX DU MARCHÉ

(Estimations à prix courants, système normalisé)

(milliards de francs)

Source : Institut National de Statistique. — Commission de la Comptabilité nationale.

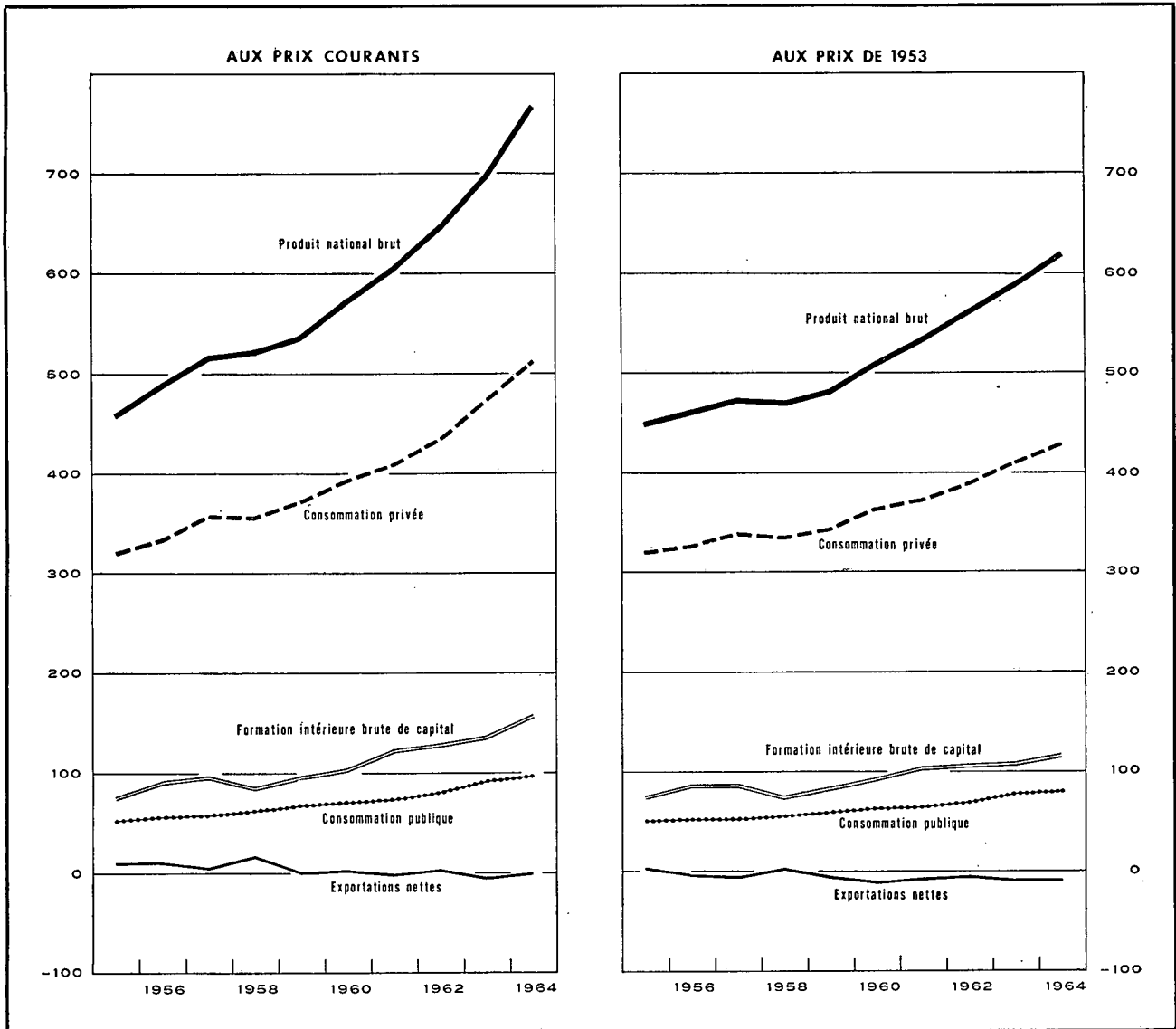
	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964
1. Agriculture, sylviculture et pêche	32,7	31,9	35,6	34,2	35,3	36,6	40,4	39,0	41,6	44,4
2. Industries extractives	17,8	18,6	21,2	18,2	14,3	14,0	14,0	14,0	15,4	17,1
3. Industries manufacturières :										
a) Denrées alimentaires, boissons et tabac	32,5	33,8	35,3	37,0	37,8	39,3	40,7	42,6	44,1	48,1
b) Textiles	13,4	14,8	15,7	12,9	14,0	15,5	16,3	16,8	19,0	20,0
c) Vêtements et chaussures	6,2	6,5	7,2	6,8	7,1	7,6	8,2	9,2	10,5	11,3
d) Bois et meubles	4,8	5,0	5,3	5,6	5,5	6,7	6,8	7,8	8,9	8,8
e) Papier, impression, édition	6,6	6,9	7,4	7,5	7,8	8,5	9,1	9,5	10,4	11,4
f) Industries chimiques et activités connexes	12,0	13,2	13,5	13,1	13,7	14,5	14,9	15,6	17,0	17,3
g) Terre cuite, céramiques, verre et ciment	7,4	8,0	8,3	8,2	9,2	10,3	10,8	11,9	12,2	14,5
h) Fer, acier et métaux non ferreux ...	13,7	15,5	15,8	13,3	14,6	18,6	17,1	16,9	17,0	18,7
i) Fabrications métalliques et constructions navales	29,1	31,5	35,2	33,7	33,2	36,9	43,0	49,1	57,6	62,9
j) Industries non dénommées ailleurs	9,0	9,8	10,3	10,2	10,7	12,3	12,9	14,0	15,7	17,5
Total des industries manufacturières (rub. 3)	134,7	145,0	154,0	148,3	153,6	170,2	179,8	193,4	212,4	230,5
4. Construction	25,0	27,7	31,2	30,7	30,7	33,2	36,9	42,1	47,0	58,9
5. Electricité, gaz et eau	8,9	9,5	10,0	10,6	10,7	11,1	11,5	12,6	13,5	15,1
6. Commerce, banques, assurances, immeubles d'habitation										
a) Commerce	67,4	71,6	76,1	77,0	83,5	87,8	95,3	103,9	114,8	123,0
b) Services financiers et assurances ...	11,5	12,0	13,0	13,4	15,0	16,0	17,2	19,1	21,4	23,7
c) Immeubles d'habitation	36,9	37,6	38,5	39,1	39,9	40,5	41,1	41,2	41,7	42,9
<i>Total de la rubrique 6 ...</i>	<i>115,8</i>	<i>121,2</i>	<i>127,6</i>	<i>129,5</i>	<i>138,4</i>	<i>144,3</i>	<i>153,6</i>	<i>164,2</i>	<i>177,9</i>	<i>189,6</i>
7. Transports et communications	30,1	32,6	34,2	34,5	35,9	38,9	38,8	41,9	45,5	50,9
8. Services	89,5	93,7	100,7	108,0	112,8	119,8	124,6	132,9	144,3	159,3
9. Corrections	—	2,4	-3,3	1,1	1,2	-2,3	1,2	2,7	-3,5	-1,2
Produit intérieur brut aux prix du marché ...	454,5	482,6	511,2	515,1	532,9	565,8	600,8	642,8	694,1	764,6
10. Paiements nets de revenus aux facteurs de production dus par le reste du monde	5,4	7,7	8,0	7,6	4,9	6,8	5,3	4,4	3,8	3,6
Produit national brut aux prix du marché ...	459,9	490,3	519,2	522,7	537,8	572,6	606,1	647,2	697,9	768,2

I - 4. — P.N.B. CALCULE PAR L'ANALYSE DES DEPENSES

(Système normalisé)

(milliards de francs)

Source : Institut National de Statistique. — Commission de la Comptabilité nationale.



I - 4a. — AFFECTATION DU PRODUIT NATIONAL

(Estimations à prix courants, système normalisé)

(milliards de francs)

Source : Institut National de Statistique. — Commission de la Comptabilité nationale.

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964
1. Consommation privée :										
a) Produits alimentaires	93,6	98,8	102,2	103,3	105,8	108,2	112,5	119,6	125,7	133,1
b) Boissons et tabac	23,6	24,0	26,1	27,2	28,3	29,1	30,3	31,2	32,9	36,4
c) Vêtements et autres effets personnels	31,9	33,3	36,2	34,2	35,9	38,4	40,6	44,4	50,0	53,9
d) Loyers, taxes, eau	43,4	44,5	45,9	46,8	47,5	48,2	49,1	49,8	51,0	52,9
e) Chauffage et éclairage	17,3	19,0	20,4	18,9	18,8	19,7	20,4	24,2	27,9	25,2
f) Articles ménagers durables	23,0	25,1	27,9	27,6	28,5	32,3	34,9	36,9	41,4	47,3
g) Entretien de la maison	14,5	15,3	16,3	16,8	17,4	18,3	19,1	20,6	21,7	23,5
h) Soins personnels et hygiène	16,8	17,4	18,4	20,5	21,9	23,5	24,9	27,3	29,4	32,4
i) Transports et communications	22,6	24,7	26,9	27,6	28,9	33,0	34,0	36,1	39,4	44,5
j) Loisirs	24,2	25,2	27,4	30,5	30,2	30,6	32,3	33,9	36,7	42,1
k) Autres dépenses et ajustement statistique	10,5	7,1	10,8	3,6	10,3	12,3	12,1	10,7	18,1	21,2
<i>Total ...</i>	<i>321,4</i>	<i>334,4</i>	<i>358,5</i>	<i>357,0</i>	<i>373,5</i>	<i>393,6</i>	<i>410,2</i>	<i>434,7</i>	<i>474,2</i>	<i>512,5</i>
2. Consommation publique :										
a) Rémunérations et pensions	36,2	37,6	40,1	44,0	46,3	49,8	51,3	55,2	61,8	66,7
b) Biens et services	13,5	14,4	14,3	15,2	17,4	18,2	17,7	21,1	24,8	25,5
c) Loyer net imputé ou payé	1,6	1,8	2,0	2,2	2,2	2,3	2,6	2,9	3,3	3,7
d) Amortissements imputés des bâtiments administratifs et des établissements d'enseignement de l'Etat ...	0,7	0,7	0,8	0,8	1,0	1,0	1,1	1,2	1,3	1,5
<i>Total ...</i>	<i>52,0</i>	<i>54,5</i>	<i>57,2</i>	<i>62,2</i>	<i>66,9</i>	<i>71,3</i>	<i>72,7</i>	<i>80,4</i>	<i>91,2</i>	<i>97,4</i>
3. Formation intérieure brute de capital :										
a) Agriculture, sylviculture et pêche ...	4,3	4,2	4,3	4,0	4,2	3,5	4,0	3,9	4,2	4,9
b) Industries extractives	2,2	3,0	3,0	2,7	1,9	1,5	2,0	1,5	1,9	1,9
c) Industries manufacturières	16,7	21,3	20,0	18,3	18,7	26,4	32,2	34,6	38,4	38,2
d) Construction	1,8	2,1	2,3	1,9	2,3	2,6	3,3	6,2	5,3	5,8
e) Electricité, gaz et eau	4,0	4,6	5,0	4,9	6,0	4,8	4,6	6,6	6,0	8,2
f) Commerce, banque, assurances	8,6	9,6	10,0	9,0	10,1	11,1	12,2	13,0	14,2	15,0
g) Immeubles d'habitation	19,5	21,6	24,4	22,5	24,7	29,3	32,2	29,4	29,2	40,6
h) Transports et communications	9,8	10,5	10,7	12,0	11,2	12,2	12,2	12,8	13,5	14,1
i) Pouvoirs publics et enseignements ...	8,4	9,1	8,4	8,5	12,1	12,3	13,9	16,0	19,3	21,6
j) Autres services	2,2	2,4	2,5	2,5	2,7	2,9	3,2	3,4	3,6	3,8
k) Variations de stocks	-0,4	4,0	6,6	0,8	4,0	-0,2	4,2	2,4	0,9	3,3
l) Ajustement statistique	0,3	-0,6	0,2	-0,8	-0,7	-0,1	-0,4	-1,1	0,4	1,0
<i>Total ...</i>	<i>77,4</i>	<i>91,8</i>	<i>97,4</i>	<i>86,3</i>	<i>97,2</i>	<i>106,3</i>	<i>123,6</i>	<i>128,7</i>	<i>136,9</i>	<i>158,4</i>
4. Exportations nettes de biens et services :										
a) Exportations totales	155,3	179,7	184,6	177,3	176,3	200,1	216,7	233,9	254,9	296,6
b) Importations totales	146,2	170,1	178,5	160,1	176,1	198,7	217,1	230,5	259,3	296,7
c) Exportations nettes	+9,1	+9,6	+6,1	+17,2	+0,2	+1,4	-0,4	+3,4	-4,4	-0,1
Produit national brut aux prix du marché ...	459,9	490,3	519,2	522,7	537,8	572,6	606,1	647,2	697,9	768,2

I - 4b. — AFFECTATION DU PRODUIT NATIONAL

(Indices des estimations aux prix de 1953, système normalisé)

Source : Institut National de Statistique. — Commission de la Comptabilité nationale.

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964
1. Consommation privée :										
a) Produits alimentaires	106	108	108	111	110	115	118	121	125	129
b) Boissons	103	103	111	109	114	117	122	123	130	139
c) Tabac	105	107	115	118	119	124	127	134	134	142
d) Vêtements et autres effets personnels	111	112	120	112	117	125	130	141	155	162
e) Loyers, taxes, eau	104	105	106	107	107	108	109	110	110	112
f) Chauffage et éclairage	111	118	117	108	110	117	125	147	163	150
g) Articles ménagers durables	116	122	131	128	134	156	165	172	189	211
h) Entretien de la maison	108	111	115	115	116	120	123	126	127	131
i) Soins personnels et hygiène ...	107	109	110	121	125	132	137	148	155	162
j) Transports	118	126	133	135	139	154	158	167	180	198
k) Communications P.T.T.	111	117	122	129	130	136	144	153	165	180
l) Loisirs	105	106	111	117	114	114	119	122	128	136
<i>Total ...</i>	<i>109</i>	<i>112</i>	<i>116</i>	<i>115</i>	<i>117</i>	<i>125</i>	<i>127</i>	<i>133</i>	<i>140</i>	<i>146</i>
2. Consommation publique :										
a) Rémunérations et pensions	112	114	116	124	129	136	139	149	164	171
b) Biens et services	74	76	72	78	87	92	90	104	120	118
c) Intérêt imputé des bâtiments administratifs et des établissements d'enseignement de l'Etat (y compris les amortissements)	102	107	117	126	128	134	145	163	182	199
<i>Total ...</i>	<i>99</i>	<i>101</i>	<i>101</i>	<i>109</i>	<i>114</i>	<i>121</i>	<i>123</i>	<i>134</i>	<i>150</i>	<i>154</i>
3. Formation intérieure brute de capital :										
a) Agriculture, sylviculture et pêche	113	104	106	96	98	80	89	83	84	96
b) Industries extractives	91	117	110	98	68	56	74	50	62	60
c) Industries manufacturières	118	144	127	117	118	167	202	210	223	212
d) Construction	112	126	130	105	132	145	184	340	281	295
e) Electricité, gaz et eau	118	128	132	125	156	126	117	162	138	180
f) Commerce, banques, assurances	104	111	109	97	110	120	131	135	141	143
g) Immeubles d'habitation	111	118	124	110	120	140	149	130	123	161
h) Transports et communications	121	125	122	135	127	137	135	140	144	142
i) Pouvoirs publics (à l'exclusion de l'enseignement)	113	121	111	120	150	137	142	158	194	221
j) Enseignement	163	158	123	92	201	244	303	338	358	324
k) Autres services	104	111	109	107	118	124	140	141	143	144
<i>Total ...</i>	<i>112</i>	<i>128</i>	<i>128</i>	<i>111</i>	<i>125</i>	<i>136</i>	<i>154</i>	<i>157</i>	<i>158</i>	<i>173</i>
4. Exportations nettes de biens et services :										
a) Exportations totales	127	137	139	140	149	164	180	197	211	238
b) Importations totales	125	141	144	139	155	174	187	202	219	247
Produit national brut aux prix du marché (prix de 1953)	108,9	111,8	114,6	113,8	116,5	123,1	129,2	135,6	142,1	149,2

Références bibliographiques :

Population : *Annuaire statistique de la Belgique. — Bulletin de Statistique de l'I.N.S. — Publications du Centre National de Calcul Mécanique. — Recensement général de la population, de l'industrie et du commerce au 31 décembre 1947. — Bulletin de l'I.R.E.S.P. — Annuaire démographique (O.N.U.) — Revue internationale du Travail (B.I.T.). — Annuaire des Statistiques du Travail (B.I.T.).*

Revenu national et P.N.B. : *Annuaire statistique de la Belgique. — Bulletin de Statistique de l'I.N.S., juin 1964, p. 1209. — Cahiers Economiques de Bruxelles, « L'économie belge en 240 séries », (D.U.L.B.E.A.). — Recherches économiques de Louvain (I.R.E.S.P.). — International Financial Statistics (F.M.I.). — Statistiques générales (O.C.D.E.). — Données statistiques (Conseil de l'Europe). — Yearbook of International Account Statistics (O.N.U.). — Statistiques Economiques belges 1950-1960.*

II. — EMPLOI ET CHOMAGE

1. — INDICES DE L'EMPLOI DANS L'INDUSTRIE (ouvriers)

Base 1958 = 100

Source : Ministère du Travail.

Moyennes mensuelles ou mois	Indice général	Industries extractives	Industries manufacturières							Textiles (sans confection)	Construction
			Ensemble	Métallurgie de base	Fabrications métalliques						
					Fabrication de produits métalliques à l'exclusion des machines et du matériel de transport	Construction de machines à l'exclusion des machines électriques	Construction de machines, appareils et fournitures électriques	Construction de matériel de transport			
1959	96,4	89,3	97,2	99,6	92,4	97,7	94,6	88,3	98,7	97,8	
1960	97,6	76,9	100,7	103,4	98,8	108,8	100,3	89,5	99,5	99,7	
1961	99,6	67,6	104,0	107,1	106,5	113,7	113,7	89,2	99,1	100,7	
1962	101,9	62,0	105,7	105,8	109,3	126,8	114,8	99,2	97,8	106,9	
1963	104,0	60,1	107,8	105,7	119,5	131,5	113,1	100,6	99,1	108,9	
1964	108,2	61,2	111,0	107,4	122,0	134,4	123,1	104,5	98,7	117,5	
1963 2 ^e trimestre	105,3	59,9	107,7	105,6	118,5	131,0	110,7	101,7	98,6	116,9	
3 ^e trimestre	106,2	60,2	108,4	105,5	120,8	132,8	111,9	102,8	98,6	118,8	
4 ^e trimestre	106,4	60,3	109,3	106,2	124,4	134,8	115,9	100,8	100,1	116,0	
1964 1 ^{er} trimestre	106,6	60,6	109,6	106,1	122,2	132,6	117,5	101,3	100,4	114,3	
2 ^e trimestre	108,0	61,1	110,3	106,1	120,8	132,6	121,8	102,6	99,1	119,5	
3 ^e trimestre	109,1	61,1	111,7	108,1	122,4	135,1	124,6	107,0	98,3	119,8	
4 ^e trimestre	109,0	61,8	112,2	109,7	122,6	137,4	128,2	107,1	97,1	116,6	
1963 Décembre	105,6	60,3	108,9	105,8	124,8	134,2	116,1	100,0	100,1	112,9	
1964 Janvier	105,6	59,4	109,4	105,9	122,5	132,8	116,3	99,6	100,1	110,2	
Février	106,7	61,5	109,4	105,8	121,9	132,9	116,4	101,9	100,6	115,5	
Mars	107,4	61,0	110,0	106,5	122,2	132,0	119,9	102,5	100,4	117,1	
Avril	108,1	60,6	110,5	106,5	121,6	133,6	121,4	102,8	99,8	119,1	
Mai	107,8	61,1	110,2	106,5	120,7	132,6	121,9	102,5	98,8	119,7	
Juin	108,1	61,5	110,3	105,2	120,1	131,7	122,2	102,5	98,8	119,7	
Juillet	108,4	61,1	110,8	107,0	121,4	133,9	122,2	104,7	98,0	119,2	
Août	109,2	61,1	111,9	108,7	122,9	133,7	125,0	108,2	98,5	119,4	
Septembre	109,8	61,2	112,4	108,7	122,9	137,6	126,7	108,1	98,4	120,9	
Octobre	109,9	61,8	112,8	109,7	124,1	137,8	126,8	108,1	97,6	119,4	
Novembre	109,1	61,9	112,3	109,9	122,8	137,1	128,7	107,7	97,1	116,9	
Décembre	107,9	61,8	111,5	109,6	121,0	137,4	129,1	105,5	96,6	113,4	

II - 2. — CHOMAGE

Renseignements généraux

Source : Office National de l'Emploi.

	Nombre de jours ouvrables par période 1	Chômeurs contrôlés (milliers) 2			Moyenne mensuelle des journées perdues (milliers)	Nombre moyen de jours de chômage par mois 3		Milliers de chômeurs mis au travail par les pouvoirs publics 2	Demandes d'emploi 4 5	Offres d'emploi 4	
		Total	Complets	Partiels et accidentels		Chômeurs complets	Chômeurs partiels et accidentels			reçues pendant le mois	en suspens à fin de mois
1957	302	116,8	77,9	38,9	2.942	19,9	7,6	5,3	40,1	19,4	12,9
1958	302	180,9	109,7	71,2	4.556	20,0	7,0	10,5	73,1	16,2	5,6
1959	302	199,2	125,0	74,2	5.014	20,7	8,2	17,3	82,8	19,3	5,3
1960	304	158,1	110,1	48,0	4.005	20,9	6,8	9,8	61,2	18,9	7,5
1961	308	126,3	87,9	38,4	3.241	21,2	7,7	7,1	31,4	20,1	12,5
1962 6	* 252	85,5	47,1	38,4	1.791	16,0	6,7	6,6	18,1	18,3	14,6
1963	250	83,1	32,9	50,2	1.731	15,7	10,0	6,0	13,1	15,3	16,5
1964	250	52,8	26,1	26,7	1.100	15,3	6,2	6,3	10,2	13,3	12,5
1964 1 ^{er} trimestre	64	82,3	32,6	49,7	1.755	16,1	7,6	4,6	13,0	15,6	14,1
2 ^e trimestre	62	35,9	23,3	12,6	742	14,9	5,7	7,1	7,3	14,8	14,7
3 ^e trimestre	63	31,6	20,2	11,4	663	15,0	5,3	7,1	7,0	11,6	12,7
4 ^e trimestre	61	60,9	28,0	32,9	1.238	14,3	5,2	6,3	13,5	11,4	8,6
1965 1 ^{er} trimestre	65	111,4	38,3	73,1	2.414	16,4	8,0	4,2	19,0	14,6	7,8
2 ^e trimestre	62	45,4	29,3	16,1	938	15,3	5,0	6,9	12,7	14,6	8,8
3 ^e trimestre	63	39,4	27,1	12,3	828	15,8	4,2	7,0	13,3	11,7	8,2
1964 Octobre	20	37,4	23,0	14,4	748	14,5	4,8	7,1	9,1	13,9	10,3
Novembre	23	48,9	27,6	21,3	1.124	16,1	5,0	6,5	12,6	10,4	8,9
Décembre	18	102,3	33,9	68,4	1.842	13,7	5,3	5,3	18,8	9,9	6,6
1965 Janvier	25	130,8	39,6	91,2	3.270	18,6	9,8	3,7	20,6	13,4	6,2
Février	20	123,8	39,3	84,5	2.475	15,6	8,6	4,0	20,0	12,4	6,8
Mars	20	74,8	35,6	39,2	1.495	14,9	4,8	4,9	16,3	17,9	10,3
Avril	19	49,5	31,0	18,5	940	14,3	5,1	6,5	14,0	16,5	8,9
Mai	24	45,4	29,5	15,9	1.090	17,2	5,8	7,0	12,6	13,1	8,4
Juin	19	41,3	27,2	14,1	784	14,3	4,2	7,2	11,4	14,3	9,0
Juillet	19	40,1	27,8	12,3	762	16,3	3,6	6,5	13,8	8,6	7,8
Août	24	39,3	26,4	12,9	944	17,2	4,7	7,1	12,6	12,1	8,3
Septembre	20	38,9	27,1	11,8	779	15,8	4,3	7,2	13,5	14,5	8,4
Octobre	24	41,6	29,5	12,1							

1 Le mois de chômage comprend 4 ou 5 semaines.

2 Moyenne journalière par mois de chômage.

3 Durée moyenne du chômage = $\frac{\text{Nombre de journées perdues par mois}}{\text{Nombre de chômeurs inscrits dans les bureaux de pointage communaux, par mois}}$

4 Demandes et offres d'emploi se rapportant uniquement aux ouvriers et ouvrières.

5 Chômeurs complets normalement aptes.

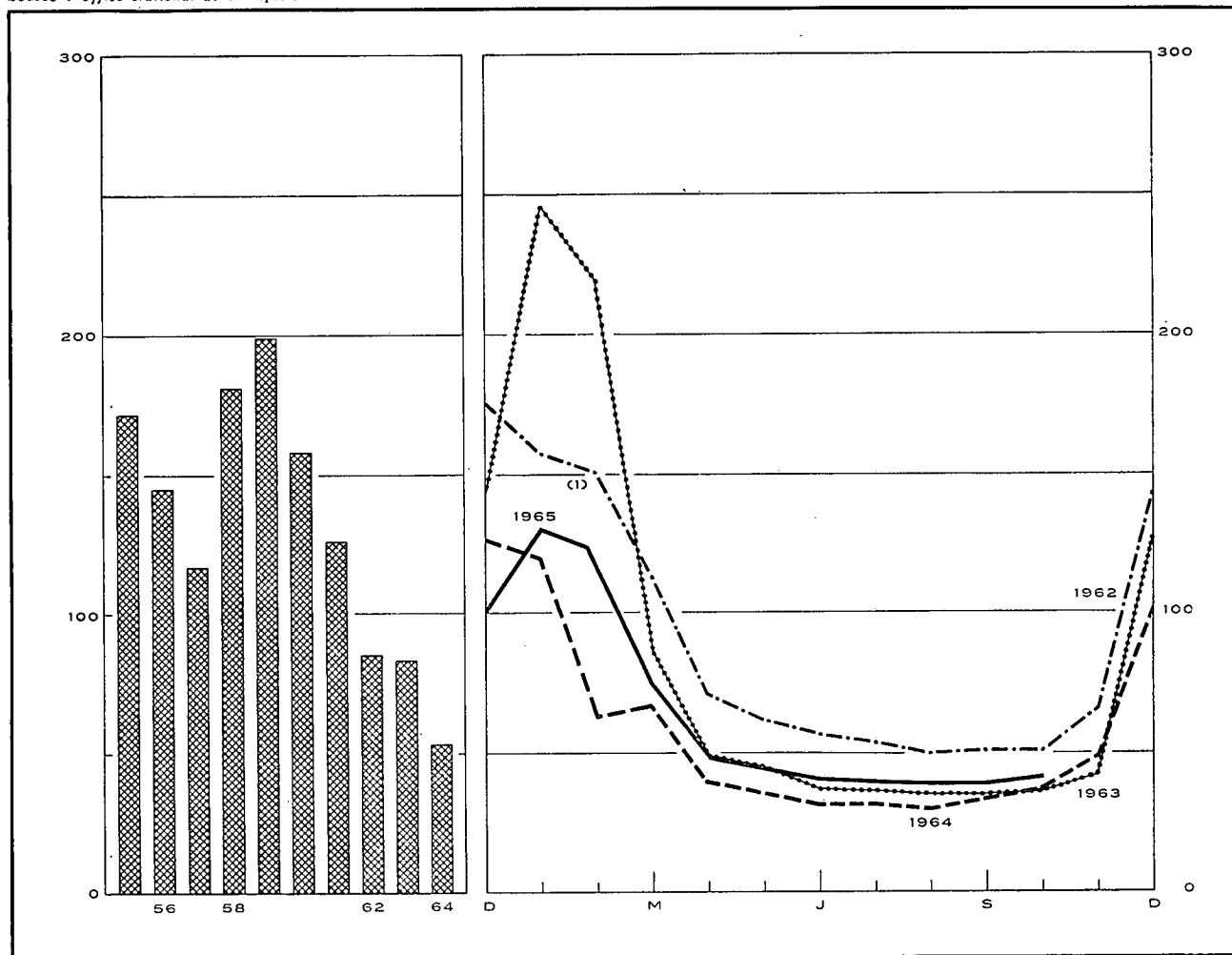
6 Depuis février 1962, les chiffres ne tiennent plus compte des chômeurs dispensés du contrôle communal en application de l'arrêté ministériel du 29-12-61.

* Depuis 1962, la semaine n'est plus comptée que pour 5 jours dans le total du nombre de jours ouvrables; auparavant elle était de 6 jours.

II - 3. — CHOMAGE

Moyennes journalières du nombre de chômeurs contrôlés
Chômeurs complets + chômeurs partiels
(milliers)

Source : Office National de l'Emploi.



	Année	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.		1962	1963	1964	1965
1956	145	247	122	95	115	Janvier	158	246	120	131
1957	117	144	96	88	138	Février	151 ¹	219	63	124
1958	181	204	166	149	204	Mars	113	86	67	75
1959	199	292	182	150	171	Avril	71	49	40	49
1960	158	221	149	123	137	Mai	62	45	36	45
1961	126	177	111	90	124	Juin	57	40	32	41
1962	85	141	64	52	90	Juillet	54	36	32	40
1962	85	141	64	52	90	Août	50	35	30	39
1963	83	176	44	35	72	Septembre	51	35	34	39
1964	53	82	36	32	61	Octobre	51	36	37	42
1965	111	45	39			Novembre	66	42	49	
						Décembre	144	127	102	

Références bibliographiques : Communiqués mensuels de l'O.N.E.M. — Bulletin de statistique de l'I.N.S. — Annuaire statistique de la Belgique. — Revue du Travail. — Recherches économiques de Louvain (I.R.E.S.P.). — Industrie, revue de la F.I.B. — Informations statistiques (C.E.C.A.). — Annuaire des statistiques du Travail (B.I.T.).

¹ Depuis février 1962, les chiffres ne tiennent plus compte des chômeurs dispensés du contrôle communal en application de l'arrêté ministériel du 29-12-61.

III. — AGRICULTURE ET PECHE

1. — PRODUCTION AGRICOLE

Source : Ministère de l'Agriculture (production végétale). — Institut National de Statistique (nombre d'animaux, production animale et superficie cultivée).

	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965 est
Superficie cultivée ¹ (milliers d'hectares)									
Céréales panifiables	280	296	270	273	256	252	246	262	266
dont : froment	208	219	200	203	206	209	200	216	229
seigle	66	69	62	63	44	39	41	42	37
Céréales non panifiables	238	240	255	252	263	260	255	239	260
Plantes industrielles	92	94	88	96	92	93	94	106	95
Plantes racines et tuberculifères	145	141	134	131	120	116	114	103	98
Légumes cultivés pour la graine	13	12	12	11	11	10	10	11	10
Prés et prairies	814	811	816	819	821	829	825	815	819
Divers	134	125	137	129	136	128	134	129	106
Total ...	1.716	1.719	1.712	1.711	1.699	1.688	1.678	1.665	1.654
Production végétale (milliers de tonnes)									
Froment	751	779	789	773	722	835	759	900	
Autres céréales	969	992	1.034	1.056	1.011	1.083	1.038	1.041	
Betteraves sucrières	2.486	2.832	1.474	3.063	2.703	2.019	2.135	3.114	
Lin (graines et paille)	182	170	124	214	196	231	240	283	
Chicorée à café	51	56	43	55	60	37	47	67	
Pommes de terre	2.043	1.914	1.357	1.894	1.789	1.872	1.530	1.755	
Nombre d'animaux ¹ (milliers d'unités)									
Chevaux agricoles	182	178	170	159	148	141	132	120	107
Total des bovidés	2.485	2.596	2.649	2.696	2.728	2.832	2.805	2.663	2.730
dont : vaches laitières	977	996	1.015	1.024	1.025	1.051	1.044	999	1.012
Porcs	1.366	1.423	1.450	1.749	1.772	2.053	1.795	1.833	1.836
Production animale									
Livraisons de lait aux laiteries (mil- lions de litres)	1.277	1.319	1.303	1.420	1.538	1.630	1.644	1.712	
Abattages (poids net de la viande - milliers de tonnes)	391	412	424	441	429	462	505	429	

¹ Recensements au 15 mai de chaque année.

III - 2. — PECHE MARITIME

Principales espèces de poissons débarqués dans les ports belges

(moyennes mensuelles en tonnes)

Source : Institut National de Statistique.

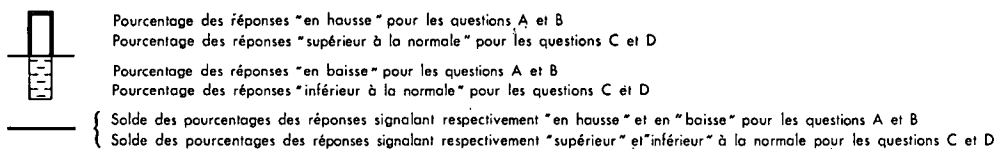
	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964
Aiglefin	519	445	374	232	262	285	300	221	281
Cabillaud	764	662	834	653	689	698	868	728	630
Plie	379	427	451	381	390	291	346	424	322
Sole	299	289	315	257	350	314	347	631	201
Raie	314	356	337	342	323	328	310	298	319
Hareng	716	254	201	260	528	409	273	153	134
Crevettes	266	84	64	89	39	80	48	76	75

Références bibliographiques : Revue de l'Agriculture (Ministère de l'Agriculture). — Bulletin de Statistique de l'I.N.S. — Annuaire statistique de la Belgique. — Données statistiques (Conseil de l'Europe). — Bulletin mensuel : Economie et statistique agricoles (F.A.O.).

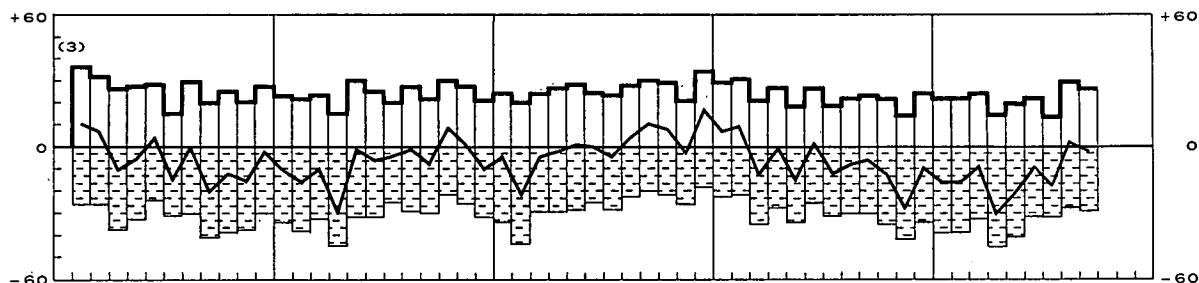
IV. — INDUSTRIE

IV - 1. — RESULTATS DES ENQUETES SUR LA CONJONCTURE (1)

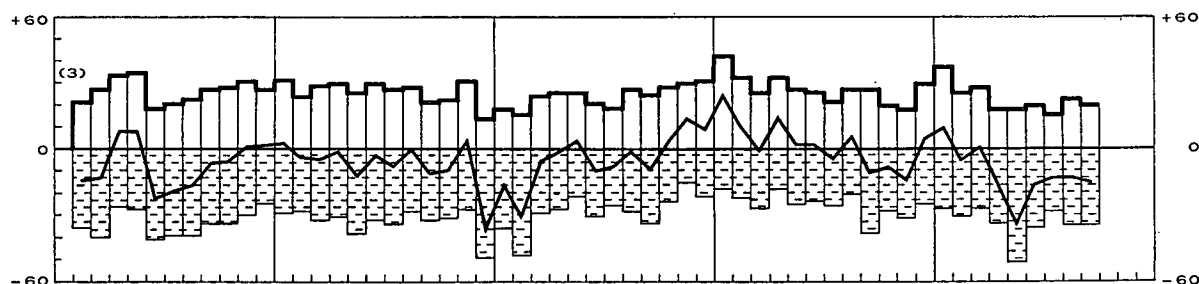
Ensemble des industries : Textile — Sidérurgie — Fabrications métalliques — Papier — Bois — Cuir — Métaux non ferreux



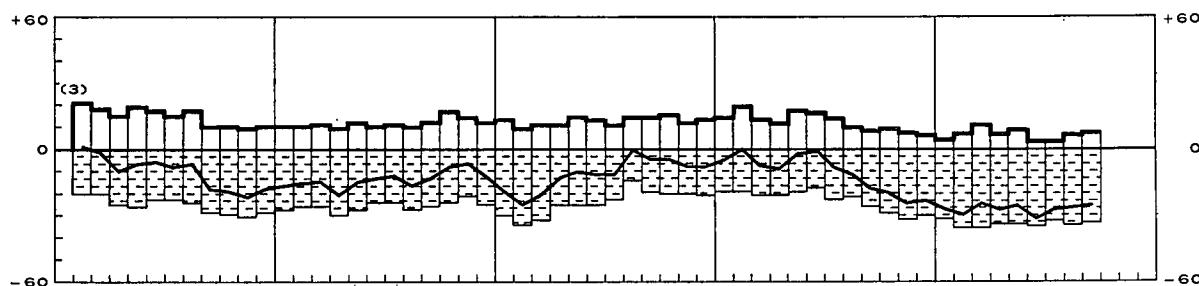
A. - INSCRIPTIONS DE COMMANDES MARCHÉ INTERIEUR (2)



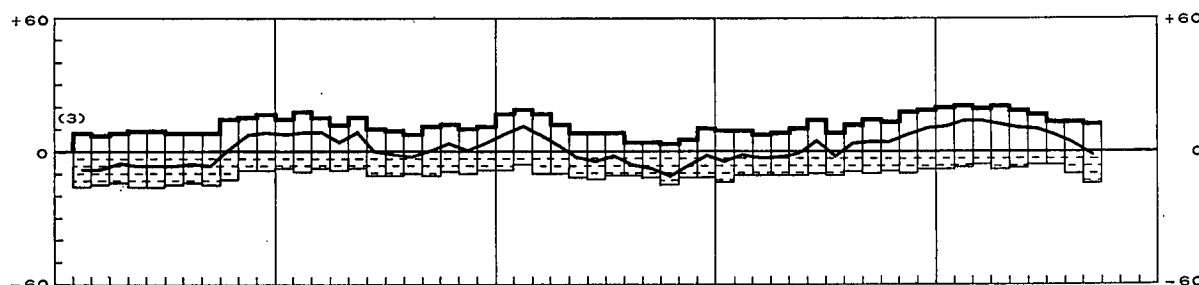
B. - INSCRIPTIONS DE COMMANDES A L'EXPORTATION (2)



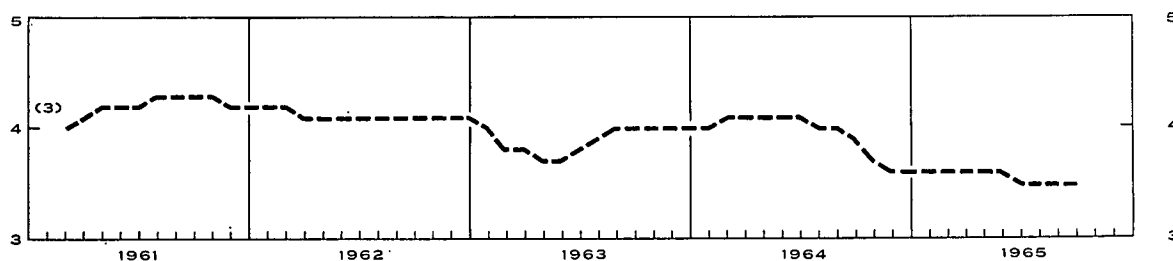
C. - APPRECIATION DU CARNET DE COMMANDES



D. - APPRECIATION DU STOCK DES PRODUITS FINIS



E. - DUREE MOYENNE ASSUREE DE L'ACTIVITE (en mois)



1 Les réponses des participants sont pondérées par les chiffres d'affaires et indiquent pour les questions de A à D la variation par rapport au mois précédent.
 2 Mouvements saisonniers éliminés.
 3 Grèves dans les industries de la sidérurgie et des fabrications métalliques.

IV - 1a. — INDICES GENERAUX DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Base 1958 = 100

Moyennes mensuelles ou mois	Source : I.N.S.		Source : I.R.E.S.P. 1		Source : Agéfi 1
	Indice général *	dont : industries manufacturières seules	Indice général *	dont : industries manufacturières seules	Indice général
1959	104	107	104	107	105
1960	112	116	111	115	115
1961	119	124	116	121	122
1962	125	132	122	128	130
1963	135	142	131	138	138
1964	p 145	p 153	p 140	p 148	147
1964 1 ^{er} trimestre	141	148	138	146	146
2 ^e trimestre	145	153	p 145	p 153	148
3 ^e trimestre	139	147	p 131	p 139	143
4 ^e trimestre	p 154	p 163	p 145	p 154	153
1965 1 ^{er} trimestre	p 146	p 155	p 142	p 151	146
2 ^e trimestre	p 148	p 158	p 150	p 159	152
3 ^e trimestre					p 147
1964 Octobre	162	172	p 144	p 152	159
Novembre	p 149	p 158	p 147	p 155	149
Décembre	p 150	p 159	p 145	p 154	151
1965 Janvier	p 140	p 149	p 137	p 145	142
Février	p 141	p 150	p 145	p 154	142
Mars	p 157	p 167	p 144	p 153	155
Avril	p 151	p 161	p 149	p 158	152
Mai	p 144	p 154	p 152	p 161	152
Juin	p 150	p 160	p 148	p 157	152
Juillet	p 119	p 128	p 117	p 125	140
Août					p 148
Septembre					p 152
Octobre					154 ²

* Non compris la construction.

1 Indices sur base originale 1958 convertis en indices base 1958 = 100.

2 Prévission.

IV - 2. — INDICES DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (Principaux secteurs)

Base 1958 = 100

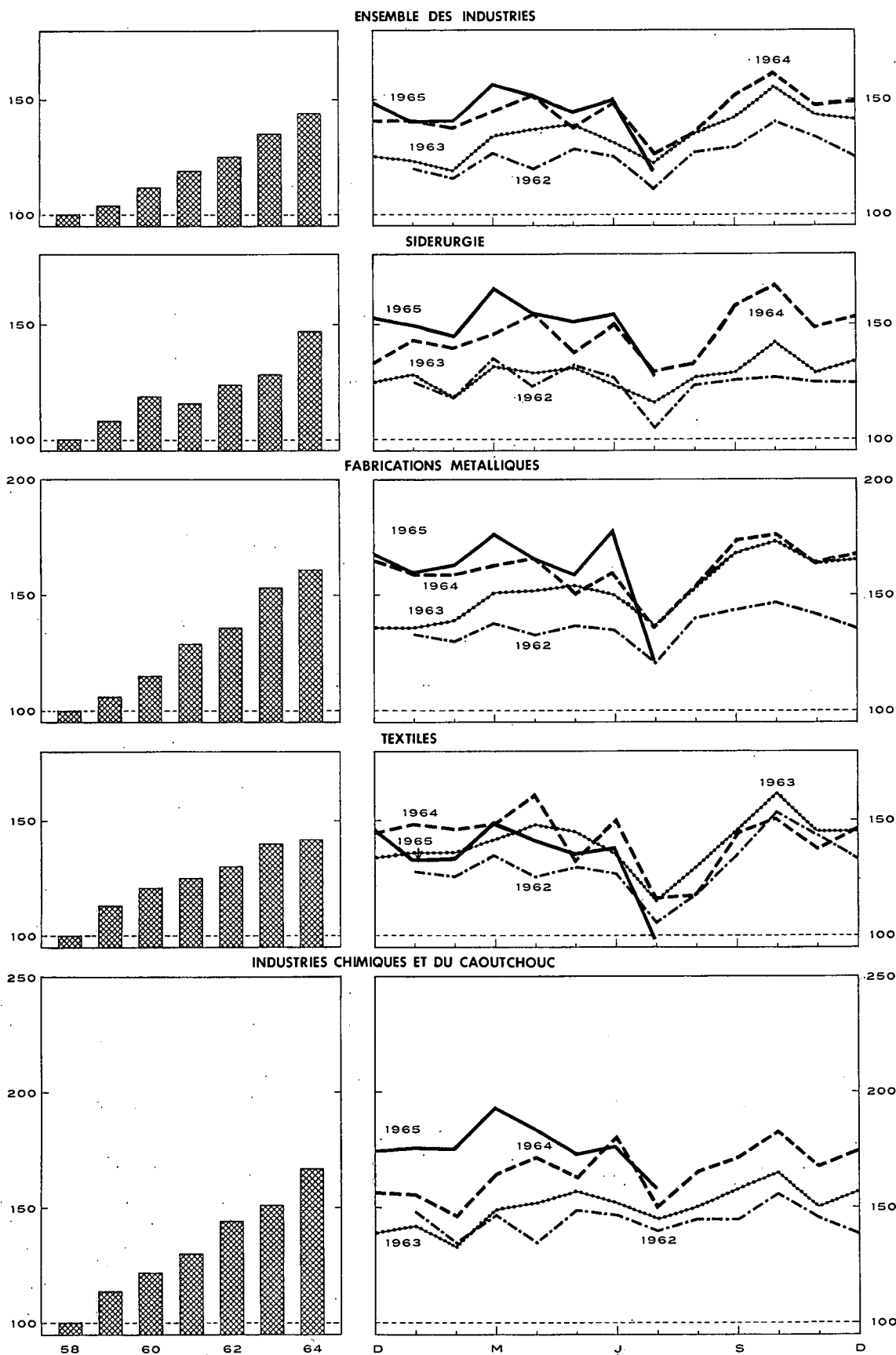
Source : I.N.S.

Moyennes mensuelles ou mois	Indice général *	Industries extractives	Industries manufacturières													
			Indice général	Industries prod. minéraux non métall. à l'excl. dérivés pétrole et charbon	Sidérurgie	Industrie des métaux non ferreux	Industrie des fabrications métalliques	Industries alimentaires et fabrication des boissons	Industries textiles				Industrie chimique et industrie du caoutchouc	Refineries de pétrole et dérivés du charbon		
									Total	dont :					Total	dont : Transformation des matières plastiques (1962 = 100)
										Filatures	Tissage	Bonnerie				
1959	104	87	107	112	108	108	107	97	113	117	112	110	114		103	
1960	112	86	116	122	119	126	115	108	121	126	120	118	122		109	
1961	119	85	124	126	116	132	129	112	125	128	124	124	130		114	
1962	125	86	132	134	124	130	136	115	130	130	130	132	144	100	113	
1963	135	88	142	131	128	145	153	119	140	137	139	157	151	124	136	
1964	p 145	92	p 153	151	147	162	p 161	127	142	135	146	153	166	148	135	
1963 4 ^e trimestre	146	96	153	140	135	157	167	136	150	141	152	177	157	141	141	
1964 1 ^{er} trimestre	141	94	148	131	143	160	160	107	148	143	152	156	156	131	128	
2 ^e trimestre	145	95	153	157	148	163	159	121	148	142	152	156	171	154	129	
3 ^e trimestre	139	83	147	159	140	155	156	126	127	118	131	144	162	138	133	
4 ^e trimestre	p 154	93	p 163	157	157	172	p 170	152	145	139	149	157	175	167	151	
1965 1 ^{er} trimestre	p 146	87	p 155	130	153	171	p 167	112	139	135	140	150	181	162	141	
2 ^e trimestre	p 148	88	158	161	153	175	168	122	138	131	139	156	179	184	139	
1964 Juillet	127	72	136	157	130	142	137	133	115	108	129	105	148	118	137	
Août	136	84	145	156	133	153	156	123	118	110	114	152	164	141	133	
Septembre	152	94	161	165	157	169	173	123	147	135	149	177	173	155	130	
Octobre	162	96	172	169	167	178	175	166	151	140	154	176	182	174	150	
Novembre	p 149	92	p 158	154	149	163	p 166	153	138	130	142	150	168	164	148	
Décembre	p 150	90	p 159	146	153	175	p 168	138	147	146	152	145	175	162	154	
1965 Janvier	p 140	86	p 149	126	150	168	p 160	109	133	130	135	140	176	148	138	
Février	p 141	83	p 150	120	146	162	p 164	107	134	131	134	145	175	161	135	
Mars	p 157	93	p 167	144	164	183	177	119	150	145	151	166	191	176	148	
Avril	p 151	90	p 161	159	155	175	166	120	141	133	144	160	183	179	144	
Mai	p 144	85	p 154	163	151	171	159	116	135	129	136	148	p 175	p 177	143	
Juin	p 150	89	160	162	154	180	179	131	139	131	137	159	179	197	129	
Juillet	p 119	62	128	148	128	149	122	123	99	96	111	81	158	150	127	

* Non compris la construction.

IV - 2. — INDICES DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (I.N.S.)

Base 1958 = 100



IV - 3. — ENERGIE

Sources : Direction générale des Mines [col. (1), (2) et (5)] — Administration de l'Industrie [col. (8) et (9)] — Calculs B.N.B. [col. (4)] — I.N.S. [col. (8), (6) et (7)].

Moyennes mensuelles ou mois	Houille					Electricité	Pétroles bruts	Gaz		
	Production globale	Stock sur le carreau des char- bonnages à fin de période	Importations nettes	Consom- mation apparente de houille crue 1	Rendement journalier par ouvrier fond et surface	Production totale	Mise en œuvre	Production des cokeries destinée aux fournitures industrielles directes	Total de gaz disponible	
	(milliers de tonnes)					(kg)	(millions kWh)	(milliers ton.)	(millions de m ³)	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	
1956	2.463	179	35	2.777	841	987	n.d.	99	182	
1957	2.424	1.413	126	2.738	838	1.051	445	97	180	
1958	2.255	6.928	221	2.319	841	1.043	542	100	182	
1959	1.896	7.496	233	2.410	907	1.097	546	103	188	
1960	1.872	6.565	159	2.472	1.019	1.174	579	109	200	
1961	1.794	4.394	122	2.477	1.090	1.247	660	102	196	
1962	1.769	1.351	182	2.582	1.149	1.368	705	104	214	
1963	1.785	454	474	2.664	1.163	1.483	1.013	102	224	
1964	1.775	1.489	407	2.504	1.154	1.623	1.112	106	240	
1964 1 ^{er} trimestre	1.873	901	443	2.524	1.179	1.647	1.022	95	259	
2 ^e trimestre	1.817	1.220	347	2.465	1.158	1.527	981	108	221	
3 ^e trimestre	1.571	1.379	418	2.346	1.122	1.510	1.116	106	205	
4 ^e trimestre	1.839	1.489	419	2.669	1.156	1.808	1.330	114	273	
1965 1 ^{er} trimestre	1.739	1.827	340	2.320	1.175	1.778	1.185	111	294	
2 ^e trimestre	1.696	1.974	383	2.399	1.205	1.625	1.349	109	233	
3 ^e trimestre	p 1.457	p 2.044			p 1.208					
1964 Octobre	1.826	1.384	389	2.665	1.141	1.801	1.312	118	256	
Novembre	1.810	1.381	349	2.522	1.146	1.750	1.310	112	261	
Décembre	1.882	1.489	519	2.819	1.181	1.874	1.368	114	302	
1965 Janvier	1.732	1.495	398	2.410	1.148	1.822	1.012	112	305	
Février	1.667	1.630	252	2.157	1.179	1.697	1.198	105	290	
Mars	1.819	1.827	363	2.392	1.198	1.814	1.345	115	288	
Avril	1.750	1.905	376	2.438	1.205	1.666	1.329	112	252	
Mai	1.630	1.896	370	2.397	1.202	1.623	1.362	111	232	
Juin	1.708	1.974	403	2.363	1.207	1.586	1.356	106	216	
Juillet	1.224	1.991	399	2.038	1.170	1.403	1.355			
Août	p 1.502	p 1.983			p 1.211	1.527				
Septembre	p 1.646	p 2.044			p 1.242					
Octobre	p 1.640	p 2.148			p 1.256					

1 Production de houille + importations nettes de charbon, de coke et d'agglomérés + la variation des stocks (1,8 tonne de coke et 0,9 tonne d'agglomérés = 1 tonne de houille crue).

IV - 4. — METALLURGIE

Sources : I.N.S. [col. (1) et (2)] — Fabrimétal [col. (3) à (6)].

Moyennes mensuelles ou mois	Sidérurgie (milliers de tonnes)		Fabrications métalliques (milliards de francs)			Expéditions totales
	Production d'acier brut	Production d'acier fini	Commandes inscrites			
			pour le marché intérieur	pour les exportations	Total	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	
1956	532	397	4,34	2,78	7,12	6,32
1957	523	371	3,87	2,27	6,14	6,63
1958	501	350	3,44	1,99	5,43	6,62
1959	536	386	3,98	2,55	6,53	6,69
1960	599	407	4,40	2,93	7,33	7,26
1961	584	405	5,43	3,76	9,19	8,09
1962	613	451	5,35	3,74	9,09	8,94
1963	627	476	5,90	4,03	9,93	10,25
1964	728	536	p 6,30	p 4,92	p 11,22	p 11,44
1964 1 ^{er} trimestre	703	537	6,51	4,83	11,34	10,86
2 ^e trimestre	727	544	6,52	4,74	11,26	11,70
3 ^e trimestre	699	487	5,92	4,54	10,46	p 10,44
4 ^e trimestre	780	575	p 6,25	p 5,57	p 11,82	p 12,79
1965 1 ^{er} trimestre	752	582	p 6,49	p 5,86	p 12,35	p 11,70
2 ^e trimestre	762	574	p 6,88	p 5,58	p 12,46	p 12,62
3 ^e trimestre	736 ¹					
1964 Octobre	848	602	p 6,39	p 5,39	p 11,78	p 12,18
Novembre	743	543	p 5,90	p 5,58	p 11,48	p 11,94
Décembre	749	580	p 6,47	p 5,74	p 12,21	p 14,24
1965 Janvier	736	563	p 5,88	p 4,84	p 10,72	p 10,94
Février	726	546	p 6,62	p 6,24	p 12,86	p 11,27
Mars	794	638	p 6,97	p 6,51	p 13,48	p 12,88
Avril	766	587	p 7,11	p 5,60	p 12,71	p 11,51
Mai	760	553	p 6,97	p 5,81	p 12,78	p 13,23
Juin	760	583	p 6,55	p 5,34	p 11,89	p 13,13
Juillet	651	448				
Août	745 ¹					
Septembre	812 ¹					
Octobre	823 ¹					

1 Estimations sur base chiffres Agefi.

IV - 5. — CONSTRUCTION : données annuelles

Source : Institut National de Statistique.

Années	Bâtiments destinés exclusivement ou principalement à l'habitation					Bâtiments destinés principalement à un autre usage que l'habitation				
	Autorisations de bâtir accordées				Bâtiments commencés	Autorisations de bâtir accordées				Bâtiments commencés
	Constructions nouvelles ou reconstructions totales		Transformations, extensions ou reconstructions partielles			Constructions nouvelles ou reconstructions totales		Transformations, extensions ou reconstructions partielles		
	Nombre	Volume à construire (milliers de m ³)	Nombre	Volume à construire (milliers de m ³)	Nombre	Nombre	Volume à construire (milliers de m ³)	Nombre	Volume à construire (milliers de m ³)	Nombre
1955	36.615	23.564	9.468	1.220	31.698	3.588	8.561	2.569	3.731	5.422
1956	33.742	22.793	9.266	1.226	32.604	3.921	10.997	3.123	4.482	5.982
1957	34.904	24.063	9.407	1.318	31.724	3.618	9.255	3.009	3.772	6.090
1958	32.329	21.732	9.368	1.192	30.605	2.636	6.059	2.619	2.843	4.809
1959	38.989	26.683	9.724	1.368	35.333	3.036	8.661	3.135	4.951	5.209
1960	41.102	28.881	9.645	1.230	34.800	3.151	11.805	3.567	6.360	5.530
1961	44.552	31.603	10.436	1.406	38.010	3.498	12.785	3.958	7.071	6.170
1962	38.530	27.818	9.888	1.617	32.178	4.957	16.545	2.960	5.399	5.169
1963	<i>p</i> 36.619				23.311	1		1		5.382
1964	<i>p</i> 44.948				31.323	1		1		6.545

¹ En 1963 et 1964, le nombre d'autorisations pour les constructions nouvelles, reconstructions totales, transformations, extensions et reconstructions partielles s'élève respectivement à 9.856 et à 11.063.

IV - 6. — CONSTRUCTION : données mensuelles

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles ou mois	Bâtiments destinés exclusivement ou principalement à l'habitation ¹		Bâtiments destinés principalement à un autre usage que l'habitation ²	
	Autorisations de bâtir accordées	Bâtiments commencés	Autorisations de bâtir accordées	Bâtiments commencés
1963 4 ^e trimestre	2.867	2.052	745	553
1964 1 ^{er} trimestre	4.081	1.934	851	421
2 ^e trimestre	4.219	3.441	1.055	667
3 ^e trimestre	3.338	2.996	884	628
4 ^e trimestre	3.345	2.070	897	466
1965 1 ^{er} trimestre	3.289	1.836	740	538
2 ^e trimestre	3.393	2.704	949	522
1964 Juillet	3.831	3.086	959	640
Août	3.075	3.175	854	679
Septembre	3.107	2.726	840	565
Octobre	3.179	2.675	925	583
Novembre	2.674	2.253	810	524
Décembre	4.183	1.281	957	290
1965 Janvier	2.869	1.459	644	511
Février	2.954	1.385	682	470
Mars	4.043	2.664	893	634
Avril	3.496	2.766	907	520
Mai	3.143	2.591	967	335
Juin	3.539	2.756	972	712
Juillet	3.372	2.898	1.047	678

¹ Constructions nouvelles ou reconstructions totales pour lesquelles une autorisation de bâtir a été accordée.

² Constructions, reconstructions, transformations et extensions pour lesquelles une autorisation de bâtir a été accordée.

IV - 7. — EVOLUTION COMPAREE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE DES PAYS DE LA C.E.E.

Indices généraux de la production industrielle (ajustés pour variations saisonnières)

Base 1960 = 100

Source : O.C.D.E.

	Ensemble des pays C.E.E.			Belgique			Allemagne occidentale 1		
	1963	1964	% variat. *	1963	1964	% variat. *	1963	1964	% variat. *
1 ^{er} trimestre	114	126	+ 10,5	115	129	+ 12,2	111	122	+ 9,9
2 ^e trimestre	119	126	+ 5,9	121	126	+ 4,1	115	124	+ 7,8
3 ^e trimestre	120	125	+ 4,2	122	130	+ 6,6	116	125	+ 7,8
4 ^e trimestre	123	129	+ 4,9	127	133	+ 4,7	119	128	+ 7,6
	1964	1965		1964	1965		1964	1965	
1 ^{er} trimestre	126	130	+ 3,2	129	133	+ 3,1	122	132	+ 8,2
2 ^e trimestre	126	132	+ 4,8	126	132	+ 4,8	124	132	+ 6,5
3 ^e trimestre	125			130			125		
4 ^e trimestre	129			133			128		
	France			Italie			Pays-Bas 2		
	1963	1964	% variat. *	1963	1964	% variat. *	1963	1964	% variat. *
1 ^{er} trimestre	110	127	+ 15,5	127	137	+ 7,9	107	120	+ 12,1
2 ^e trimestre	119	128	+ 7,6	132	134	+ 1,5	116	124	+ 6,9
3 ^e trimestre	119	123	+ 3,4	134	131	- 2,2	110	116	+ 5,5
4 ^e trimestre	123	127	+ 3,3	136	133	- 2,2	124	135	+ 8,9
	1964	1965		1964	1965		1964	1965	
1 ^{er} trimestre	127	125	- 1,6	137	134	- 2,2	120	128	+ 6,7
2 ^e trimestre	128	127	- 0,8	134	138	+ 3,0	124	133	+ 7,3
3 ^e trimestre	123			131			116		
4 ^e trimestre	127			133			135		

* Pourcentage de variation par rapport à l'indice du trimestre correspondant de l'année précédente.

1 A l'exclusion de la Sarre et de Berlin-Ouest.

2 Non ajustés pour variations saisonnières.

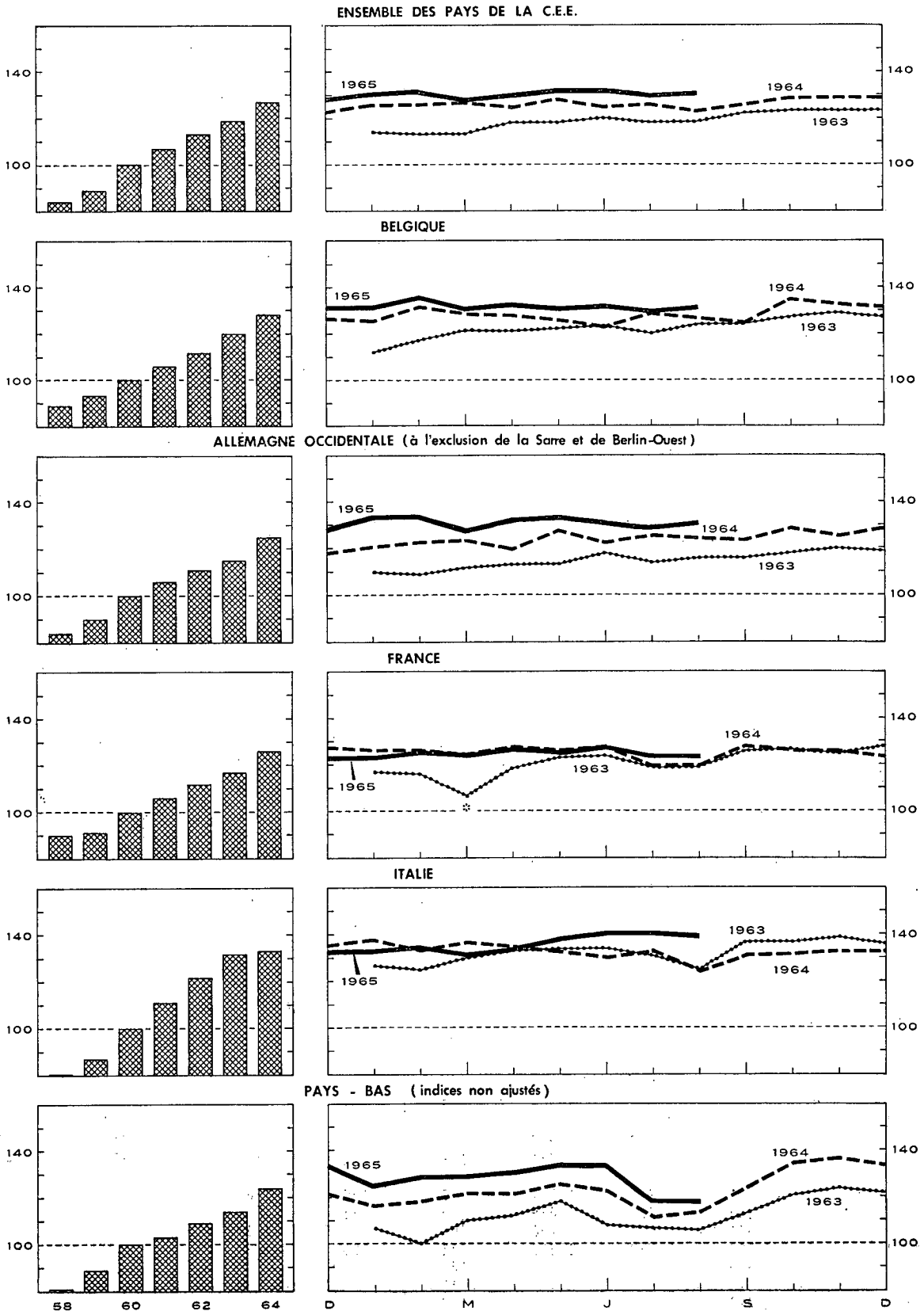
Références bibliographiques : *Annuaire statistique de la Belgique*. — *Bulletin de Statistique de l'I.N.S.* — *Annales des Mines de Belgique*. — *Revue du Travail*. — *Recherches économiques de Louvain (I.R.E.S.P.)*. — *Industrie*, revue de la F.I.B. — *Bulletin de Fabrimétal*. — *Bulletin statistique mensuel de Fédéchar*. — *Bulletin mensuel du M.A.E.* (Administration de l'Industrie - Energie électrique). — *Energie*. — *Figas*, circulaire d'information de la Fédération de l'Industrie du Gaz. — *Agence économique et financière*. — *La Construction*. — *Principaux indicateurs économiques (O.C.D.E.)*.

**IV - 7. — EVOLUTION COMPAREE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE
DES PAYS DE LA C.E.E.**

Indices généraux de la production industrielle (O.C.D.E.)

Base 1960 = 100

(Indices ajustés pour variations saisonnières)



V. — SERVICES

1. — TRANSPORTS

a. — Activité de la S.N.C.B., de la S.N.C.V. et de la SABENA

Sources : S.N.C.B., S.N.C.V. et SABENA.

Moyennes mensuelles ou mois	S.N.C.B.					S.N.C.V. Tonnes-km transportées 2 (milliers)	SABENA	
	Trafic voyageurs	Trafic marchandises (wagons complets)			S.N.C.V. Tonnes-km transportées 2 (milliers)		Trafic payant aérien régulier	
		Nombre de voyageurs- km (millions)	Nombre de tonnes-km productives 1 (milliers de tonnes)	Tonnage total (milliers de tonnes)			dont :	
	combustibles et huiles minérales				Minerais			
1958	755	486	4.818	1.876	959	618	99,7	12,2
1959	710	505	4.874	1.866	1.043	364	88,7	11,3
1960	715	525	5.070	1.935	1.155	294	108,7	13,8
1961	724	538	5.115	1.937	1.177	225	98,2	12,9
1962	746	539	5.189	1.998	1.209	212	115,4	13,7
1963	751	569	5.444	2.212	1.151	171	112,2	13,8
1964	753	577	5.549	2.030	1.291	154	135,5	16,5
1964 1 ^{er} trimestre	770	585	5.566	2.152	1.234	151	87,0	12,1
2 ^e trimestre	755	556	5.472	1.992	1.264	162	136,3	16,3
3 ^e trimestre	728	541	5.199	1.876	1.269	144	205,1	22,6
4 ^e trimestre	761	626	5.961	2.102	1.395	159	113,8	15,2
1965 1 ^{er} trimestre	p 736	571	5.351	1.875	1.289	118	87,9	13,2
2 ^e trimestre	p 762	554	5.300	1.872	1.234	127	162,1	19,4
3 ^e trimestre	p 739	539	5.062	1.770	1.261			
1964 Septembre	734	586	5.637	2.066	1.369	157	190,5	21,5
Octobre	779	654	6.235	2.134	1.496	171	149,7	18,6
Novembre	743	617	5.869	2.087	1.373	156	89,8	12,5
Décembre	761	608	5.779	2.084	1.317	149	101,8	14,6
1965 Janvier	p 732	581	5.379	2.014	1.269	111	92,1	13,2
Février	p 709	538	5.058	1.745	1.218	116	75,6	12,2
Mars	p 767	594	5.615	1.867	1.380	126	96,0	14,2
Avril	p 770	543	5.231	1.848	1.189	142	130,0	16,8
Mai	p 763	548	5.243	1.864	1.225	116	156,9	18,8
Juin	p 753	570	5.427	1.905	1.288	123	199,4	22,5
Juillet	p 712	517	4.709	1.630	1.144	118		
Août	p 748	526	5.044	1.791	1.284	106		
Septembre	p 756	573	5.435	1.889	1.355			

1 Les tonnes-km productives sont relatives aux transports commerciaux (à l'exclusion des transports en service) : c'est la somme des produits du poids de chaque expédition par le parcours pour lequel elle a été taxée.

2 Les tonnes-km transportées sont calculées en faisant la somme des produits du tonnage transporté par le nombre de kilomètres du transport effectué.

V - 1b. — Navigation maritime

Sources : Administration du port d'Anvers, [col. (1)], du port de Gand [col. (4)], I.N.S. (autres colonnes).

Moyennes mensuelles ou mois	Port d'Anvers			Port de Gand		
	Capacité des navires entrés (milliers de tonnes de jauge) (1)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)		Capacité des navires entrés (milliers de tonnes de jauge) (4)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	
		Entrées (2)	Sorties (3)		Entrées (5)	Sorties (6)
	1958	3.545	1.723	1.210	163	169
1959	3.622	1.668	1.266	145	152	83
1960	3.774	1.816	1.288	150	166	75
1961	3.846	1.936	1.284	139	167	61
1962	4.167	2.159	1.300	137	143	70
1963	4.356	2.602	1.282	151	162	67
1964	4.558	3.036	1.408	165	178	78
1964 1 ^{er} trimestre	4.558	2.968	1.573	185	178	75
2 ^e trimestre	4.570	2.887	1.431	165	190	109
3 ^e trimestre	4.449	3.046	1.246	162	178	59
4 ^e trimestre	4.654	3.242	1.382	150	165	68
1965 1 ^{er} trimestre	4.312	2.999	1.547	182	146	143
2 ^e trimestre	4.706			155		
3 ^e trimestre				146		
1964 Septembre	4.352	3.037	1.308	138	161	100
Octobre	4.657	3.185	1.394	158	212	66
Novembre	4.705	3.220	1.388	155	120	98
Décembre	4.599	3.320	1.365	138	162	40
1965 Janvier	3.969	2.855	1.514	219	162	176
Février	4.146	2.885	1.668	165	135	81
Mars	4.821	3.257	1.460	161	142	173
Avril	4.700	3.733	1.379	155	134	133
Mai	4.843			160		
Juin	4.575			151		
Juillet	4.930			159		
Août	4.657			140		
Septembre	4.455			139		

1 Trafic intérieur + importations + exportations + transit.

V - 1c. — Navigation intérieure

Sources : I.N.S.

Ensemble des trafics 1	
(milliers de tonnes métriques) (1)	(millions de tonnes km.) (2)
4.269	361
4.534	402
5.097	436
5.426	456
5.553	452
5.400	433
6.276	509
5.681	459
6.704	541
6.349	516
6.370	519
6.508	523
7.036	577
6.248	487
5.825	494

Y - 2. — TOURISME

(milliers de nuitées)

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles ou mois	Total	dont pays de résidence habituelle					
		Belgique	France	Pays-Bas	Royaume-Uni	Allemagne oc.	U.S.A.
1957	1.186	898	71	33	81	25	18
1958	1.341	877	84	37	102	69	51
1959	1.249	979	55	30	82	27	20
1960	1.307	982	69	33	99	33	25
1961	1.387	1.061	74	34	89	38	21
1962	1.437	1.083	82	37	98	41	23
1963	1.498	1.110	89	38	105	48	27
1964	1.587	1.157	102	42	113	53	29
1963 3 ^e trimestre	3.789	2.981	214	73	260	94	45
4 ^e trimestre	446	255	35	23	20	26	20
1964 1 ^{er} trimestre	458	267	37	22	29	26	14
2 ^e trimestre	1.398	982	82	41	121	49	34
3 ^e trimestre	4.009	3.103	254	80	274	112	48
4 ^e trimestre	444	251	34	23	19	25	21
1965 1 ^{er} trimestre	370	208	29	19	15	23	17
1964 Mars	667	399	58	30	57	37	16
Avril	970	691	72	28	56	30	23
Mai	1.145	719	82	46	120	54	34
Juin	2.079	1.537	93	50	186	64	44
Juillet	5.374	4.504	190	80	322	87	55
Août	5.324	3.996	428	121	368	186	47
Septembre	1.329	808	143	39	133	63	43
Octobre	510	269	39	25	27	34	32
Novembre	415	233	34	22	15	24	18
Décembre	407	250	30	22	15	18	13
1965 Janvier	367	208	29	19	14	23	17
Février	338	190	26	18	13	20	15
Mars	405	226	31	21	17	27	18

Y - 3. — COMMERCE INTERIEUR

a. — Indices des ventes

Base 1953 = 100

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles ou mois	Grands magasins à rayons multiples 1					Coopératives	Grandes entreprises spécialisées dans l'habillement 2			Gros-sistes	Entre-prises à suc-cursales	Indices après élimination des variations de prix et des variations saisonnières 6 (Calculs B.N.B.)		
	Indice général	Alimen-tation	Habille-ment	Ameu-blement	Ménage 3		Indice général	Hom-mes 4	Sous-vête-ments et acces-soires 5			Alimen-tation générale	Alimen-tation	Grands maga-sins
1957	129	132	126	124	139	125	125	105	131	123	121	117	122	
1958	139	140	138	129	149	131	132	105	139	131	128	121	129	
1959	144	145	149	126	150	132	136	104	145	138	131	120	132	
1960	156	159	159	141	162	138	144	106	155	144	143	125	142	
1961	161	160	164	145	165	144	168	116	163	152	145	130	147	
1962	170	172	172	154	171	152	166	142	173	172	151	135	154	
1963	180	177	185	164	179	161	186	143	179	193	156	140	156	
1964	196	188	200	183	200	168	210	151	196	220	163	140	163	
1963 4 ^e trimestre	216	199	224	166	206	173	200	150	187	214	159	140	156	
1964 1 ^{er} trimestre	174	190	165	184	187	165	197	171	181	210	162	140	160	
2 ^e trimestre	188	178	207	180	188	166	249	128	194	213	161	141	163	
3 ^e trimestre	181	169	180	177	198	158	170	145	198	209	159	137	159	
4 ^e trimestre	240	216	247	191	227	183	224	159	211	249	170	143	168	
1965 1 ^{er} trimestre *	186	199	171	198	197	176	—	—	196	233	166	143	167	
2 ^e trimestre	207	201	222	194	203	179	—	—	211	245	170	146	169	
1964 Août	171	168	153	164	191	158	137	99	196	206	157	136	155	
Septembre	183	175	185	187	197	160	188	113	199	213	163	138	163	
Octobre	217	202	250	199	214	176	273	140	203	237	172	141	164	
Novembre	224	196	212	171	189	165	200	135	197	223	164	141	168	
Décembre	278	249	278	203	279	208	199	203	233	287	172	146	173	
1965 Janvier *	190	197	182	214	196	180	—	—	187	231	172	141	156	
Février	174	194	146	185	198	170	—	—	184	224	167	146	166	
Mars	194	207	186	196	196	178	—	—	216	244	159	142	179	
Avril	214	216	222	201	200	180	—	—	208	246	176	151	170	
Mai	208	197	224	205	212	178	—	—	204	246	169	140	164	
Juin	200	190	220	176	198	178	—	—	221	242	165	146	173	
Juillet	223	209	228	212	242	171	—	—	206	249	178	145	158	
Août	190	190	170	176	204	166	—	—	206	233	168	138	156	

* A partir de 1965 nouvelle série, indices sur base originale 1964 = 100 convertis en base 1953 = 100.

1 Y compris les ventes en supermarché à partir de 1965. — 2 Un certain nombre de firmes supplémentaires ayant été incorporées à l'échantillon, les indices, à partir de 1962, ne sont plus entièrement comparables à ceux des années précédentes. — 3 Articles de ménage et appareils ménagers. — 4 Comprend principalement des vêtements de dessus. — 5 Sous-vêtements : hommes et/ou femmes. — 6 Chiffres révisés à la suite de l'application d'une nouvelle méthode d'élimination des variations saisonnières.

V - 3b. — Ventes à tempérament

1° — Résultats généraux

Source : Institut National de Statistique.

	Nombre de contrats en cours à fin de semestre (milliers)				Crédits en cours à fin de semestre (milliards de francs)				Crédit accordé au cours du semestre (milliards de francs)			
	Total	Financement par			Total	Financement par			Total	Financement par		
		vendeurs	banques	organismes de financement ou particuliers		vendeurs	banques	organismes de financement ou particuliers		vendeurs	banques	organismes de financement ou particuliers
1963 1 ^{er} semestre	1.361	641	166	554	12,74	3,60	4,19	4,95	5,70	2,03	1,73	1,94
2 ^e semestre	1.404	699	171	534	13,67	4,05	4,51	5,11	6,28	2,16	1,93	2,19
1964 1 ^{er} semestre	1.395	727 ¹	154 ¹	514	14,27	4,75 ¹	4,11 ¹	5,41	6,43	2,62 ¹	1,67 ¹	2,14
2 ^e semestre	1.406	738	139	529	14,80	5,48	3,86	5,46	6,11	2,53	1,40	2,18
1965 1 ^{er} semestre	1.456	789	140	527	15,24	5,76	3,95	5,52	6,61	2,85	1,54	2,22

2° — Retards de paiement

	Nombre de débiteurs en retard de payer 3 termes échus et plus au cours du semestre (milliers)				Total des montants de 3 termes impayés par les débiteurs visés dans les colonnes précédentes (millions de francs)			
	Total	Financement par			Total	Financement par		
		vendeurs	banques	organismes de financement ou particuliers		vendeurs	banques	organismes de financement ou particuliers
1962 2 ^e semestre	54	31	1	22	87,9	33,8	7,6	46,5
1963 1 ^{er} semestre	57	32	1	24	100,1	35,7	8,3	56,1
2 ^e semestre	53	31	2	20	93,5	35,2	7,9	50,4
1964 1 ^{er} semestre	60	37	2	21	124,6	64,5	8,5	51,6
2 ^e semestre	73	28	2	43	95,8	36,4	10,3	49,1

3° — Répartition des crédits accordés au cours du semestre, par nature des marchandises

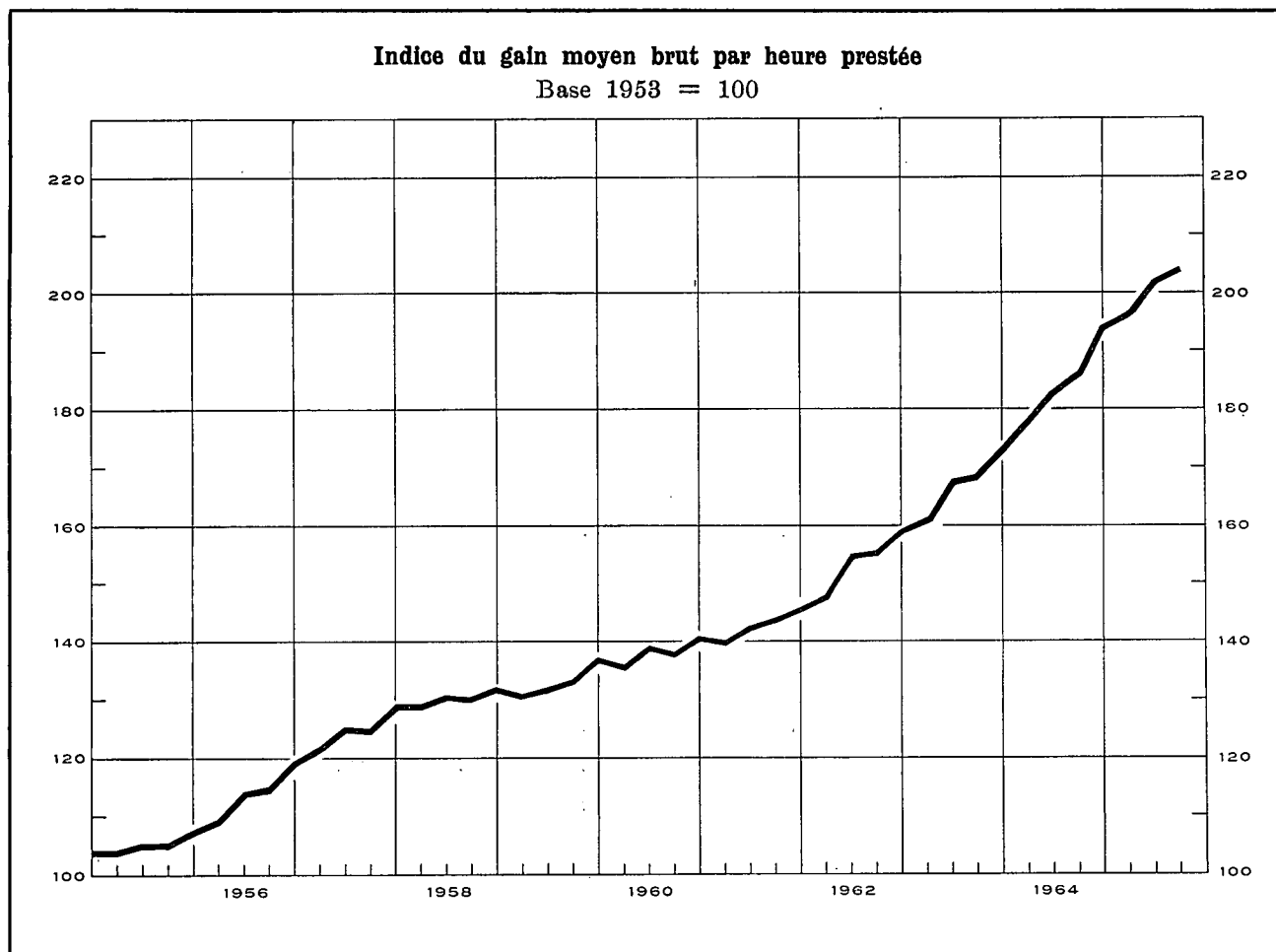
	Total	Camions, camionnettes, autobus, matériel de transport lourd		Matériel agricole, tracteurs agricoles, bétail	Autos pour transport de personnes exceptés autobus		Motos, scooters, vélomoteurs, bicyclettes	Textiles, fourrures, vêtement	Livres	Equipement professionnel autre que articles cités antérieurement (commerce, artisanat, industrie, professions libérales)	Articles ménagers et à usage personnel, non dénommés ailleurs	Services (voyages, réparations de véhicules à moteur)
		neufs	usagés		neufs	usagés						
		Nombre de contrats (milliers)										
1963 1 ^{er} semestre	732	4,1	1,2	1,8	35,3	16,4	14,0	347,8	19,7	8,2	277,7	5,9
2 ^e semestre	846	4,2	1,2	1,7	34,6	16,9	14,8	401,1	16,2	9,3	342,9	3,4
1964 1 ^{er} semestre	813	4,5	1,3	2,0	39,9	16,7	12,3	366,0	15,5	7,7	342,2	5,2
2 ^e semestre	895	4,1	1,0	2,0	37,0	15,2	11,7	388,4	14,4	8,5	409,2	3,5
1965 1 ^{er} semestre	827	4,5	1,1	2,3	46,4	18,0	9,3	380,1	19,1	7,2	334,8	4,4
Crédit accordé (millions de francs)												
1963 1 ^{er} semestre	5.696	636	81	82	1.820	442	108	308	42	473	1.656	48
2 ^e semestre	6.280	712	84	103	1.873	462	105	326	40	538	1.994	44
1964 1 ^{er} semestre	6.428	844	106	110	2.107	450	89	277	42	597	1.773	33
2 ^e semestre	6.107	598	76	130	1.932	409	75	346	66	569	1.873	33
1965 1 ^{er} semestre	6.607	649	74	138	2.388	511	65	295	74	619	1.752	44
Crédit accordé — Répartition en % par rapport au total												
1963 1 ^{er} semestre	100,0	11,2	1,4	1,4	32,0	7,8	1,9	5,4	0,7	8,3	29,1	0,8
2 ^e semestre	100,0	11,3	1,3	1,6	29,8	7,4	1,7	5,2	0,6	8,6	31,8	0,7
1964 1 ^{er} semestre	100,0	13,1	1,6	1,7	32,8	7,0	1,4	4,3	0,7	9,3	27,6	0,5
2 ^e semestre	100,0	9,8	1,3	2,1	31,6	6,7	1,2	5,7	1,1	9,3	30,7	0,5
1965 1 ^{er} semestre	100,0	9,8	1,1	2,1	36,1	7,7	1,0	4,5	1,1	9,4	26,5	0,7

¹ Jusqu'au second semestre 1963, le chiffre des crédits accordés par les banques comprenait également un certain nombre de contrats présentés chez elles à l'escompte par leurs clients (vendeurs). A partir du 1^{er} semestre 1964, ces contrats ont dû être déclarés par leurs vendeurs eux-mêmes, ce qui explique une augmentation des chiffres concernant les vendeurs et une diminution équivalente des chiffres concernant les banques.

Recherches bibliographiques : *Annuaire statistique de la Belgique*. — *Bulletin de Statistique de l'I.N.S.* — *Bulletin de la Chambre de Commerce d'Anvers*. — *Recherches économiques de Louvain* (I.R.E.S.P.). — *Statistique mensuelle du trafic international des ports* (I.N.S.). — *Chronique des transports* (bimensuel). — *Les transports maritimes, Etude Annuelle* (O.C.D.E.). — *Bulletin général de Statistique* (Office statistique des Communautés européennes).

VI. — REVENUS

1. — REMUNERATIONS DES OUVRIERS (hommes + femmes)



Indices des rémunérations dans l'industrie Base 1953 = 100

Sources : col. (1) - (2) - (3) : B.N.B. (méthode d'établissement, voir Bulletin de novembre 1957, p. 413). — col. (4) : O.N.S.S. calculs B.N.B. (voir note) — col. (5) : I.R.E.S.P.

	Gain moyen par heure prestée (1)	Salaire horaire type 1		Indice de la masse salariale 2 (4)	Indice du coût de la main-d'œuvre 3 (5)
		Ouvrier qualifié (2)	Ouvrier non qualifié (3)		
1956	115	114	114	118	114
1957	125	125	125	129	125
1958	131	129	129	125	132
1959	133	131	132	121	135
1960	138	135	137	128	141
1961	143	140	141	134	148
1962	154	149	151	146	160
1963	167	161	163	158	176
1963 ⁴	167	160	162		
1964	185	176	180	181	200
1964 Juin	183	174	178		197
Sept.	186	178	182		201
Déc.	194	182	186		209
1965 Mars ... p	197	187	192		215
Juin ... p	202	189	195		222
Sept. ... p	204	192	197		

Moyennes générales des salaires horaires des ouvriers (charges sociales comprises)

Source : Fédération des Industries belges.

5	Belgique (francs belges)	Alle-magne occidentale	Royaume-Uni	Pays-Bas	France	Italie
1956	32,68	89,7	97,6	72,5	n.d.	82,4
1957	35,67	92,2	93,7	70,4	n.d.	78,7
1958	37,04	95,1	95,0	70,2	101,4	80,4
1959	38,30	98,9	95,0	70,4	89,8	79,7
1960	39,71	105,2	98,4	73,8	92,8	81,5
1961	41,76	115,1	100,6	82,4	96,3	82,0
1962	44,72	119,6	98,9	84,7	98,8	89,3
1963	49,20	116,3	93,3	82,9	97,5	102,0
1964	55,69	p115,2	88,8	p84,0	p 92,5	p 99,4
1961 Août-Octobre	42,32	116,3	101,3	83,6	97,7	81,7
1962 Février-Avril	43,72	120,0	100,3	84,6	99,9	88,4
Août-Octobre	45,73	119,2	97,5	84,7	99,3	90,1
1963 Février-Avril	48,09	115,4	94,6	83,3	98,6	95,7
Août-Octobre	50,30	117,1	92,1	82,6	98,2	102,0
1964 Février-Avril	54,—	116,2	90,1	85,1	94,6	100,7
Août-Octobre	57,37	p114,2	87,6	p83,1	p 91,9	p 98,3

1 Non compris les ouvriers du transport.

2 Il s'agit de l'indice simple des rémunérations globales allouées aux ouvriers assujettis à la sécurité sociale et appartenant aux industries extractives et manufacturières, à celles du bâtiment et de la construction, et aux transports et communications. (Pour la définition des rémunérations globales, voir XVe Rapport annuel O.N.S.S., p. 141.)

3 Cet indice, qui n'englobe pas les charbonnages, donne le coût horaire de la main-d'œuvre, et non pas le coût par unité produite.

4 Les indices du gain moyen par heure prestée et du salaire horaire type sont obtenus en pondérant les indices relatifs aux différents secteurs économiques par les rémunérations salariales globales payées dans ces secteurs. Les rémunérations salariales globales retenues sont celles de l'année 1953 pour les périodes figurant au-dessus de la ligne (1963 et années antérieures); ce sont celles de l'année 1963 pour les périodes figurant au-dessous de la ligne (1963 et périodes suivantes).

5 Les chiffres annuels sont des moyennes des taux horaires de février-avril et de août-octobre.

6 La F.I.B. publie les salaires horaires étrangers exprimés en francs belges sur la base des cours du change. Les pourcentages obtenus ne tiennent pas compte des variations de niveau des prix belges et étrangers : ils ne reflètent donc pas le rapport des salaires réels.

VI - 2. — GAINS HORAIRES BRUTS MOYENS DANS L'INDUSTRIE

(hommes + femmes — en francs par heure)

Source : I.N.S.

Groupe et branche d'industrie	1959 octobre	1960 octobre	1961 octobre	1962 octobre	1963 octobre	1964 octobre	1965 avril
<i>Industries extractives :</i>							
Extraction de charbon (fond et surf.) ¹	39,89	40,09	41,29	45,70	48,39	52,62	54,68
Carrières ¹	31,83	34,61	34,79	37,58	39,84	44,59	47,27
Total des industries extractives ¹	39,36	39,72	40,81	45,10	47,76	51,83	54,00
<i>Industries manufacturières :</i>							
Denrées alimentaires (sauf boissons) ...	25,24	25,98	27,67	29,41	32,75	37,09	38,16
Boissons	29,05	29,21	30,27	32,30	34,80	39,59	41,54
Tabac	21,54	22,27	22,94	26,12	29,50	33,50	36,31
Industries textiles	23,96	25,04	26,94	27,55	31,16	34,61	35,63
Chaussures, habillement	19,20	20,09	21,23	23,16	25,39	28,98	30,89
Bois (sauf meubles)	25,07	26,67	28,25	30,47	32,82	37,01	38,65
Industrie du meuble	26,08	27,59	30,05	31,38	35,27	40,65	40,94
Papier, articles en papier	26,99	28,98	30,85	33,39	35,87	39,61	41,51
Impressions et reliures	32,58	32,85	34,97	37,02	39,47	43,96	47,01
Cuir (sauf chaussures, habillement)	23,25	24,34	25,80	27,82	30,90	33,97	35,67
Industrie du caoutchouc	30,19	30,85	31,65	34,16	36,93	40,29	43,05
Industries chimiques	30,92	31,64	32,84	35,08	38,49	44,43	47,49
Industrie du pétrole	46,70	48,29	51,02	53,33	57,25	62,88	70,10
Produits minéraux non métalliques	29,23	30,37	32,05	34,43	37,31	42,55	45,13
Industries métallurgiques de base	39,19	41,11	42,13	45,11	47,96	52,08	53,60
Fabricat. métall., à l'exclus. des machines et du matériel de transport	30,12	31,08	32,72	35,92	38,85	43,37	45,18
Construction de machines, à l'exclusion des machines électriques	32,46	33,66	34,92	37,70	40,42	45,23	46,80
Industrie électrotechnique	28,89	29,60	30,18	33,57	35,48	39,97	43,39
Construction de matériel de transport ...	36,61	37,36	37,58	42,06	45,07	48,55	50,64
Industrie du diamant	24,90	25,42	25,99	26,72	31,50	33,24	34,03
Total des industries manufacturières	28,56	29,59	31,01	33,26	36,20	40,74	42,72
dont : hommes	32,20	33,30	34,63	37,13	40,10	44,53	46,71
femmes	19,13	20,00	21,10	22,78	25,45	29,16	31,03
Construction ¹	30,72	32,76	33,17	36,21	38,66	43,75	45,91
<i>Moyenne générale pour l'industrie :</i>							
Total (hommes + femmes)	30,24	31,36	32,40	35,00	37,82	42,20	44,23
dont : hommes	32,98	34,16	35,14	37,99	40,81	45,11	47,29

¹ Hommes seulement.

Références bibliographiques : *Annuaire statistique de la Belgique*. — *Bulletin de Statistique de l'I.N.S.* — *Recherches économiques de Louvain* (I.R.E.S.P.). — *Rapports annuels de l'O.N.S.S.* — *Revue du Travail*. — *Industrie*, revue de la F.I.B. — *Le coût de la main-d'œuvre dans l'industrie européenne, Etude et Documents nouvelle série*, no 52, 1959 (B.I.T.). — *Annuaire des statistiques du Travail* (B.I.T.).

VII. — PRIX ET INDICES DE PRIX

1. — PRIX DE GROS MONDIAUX

Moyennes journalières	Froment à New-York	Café à New-York Santos IV	Laine Mérinos 64S au Royaume- Uni	Coton 15/16 middling (New-York- Spot)	Caoutchouc à Londres « Spot » price no 1	Cuivre à Londres	Etain à Londres clôture	Ferrailles aux Etats-Unis	Pétrole brut à West-Texas
	cents par 60 lbs	cents par lb.	d par lb.	cents par lb.	d par lb.	£ par long ton	\$ par long ton	\$ par Barrel	
1957	272	56,4	125	36,4	26	219	755	47,7	2,90
1958	256	48,2	89	36,2	23	197	735	37,8	2,90
1959	251	36,8	91	34,6	29	238	785	40,3	2,78
1960	252	36,5	89	33,2	31	246	797	33,0	2,77
1961	254	35,8	90	34,3	24	230	888	35,3	2,86
1962	267	34,0	94	35,4	23	234	897	29,4	2,89
1963	269	34,3	107	35,4	21	234	910	27,0	2,89
1964	238	47,1	105	34,3	20	351	1.236	34,7	2,89
1964 1 ^{er} trimestre	272	47,3	117	35,3	20	253	1.074	29,7	2,89
2 ^e trimestre	255	47,8	106	35,4	20	302	1.093	33,3	2,89
3 ^e trimestre	208	46,4	101	33,5	20	364	1.316	36,7	2,89
4 ^e trimestre	216	47,0	96	32,6	21	486	1.463	39,3	2,89
1965 1 ^{er} trimestre	210	46,2	90	32,6	21	412	1.262	38,0	2,89
2 ^e trimestre	200	45,6	89	32,7	22	487	1.487	37,2	2,89
3 ^e trimestre	206	44,9		31,8	p 21	444	1.484		
1964 Octobre	214	47,8	98	32,5	21	491	1.584	38,3	2,89
Novembre	218	47,6	97	32,6	21	507	1.488	39,5	2,89
Décembre	215	45,7	92	32,6	21	459	1.317	40,0	2,89
1965 Janvier	212	45,7	90	32,5	21	362	1.255	39,0	2,89
Février	211	46,4	91	32,6	21	426	1.231	38,0	2,89
Mars	207	46,4	88	32,7	21	448	1.301	37,0	2,89
Avril	204	45,7	89	32,7	22	488	1.431	38,0	2,89
Mai	200	45,5	89	32,7	22	499	1.530	38,5	2,89
Juin	196	45,7	88	32,8	22	474	1.499	35,0	2,89
Juillet	200	45,5	92	32,6	p 21	411	1.440	35,0	2,89
Août	207	p 44,9	92	32,0	p 21	439	1.485		2,89
Septembre	210	p 44,2		31,8	p 21	481	1.527		
Octobre	p 210	p 43,0		p 31,8	p 20	p 507	p 1.460		

VII - 2. — INDICES DES PRIX DE GROS MONDIAUX

Base 1953 = 100

Sources : Comtel Reuter — Moody's Investors Service — Der Volkswirt — Chamber of Shipping.

Moyennes mensuelles ou mois	Indice Reuter	Indice Moody	Indice Volkswirt (anciens indices Schulze)			Fret Royaume-Uni (affrètement au voyage) 1 2
			général	industriel	alimentaire	
1957	93	100	104	107	98	145
1958	84	96	98	100	96	87
1959	84	93	100	103	94	93
1960	85	90	99	104	90	96
1961	84	90	99	103	90	102
1962	84	89	98	101	90	85
1963	94	90	100	103	95	104
1964	96	90	104	107	96	107
1964 1 ^{er} trimestre	98	92	104	105	100	110
2 ^e trimestre	96	91	103	106	97	105
3 ^e trimestre	94	89	103	107	93	102
4 ^e trimestre	96	89	105	110	94	113
1965 1 ^{er} trimestre	93	90	103	108	92	114
2 ^e trimestre	92	93	103	109	91	121
3 ^e trimestre	90	94	102	108	90	125
1964 Octobre	97	88	105	111	94	114
Novembre	97	89	105	111	93	115
Décembre	95	90	104	109	94	109
1965 Janvier	92	90	102	107	92	111
Février	93	90	103	108	92	112
Mars	93	90	103	108	93	119
Avril	93	91	104	110	92	117
Mai	93	93	103	109	91	125
Juin	91	94	103	109	91	120
Juillet	89	94	101	107	90	125
Août	90	95	102	108	90	123
Septembre	91	93	102	108	91	128
Octobre	91	94	103	108	91	

1 Affrètement au voyage pour cargaisons sèches.

2 La composition de la statistique ayant été élargie, les chiffres à partir de 1960 ne sont plus tout à fait comparables à ceux des périodes précédentes.

VII - 3. — INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE

Base 1953 = 100 (*)

Source : Ministère des Affaires Economiques et de l'Energie.

Moyennes mensuelles ou mois	Indice général	Produits		Produits agricoles			Produits industriels					Ensemble des produits industriels pris à trois stades de fabric.			
		indigènes	importés	indice général	animaux	végétaux	indice général	minéraux	métaux et prod. métal.	textiles	chimiques	matériaux de construction	matières premières	demi-produits	produits finis
1956	103,7	103,5	103,3	97,2	101,0	93,5	105,3	105,8	111,6	95,8	105,6	106,9	104,2	107,0	104,7
1957	106,3	107,4	102,3	98,7	103,1	94,5	108,2	112,1	114,4	98,2	108,9	111,9	105,6	109,4	109,2
1958	101,8	105,5	93,9	96,0	92,8	98,9	103,2	105,8	109,6	87,5	107,9	115,0	96,3	102,4	108,4
1959	101,4	104,7	95,3	95,0	95,9	94,1	103,0	103,7	109,8	84,9	107,6	115,4	96,4	102,4	107,8
1960	102,6	105,0	96,5	92,2	98,2	86,8	105,4	101,4	110,2	92,2	107,0	121,4	101,5	104,0	108,9
1961	102,4	105,4	94,8	94,3	110,2	81,5	104,5	99,4	109,1	93,3	104,5	121,7	99,9	103,0	108,5
1962	103,2	108,6	92,7	100,8	106,9	95,2	103,8	97,7	108,5	90,5	104,5	125,6	97,4	103,1	108,6
1963	105,8	111,0	94,6	107,0	117,9	97,5	105,4	99,7	109,4	95,5	105,1	130,0	98,8	104,6	110,7
1964	110,7	116,4	100,2	109,9	126,7	96,0	110,9	104,6	116,2	98,8	108,4	140,5	104,7	110,5	115,6
1964 1 ^{er} trimestre ..	109,3	115,3	98,5	109,3	126,2	95,3	109,3	103,0	113,1	100,6	108,0	135,4	103,5	108,5	114,0
2 ^e trimestre ..	110,5	116,7	99,1	110,8	125,4	98,4	110,4	103,7	115,4	98,6	108,7	139,9	103,9	109,9	115,3
3 ^e trimestre ..	111,1	116,5	101,0	108,5	126,3	93,8	111,8	105,3	117,7	99,2	107,6	143,2	105,6	111,5	116,3
4 ^e trimestre ..	111,9	117,1	102,1	111,1	129,1	96,4	112,1	106,5	118,7	96,6	109,2	143,0	105,7	112,1	116,7
1965 1 ^{er} trimestre ..	111,7	116,5	102,4	112,2	128,4	98,6	111,6	107,6	118,3	93,2	110,4	142,9	105,1	110,7	116,9
2 ^e trimestre ..	111,8	117,5	101,2	114,0	132,0	99,3	111,2	105,7	118,0	92,9	109,7	143,1	103,9	110,4	117,0
3 ^e trimestre ..	111,1	116,5	100,7	110,1	129,0	94,7	111,3	106,0	118,0	93,1	108,0	144,4	103,4	110,8	117,1
1964 Avril	110,2	116,3	98,6	110,4	124,1	98,8	110,1	103,0	114,6	99,1	109,3	138,2	103,5	109,7	114,9
Mai	110,3	116,3	99,1	110,8	126,5	97,7	110,1	103,9	115,1	98,4	108,3	138,2	104,1	109,7	114,7
Juin	111,1	117,4	99,6	111,1	125,7	98,8	111,0	104,3	116,5	98,3	108,5	143,2	104,2	110,3	116,4
Juillet	110,7	116,4	100,1	108,2	125,8	93,7	111,3	105,2	117,4	98,9	106,2	143,2	105,2	111,1	115,8
Août	111,3	116,6	101,2	108,6	126,6	93,9	111,9	105,4	117,4	100,6	106,3	143,2	106,4	111,3	116,2
Septembre	111,4	116,4	101,7	108,6	126,4	94,0	112,1	105,2	118,2	98,2	110,4	143,2	105,3	112,1	116,9
Octobre	112,0	116,9	102,7	110,1	127,5	95,9	112,4	105,9	118,9	97,7	110,3	143,3	105,8	112,5	117,1
Novembre	111,9	117,0	102,0	111,3	129,1	96,7	112,1	106,8	119,0	96,4	108,6	142,9	105,7	112,3	116,5
Décembre	111,9	117,3	101,7	111,9	130,7	96,5	111,8	106,9	118,1	95,7	108,8	142,9	105,7	111,5	116,4
1965 Janvier	112,1	117,0	102,7	113,8	129,9	100,4	111,7	107,5	118,0	94,3	109,5	142,9	105,3	110,8	116,7
Février	111,5	116,1	102,6	110,9	126,3	98,0	111,7	107,9	118,7	92,9	110,7	142,9	105,1	110,8	116,9
Mars	111,5	116,5	102,0	111,8	129,0	97,5	111,5	107,5	118,3	92,3	110,9	142,9	104,8	110,4	117,0
Avril	111,9	117,4	101,8	114,1	131,8	99,5	111,4	106,2	118,1	92,9	110,9	142,4	104,2	110,5	117,1
Mai	112,0	117,7	101,6	115,0	133,1	100,2	111,2	105,6	118,3	92,8	109,8	142,4	103,9	110,5	116,9
Juin	111,5	117,5	100,3	113,0	131,1	98,2	111,0	105,2	117,7	92,9	108,5	144,4	103,5	110,1	117,0
Juillet	111,0	116,6	100,5	110,0	128,1	95,2	111,1	105,4	118,0	93,2	107,7	144,4	103,7	110,6	116,8
Août	111,0	116,3	100,6	109,4	129,1	93,5	111,3	106,0	118,2	92,9	108,1	144,4	103,2	110,9	117,2
Septembre	111,3	116,6	101,0	110,8	129,8	95,3	111,4	106,7	117,9	93,1	108,2	144,4	103,3	110,9	117,4

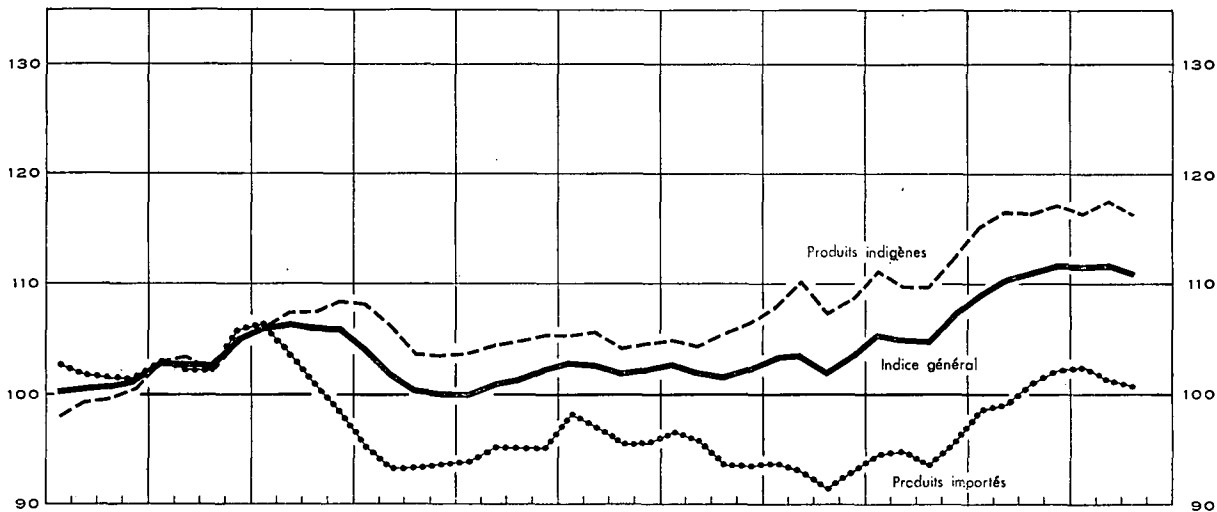
* Indices base originale 1936-38 = 100 convertis en indices 1953 = 100.

VII - 3. — INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE

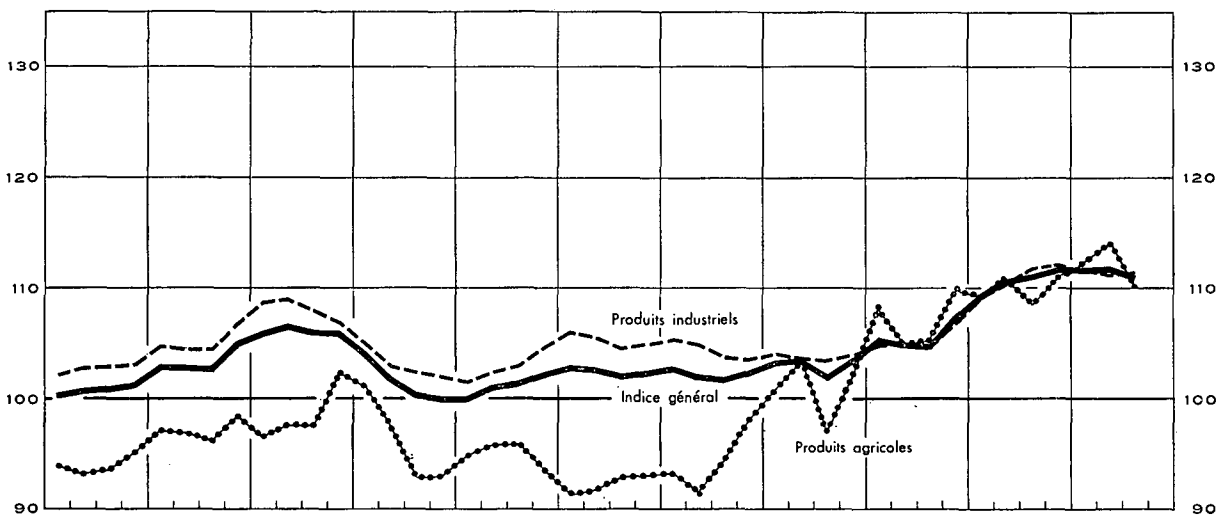
Base 1953 = 100

Source : M.A.E.

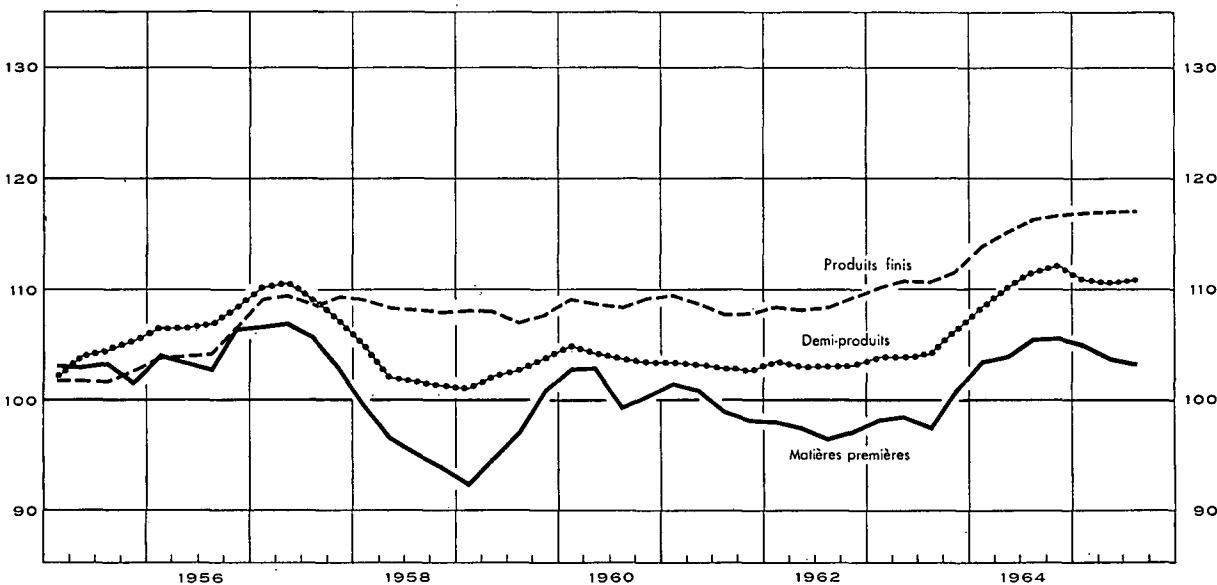
PRODUITS INDIGENES ET PRODUITS IMPORTES



PRODUITS AGRICOLES ET PRODUITS INDUSTRIELS



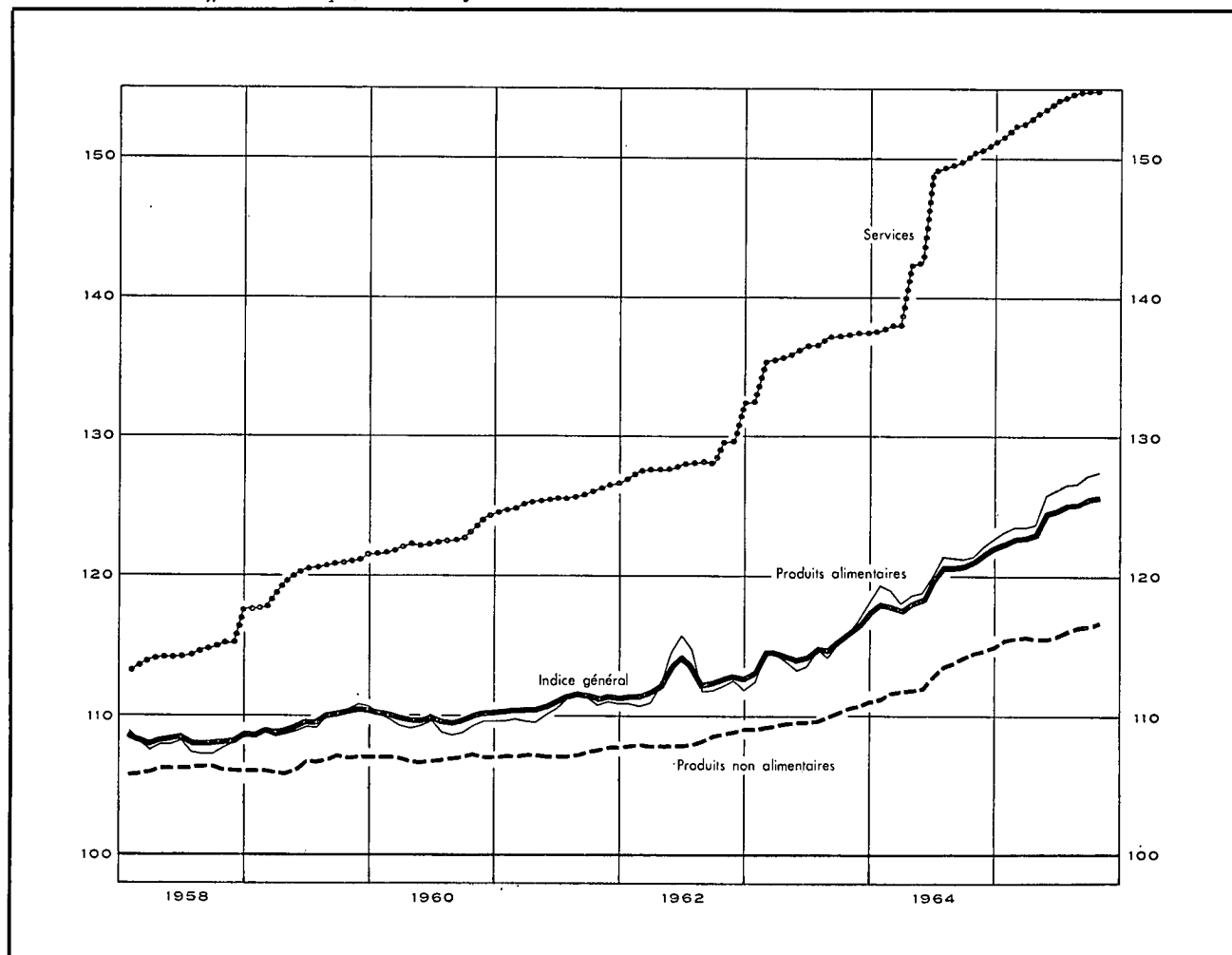
PRIX A TROIS STADES DE FABRICATION



VII - 4. — INDICES DES PRIX DE DETAIL EN BELGIQUE

Base 1953 = 100

Source : Ministère des Affaires Economiques et de l'Energie.



Moyennes mensuelles ou mois	Indice général 65 produits		Produits alimentaires 85 produits		Produits non alimentaires 25 produits		Services 5 produits	
	1964	1965	1964	1965	1964	1965	1964	1965
1955	100,80		101,6		99,2		101,0	
1956	103,65		104,2		101,5		105,5	
1957	106,93		107,0		104,5		111,7	
1958	108,31		107,9		106,2		114,6	
1959	109,64		109,5		106,6		120,0	
1960	109,97		109,3		107,0		122,6	
1961	111,06		110,5		107,4		125,7	
1962	112,62		112,5		108,3		128,5	
1963	115,04		114,7		109,9		136,3	
1964	119,84		120,3		113,1		145,7	
1 ^{er} trimestre	117,90	122,74	118,8	123,4	111,6	115,6	137,9	152,1
2 ^e trimestre	118,86	124,18	119,1	125,3	112,2	115,7	144,6	153,6
3 ^e trimestre	120,87	125,43	121,3	126,9	113,8	116,4	149,5	154,6
4 ^e trimestre	121,72		122,1		114,8		150,8	
Janvier	118,11	122,51	119,4	123,2	111,3	115,5	137,6	151,6
Février	117,98	122,80	119,0	123,5	111,7	115,6	138,0	152,3
Mars	117,61	122,91	118,0	123,5	111,8	115,7	138,0	152,5
Avril	118,21	123,11	118,6	123,7	111,9	115,6	142,2	153,1
Mai	118,50	124,58	118,8	125,9	112,0	115,6	142,5	153,5
Juin	119,88	124,85	119,8	126,3	112,8	115,8	149,0	154,1
Juillet	120,84	125,28	121,4	126,7	113,5	116,2	149,3	154,4
Août	120,84	125,31	121,3	126,8	113,8	116,4	149,5	154,7
Septembre	120,93	125,70	121,2	127,3	114,2	116,5	149,8	154,7
Octobre	121,24	125,85	121,4	127,5	114,5	116,8	150,4	154,8
Novembre	121,76		122,2		114,8		150,7	
Décembre	122,16		122,7		115,0		151,2	

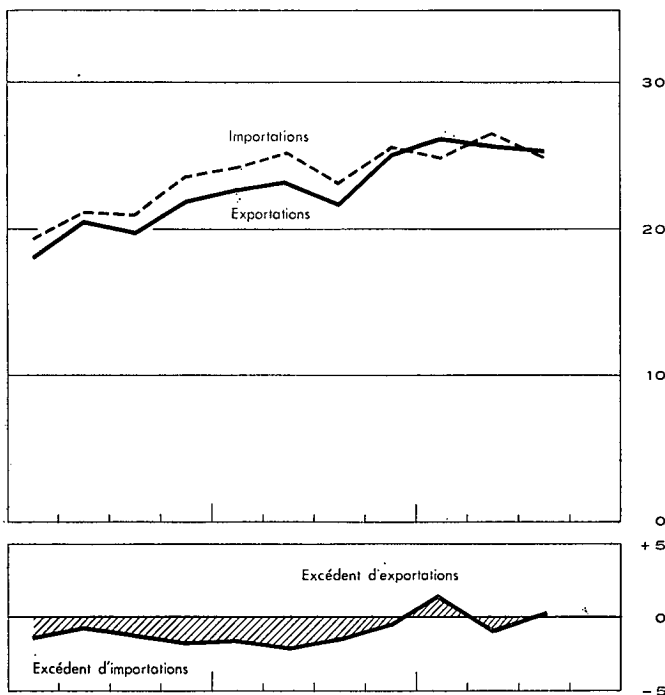
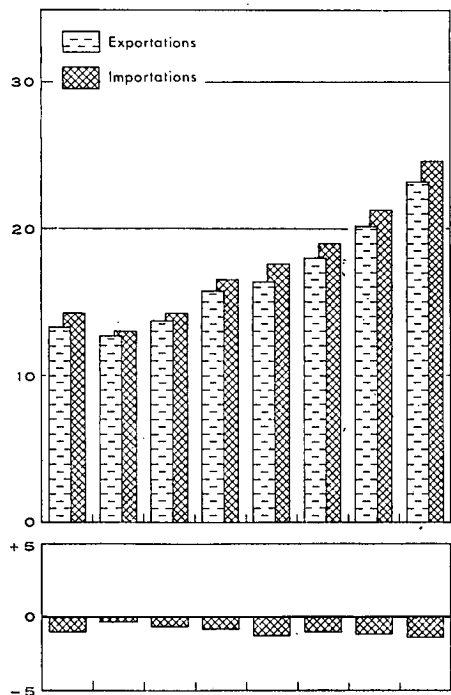
Références bibliographiques : *Annuaire statistique de la Belgique*. — *Bulletin de Statistique de l'I.N.S.* — *Revue du Travail*. — *Industrie*, revue de la F.I.B. — *Recherches économiques de Louvain* (I.R.E.S.P.). — *L'industrie textile belge*, revue de Febeltex. — *Der Volkswirt*. — *Wirtschaft und Statistik*. — *Bulletin mensuel de Statistique* (O.N.U.). — *Monthly Digest of Statistics*. — *Bulletin statistique de l'I.N.S.E.E.* — *Bulletins statistiques : Statistiques générales* (O.C.D.E.). — *Données statistiques* (Conseil de l'Europe). — *Journaux financiers* : *Agéfi*, *Hot finansielle Dagblad*, *The Financial Times*, *L'Information*.

VIII. — COMMERCE EXTERIEUR DE L'U.E.B.L.

IMPORTATIONS, EXPORTATIONS ET BALANCE COMMERCIALE

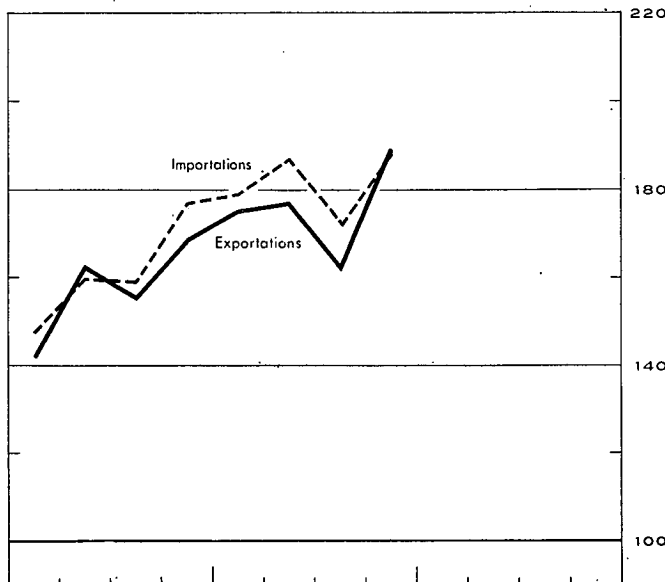
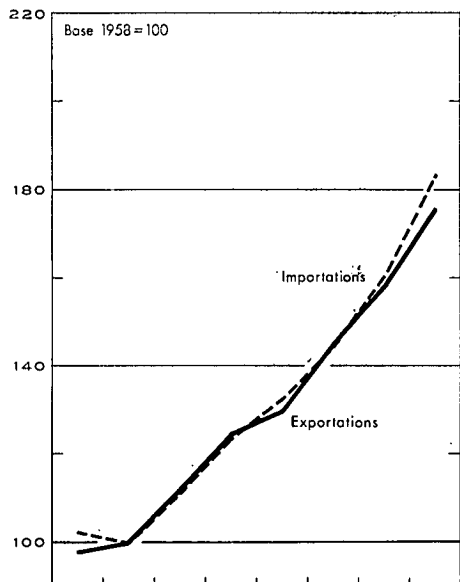
Source : I.N.S.

Milliards de francs



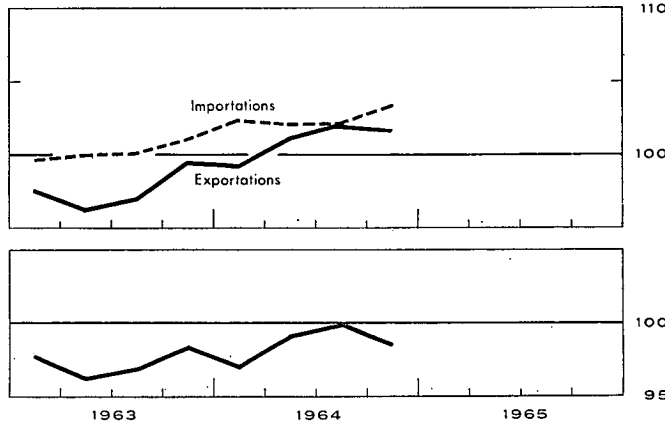
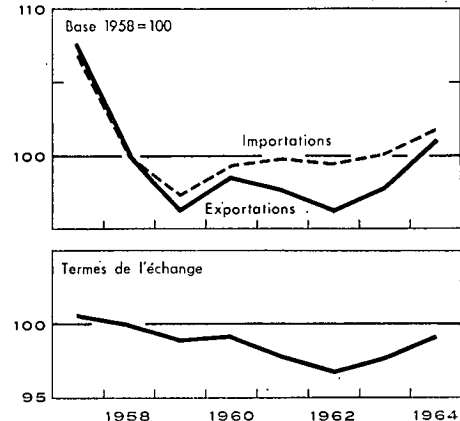
Source I.N.S. - Calculs B.N.B.

INDICES DU VOLUME



Source I.N.S. - Calculs B.N.B.

INDICES DES VALEURS UNITAIRES MOYENNES ET DES TERMES DE L'ECHANGE



VIII - 1. — COMMERCE EXTERIEUR DE L'U.E.B.L. — TABLEAU GENERAL

Moyennes mensuelles ou mois	Source : I.N.S.				Source : I.N.S. — Calculs B.N.B.				
	Valeur (milliards de francs)			Pourcent. exportations	Indices base 1958 = 100				
	Importations	Exportations	Balance commerciale		du volume		des prix à		des termes de l'échange 1
				importations	exportations	l'importation	l'exportation		
1957	14,3	13,3	- 1,0	93	102,5	97,8	106,9	107,6	100,7
1958	13,0	12,7	- 0,3	97	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1959	14,3	13,7	- 0,6	96	111,4	111,6	97,4	96,4	99,0
1960	16,5	15,7	- 0,8	95	123,8	125,0	99,4	98,7	99,3
1961	17,6	16,4	- 1,2	93	132,3	130,0	99,9	97,8	97,9
1962	19,0	18,0	- 1,0	95	144,6	145,1	99,5	96,4	96,9
1963	21,3	20,2	- 1,1	95	160,5	157,9	100,1	97,9	97,8
1964	24,7	23,3	- 1,4	94	182,8	175,7	101,9	101,1	99,2
1964 1 ^{er} trimestre	24,3	22,8	- 1,5	94	179,0	175,6	102,4	99,4	97,1
2 ^e trimestre	25,3	23,3	- 2,0	92	187,1	177,2	102,1	101,3	99,2
3 ^e trimestre	23,3	21,8	- 1,5	93	173,2	163,1	102,1	102,1	100,0
4 ^e trimestre	25,8	25,4	- 0,5	98	188,3	189,0	103,4	101,8	98,5
1965 1 ^{er} trimestre	24,7	26,2	+ 1,5	106	184,4	199,6	101,4	101,4	100,0
2 ^e trimestre	26,6	25,7	- 0,9	97					
3 ^e trimestre	25,0	25,4	+ 0,4	102					
1964 Janvier-septembre	24,3	22,6	- 1,7	93					
1965 Janvier-septembre	25,5	25,8	+ 0,3	101					
1964 Septembre	24,0	23,8	- 0,2	99					
Octobre	25,6	26,0	+ 0,4	102					
Novembre	24,6	24,6	-	100					
Décembre	26,8	25,1	- 1,7	94					
1965 Janvier	22,8	24,1	+ 1,3	106					
Février	23,8	26,0	+ 2,2	109					
Mars	27,3	28,5	+ 1,2	104					
Avril	27,8	25,5	- 2,3	92					
Mai	25,7	24,2	- 1,5	94					
Juin	25,9	27,6	+ 1,7	107					
Juillet	25,2	25,6	+ 0,4	102					
Août	p 22,6	21,6	p- 1,0	p 96					
Septembre	27,1	29,0	+ 1,9	107					

1 Termes de l'échange = $\frac{\text{Indices des prix à l'exportation}}{\text{Indices des prix à l'importation}}$

N. B. — 1^o En raison des rectifications apportées aux chiffres cumulés, les chiffres des trimestres et les chiffres des x premiers mois ne correspondent pas nécessairement à la moyenne des chiffres mensuels.

2^o En ce qui concerne les indices du volume, des prix et des termes de l'échange, la moyenne des indices trimestriels diffère de l'indice annuel parce que ce dernier comprend en plus des produits saisonniers et certains articles dont les mouvements sont sporadiques.

VIII - 2. — EXPORTATIONS DE L'U.E.B.L. — Répartition selon la nature des produits

(milliards de francs)

Source : I.N.S. (classement B.N.B. d'après le Classement type pour le Commerce international de l'O.N.U.).

Moyennes mensuelles ou mois	Produits sidérurgiques	Fabrications métalliques	Métaux non ferreux	Textiles	Produits chimiques	Industrie houillère	Industrie pétrolière	Verres et glaces	Perles et pierres précieuses	Produits agricoles	Divers	Total
1956	3,0	2,3	1,2	2,1	1,0	0,5	0,4	0,3	0,6	0,3	1,5	13,2
1957	3,1	2,5	1,0	2,2	1,0	0,5	0,4	0,3	0,5	0,3	1,5	13,3
1958	2,8	2,6	0,9	1,8	1,0	0,3	0,5	0,3	0,5	0,4	1,6	12,7
1959	2,8	2,7	1,1	2,1	1,2	0,2	0,5	0,4	0,7	0,4	1,6	13,7
1960	3,5	3,2	1,3	2,4	1,2	0,2	0,5	0,5	0,7	0,4	1,8	15,7
1961	3,1	3,8	1,3	2,6	1,2	0,2	0,4	0,4	0,8	0,5	2,1	16,4
1962	3,20	4,34	1,36	2,92	1,28	0,22	0,46	0,52	0,83	0,68	2,20	18,01
1963	3,21	5,03	1,54	3,23	1,46	0,25	0,66	0,50	0,96	0,89	2,43	20,16
Nouvelle série												
1963	3,21	4,80	1,54	3,23	1,46	0,25	0,66	0,50	0,96	0,89	2,66	20,16
1964	3,75	5,85	1,84	3,56	1,65	0,27	0,65	0,57	1,17	0,84	3,14	23,29
1963 4 ^e trimestre	3,25	5,18	1,71	3,65	1,60	0,29	0,66	0,55	1,08	1,08	2,99	21,99
1964 1 ^{er} trimestre	3,67	5,80	1,68	3,63	1,52	0,32	0,69	0,59	1,10	0,74	3,06	22,80
2 ^e trimestre	3,85	5,83	1,80	3,66	1,73	0,28	0,62	0,57	1,14	0,67	3,18	23,33
3 ^e trimestre	3,67	5,40	1,84	3,19	1,61	0,22	0,59	0,54	1,05	0,76	2,89	21,76
4 ^e trimestre	3,83	6,36	2,04	3,74	1,75	0,24	0,69	0,58	1,37	1,20	3,47	25,27
1965 1 ^{er} trimestre	4,21	7,02	2,17	3,79	1,97	0,18	0,58	0,55	1,14	1,17	3,43	26,21
2 ^e trimestre	4,08	7,08	2,05	3,55	1,90	0,18	0,68	0,51	1,23	0,99	3,50	25,75
1965 Janvier	4,25	6,53	2,09	3,67	1,99	0,22	0,33	0,61	0,06	1,24	3,13	24,12
Février	4,20	6,39	2,10	3,58	1,80	0,17	0,70	0,52	2,02	1,10	3,39	25,97
Mars	4,18	8,13	2,31	4,11	2,12	0,16	0,71	0,53	1,34	1,18	3,76	28,53
Avril	4,42	7,01	2,02	3,42	1,80	0,17	0,60	0,53	0,86	1,13	3,51	25,47
Mai	3,76	6,58	1,80	3,41	1,83	0,16	0,71	0,43	1,48	0,77	3,27	24,20
Juin	4,07	7,65	2,33	3,81	2,07	0,20	0,71	0,57	1,34	1,09	3,73	27,57
Juillet	3,91	7,15	2,30	3,48	1,88	0,18	0,66	0,51	1,19	1,01	3,38	25,65
Août	3,86	4,86	2,04	2,85	1,91	0,16	0,92	0,53	0,66	0,87	2,95	21,61

N. B. — Le contenu de chaque rubrique correspond à l'intitulé, même si les produits sont fabriqués par une branche d'industrie dont ils ne constituent pas l'activité principale.

Pour une analyse du commerce extérieur de 1948 à 1957 : voir le Bulletin d'Information et de Documentation, XXXIV^e année, vol. II, n^o 1, juillet 1959. — Pour l'analyse de l'année 1959 : XXXV^e année, vol. II, n^o 1, juillet 1960; de l'année 1960 : XXXVI^e année, vol. II, n^o 1, août 1961; de l'année 1961 : XXXVII^e année, vol. II, n^o 1, juillet 1962; de l'année 1962 : XXXVIII^e année, vol. II, n^o 1 - 2, juillet-août 1963; de l'année 1963 : XXXIX^e année, vol. II, n^o 3, septembre 1964; de l'année 1964 : XL^e année, vol. II n^o 1-2, juillet-août 1965.

VIII - 3. — IMPORTATIONS DE L'U.E.B.L. — Répartition selon l'usage des produits

(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique. — Calculs B.N.B.

Moyennes mensuelles	Biens de production destinés															Biens de consommation					Biens d'équipement 13	Divers 14	Total général		
	Total	aux industries métallurgiques et fabrications métalliques 1	aux industries textiles	à l'agriculture et aux industries alimentaires 2	à l'industrie diamantaire	à l'industrie du bois et du liège	à l'industrie du cuir 3	aux industries du papier et des arts graphiques 4	à l'industrie du tabac	aux industries de la construction 5	aux industries du caoutchouc 6	aux raffineries de pétrole 7	à divers secteurs de production					Total	non durables					durables 12	
													combustibles		produits chimiques 9	autres produits 10	Total		alimentaires						autres 11
													liquides 8	autres					produits animaux	produits végétaux					
1954	7.197	1.957	1.212	1.033	293	194	118	103	74			541	439	250		983	2.263	349	643		1.271	1.164	...	10.624	
1955	8.238	2.540	1.211	912	417	240	116	127	74			649	474	306		1.172	2.367	369	637		1.361	1.245	...	11.850	
1956	9.434	3.065	1.277	1.089	507	196	124	132	78			809	612	367		1.178	2.554	385	735		1.434	1.646	1	13.635	
1957	9.814	2.827	1.427	1.045	532	227	124	147	88			1.022	717	401		1.257	2.844	404	767		1.673	1.643	1	14.302	
1958	8.596	2.437	935	1.059	451	193	106	121	94			957	700	410		1.133	2.758	351	742		1.665	1.682	1	13.037	
1959	9.682	2.858	1.088	1.170	675	206	142	244	98	111		897	677	445		1.071	2.969	376	751	275	1.567	1.689	1	14.341	
1960	11.453	3.808	1.270	1.278	773	271	172	244	105	227		946	652	666		1.041	3.085	359	804	313	1.609	1.950	...	16.488	
1960 *	11.549	3.922	1.271	1.300	773	272	172	245	104	222	88	595	351	685	667	235	647	3.089	353	798	307	1.631	1.850	...	16.488
1961	12.070	4.045	1.472	1.245	793	285	196	247	109	242	81	623	344	724	696	277	691	3.285	395	812	309	1.769	2.223	1	17.579
1962	12.987	4.388	1.581	1.464	771	267	197	237	103	253	75	659	415	782	764	311	720	3.423	377	846	314	1.886	2.568	3	18.971
1963	14.395	4.700	1.662	1.480	938	316	219	265	119	290	82	933	393	960	898	344	796	4.019	462	920	360	2.277	2.883	3	21.300
1963	14.400	4.705	1.662	1.480	938	316	219	265	119	290	82	933	393	960	898	344	796	3.937	462	920	360	2.195	2.884	79	21.300
1964	16.163	5.145	1.958	1.591	1.126	397	233	293	140	360	88	992	405	985	1.077	442	931	4.972	696	1.050	402	2.824	3.459	83	24.677
1963 3 ^e trimestre	14.053	4.497	1.621	1.373	913	434	194	276	121	319	71	986	312	973	848	344	771	3.958	512	892	353	2.201	2.946	61	21.018
4 ^e trimestre	15.979	5.158	1.798	1.763	1.052	369	231	304	127	329	87	994	375	1.097	993	386	916	4.383	568	975	376	2.464	3.171	72	23.605
1964 1 ^{er} trimestre	16.066	4.930	2.005	1.822	1.110	270	275	266	125	330	96	956	543	988	1.059	415	876	4.847	610	1.079	405	2.753	3.283	68	24.264
2 ^e trimestre	16.386	5.411	2.172	1.399	1.150	407	227	302	139	391	92	821	421	976	1.080	457	941	5.113	649	1.197	385	2.882	3.672	114	25.285
3 ^e trimestre	15.411	4.890	1.794	1.441	1.060	520	191	300	131	352	77	1.048	302	959	1.008	420	918	4.646	649	886	373	2.738	3.177	90	23.324
4 ^e trimestre	16.788	5.348	1.862	1.700	1.184	391	240	304	165	368	87	1.144	355	1.016	1.159	476	989	5.283	876	1.037	447	2.923	3.703	59	25.833
1965 1 ^{er} trimestre	15.978	5.041	1.790	1.738	1.149	251	239	293	124	337	105	1.041	416	861	1.132	464	997	5.410	815	973	472	3.150	3.290	65	24.743
2 ^e trimestre	17.133	6.051	1.746	1.529	942	373	249	285	149	410	102	1.217	320	919	1.241	502	1.098	5.784	772	1.189	465	3.358	3.652	34	26.603

* Chiffres approximatifs constitués au moyen des anciennes positions tarifaires.

1 Rubrique modifiée à partir de 1960 :

a) par l'incorporation de certains produits classés précédemment soit dans les « Biens de production servant aux divers secteurs de production — autres produits », soit dans les « Biens de consommation durables », soit dans les « Biens d'équipement ».

b) par l'exclusion de produits qui sont dorénavant repris dans les « Biens de production servant à divers secteurs de production — autres produits ». Cette rubrique comprend, avant et après 1960, les pièces détachées d'automobiles.

Rubrique modifiée, en 1963, par l'incorporation de produits repris précédemment dans le poste « Biens de consommation durables ».

2 Rubrique modifiée par l'incorporation de produits repris précédemment sous la rubrique « Biens de consommation non durables — autres que alimentaires ». Cette rubrique comprend, avant et après 1960, les céréales.

3 La nouvelle série reprend les chaussures de toute nature, sauf celles en caoutchouc.

4 Rubrique modifiée, à partir de 1959, par l'incorporation de produits classés précédemment dans le poste : « Biens de production destinés à divers secteurs de production : autres produits ».

5 Nouvelle rubrique à partir de 1959, dont le contenu figurait auparavant en ordre principal dans le poste « Biens de production destinés à divers secteurs de production : autres produits ».

6 Nouvelle rubrique, à partir de 1960, dont le contenu figurait auparavant dans les « Biens de production servant à divers secteurs de production : produits chimiques et autres produits ».

7 Nouvelle rubrique, à partir de 1960, dont le contenu figurait auparavant dans les « Biens de production servant à divers secteurs de production : combustibles liquides ».

8 Rubrique scindée, à partir de 1960, voir note 7.

9 Nouvelle rubrique, à partir de 1960, dont le contenu figurait auparavant en ordre principal dans le poste : « Biens de production servant à divers secteurs de production : autres produits ».

10 Rubrique modifiée, voir notes 1, 4, 5, 6 et 9.

11 Nouvelle rubrique, à partir de 1959, dont le contenu figurait auparavant en ordre principal dans le poste « Biens de consommation durables ».

12 Rubrique modifiée.

a) en 1959 : voir note 11.

b) en 1960, par incorporation de produits venant des « Biens d'équipement » et par exclusion d'autres produits allant aux « Biens de production destinés aux industries métallurgiques et aux fabrications métalliques ».

c) en 1964, par exclusion de produits allant aux « Biens de production destinés aux industries métallurgiques et aux fabrications métalliques » et au poste « Divers ».

13 Rubrique modifiée : voir note 12 b) et par des produits allant aux « Biens de production destinés aux industries métallurgiques et aux fabrications métalliques ».

14 Rubrique constituée, en ordre principal, depuis 1963, par des positions tarifaires confidentielles.

VIII - 4a. — INDICES DES VALEURS UNITAIRES MOYENNES *

Base 1958 = 100

Source : Institut National de Statistique — Calculs B.N.B.

	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1963			1964				1965
										2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.
IMPORTATIONS (C.I.F.) — Répartition selon l'usage des produits.																	
Biens de production	105,9	109,4	100,0	98,6	100,8	100,2	98,7	98,9	100,4	98,8	97,9	100,2	101,1	101,2	100,5	101,7	99,2
Biens de consommation	101,7	103,4	100,0	96,9	96,9	99,0	98,9	100,0	102,3	98,7	100,3	100,7	101,9	102,3	102,4	105,3	104,4
Biens d'équipement	92,8	100,7	100,0	92,1	97,5	101,1	106,5	108,4	110,8	110,2	113,4	108,6	111,7	108,5	111,9	111,5	109,0
Ensemble ...	103,1	106,9	100,0	97,4	99,4	99,9	99,5	100,1	101,9	100,0	100,1	101,1	102,4	102,1	102,1	103,4	101,4
EXPORTATIONS (F.O.B.) — Répartition selon la nature des produits.																	
Sidérurgie	106,0	113,5	100,0	93,2	103,0	98,5	93,7	91,3	92,6	91,1	90,8	91,0	90,3	92,0	93,9	94,1	92,8
Fabrications métalliques	93,5	103,3	100,0	95,2	93,0	94,8	95,3	100,0	102,6	96,8	98,2	102,5	100,3	104,2	103,6	103,1	101,3
Métaux non ferreux	144,8	118,6	100,0	111,4	116,6	110,7	109,4	111,2	123,3	110,2	111,4	113,0	116,9	119,9	126,7	132,1	135,5
Textiles	107,6	110,7	100,0	94,7	100,0	101,2	100,7	103,7	109,1	102,0	104,2	107,0	109,0	108,4	110,9	108,6	107,6
Produits chimiques	107,8	102,8	100,0	98,6	98,2	98,7	94,7	92,4	94,2	92,6	90,5	93,3	94,8	93,9	93,1	95,4	96,9
Industrie houillère	88,2	102,7	100,0	81,8	74,6	70,3	71,9	81,9	96,8	81,8	79,9	83,8	96,9	104,7	93,3	91,7	77,3
Industrie pétrolière	84,2	103,8	100,0	93,9	85,2	85,2	83,2	80,8	78,5	79,0	81,9	80,5	82,2	78,2	78,1	76,1	78,0
Verres et glaces	97,1	98,9	100,0	100,1	99,5	101,1	99,8	96,6	99,1	95,0	97,2	99,3	98,3	100,0	98,8	98,7	98,7
Produits agricoles	106,2	101,3	100,0	99,3	98,2	100,3	105,0	114,3	109,3	110,4	111,5	115,9	99,7	113,0	109,7	110,3	107,6
Ciments	99,4	99,0	100,0	97,6	94,6	99,0	98,3	98,6	100,2	94,6	98,0	102,1	99,7	98,1	104,0	99,5	103,7
Carrières	94,3	101,6	100,0	96,1	101,6	98,2	96,8	95,4	96,1	95,3	95,4	94,5	97,6	94,9	95,7	95,0	98,2
Céramiques	96,7	100,6	100,0	97,8	88,3	91,1	95,7	100,7	109,4	100,9	100,1	100,9	105,4	105,7	112,1	112,3	110,2
Bois et meubles	102,5	105,4	100,0	96,5	98,3	99,3	97,0	99,0	104,7	100,0	98,2	99,0	102,3	103,7	102,6	106,8	106,9
Peaux, cuirs et chaussures	96,7	103,7	100,0	109,0	110,6	110,3	108,8	102,7	107,6	100,9	101,1	103,4	110,0	107,2	108,9	110,3	114,2
Papier et livre	100,0	99,1	100,0	92,6	94,5	92,4	95,3	92,7	95,4	90,7	93,2	93,9	95,3	94,5	96,4	95,0	99,1
Tabacs manufacturés	99,7	101,5	100,0	95,3	95,7	100,5	111,7	105,7	100,7	106,0	106,3	102,8	97,9	104,4	103,9	97,6	101,0
Caoutchouc	108,9	104,6	100,0	97,4	92,6	88,4	86,2	83,0	84,1	83,3	82,6	84,7	82,8	83,7	82,1	85,1	83,3
Industries alimentaires	102,5	109,6	100,0	91,1	91,1	91,1	89,6	94,2	97,7	93,1	90,9	97,7	100,3	99,5	100,7	95,0	98,8
Divers	85,4	103,9	100,0	99,1	95,3	90,1	87,8	88,9	93,0	88,2	90,7	91,5	88,6	94,2	97,6	92,3	89,7
Ensemble ...	103,3	107,6	100,0	96,4	98,7	97,8	96,4	97,9	101,1	96,4	97,1	99,6	99,4	101,3	102,1	101,8	101,4
INDICES DES TERMES DE L'ÉCHANGE ¹																	
Ensemble ...	100,2	100,7	100,0	99,0	99,3	97,9	96,9	97,8	99,2	96,4	97,0	98,5	97,1	99,2	100,0	98,5	100,0

¹ Indices des termes de l'échange = $\frac{\text{indice des valeurs unitaires moyennes à l'exportation (f.o.b.)}}{\text{indice des valeurs unitaires moyennes à l'importation (c.i.f.)}}$

* Voir 2^o du N.B. au tableau VIII-1.

VIII - 4b. — INDICES DU VOLUME *

Base 1958 = 100

Source : Institut National de Statistique — Calculs B.N.B.

	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1963			1964				1965
										2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.
IMPORTATIONS (C.I.F.) — Répartition selon l'usage des produits.																	
Biens de production	103,9	104,4	100,0	111,3	124,4	130,9	145,6	159,7	175,8	157,1	157,5	175,6	173,6	176,9	167,5	179,5	175,3
Biens de consommation	91,9	99,9	100,0	110,9	121,5	128,1	131,8	152,4	187,9	155,4	155,0	169,6	185,5	194,9	177,1	195,7	201,4
Biens d'équipement	100,8	97,0	100,0	112,5	122,9	147,7	161,4	179,3	213,7	183,2	177,7	199,9	200,1	231,5	199,4	225,4	208,4
Ensemble ...	101,1	102,5	100,0	111,4	123,8	132,3	144,6	160,5	182,8	159,8	159,3	177,1	179,0	187,1	173,2	188,3	184,4
EXPORTATIONS (F.O.B.) — Répartition selon la nature des produits.																	
Sidérurgie	101,7	99,5	100,0	110,8	127,4	117,5	127,3	130,9	151,6	137,0	132,7	133,0	152,8	155,6	146,0	152,2	169,2
Fabrications métalliques	92,5	92,2	100,0	109,1	130,5	141,2	164,6	175,0	208,2	183,4	171,2	183,2	208,8	210,7	189,9	226,6	257,5
Métaux non ferreux	97,4	90,6	100,0	111,3	124,3	131,9	135,2	150,7	162,5	161,0	147,1	164,6	156,6	163,7	158,1	168,2	174,2
Textiles	108,6	110,0	100,0	119,6	129,5	139,0	158,5	170,0	177,6	172,9	158,0	186,1	181,7	183,9	156,7	187,8	192,2
Produits chimiques	85,4	94,6	100,0	115,6	115,3	123,4	130,3	151,0	166,4	153,5	148,6	161,1	153,3	174,0	165,2	174,6	192,7
Industrie houillère	153,3	137,7	100,0	78,8	82,3	90,7	88,1	85,6	78,2	97,6	92,4	98,4	94,8	76,9	67,1	74,2	66,1
Industrie pétrolière	93,6	81,9	100,0	100,1	103,8	97,2	107,1	154,3	156,0	161,4	184,8	154,7	158,5	150,4	142,1	170,7	140,4
Verres et glaces	102,5	91,2	100,0	130,2	143,7	145,1	168,8	169,5	188,1	160,6	175,6	180,5	196,3	187,3	178,7	193,4	181,9
Produits agricoles	79,3	71,7	100,0	96,9	100,1	110,5	138,0	158,3	157,2	161,2	156,1	195,3	165,0	127,0	142,8	231,6	234,5
Ciments	135,2	142,6	100,0	114,5	108,2	111,3	109,2	99,3	115,8	122,2	114,7	110,0	98,5	125,1	107,1	132,3	124,5
Carrières	108,8	108,3	100,0	111,4	117,6	131,6	154,0	173,9	204,9	198,5	197,7	200,5	181,3	219,8	208,9	214,1	200,6
Céramiques	130,7	110,6	100,0	120,7	172,7	229,3	196,3	206,7	250,5	208,0	215,1	249,6	230,3	240,4	247,4	285,2	244,7
Bois et meubles	118,1	113,4	100,0	129,4	162,3	205,5	287,1	349,4	399,0	375,8	345,0	411,4	401,1	417,2	370,4	405,0	413,0
Peaux, cuirs et chaussures	110,7	98,5	100,0	120,9	124,4	160,1	175,8	195,5	209,2	185,2	193,8	222,1	217,0	193,9	200,8	218,4	208,8
Papier et livre	87,5	98,4	100,0	114,0	133,4	140,2	161,8	181,7	205,9	182,8	176,3	203,6	195,3	210,0	188,2	228,2	223,4
Tabacs manufacturés	58,2	82,7	100,0	126,2	147,9	178,8	167,2	216,0	278,0	208,1	208,1	269,0	249,5	256,8	266,5	339,1	290,6
Caoutchouc	108,0	99,8	100,0	117,0	124,8	148,1	165,6	187,0	222,0	184,0	179,0	194,6	221,6	216,7	205,3	260,3	275,1
Industries alimentaires	96,9	92,4	100,0	112,8	130,5	154,1	185,8	209,9	234,0	231,7	210,4	218,9	211,2	232,4	207,0	289,2	251,8
Divers	127,7	99,0	100,0	117,4	138,5	147,9	153,7	155,1	159,9	139,9	146,5	169,1	187,0	157,7	146,6	152,3	188,8
Ensemble ...	100,4	97,8	100,0	111,6	125,0	130,0	145,1	157,9	175,7	163,1	156,1	168,8	175,6	177,2	163,1	189,0	199,6

* Voir 2^e du N.B. au tableau VIII-1.

VIII - 5. — ORIENTATION GEOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTERIEUR DE L'U.E.B.L.

(milliards de francs)

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles ou mois	Allemagne occidentale 1			France 1			Pays-Bas		
	importations	exportations	balance commerc.	importations	exportations	balance commerc.	importations	exportations	balance commerc.
1956	2,03	1,34	- 0,69	1,62	1,41	- 0,21	1,78	2,89	+ 1,11
1957	2,23	1,36	- 0,87	1,70	1,46	- 0,24	2,02	3,02	+ 1,00
1958	2,24	1,46	- 0,78	1,51	1,34	- 0,17	2,05	2,63	+ 0,58
1959	2,34	1,82	- 0,52	1,80	1,25	- 0,55	2,26	2,92	+ 0,66
1960	2,81	2,48	- 0,33	2,24	1,64	- 0,60	2,45	3,35	+ 0,90
1961	3,14	2,51	- 0,63	2,59	1,84	- 0,75	2,69	3,83	+ 1,14
1962	3,55	3,18	- 0,37	2,77	2,24	- 0,53	2,80	4,11	+ 1,31
1963	4,10	3,73	- 0,37	3,20	2,94	- 0,26	3,14	4,55	+ 1,41
1964	4,89	4,83	- 0,06	3,65	3,53	- 0,12	3,67	5,34	+ 1,67
1964 1 ^{er} trimestre	4,70	4,19	- 0,51	3,92	3,53	- 0,39	3,61	5,24	+ 1,63
2 ^e trimestre	5,05	4,68	- 0,37	3,83	3,65	- 0,18	3,57	5,42	+ 1,85
3 ^e trimestre	4,64	4,75	+ 0,11	3,14	3,12	- 0,02	3,44	4,96	+ 1,52
4 ^e trimestre	5,17	5,69	+ 0,52	3,72	3,80	+ 0,08	4,05	5,75	+ 1,70
1965 1 ^{er} trimestre	4,98	5,62	+ 0,64	3,94	3,74	- 0,20	3,95	5,82	+ 1,87
2 ^e trimestre	5,33	5,86	+ 0,53	4,20	3,86	- 0,34	3,87	5,80	+ 1,93
3 ^e trimestre	p	5,68			3,46			5,35	
1964 Septembre	5,04	5,08	+ 0,04	3,18	3,63	+ 0,45	3,82	5,60	+ 1,78
Octobre	5,11	5,67	+ 0,56	3,80	3,81	+ 0,01	4,29	6,02	+ 1,73
Novembre	4,92	5,39	+ 0,47	3,49	3,65	+ 0,16	3,96	5,51	+ 1,55
Décembre	5,44	5,92	+ 0,48	3,84	3,90	+ 0,06	3,86	5,74	+ 1,88
1965 Janvier	4,53	5,01	+ 0,48	3,62	3,42	- 0,20	3,52	5,06	+ 1,54
Février	4,64	5,38	+ 0,74	3,97	3,70	- 0,27	3,90	5,56	+ 1,66
Mars	5,64	6,46	+ 0,82	4,21	4,11	- 0,10	4,43	6,84	+ 2,41
Avril	5,53	5,68	+ 0,15	4,58	3,72	- 0,86	3,92	5,58	+ 1,66
Mai	5,09	5,11	+ 0,02	4,02	3,89	- 0,13	3,79	5,79	+ 2,00
Juin	5,18	6,77	+ 1,59	3,98	3,97	- 0,01	3,86	6,04	+ 2,18
Juillet	4,94	6,37	+ 1,43	3,77	3,56	- 0,21	3,33	5,34	+ 2,01
Août	p4,42	4,09	p- 0,33	p3,05	2,85	p- 0,20	p3,53	4,40	p+ 0,87
Septembre	p	6,59			3,98			6,32	
Moyennes mensuelles ou mois	Italie			Communauté Economique Européenne			Total métrop. européennes O.C.D.E. 2		
	importations	exportations	balance commerc.	importations	exportations	balance commerc.	importations	exportations	balance commerc.
1956	0,20	0,26	+ 0,06	5,63	5,90	+ 0,27	7,75	8,26	+ 0,51
1957	0,27	0,28	+ 0,01	6,22	6,12	- 0,10	8,47	8,42	- 0,05
1958	0,28	0,29	+ 0,01	6,08	5,72	- 0,36	8,03	7,92	- 0,11
1959	0,34	0,36	+ 0,02	6,74	6,35	- 0,39	8,94	8,71	- 0,23
1960	0,39	0,48	+ 0,09	7,89	7,95	+ 0,06	10,35	10,78	+ 0,43
1961	0,48	0,53	+ 0,05	8,90	8,71	- 0,19	11,51	11,68	+ 0,17
1962	0,56	0,72	+ 0,16	9,68	10,25	+ 0,57	12,50	13,25	+ 0,75
1963	0,74	1,04	+ 0,30	11,18	12,26	+ 1,08	14,33	15,51	+ 1,18
1964	0,94	0,88	- 0,06	13,15	14,58	+ 1,43	16,64	17,96	+ 1,32
1964 1 ^{er} trimestre	0,90	1,00	+ 0,10	13,13	13,96	+ 0,83	16,51	17,36	+ 0,85
2 ^e trimestre	1,02	0,86	- 0,16	13,46	14,61	+ 1,15	17,06	18,06	+ 1,00
3 ^e trimestre	0,96	0,80	- 0,16	12,18	13,63	+ 1,45	15,47	16,62	+ 1,15
4 ^e trimestre	0,87	0,88	+ 0,01	13,81	16,12	+ 2,31	17,53	19,81	+ 2,28
1965 1 ^{er} trimestre	0,95	0,91	- 0,04	13,82	16,09	+ 2,27	17,42	20,15	+ 2,73
2 ^e trimestre	0,97	0,88	- 0,09	14,37	16,40	+ 2,03	17,87	20,05	+ 2,18
3 ^e trimestre	p	0,85			15,35			19,14	
1964 Septembre	0,89	0,92	+ 0,03	12,93	15,23	+ 2,30	16,41	18,63	+ 2,22
Octobre	0,98	0,87	- 0,11	14,18	16,37	+ 2,19	17,78	20,07	+ 2,29
Novembre	0,74	0,86	+ 0,12	13,11	15,41	+ 2,30	16,74	19,20	+ 2,46
Décembre	0,90	0,91	+ 0,01	14,04	16,47	+ 2,43	17,91	20,05	+ 2,14
1965 Janvier	0,73	0,92	+ 0,19	12,40	14,41	+ 2,01	15,80	18,74	+ 2,94
Février	0,94	0,82	- 0,12	13,45	15,46	+ 2,01	16,95	19,17	+ 2,22
Mars	1,18	0,99	- 0,19	15,46	18,40	+ 2,94	19,33	22,55	+ 3,22
Avril	1,07	0,94	- 0,13	15,10	15,92	+ 0,82	18,59	19,60	+ 1,01
Mai	0,95	0,86	- 0,09	13,85	15,65	+ 1,80	17,30	18,97	+ 1,67
Juin	0,90	0,85	- 0,05	13,92	17,63	+ 3,71	17,42	21,56	+ 4,14
Juillet	1,37	0,97	- 0,40	13,41	16,24	+ 2,83	16,99	19,83	+ 2,84
Août	p1,04	0,71	p- 0,33	p12,04	12,05	p+ 0,01	p14,85	15,39	p+ 0,54
Septembre	p	0,88			17,77			22,20	

1 La Sarre est incluse dans la France jusqu'au 1^{er} semestre 1959 et dans l'Allemagne occidentale à partir du 2^e semestre 1959.

2 Y compris l'Espagne à partir de 1960.

VIII - 5. — ORIENTATION GEOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTERIEUR DE L'U.E.B.L.

(milliards de francs)

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles ou mois	Etats-Unis			Royaume-Uni			Pays de la zone sterling autres que le Royaume-Uni		
	importations	exportations	balance commerc.	importations	exportations	balance commerc.	importations	exportations	balance commerc.
1956	1,70	1,26	- 0,44	1,10	0,84	- 0,26	1,14	0,94	- 0,20
1957	1,77	1,09	- 0,68	1,17	0,74	- 0,43	1,18	0,87	- 0,31
1958	1,29	1,17	- 0,12	0,96	0,72	- 0,24	0,97	0,80	- 0,17
1959	1,35	1,81	+ 0,46	1,19	0,81	- 0,38	1,11	0,68	- 0,43
1960	1,63	1,49	- 0,14	1,21	0,87	- 0,34	0,95	0,83	- 0,12
1961	1,56	1,50	- 0,06	1,33	0,86	- 0,47	0,95	0,81	- 0,14
1962	1,88	1,72	- 0,16	1,53	0,90	- 0,63	1,14	0,74	- 0,40
1963	1,97	1,71	- 0,26	1,76	1,16	- 0,60	1,29	0,81	- 0,48
1964	2,19	1,88	- 0,31	1,89	1,15	- 0,74	1,47	0,88	- 0,59
1964 1 ^{er} trimestre	2,17	1,88	- 0,29	1,80	1,24	- 0,56	1,41	0,99	- 0,42
2 ^e trimestre	2,18	1,97	- 0,21	2,03	1,17	- 0,86	1,69	0,85	- 0,84
3 ^e trimestre	2,06	1,87	- 0,19	1,82	0,95	- 0,87	1,44	0,77	- 0,67
4 ^e trimestre	2,33	1,79	- 0,54	1,91	1,25	- 0,66	1,35	0,89	- 0,46
1965 1 ^{er} trimestre	1,77	1,98	+ 0,21	2,00	1,32	- 0,68	1,50	1,15	- 0,35
2 ^e trimestre	2,46	2,12	- 0,34	1,88	1,12	- 0,76	1,71	0,95	- 0,76
3 ^e trimestre	p	2,37			1,24				
1964 Septembre	1,99	1,87	- 0,12	1,88	1,06	- 0,82	1,09	0,76	- 0,33
Octobre	2,14	2,01	- 0,13	1,94	1,28	- 0,66	1,03	0,88	- 0,15
Novembre	2,16	1,81	- 0,35	1,87	1,27	- 0,60	1,48	0,89	- 0,59
Décembre	2,68	1,54	- 1,14	1,89	1,19	- 0,70	1,46	0,89	- 0,57
1965 Janvier	1,83	1,45	- 0,38	1,82	1,38	- 0,44	1,21	0,96	- 0,25
Février	1,10	2,46	+ 1,36	2,01	1,25	- 0,76	1,76	1,38	- 0,38
Mars	2,38	2,03	- 0,35	2,17	1,31	- 0,86	1,45	1,13	- 0,32
Avril	2,86	2,21	- 0,65	1,89	1,09	- 0,80	1,66	1,02	- 0,64
Mai	2,20	1,97	- 0,23	1,84	1,04	- 0,80	1,86	0,82	- 1,04
Juin	2,30	2,17	- 0,13	1,88	1,22	- 0,66	1,61	1,03	- 0,58
Juillet	2,20	2,09	- 0,11	2,09	1,26	- 0,83	1,69	0,94	- 0,75
Août	p 2,07	2,39	p+ 0,32	p 1,37	1,02	p- 0,35		1,00	
Septembre		2,62			1,44				
Moyennes mensuelles ou mois	Amérique latine 1			Congo et Rwanda-Burundi			Europe orientale		
	importations	exportations	balance commerc.	importations	exportations	balance commerc.	importations	exportations	balance commerc.
1956	0,70	0,55	- 0,15	1,01	0,59	- 0,42	0,43	0,45	+ 0,02
1957	0,65	0,80	+ 0,15	0,79	0,58	- 0,21	0,44	0,40	- 0,04
1958	0,63	0,77	+ 0,14	0,69	0,49	- 0,20	0,39	0,37	- 0,02
1959	0,64	0,72	+ 0,08	0,81	0,38	- 0,43	0,46	0,37	- 0,09
1960	0,75	0,68	- 0,07	1,11	0,26	- 0,85	0,50	0,57	+ 0,07
1961	0,72	0,64	- 0,08	0,96	0,19	- 0,77	0,56	0,55	- 0,01
1962	0,85	0,58	- 0,27	0,76	0,21	- 0,55	0,61	0,50	- 0,11
1963	0,92	0,46	- 0,46	0,71	0,21	- 0,50	0,67	0,46	- 0,21
1964	0,96	0,61	- 0,35	0,86	0,28	- 0,58	0,74	0,51	- 0,23
1963 4 ^e trimestre	0,96	0,51	- 0,45	0,72	0,27	- 0,45	0,78	0,53	- 0,25
1964 1 ^{er} trimestre	0,92	0,56	- 0,36	0,79	0,27	- 0,52	0,62	0,52	- 0,10
2 ^e trimestre	1,13	0,57	- 0,48	0,91	0,26	- 0,65	0,70	0,54	- 0,16
3 ^e trimestre	0,85	0,64	- 0,21	0,90	0,28	- 0,62	0,82	0,46	- 0,36
4 ^e trimestre	0,94	0,66	- 0,28	0,84	0,33	- 0,51	0,81	0,50	- 0,31
1965 1 ^{er} trimestre	0,94	0,68	- 0,26	0,69	0,29	- 0,40	0,63	0,66	+ 0,03
2 ^e trimestre	0,96	0,52	- 0,44	0,99	0,30	- 0,69	0,70	0,54	- 0,16
1964 Août	0,76	0,66	- 0,10	0,59	0,27	- 0,32	0,80	0,45	- 0,35
Septembre	0,96	0,70	- 0,26	0,89	0,26	- 0,63	0,87	0,48	- 0,39
Octobre	1,01	0,75	- 0,26	0,82	0,36	- 0,46	0,73	0,48	- 0,25
Novembre	0,83	0,57	- 0,26	0,71	0,28	- 0,43	0,78	0,45	- 0,33
Décembre	0,99	0,68	- 0,31	0,77	0,34	- 0,43	0,89	0,53	- 0,36
1965 Janvier	0,99	0,78	- 0,21	0,48	0,34	- 0,14	0,63	0,66	+ 0,03
Février	0,86	0,70	- 0,16	0,82	0,27	- 0,55	0,64	0,63	- 0,01
Mars	0,97	0,55	- 0,42	0,76	0,27	- 0,49	0,62	0,69	+ 0,07
Avril	0,98	0,61	- 0,37	1,22	0,28	- 0,94	0,61	0,49	- 0,12
Mai	0,92	0,37	- 0,55	0,80	0,23	- 0,57	0,61	0,50	- 0,11
Juin	0,97	0,58	- 0,39	0,94	0,35	- 0,59	0,85	0,63	- 0,22
Juillet	1,06	0,56	- 0,50	0,80	0,32	- 0,48	0,77	0,66	- 0,11
Août		0,60			0,20			0,57	

1 Comprend : Amérique Centrale, Amérique du Sud et Mexique.

Références bibliographiques : Bulletin mensuel du Commerce extérieur de l'U.E.B.L. — Annuaire statistique de la Belgique. — Bulletin de Statistique de l'I.N.S. — Industrie, revue de la F.I.B. — L'industrie textile belge, revue mensuelle de Febeltex. — Bulletin commercial belge de l'Office belge du Commerce extérieur. — Revue Commerciale de la Chambre Néerlandaise pour la Belgique et le Luxembourg. — Bulletins statistiques : Commerce extérieur (O.C.D.E.). — Statistical Papers : Direction of International Trade (O.N.U.). — Bulletin général de Statistiques (Office statistique des Communautés européennes). — Recherches économiques de Louvain (I.R.E.S.P.). — *cfr.* N.B. du tableau VIII - 2.

IX. — BALANCE DES PAIEMENTS

IX - 1. — BALANCE DES PAIEMENTS DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE *

Chiffres annuels — Ancienne série

(milliards de francs)

	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961
A. Transactions sur biens et services.										
1. Opérations sur marchandises ¹ :										
1.1. Exportations - Importations (f.o.b.) ²	+ 11,1	- 1,7	- 5,9	+ 1,5	+ 1,0	- 6,4	+ 0,9	- 4,2	- 1,9	- 5,7
1.2. Travail à façon	+ 3,1	+ 2,1	+ 1,6	+ 2,0	+ 2,6	+ 2,6	+ 2,4	+ 1,8	+ 2,6	+ 3,4
1.3. Opérations d'arbitrage	+ 1,1	+ 1,5	+ 1,7	+ 1,4	+ 1,9	+ 2,6	+ 1,2	+ 0,6	+ 0,6	+ 2,3
2. Or non monétaire	- 0,1	- 0,1	- 0,8	- 1,1	...	- 0,6	- 0,6	- 1,1
3. Transports ²	- 4,6	- 2,3	- 2,7	+ 1,1	+ 0,8	+ 3,0	+ 2,8	+ 2,5	+ 1,2	- 0,6
4. Primes et indemnités d'assurances	- 0,2	...	- 0,1	- 0,7	- 0,6	- 0,6	- 0,7	- 0,7	- 0,9	- 0,7
5. Déplacements à l'étranger ^{1 3}	- 1,5	- 0,8	- 0,2	+ 0,3	+ 1,0	+ 1,1	+ 3,3	- 1,4	- 1,4	- 1,1
6. Revenus d'investissements	+ 0,8	+ 1,1	+ 1,1	+ 2,1	+ 3,5	+ 3,3	+ 2,5	+ 1,1	+ 2,3	+ 2,4
7. Transactions des pouvoirs publics non comprises ailleurs	+ 0,6	- 0,4	- 1,1	- 0,2	- 1,0	+ 0,1	- 0,6	- 2,2	- 2,4	- 2,7
8. Autres	+ 0,6	+ 0,5	+ 1,8	+ 2,4	+ 3,6	+ 3,9	+ 5,7	+ 4,3	+ 5,4	+ 5,6
Total des transactions sur biens et services ...	+ 10,9	...	- 3,8	+ 9,8	+ 12,0	+ 8,5	+ 17,5	+ 1,2	+ 4,9	+ 1,8
B. Transferts.										
9. Transferts privés	+ 0,2	+ 0,4	+ 1,0	+ 1,1	+ 1,3	+ 1,5	+ 1,2	+ 3,2	+ 3,1	+ 3,5
10. Transferts de l'Etat ...	+ 0,4	+ 0,2	- 0,8	- 2,5	- 0,8
Total des transferts ...	+ 0,6	+ 0,6	+ 1,0	+ 1,1	+ 1,3	+ 1,5	+ 1,2	+ 2,4	+ 0,6	+ 2,7
C. Mouvements des capitaux.										
11. Etat				+ 2,3	- 3,8	+ 0,8 ⁵	+ 1,2	- 3,0	+ 3,2	- 5,8
12. Autres pouvoirs publics				+ 0,2	+ 0,2	- 0,2	...	- 0,8	+ 1,7	+ 0,1
13. Organismes paraétatiques d'exploitation	- 3,7	+ 1,4	+ 2,6	+ 1,8	- 0,1	- 0,1	+ 1,9
14. Organismes paraétatiques de crédit	+ 0,8	- 0,6	- 0,5	+ 0,1	+ 0,2
15. Autres :										
15.1 Court terme recensé	- 1,3	+ 0,4	+ 0,5	- 0,5	+ 1,0	- 0,9	- 0,1	- 1,2	+ 0,2	- 1,3
15.2 Transactions identifiées en valeurs mobilières ⁴ :										
a) valeurs belges ...	—	—	—	—	—	—	—	—	+ 0,5	+ 1,5
b) valeurs étrangères	—	—	—	—	—	—	—	—	- 4,5	- 4,7
15.3 Autres ^{1 3 4}	- 1,5	- 2,4	- 3,9	- 7,2	- 9,0	- 6,6 ⁵	- 4,9	- 0,3	+ 1,3	+ 5,5
Total du mouvement des capitaux ...	- 6,5	- 0,6	- 0,8	- 5,2	- 11,6	- 6,1	- 2,6	- 5,9	+ 2,4	- 2,6
D. Opérations non déterminées ¹	—	—	—	- 1,3	- 1,8	- 2,2	- 0,7	- 1,9	- 2,1	- 1,9
E. Erreurs et omissions	- 1,6	+ 0,1	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,5	+ 0,1	+ 0,4	+ 0,6
Total correspondant au mouvement des avoirs extérieurs nets des organismes monétaires	+ 3,4	+ 0,1	- 3,6	+ 4,4	+ 0,4	+ 2,1	+ 15,9	- 4,1	+ 6,2	+ 0,6

* Les balances des années 1952 à 1954 ne sont pas strictement comparables à celles des années suivantes.

¹ Les opérations non déterminées paraissent comprendre surtout des opérations sur marchandises (rubrique 1), des déplacements à l'étranger (rubrique 5) et des mouvements de capitaux (rubrique 15.3) sans qu'il soit possible de les ventiler entre ces différentes rubriques pour toutes les années couvertes par le présent tableau. Une telle ventilation est possible cependant pour 1961 et elle a été effectuée au tableau IX-2. Elle n'a, par contre, pas été effectuée dans le présent tableau, car si elle l'avait été, les chiffres de 1961 n'auraient plus été comparables à ceux des années antérieures.

² La rubrique 1.1 « Exportations et importations f.o.b. » comprend, en principe, les dépenses de transports autres que celles afférentes à l'importation des marchandises.

³ Il n'est pas toujours aisé de faire le départ entre les déplacements à l'étranger et les mouvements de capitaux qui doivent être recensés sous la rubrique 15.3 « Autres ». Il semble qu'en 1955, 1956 et 1957, le solde de la première de ces rubriques a été en réalité moins favorable et le solde de la seconde plus favorable qu'il ne ressort du présent tableau, tandis qu'en 1958 l'inverse paraît avoir été le cas. On ne dispose cependant pas d'éléments suffisamment précis pour pouvoir rectifier les chiffres.

⁴ Pour les années 1960 et 1961, des transactions sur valeurs mobilières (rubrique 15.2) ont pu être isolées des autres mouvements de capitaux du secteur privé (rubrique 15.3); pour la période 1952-1959, cette répartition n'a pu être effectuée, faute d'informations.

⁵ Les entrées de capitaux incluses dans la rubrique 11 « Etat » et les sorties de capitaux recensées dans la rubrique 15.3 « Autres » comprennent la partie de l'emprunt de \$ 30 millions de l'Etat belge sur le marché américain qui a été souscrite par des résidents belgo-luxembourgeois; le montant de ces souscriptions n'est cependant pas connu.

**IX - 2. — BALANCE GENERALE DES PAIEMENTS
DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE**

Chiffres semestriels et annuels — Nouvelle série *

(milliards de francs)

	1961	1962	1963			1964		
	Année	Année	1er semestre	2e semestre	Année	1er semestre	2e semestre	Année
1. Transactions sur biens et services :								
1.1 Opérations sur marchandises :								
1.11 Exportations et importations ¹	- 6,1	- 6,4	- 2,7	- 5,9	- 8,6	- 7,3	- 1,4	- 8,7
1.12 Travail à façon	+ 2,7	+ 3,8	+ 1,7	+ 1,6	+ 3,3	+ 2,2	+ 3,0	+ 5,2
1.13 Opérations d'arbitrage	+ 2,3	+ 3,1	+ 0,9	+ 1,5	+ 2,4	+ 2,8	+ 2,6	+ 5,4
1.2 Or non monétaire	- 0,9	- 0,5	- 0,1	- 0,6	- 0,7	- 0,5	- 0,3	- 0,8
1.3 Frets et assurances pour le transport des marchandises ²	- 0,4 ³	+ 0,7	...	- 0,3	- 0,3	- 0,1	- 0,3	- 0,4
1.4 Autres frais de transport	- 2,4	- 2,2	+ 0,4	+ 0,4	+ 0,8	+ 0,5	+ 0,5	+ 1,0
1.5 Déplacements à l'étranger	- 2,4	- 2,2	- 1,1	- 2,1	- 3,2	- 1,7	- 1,7	- 3,4
1.6 Revenus d'investissements	+ 1,3	+ 0,1	- 0,9	- 0,1	- 1,0	- 1,2	+ 0,3	- 0,9
1.7 Transactions des pouvoirs publics non comprises ailleurs	- 0,1	- 0,2	- 0,5	- 0,5	- 1,0	- 1,1	- 1,2	- 2,3
1.8 Autres :								
1.81 Ouvriers frontaliers	+ 3,3	+ 3,7	+ 1,9	+ 2,1	+ 4,0	+ 1,9	+ 2,1	+ 4,0
1.82 Autres	+ 1,8	+ 1,5	+ 0,6	- 0,5	+ 0,1	+ 0,4	- 0,2	+ 0,2
Total 1 ...	+ 1,5	+ 3,4	+ 0,2	- 4,4	- 4,2	- 4,1	+ 3,4	- 0,7
2. Transferts :								
2.1 Transferts privés	+ 3,0	+ 2,6	+ 1,4	+ 1,1	+ 2,5	+ 1,3	+ 1,7	+ 3,0
2.2 Transferts de l'Etat	- 2,3	- 1,8	- 1,5	- 1,6	- 3,1	- 1,3	- 1,1	- 2,4
Total 2 ...	+ 0,7	+ 0,8	- 0,1	- 0,5	- 0,6	...	+ 0,6	+ 0,6
3. Mouvement net des capitaux des pouvoirs publics :								
3.1 Etat	- 5,3	- 2,2	+ 3,1	- 0,7	+ 2,4	+ 0,8	- 0,4	+ 0,4
3.2 Autres pouvoirs publics	+ 0,1	+ 0,4	...	+ 0,1	+ 0,1	+ 0,9	+ 0,2	+ 1,1
Total 3 ...	- 5,2	- 1,8	+ 3,1	- 0,6	+ 2,5	+ 1,7	- 0,2	+ 1,5
4. Mouvement net des capitaux des entreprises et particuliers :								
4.1 Organismes publics d'exploitation .	+ 1,9	- 0,1	...	- 0,1	- 0,1	+ 0,4	- 0,1	+ 0,3
4.2 Intermédiaires financiers non monétaires du secteur public	+ 0,2	- 0,7	+ 0,5	+ 0,2	+ 0,7	+ 2,2	- 0,2	+ 2,0
4.3 Secteur privé :								
4.31 Transactions identifiées en valeurs mobilières :								
a) valeurs belges	+ 1,5	+ 0,8	+ 0,4	+ 0,4	+ 0,8	- 0,2	+ 0,3	+ 0,1
b) valeurs étrangères	- 4,7	- 3,0	- 2,7	- 2,4	- 5,1	- 1,3	+ 0,3	- 1,0
4.32 Autres (y compris investissements directs)	+ 5,2	+ 3,4	+ 2,4	+ 2,9	+ 5,3	+ 1,8	+ 5,3	+ 7,1
Total 4 ...	+ 4,1	+ 0,4	+ 0,6	+ 1,0	+ 1,6	+ 2,9	+ 5,6	+ 8,5
5. Erreurs et omissions	+ 0,6	+ 1,4	+ 1,4	- 0,8	+ 0,6	+ 0,8	- 0,3	+ 0,5
Total 1 à 5 ...	+ 1,7	+ 4,2	+ 5,2	- 5,3	- 0,1	+ 1,3	+ 9,1	+ 10,4
6. Refinancement en dehors des organismes monétaires de créances commerciales sur l'étranger (augmentation : -)	- 1,1	- 0,2	- 1,3	+ 0,8	- 0,5	- 0,6	+ 1,0	+ 0,4
7. Total (1 à 6) correspondant au mouvement des avoirs extérieurs nets des organismes monétaires	+ 0,6	+ 4,0	+ 3,9	- 4,5	- 0,6	+ 0,7	+ 10,1	+ 10,8
Banque Nationale	+12,2	- 1,7	+ 7,6	+ 3,6	+ 11,2	+ 1,0	+ 11,6	+ 12,6
Autres	-11,6	+ 5,7	- 3,7	- 8,1	- 11,8	- 0,3	- 1,5	- 1,8

* Diverses modifications, apportées pour suivre les prescriptions du « Balance of Payments Manual » du Fonds Monétaire International ont eu pour effet de rompre la continuité des séries statistiques disponibles en matière de balance des paiements.

La nouvelle série diffère essentiellement de la série 1955-1961 du tableau IX-1 sur les points suivants :

- les importations comprennent désormais la valeur de certaines marchandises qui étaient antérieurement considérées comme étant travaillées à façon et les exportations, cette même valeur majorée du coût du transport depuis le pays d'origine jusqu'en U.E.B.L. et du coût de la transformation;
 - les frais de transport et d'assurances sont actuellement ventilés suivant le nouveau schéma prévu par la 3^e édition du « Balance of Payments Manual »;
 - la méthode employée antérieurement pour obtenir une évaluation f.o.b. des importations a été abandonnée. Il en résulte qu'une partie des dépenses de transport et d'assurances afférentes aux importations est actuellement comprise dans celle-ci;
 - les transactions qui étaient rangées antérieurement sous la rubrique « Opérations non déterminées » ont pu actuellement être ventilées en « Opérations sur marchandises » (rubrique 1.1) « Déplacements à l'étranger » (rubrique 1.5) et « Autres mouvements nets des capitaux des entreprises et particuliers » (rubrique 4.32).
 - les dépenses courantes d'institutions européennes dont le siège est en U.E.B.L. ont été transférées de la rubrique 1.8 « Autres services » à la rubrique 1.7 « Transactions des pouvoirs publics non comprises ailleurs ».
- Une description plus complète des écarts entre la nouvelle et les anciennes séries est donnée dans le *Bulletin d'Information et de Documentation* de mai 1963, pp. 482 à 485.

1 Pour une partie des importations, les chiffres sont c.i.f., c'est-à-dire qu'ils comprennent les frets et assurances pour le transport de ces importations.

2 Cette rubrique ne comprend, en dépenses, qu'une partie des frets et assurances pour le transport des importations. L'autre partie n'a pu être dissociée des importations auxquelles elle se rapporte et est donc englobée dans les dépenses de la rubrique 1.11 « Exportations et importations » (cf. note 1).

3 Pour 1961, sont seuls disponibles des chiffres couvrant à la fois les rubriques 1.3 « Frets et assurances pour le transport de marchandises » et 1.4 « Autres frais de transport ». Au surplus, ces chiffres ne sont pas entièrement comparables aux chiffres combinés des rubriques 1.3 et 1.4 pour les années suivantes. Ils ne comprennent ni les recettes ni les dépenses d'assurance pour le transport de marchandises qui, depuis 1962, sont incluses dans la rubrique 1.8, ni les achats et ventes des provisions de bord et les recettes et dépenses pour le transport de personnes, qui depuis 1962 sont inclus dans la rubrique 1.4.

**IX - 3. — BALANCE DES PAIEMENTS
DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE**

Chiffres trimestriels

(milliards de francs)

	1963				1964				1965	
	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre	1er trimestre p	2e trimestre p
1. Transactions sur biens et services :										
1.1 Opérations sur marchandises :										
Exportations	45,8	50,3	50,3	54,7	54,6	56,8	55,0	64,1	61,6	63,0
Importations ¹	47,3	51,5	52,8	58,1	58,0	60,7	58,0	62,5	59,8	62,9
Solde ...	- 1,5	- 1,2	- 2,5	- 3,4	- 3,4	- 3,9	- 3,0	+ 1,6	+ 1,8	+ 0,1
Autres opérations sur marchandises	+ 1,2	+ 1,4	+ 1,5	+ 1,6	+ 2,3	+ 2,7	+ 2,5	+ 3,1	+ 2,7	+ 2,7
1.2 Or non monétaire	- 0,1	- 0,2	- 0,4	- 0,4	- 0,1	- 0,1	- 0,2	- 0,6	- 0,4
1.3 Frets et assurances pour le transport de marchandises ²	- 0,2	- 0,1	+ 0,1	- 0,2	- 0,2	- 0,1
1.4 Revenus d'investissements	- 0,2	- 0,7	...	- 0,1	- 0,2	- 1,0	+ 0,1	+ 0,2	- 0,1	- 0,5
1.5 Transactions des pouvoirs publics non comprises ailleurs ...	- 0,1	- 0,4	- 0,2	- 0,3	- 0,8	- 0,3	- 0,8	- 0,4	- 0,5	+ 0,3
1.6 Autres	+ 1,2	+ 0,6	- 0,5	+ 0,4	+ 0,5	+ 0,6	- 0,7	+ 1,4	+ 0,8	...
Total 1 ...	+ 0,6	- 0,4	- 2,1	- 2,3	- 1,9	- 2,2	- 2,2	+ 5,6	+ 4,1	+ 2,2
2. Transferts :										
2.1 Transferts privés	+ 0,6	+ 0,8	+ 0,5	+ 0,6	+ 0,5	+ 0,8	+ 0,8	+ 0,9	+ 0,7	+ 0,8
2.2 Transferts de l'Etat	- 1,1	- 0,4	- 0,5	- 1,1	- 0,4	- 0,9	- 0,5	- 0,6	- 0,3	- 0,7
Total 2 ...	- 0,5	+ 0,4	...	- 0,5	+ 0,1	- 0,1	+ 0,3	+ 0,3	+ 0,4	+ 0,1
3. Mouvement net des capitaux des pouvoirs publics :										
3.1 Etat	+ 1,8	+ 1,3	- 1,0	+ 0,3	+ 0,3	+ 0,5	- 1,4	+ 1,0	- 3,6	- 1,3
3.2 Autres pouvoirs publics	+ 0,1	+ 1,9	- 1,0	+ 0,3	- 0,1	+ 0,1	+ 0,8
Total 3 ...	+ 1,8	+ 1,3	- 1,0	+ 0,4	+ 2,2	- 0,5	- 1,1	+ 0,9	- 3,5	- 0,5
4. Mouvement net des capitaux des entreprises et particuliers :										
4.1 Organismes publics d'exploitation et intermédiaires financiers non monétaires du secteur public	+ 0,4	+ 0,1	+ 0,1	...	+ 2,3	+ 0,3	- 0,4	+ 0,1	...	+ 0,9
4.2 Secteur privé										
4.21 Transactions identifiées en valeurs mobilières :										
a) valeurs belges	+ 0,2	+ 0,2	+ 0,2	+ 0,2	- 0,3	+ 0,1	+ 0,3	...	+ 0,2	+ 0,3
b) valeurs étrangères ...	- 1,8	- 0,9	- 1,3	- 1,1	- 1,5	+ 0,2	+ 0,3	...	+ 0,2	- 0,7
4.22 Autres (y compris investissements directs)	+ 1,6	+ 0,8	+ 2,2	+ 0,7	- 0,2	+ 2,0	+ 3,6	+ 1,7	+ 0,6	+ 2,0
Total 4 ...	+ 0,4	+ 0,2	+ 1,2	- 0,2	+ 0,3	+ 2,6	+ 3,8	+ 1,8	+ 1,0	+ 2,5
5. Erreurs et omissions	+ 1,4	...	- 1,0	+ 0,2	+ 0,7	+ 0,1	+ 0,1	- 0,4	- 0,5	- 0,6
Total 1 à 5 ...	+ 3,7	+ 1,5	- 2,9	- 2,4	+ 1,4	- 0,1	+ 0,9	+ 8,2	+ 1,5	+ 3,7
6. Refinancement en dehors des organismes monétaires de créances commerciales sur l'étranger (augmentation : -)	- 1,3	...	+ 0,5	+ 0,3	- 1,3	+ 0,7	+ 1,3	- 0,3	- 1,5	+ 1,5
7. Total (1 à 6) correspondant au mouvement des avoirs extérieurs nets des organismes monétaires ...	+ 2,4	+ 1,5	- 2,4	- 2,1	+ 0,1	+ 0,6	+ 2,2	+ 7,9	...	+ 5,2
Banque Nationale	+ 4,4	+ 3,2	+ 1,0	+ 2,6	- 0,4	+ 1,4	+ 2,0	+ 9,6	- 1,5	+ 7,1
Autres	- 2,0	- 1,7	- 3,4	- 4,7	+ 0,5	- 0,8	+ 0,2	- 1,7	+ 1,5	- 1,9

¹ Pour une partie des importations, les chiffres sont c.i.f., c'est-à-dire qu'ils comprennent les frets et assurances pour le transport de ces importations.
² Cette rubrique ne comprend, en dépenses, qu'une partie des frets et assurances pour le transport des importations. L'autre partie n'a pu être dissociée des importations auxquelles elle se rapporte et est donc englobée dans les dépenses de la rubrique 1.1 « Opérations sur marchandises : Importations » (cf. note 1).

Références bibliographiques : *Statistiques Economiques belges 1941-1950 et 1950-1960* (B.N.B.). — *Bulletins d'Information et de Documentation* (B.N.B.) : XLe année, vol. I, no 6, page 717 ; « La balance des paiements de l'U.E.B.L. en 1964 », XLe année, vol. I, no 1, page 21 ; « Aménagements apportés à des séries de la partie « statistiques » — chapitres IX « Balance des paiements » et XIII « Organismes monétaires », *Annuaire statistique de la Belgique. — L'économie belge en 1964* (M.A.E.). — *Recherches économiques de Louvain* (I.R.E.S.P.). — *Cahiers économiques de Bruxelles* (D.U.L.B.E.A.). — *Bulletin statistique* (O.C.D.E.). — *International Financial Statistics* (F.M.I.).

X. — MARCHÉ DES CHANGES

1. — COURS OFFICIELS ARRÊTES PAR LES BANQUIERS REUNIS EN CHAMBRE DE COMPENSATION A BRUXELLES

(francs belges)

Moyennes journalières	1 \$	1 fr.	1 Livre	1 florin	1 fr.	1	100	1 Cour.	1 Cour.	1 Cour.	1 \$ canadien		100	100	100
	U.S.A.	français	sterling	P.-B.	suisse	Deutsche Mark	liras italien.	suéd.	norv.	dan.	câble	courrier	escudos	schillings autrich.	pesetas
1960	49,86	10,17	139,98	13,22	11,54	11,96	8,03	9,65	6,99	7,23	51,427	51,425	174,41	192,11	—
1961	49,86	10,16	139,72	13,19 ¹ 13,85 ²	11,54	11,95 ¹ 12,51 ²	8,03	9,65	6,98	7,22	50,469 ³ 48,153 ⁴	50,468 ³ 48,149 ⁴	174,21	192,32	—
1962	49,76	10,15	139,71	13,81	11,51	12,45	8,02	9,65	6,97	7,21	46,553	46,552	174,19	192,77	—
1963	49,86	10,18	139,62	13,85	11,54	12,51	8,02	9,61	6,97	7,22	46,227	46,226	174,05	193,09	—
1964	49,75	10,15	138,89	13,79	11,52	12,52	7,97	9,66	6,95	7,19	46,119	46,118	173,16	192,60	—
1964 3 ^e trimestre	49,73	10,15	138,60	13,77	11,51	12,51	7,96	9,68	6,94	7,18	46,103	46,101	172,77	192,67	—
4 ^e trimestre	49,63	10,13	138,28	13,80	11,50	12,48	7,94	9,63	6,93	7,17	46,181	46,179	172,41	192,13	—
1965 1 ^{er} trimestre	49,63	10,13	138,60	13,80	11,46	12,48	7,94	9,66	6,94	7,18	46,086	46,084	172,87	192,09	—
2 ^e trimestre	49,63	10,13	138,71	13,78	11,43	12,45	7,94	9,63	6,94	7,17	45,935	45,934	172,97	192,18	—
3 ^e trimestre	49,64	10,13	138,62	13,79	11,49	12,38	7,95	9,61	6,94	7,16	45,980	45,979	172,85	192,35	82,86 ⁶
1964 Octobre	49,63	10,13	138,14	13,78	11,50	12,49	7,94	9,62	6,93	7,16	46,154	46,152	172,19	192,13	—
Novembre	49,63	10,13	138,20	13,81	11,50	12,48	7,94	9,63	6,93	7,16	46,201	46,198	172,26	192,07	—
Décembre	49,64	10,13	138,50	13,82	11,50	12,48	7,94	9,65	6,94	7,18	46,189	46,187	172,77	192,20	—
1965 Janvier	49,63	10,13	138,51	13,81	11,49	12,47	7,94	9,66	6,94	7,18	46,214	46,211	172,77	192,09	—
Février	49,63	10,13	138,71	13,81	11,47	12,48	7,94	9,66	6,94	7,18	46,135	46,132	172,99	192,05	—
Mars	49,64	10,13	138,59	13,79	11,43	12,48	7,94	9,66	6,94	7,18	45,910	45,910	172,84	192,14	—
Avril	49,63	10,13	138,74	13,79	11,43	12,48	7,94	9,65	6,94	7,18	45,982	45,981	173,01	192,13	—
Mai	49,63	10,12	138,81	13,78	11,42	12,46	7,94	9,63	6,94	7,18	45,971	45,968	173,10	192,14	—
Juin	49,63	10,13	138,58	13,77	11,45	12,41	7,94	9,61	6,94	7,16	45,853	45,852	172,81	192,27	—
Juillet	49,64	10,13	138,53	13,78	11,48	12,39	7,95	9,61	6,94	7,16	45,808	45,806	172,75	192,35	82,85 ⁵
Août	49,63	10,13	138,51	13,79	11,50	12,37	7,94	9,60	6,94	7,15	46,013	46,012	172,73	192,34	82,85
Septembre	49,65	10,13	138,83	13,79	11,50	12,38	7,95	9,61	6,95	7,18	46,120	46,119	173,07	192,37	82,88
Octobre	49,67	10,13	139,23	13,80	11,50	12,40	7,95	9,60	6,95	7,20	46,199	46,198	173,60	192,32	82,92

1 Moyenne du 1^{er} janvier au 3 mars 1961. — 2 Moyenne du 6 mars au 31 décembre 1961. — 3 Moyenne du 1^{er} janvier au 20 juin 1961. — 4 Moyenne du 21 juin au 31 décembre 1961. — 5 Moyenne du 12 juillet au 31 juillet 1965. — 6 Moyenne du 12 juillet au 30 septembre 1965.

X - 2. — MONNAIES DES PAYS MEMBRES DE L'A.M.E.

parité par rapport au dollar, marges des cours acheteurs et vendeurs des banques centrales
et cours extrêmes à Bruxelles le 31 octobre 1965

Pays	Parité (ou taux moyen) par rapport au dollar des Etats-Unis 1	Marges des cours du dollar des Etats-Unis en % de la parité (ou du cours moyen) du dollar		Cours extrêmes à Bruxelles		
		vendeur (+)	acheteur (-)	acheteur 4	vendeur 5	pour :
				en francs belges		
Autriche	26,— sch.	+ 0,769	- 0,769	189,4080	195,2519	100 sch.
Belgique	50,— FB	+ 0,750	- 0,750	—	—	—
Danemark	6,90714 C. dan.	+ 0,729	- 0,719	7,1325	7,3459	1 C. dan.
France	4,93706 FF	+ 0,748	- 0,751	9,9769	10,2806	1 FF
Allemagne	4,— DM	+ 0,750	- 0,750	12,3139	12,6889	1 DM
Grèce	30,— Dr.	+ 0,333	- 0,333	—	—	—
Islande	43,— C. isl.	+ 0,140	- 0,116	—	—	—
Italie	625,— Lires	+ 0,720	- 0,720	7,8832	8,1184	100 Lires
Pays-Bas	3,62 Fl.	+ 0,760	- 0,760	13,6052	14,0223	1 Fl.
Norvège	7,14286 C. nor.	+ 0,800	- 0,740	6,8924	7,1050	1 C. nor
Portugal	28,75 Esc.	+ 1,148	- 1,148	170,6499	177,2519	100 Esc.
Espagne	60,— Pesetas	+ 0,750	- 0,750	82,0926	84,5927	100 Pesetas
Suède	5,17321 C.S.	+ 0,759	- 0,739	9,5203	9,8101	1 C.S.
Suisse	4,37282 F.S.	+ 1,765	- 1,780	11,1517	11,7287	1 F.S.
Turquie	9,— Lt.	+ 0,889	—	—	—	—
Royaume-Uni	2,80 £ ²	+ 0,714 ³	- 0,714 ³	137,9575	142,0575	1 £

1 Parité reconnue par le F.M.I., sauf dans le cas de la Suisse pour laquelle la parité indiquée est pratiquée par la banque centrale.

2 Cours exprimé en dollars des Etats-Unis par livre sterling.

3 Les marges du Royaume-Uni ne sont pas tout à fait comparables à celles des autres pays; elles représentent les limites de fluctuation de la livre exprimée en dollars des Etats-Unis, alors que, pour les autres pays, les marges représentent les limites de la fluctuation du dollar des Etats-Unis exprimé en monnaie nationale.

4 (Parité du FB par rapport au dollar des Etats-Unis — marge exprimée en FB du cours acheteur de la Banque Nationale de Belgique pour le dollar des Etats-Unis) : (Parité de la monnaie du pays membre par rapport au dollar des Etats-Unis + marge exprimée dans la monnaie de ce pays membre du cours vendeur de la banque centrale de ce pays membre pour le dollar des Etats-Unis).

5 (Parité en FB par rapport au dollar des Etats-Unis + marge exprimée en FB du cours vendeur de la Banque Nationale de Belgique pour le dollar des Etats-Unis) : (Parité de la monnaie du pays membre par rapport au dollar des Etats-Unis — marge exprimée dans la monnaie de ce pays membre du cours acheteur de la banque centrale de ce pays membre pour le dollar des Etats-Unis).

Références bibliographiques : Cote de la Bourse de Fonds Publics et de Change de Bruxelles.

XI. — FINANCES PUBLIQUES

1. — SITUATION DE TRESORERIE ¹

(milliards de francs)

Source : Ministère des Finances.

Périodes	Exécution du budget ordinaire			Exécution du budget extraordinaire			Solde budgétaire global (7) = (8) + (6)	Financement du solde budgétaire				
	Dépenses ⁴ (1)	Recettes (2)	Solde (8) = (2) - (1)	Dépenses (4)	Recettes (5)	Solde (6) = (5) - (4)		Emprunts consolidés intérieurs (8)	Dettes flottantes intérieures (9)	Emprunts consolidés et dettes flottantes extérieures (10)	Fonds de tiers (11)	Encaisse et autres opérations de trésorerie ³ (12)
1959	108,4	100,2	- 8,2	18,1	0,2	-17,9	-26,1	+20,3	+ 0,2	+ 5,2	- 1,0	+ 1,4
1960	111,2	108,1	- 3,1	23,7	0,3	-23,4	-26,5	+27,1	- 9,4	+10,6	- 0,2	- 1,6
1961	126,0	120,4	- 5,6	14,6	0,4	-14,2	-19,8	+13,0	+ 5,5	+ 3,4	- 2,5	+ 0,4
1962	130,1	131,2	+ 1,1	17,8	0,5	-17,3	-16,2	+20,1	+ 6,0	- 9,3	- 0,5	- 0,1
1963	143,0	139,5	- 3,5	22,0	0,4	-21,5	-25,1	+17,4	+ 2,6	+10,5	- 3,7	- 1,5 ²
1964	155,3	157,8	+ 2,5	24,2	0,3	-23,9	-21,4	+24,0	- 4,8	+ 2,9	+ 0,3	- 1,0 ²
1963 9 prem. mois .	105,3	103,8	- 1,5	15,3	0,3	-15,0	-16,6	+10,1	+ 3,6	+ 7,5	- 2,6	- 1,9 ²
1964 3 prem. mois .	40,6	38,4	- 2,2	5,7	0,1	- 5,6	- 7,8	+11,8	- 4,3	+ 1,3	+ 0,4	- 1,4 ²
6 prem. mois .	81,7	75,1	- 6,6	11,5	0,2	-11,3	-17,9	+18,8	- 6,4	+ 2,3	+ 1,8	+ 1,4 ²
9 prem. mois .	116,7	118,4	+ 1,7	18,1	0,2	-17,9	-16,2	+18,8	- 8,5	+ 3,3	+ 1,0	+ 1,6 ²
1965 3 prem. mois .	46,8	40,5	- 6,3	5,4	...	- 5,4	-11,7	+ 9,6	+ 4,1	- 0,3	+ 0,1	- 1,8 ²
6 prem. mois .	87,6	78,7	- 8,9	12,5	...	-12,5	-21,4	+14,3	+ 9,9	- 1,1	+ 2,2	- 3,9 ²
1964 Mars	13,2	11,4	- 1,8	2,0	...	- 2,0	- 3,8	...	+ 3,5	...	+ 1,6	- 1,3 ²
Avril	14,5	12,3	- 2,2	1,9	...	- 1,9	- 4,1	...	- 0,2	+ 0,5	- 1,6	+ 5,4 ²
Mai	11,4	11,3	- 0,1	1,5	0,1	- 1,4	- 1,5	+ 0,1	- 0,1	+ 0,5	+ 1,5	- 0,5 ²
Juin	15,2	13,1	- 2,1	2,4	...	- 2,4	- 4,5	+ 6,9	- 1,8	...	+ 1,5	- 2,1 ²
Juillet	14,1	21,9	+ 7,8	2,5	...	- 2,5	+ 5,3	...	- 3,9	- 0,2	- 1,8	+ 0,6 ²
Août	9,6	10,0	+ 0,4	2,1	...	- 2,1	- 1,7	...	+ 1,0	+ 0,4	+ 0,2	+ 0,1 ²
Septembre ...	11,3	11,4	+ 0,1	2,0	...	- 2,0	- 1,9	...	+ 0,8	+ 0,8	+ 0,8	- 0,5 ²
Octobre	12,2	11,8	- 0,4	1,4	...	- 1,4	- 1,8	+ 5,2	- 3,5	...	- 1,9	+ 2,0 ²
Novembre ...	10,5	11,6	+ 1,1	1,6	...	- 1,6	- 0,5	...	+ 1,2	- 0,3	+ 0,3	- 0,7 ²
Décembre ...	15,9	16,0	+ 0,1	3,1	0,1	- 3,0	- 2,9	...	+ 6,0	- 0,1	+ 0,9	- 3,9 ²
1965 Janvier	14,9	16,3	+ 1,4	1,5	...	- 1,5	- 0,1	+ 2,2	- 0,7	...	- 0,7	- 0,7 ²
Février	15,2	11,4	- 3,8	2,4	...	- 2,4	- 6,2	+ 7,4	- 0,3	...	- 0,2	- 0,7 ²
Mars	16,7	12,8	- 3,9	1,5	...	- 1,5	- 5,4	...	+ 5,1	- 0,3	+ 1,0	- 0,4 ²
Avril	13,7	12,5	- 1,2	2,2	...	- 2,2	- 3,4	...	+ 7,0	- 0,2	- 1,7	- 1,7 ²
Mai	12,5	12,0	- 0,5	2,1	...	- 2,1	- 2,6	+ 4,7	- 3,6	- 0,3	+ 1,6	+ 0,2 ²
Juin	14,6	13,7	- 0,9	2,8	...	- 2,8	- 3,7	...	+ 2,4	- 0,3	+ 2,2	- 0,6 ²

¹ Les chiffres de ce tableau ne correspondent pas aux chiffres comptabilisés dans la situation de trésorerie officielle qui est communiquée au Parlement. En effet, toutes les opérations en comptabilité ne donnent pas lieu simultanément à des mouvements de fonds. Par exemple, l'imputation budgétaire d'un virement au budget pour ordre ne provoque au moment de l'opération aucun décaissement. Les chiffres fournis dans le présent tableau représentent les dépenses et les recettes effectivement faites. Les chiffres comptables concernant l'exécution des budgets sont publiés chaque mois au *Moniteur belge* sous forme d'un tableau intitulé « Aperçu de l'exécution des budgets », émanant de l'Administration de la Trésorerie et de la Dette publique.

² Y compris les avances à des collectivités.

³ Augmentation : - ; diminution : +.

⁴ A partir de l'année 1963, y compris les dépenses de la Caisse Autonome de Dommages de guerre financées par le budget ordinaire.

XI - 2. — RECETTES FISCALES (par exercice) ¹

(milliards de francs)

A : recettes effectives.
B : différence par rapport aux évaluations budgétaires.

Source : Ministère des Finances.

Exercices	Contributions directes ²		Douanes et accises		Enregistrement		Total		
	A	B	A	B	A	B	A	B	
1953	32,7	- 1,5	13,2	+ 0,3	24,0	- 0,1	69,9	- 1,3	
1954	30,3	- 3,4	13,4	+ 0,4	24,7	- 0,6	68,4	- 3,6	
1955	32,2	- 1,6	15,7	+ 0,6	28,0	+ 2,6	75,9	+ 1,6	
1956	35,0	+ 2,8	16,6	+ 1,0	31,4	+ 1,7	83,0	+ 5,5	
1957	38,5	+ 3,9	17,6	+ 1,0	33,2	+ 1,8	89,3	+ 6,7	
1958	36,1	- 1,8	18,1	- 0,3	32,9	- 2,0	87,1	- 4,1	
1959	39,5	+ 0,8	19,6	- 0,6	35,9	+ 0,2	95,0	+ 0,4	
1960	41,4	+ 0,9	22,0	- 0,9	38,5	- 0,1	101,9	- 0,1	
1961	44,0	- 1,4	23,8	+ 1,1	44,6	- 1,9	112,4	- 2,2	
1962	51,4	+ 2,2	24,5	- 0,2	48,5	- 0,5	124,4	+ 1,5	
1963	54,2	+ 1,0	25,9	- 0,1	52,5	+ 1,0	132,6	+ 1,9	
1964 9 premiers mois	40,0	+ 2,9	20,2	+ 0,3	44,5	+ 3,7	104,7	+ 6,9	
1965 9 premiers mois	44,6	+ 3,7	21,4	- 0,4	46,7	- 0,5	112,7	+ 2,8	
Exercice 1964	1964 Septembre	3,2	+ 0,2	2,6	+ 0,3	5,1	+ 0,1	10,9	+ 0,6
	Octobre	3,6	+ 0,2	2,3	- 0,1	5,3	+ 0,2	11,2	+ 0,3
	Novembre	3,9	+ 0,3	2,3	- 0,1	5,0	+ 0,3	11,2	+ 0,5
	Décembre	4,5	+ 0,3	2,6	+ 0,3	5,5	+ 0,4	12,6	+ 1,0
Exercice 1965	1965 Janvier	6,2	+ 0,8	0,5	- 0,1	6,7	+ 0,7
	Février	1,4	+ 0,1	1,4	+ 0,1
	Mars	0,9	+ 0,1	0,9	+ 0,1
Exercice 1965	1965 Janvier	3,2	+ 0,1	1,8	- 0,2	4,7	...	9,7	- 0,1
	Février	2,4	+ 0,2	2,0	- 0,3	5,0	+ 0,1	9,4	...
	Mars	2,9	+ 0,4	2,5	...	5,6	- 0,3	11,0	+ 0,1
	Avril	3,8	+ 0,4	2,6	+ 0,1	5,5	...	11,9	+ 0,5
	Mai	3,6	+ 0,2	2,5	...	5,2	- 0,1	11,3	+ 0,1
	Juin	5,4	+ 0,8	2,5	...	5,4	+ 0,1	13,3	+ 0,9
	Juillet	15,2	+ 0,7	2,5	...	5,0	- 0,2	22,7	+ 0,5
	Août	4,0	+ 0,5	2,3	- 0,2	4,6	- 0,3	10,9	...
Septembre	4,1	+ 0,4	2,7	+ 0,2	5,7	+ 0,2	12,5	+ 0,8	

¹ Non compris les additionnels provinciaux et communaux, les recettes d'impôts d'assainissement monétaire et celles recueillies pour compte du Congo et du Rwanda-Burundi.

² Y compris le produit des versements anticipés à valoir sur la taxe professionnelle.

XI - 3. — DETAIL DES RECETTES FISCALES ¹

(milliards de francs)

Source : Ministère des Finances.

	Exercice 1964 ²		Exercice 1964 : septembre 1964		Exercice 1965 : septembre 1965	
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires
I. Contributions directes ³	60,5	55,8	3,2	3,1	4,1	3,7
précompte immobilier	1,0	0,9	0,2	0,2	0,2	0,2
précompte mobilier	5,4	4,9	0,2	0,4	0,3	0,3
précompte professionnel	26,6	22,7	2,1	1,7	2,3	2,0
versements anticipés	13,4	11,5
impôts des personnes physiques (rôles)	2,7	4,0	0,1	0,2	0,9	0,8
impôts des sociétés (rôles)	1,4	3,5	0,1	0,3	0,3	0,3
taxe de circulation sur les véhicules automobiles	3,6	3,5
contribution foncière
taxe mobilière	0,3
taxe professionnelle	2,3	1,8	0,3	0,3
impôt complémentaire personnel	1,2	0,8	0,2
contribution nationale de crise
divers ³	2,6	2,2	0,1	0,1
II. Douanes et accises	28,2	27,7	2,6	2,3	2,7	2,5
dont : douanes	8,3	7,1	0,7	0,6	0,7	0,7
accises	18,7	20,4	1,8	1,7	1,9	1,7
taxes spéciales de consommat.	0,9	...	0,1	...	0,1	...
III. Enregistrement	60,0	55,5	5,1	5,0	5,7	5,5
dont : enregistrement	6,0	4,7	0,4	0,4	0,5	0,5
successions	2,6	2,6	0,2	0,2	0,2	0,2
timbres et taxes assimilées	50,9	47,6	4,4	4,3	4,9	4,7
Total ...	148,7	139,0	10,9	10,4	12,5	11,7
Différence par rapport aux éval. budgét.		+ 9,7		+ 0,5		+ 0,8

¹ Non compris les additionnels provinciaux et communaux, les recettes d'impôts d'assainissement monétaire.

² L'exercice 1964, commencé le 1er janvier 1964 a été clôturé le 31 mars 1965.

³ Y compris les sommes réalisées ou remboursées sur les produits des exercices clos et les impôts des non résidents (rôles).

N. B. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à la clôture de l'exercice.

— Les statistiques concernant la situation de la Dette publique sont rangées au chapitre XVI.

— Le détail complet des recettes fiscales est publié mensuellement au *Moniteur belge*.

XI - 4. — RECETTES FISCALES SANS DISTINCTION D'EXERCICE ¹

(milliards de francs)

Source : *Ministère des Finances.*

Moyennes mensuelles ³	Contributions directes ²	Douanes et accises	Enregistrement	Total	Dont : versements anticipés sur la taxe professionnelle
1956	2,9	1,4	2,6	6,9	0,41
1957	3,2	1,4	2,8	7,4	0,41
1958	3,1	1,5	2,7	7,3	0,35
1959	3,2	1,7	3,0	7,9	0,40
1960	3,5	1,8	3,2	8,5	0,51
1961	3,6	2,0	3,7	9,3	0,53
1962	4,2	2,1	4,0	10,3	0,66
1963	4,4	2,1	4,4	10,9	0,93
1964	5,0	2,4	5,0	12,4	1,09
1963 9 premiers mois	4,7	2,1	4,2	11,0	1,18
1964 3 premiers mois	5,2	2,3	4,9	12,4	0,71
6 premiers mois	4,7	2,3	5,0	12,0	0,49
9 premiers mois	5,4	2,3	4,9	12,6	1,39
1965 3 premiers mois	5,7	2,2	5,1	13,0	0,86
6 premiers mois	5,0	2,4	5,2	12,6	0,62
9 premiers mois	5,9	2,4	5,2	13,5	1,60
1964 Septembre	3,2	2,6	5,1	10,9	0,03
Octobre	3,6	2,3	5,3	11,2	0,35
Novembre	3,9	2,3	5,0	11,2	0,05
Décembre	4,5	2,6	5,5	12,6	0,25
1965 Janvier	9,4	2,3	4,7	16,4	2,26
Février	3,8	2,0	5,0	10,8	0,15
Mars	3,8	2,5	5,6	11,9	0,17
Avril	3,8	2,6	5,5	11,9	0,39
Mai	3,6	2,5	5,2	11,3	0,11
Juin	5,4	2,5	5,4	13,3	0,61
Juillet	15,2	2,5	5,0	22,7	10,64
Août	4,0	2,3	4,6	10,9	0,04
Septembre	4,1	2,7	5,7	12,5	0,02

¹ Non compris les additionnels provinciaux et communaux, les recettes d'impôts d'assainissement monétaire et celles recueillies pour compte du Congo et du Rwanda-Burundi.

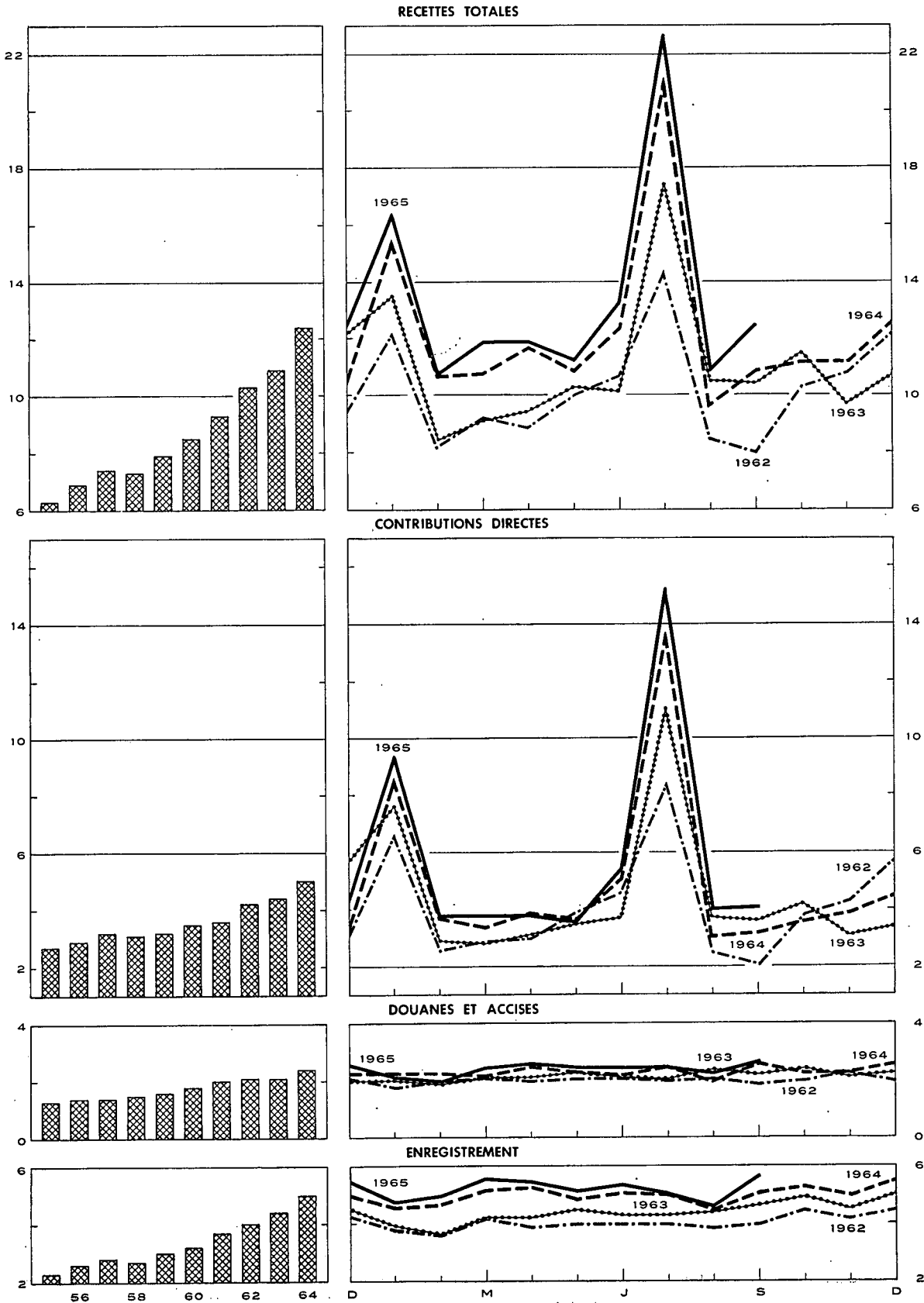
² Y compris le produit des versements anticipés à valoir sur la taxe professionnelle.

³ Il s'agit uniquement des chiffres annuels et trimestriels.

Références bibliographiques : *Bulletin de Documentation (Ministère des Finances).* — *Annuaire statistique de la Belgique.* — *Bulletin de Statistique de l'I.N.S.* — *Moniteur belge* (voir note 1 du tableau XI - 1). — *Bulletin d'Information et de Documentation (B.N.B.)* : XXXIX^e année, vol. II, n^o 5, novembre 1964 : « Les budgets de 1964 et 1965 ».

XI - 4. — RECETTES FISCALES SANS DISTINCTION D'EXERCICE

(milliards de francs)



XII. — CREANCES ET DETTES DANS L'ECONOMIE BELGE
1a. — ENCOURS DES CREANCES ET DES DETTES AU 31 DECEMBRE 1961 ¹

Source : Banque Nationale de Belgique.

(milliards de francs)

(Chiffres provisoires)

		CREANCES PAR SECTEUR ET PAR TYPE DE CREANCE													
		Secteurs nationaux non financiers					Etranger	Intermédiaires financiers						Secteurs indéterminés et ajustements	Total des dettes (13) = (1) à (12)
		Entreprises et particuliers	Parastatutaires d'exploitation	Etat (Trésor)	Secteur public non compris ailleurs (dont pouvoirs subordonnés)	Sécurité sociale		Organismes monétaires	Fonds des Rentes	Caisses d'épargne, sociétés hypothécaires et de capitalisation	Organismes d'assurance-vie et accidents de travail, fonds de pension	Organismes publics de crédit non monétaires	Secteurs indéterminés et ajustements		
<i>données non disponibles</i> <i>... nihil ou inférieur à 50 millions</i> <i>— opération non effectuée</i>												(13)			
DETTES PAR SECTEUR ET PAR TYPE DE DETTE	Secteurs nationaux non financiers	Entreprises et particuliers (1)	Acceptations, effets commerciaux et promesses ...	—	—	—	—	...	29,5	—	2,5	—	2,8	8,8	43,7
			Engagements en comptes courants ou d'avances .	—	—	—	—	...	30,0	—	0,1	—	0,1	...	30,2
			Obligations	8,1	0,2	...	—	1,0	13,3	22,6
			Autres emprunts à moyen et long terme	10,4	0,1	—	—	—	...	—	76,2	26,4	75,4	...	188,4
			Divers	4,7	1,0	1,5	0,2	11,8	...	—	1,8	2,9	0,5	...	24,4
			(Actions et parts)	(162,1)	(0,1)	(...)	(...)	(0,1)	(0,5)	(—)	(0,7)	(2,2)	(—)	(...)	(...)
	Total ...	23,2	1,1	1,5	0,2	11,8	0,2	59,5	—	81,6	42,6	78,8	8,8	309,3	
	Parastatutaires d'exploitation (2)	Argent à très court terme	—	0,1	—	0,1	
		Acceptations, effets commerciaux et promesses	—	—	1,7	—	0,1	—	0,5	2,3	
		Engagements en comptes courants ou d'avances	0,3	...	0,1	—	0,1	0,5	
		Obligations accessibles à tout placeur	14,5	0,2	2,3	...	1,5	0,6	3,1	4,9	0,5	27,7	
		Obligations non accessibles à tout placeur	0,3	...	0,1	...	2,9	1,0	...	1,3	3,5	...	8,8	
		Autres emprunts à moyen et long terme	0,1	...	1,2	...	—	...	0,2	6,9	0,1	8,6
	Divers	4,9	...	4,4	0,2	...	1,7	...	—	0,1	0,1	11,4	
(Actions et parts)	(0,7)	...	(13,8)	(4,2)	(...)	(...)	(—)	(...)	(...)	(...)	(...)	(0,8)	(19,5)		
Total ...	19,4	0,6	4,4	0,4	...	8,4	4,3	0,6	4,5	8,7	8,1	...	59,4		
Etat (Trésor) (3)	Fonds de tiers	2,1	...	—	0,6	31,1	0,4	6,5	40,8	
	Certificats à court terme	—	0,3	—	2,7	...	19,9	51,5	1,1	4,3	0,6	12,2	— 0,1	92,5	
	Obligations accessibles à tout placeur	105,5	2,2	—	1,4	1,1	9,0	30,3	3,8	28,5	35,2	6,4	1,4	224,8	
	Obligations non accessibles à tout placeur	—	...	0,5	16,7	36,8	...	2,5	2,7	0,5	0,9	60,6	
	Divers	0,8	—	...	0,7	9,5	0,1	0,2	0,1	...	11,4	
Total ...	107,6	3,3	—	4,8	2,3	55,1	149,7	4,9	35,4	38,6	19,7	8,7	430,1		
Secteur public non compris ailleurs (dont pouvoirs subordonnés) (4)	Argent à très court terme	—	...	—		
	Engagements en comptes courants ou d'avances	3,4	—	3,4		
	Obligations accessibles à tout placeur	15,3	0,3	...	0,1	0,1	0,5	0,5	1,2	1,1	5,9	1,1	— 0,1	26,1	
	Obligations non accessibles à tout placeur	2,7	7,4	10,1	
	Autres emprunts à moyen et long terme	4,4	0,5	...	39,9	...	44,8	
Divers	1,6	0,4	3,7	...	0,1	3,7	9,4		
Total ...	16,9	5,1	3,7	0,1	0,2	0,5	3,9	1,2	4,3	13,3	41,0	3,6	93,8		
Sécurité sociale (5)	Réserves de sécurité sociale	15,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	15,1	
	Obligations accessibles à tout placeur	
	Obligations non accessibles à tout placeur	0,1	0,1	0,9	...	0,1	5,0	...	0,9	7,1	
	Divers	2,6	...	2,8	...	1,6	0,3	...	1,9	9,3	
Total ...	17,7	...	2,8	...	1,7	0,1	0,9	...	0,1	5,3	...	2,8	31,4		
Etranger (6)	Argent à très court terme (francs belges)	—	...	—		
	Acceptations et effets commerciaux	5,4	—	0,5	...	1,0	0,7	7,6	
	Engagements en comptes courants ou d'avances	2,0	—	0,3	2,2	
	Autres engagements à court terme (y compris l'encaisse-or de la B.N.B.)	
	Obligations	9,6	...	0,3	96,2	—	96,2	
	Engagements des organismes internationaux de crédit au titre de la souscription de la Belgique	—	—	12,2	—	—	—	—	1,5	0,9	0,4	3,9	0,2	— 0,5	16,3
	Divers	1,1	7,9	8,0	—	—	—	—	...	20,2
(Actions et parts)	(0,1)	(0,4)	9,4	
Total ...	9,6	1,1	20,4	—	113,1	0,9	1,2	3,9	1,6	0,2	152,0		

DETTES PAR SECTEUR ET PAR TYPE DE DETTE

		Intermédiaires financiers												
		Caisse d'épargne sociétés hypothécaires et de capitalisation												
		Organ. d'ass.-vie et accid. de travail fonds de pension												
		Organismes publics de crédit non monétaires												
		Secteurs indéterminés et ajustements												
		(1) à (12)												
Organismes monétaires (7)	Monnaie	216,5	2,7	3,4	10,3	1,1	—	—	—	1,6	1,5	0,5	...	237,5
	Argent à très court terme	—	...	—	1,4	2,6	0,6	4,6
	Engagements bruts envers l'étranger	—	—	—	—	—	35,3	—	—	—	—	—	...	35,3
	Dépôts en devises des résidents	8,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	...	8,0
	Dépôts sur livrets des résidents	16,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	...	16,3
	Dépôts à terme des résidents	27,2	—	—	...	—	—	—	—	—	0,1	—	...	27,3
	Engagements non rangés ailleurs	—	—	...	—	—	—	10,6	3,2	—	—	13,8
	Obligations (y compris les bons de caisse)	8,6	—	...	—	—	—	—	—	—	—	8,6
	Divers	0,1	...	0,2	8,5	8,8
	(Actions et parts)	(6,1)	—	(0,2)	—	—	—	(0,5)	—	—	(0,1)	—	—	(6,9)
Total ...	276,7	2,7	3,6	10,3	1,1	35,3	12,0	5,8	2,1	1,6	0,5	8,5	360,2	
Fonds des Rentes (8)	Argent à très court terme	—	...	—	—
	Certificats à court terme	—	—	—	...	—	11,0	—	—	—	—	—	...	11,0
	Engagements en comptes courants ou d'avances	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	Divers	—	—	2,8	—	—	—	—	—	—	—	—	0,1	2,9
Total ...	—	...	2,8	11,0	—	0,1	13,9	
Caisse d'épargne sociétés hypothécaires et de capitalisation (9)	Dépôts à vue	2,8	0,7	—	—	...	0,1	0,2	3,8
	Dépôts sur livrets	113,4	...	—	—	—	—	—	113,4
	Dépôts à terme	0,6	0,6	—	...	2,8	—	—	...	0,1	...	0,5	...	4,6
	Obligations (y compris les bons de caisse)	9,0	—	...	—	—	—	—	—	—	—	—	...	9,0
	Réserves mathématiques des sociétés de capita- lisation	0,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	...	0,5
	Divers	4,3	0,2	...	0,1	1,9	6,5
	(Actions et parts)	(1,2)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(1,2)
Total ...	130,5	0,6	3,5	—	0,2	...	0,2	0,2	0,2	2,4	137,8	
Organ. d'ass.-vie et accid. de travail fonds de pension (10)	Réserves de sécurité sociale	13,7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	13,7
	Réserves mathématiques	128,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	128,4
	Divers	0,2	...	0,1	...	0,1	0,5	...	0,9
	Total ...	142,3	...	0,1	...	0,1	0,5	143,0
Organismes publics de crédit non monétaires (11)	Dépôts à vue	1,0	0,5	—	1,5
	Argent à très court terme	—	...	—	0,4	0,5	0,3	0,2	...	1,4
	Dépôts sur livrets	3,8	...	—	—	—	—	—	—	—	...	3,8
	Dépôts à terme	1,5	0,4	...	2,5	...	—	—	—	—	—	—	...	4,3
	Engagements en comptes courants ou d'avances	—	—	—	0,5	...	0,1	0,6
	Obligations accessibles à tout placeur	62,6	0,1	...	0,1	1,5	2,0	6,7	0,5	8,9	13,9	0,3	...	96,7
	Obligations non accessibles à tout placeur	0,5	0,7	0,5	...	7,6	9,8	...	1,7	20,7
	Divers	2,5	...	10,2	0,2	0,3	3,3	16,5
	(Actions et parts)	(0,1)	(...)	(0,7)	(0,7)	(...)	(...)	(0,1)	(—)	(...)	(...)	(...)	(...)	(1,7)
	Total ...	71,4	0,5	10,2	3,2	2,0	3,1	7,3	0,9	17,6	23,7	0,4	5,3	145,6
Secteurs indéterminés et ajustements (12)		— 4,2	2,2	1,4	— 1,5	0,7	4,2	9,9	0,5	0,8	— 0,9	— 0,5	—	12,6
	(18) = (1) à (12)	Total des créances	811,1	17,2	50,9	17,5	23,4	106,9	371,8	14,8	147,8	137,0	149,8	40,9

Note : Les totaux ne correspondent pas nécessairement à l'addition des postes en raison des forçages.

1 Pour les années 1957 à 1959, cf. le Bulletin d'Information et de Documentation, XXXVIII^e année, vol. I, no 2, février 1963; pour l'année 1960, cf. le même bulletin, XXXIX^e année, vol. I, no 3, mars 1964.

XII - 1b. — ENCOURS DES CREANCES ET DES DETTES AU 31 DECEMBRE 1962

(milliards de francs)

(Chiffres provisoires)

Source : Banque Nationale de Belgique.

		CREANCES PAR SECTEUR ET PAR TYPE DE CREANCE											Total des dettes (13) = (1) à (12)					
		Secteurs nationaux non financiers					Etranger (6)	Intermédiaires financiers						Secteurs indéterminés et ajustements (12)				
		Entreprises et particuliers (1)	Parasétatiques d'exploitation (2)	Etat (Trésor) (3)	Secteur public non compris ailleurs (dont pouvoirs subordonnés) (4)	Sécurité sociale (5)		Organismes monétaires (7)	Fonds des Rentes (8)	Caisses d'épargne, sociétés hypothécaires et de capitalisation (9)	Organismes d'assurance-vie et accidents de travail, fonds de pension (10)	Organismes publics de crédit non monétaires (11)						
															(1)	(2)	(3)	(4)
données non disponibles																		
... nihil ou inférieur à 50 millions																		
— opération non effectuée																		
DETTES PAR SECTEUR ET PAR TYPE DE DETTE	Secteurs nationaux non financiers	Entreprises et particuliers (1)	Acceptations, effets commerciaux et promesses ...	0,1	—	—	—	—	...	35,5	—	3,0	—	2,8	8,4	49,8		
			Engagements en comptes courants ou d'avances ...	—	—	—	—	—	—	—	—	35,6	—	0,1	—	—	35,8	
			Obligations ...	9,4	0,2	—	0,9	13,8	...	24,3	
			Autres emprunts à moyen et long terme ...	12,1	0,1	—	—	—	—	—	85,7	29,0	82,3	...	209,2
			Divers ...	3,8	1,1	1,6	0,1	12,9	—	—	2,2	3,0	0,6	...	25,3
	(Actions et parts) ...	(175,5)	(0,1)	(—)	—	(0,1)	—	(0,6)	(—)	(0,9)	(2,3)	(—)	(—)	(...)	(...)	(179,5)		
	Total ...	25,3	1,3	1,6	0,1	12,9	0,2	71,1	—	91,9	45,8	85,8	8,4	...	344,4			
	Parasétatiques d'exploitation (2)	Argent à très court terme ...	—	...	—	0,5	0,5		
		Acceptations, effets commerciaux et promesses ...	0,3	—	—	—	—	—	—	0,2	—	—	0,2	2,2		
		Engagements en comptes courants ou d'avances ...	—	0,3	0,2	0,1	0,6		
Obligations accessibles à tout placeur ...		15,0	0,2	—	4,3	2,0	0,6	3,3	4,8	0,4	0,1	...	30,8			
Obligations non accessibles à tout placeur	0,3	—	0,1	...	0,7	1,2	...	0,6	4,5	...	—	0,1	7,2			
Autres emprunts à moyen et long terme ...	—	0,1	...	0,9	0,2	7,8	9,0				
Divers ...	4,9	...	4,8	0,2	2,0	—	0,1	1,1	...	13,0				
(Actions et parts) ...	(0,8)	—	(14,2)	(4,6)	(...)	—	(...)	(—)	(0,1)	(...)	(0,1)	(0,9)	(...)	(20,7)				
Total ...	20,2	0,5	4,8	0,4	...	8,1	5,0	0,6	4,6	9,5	8,5	1,1	...	63,3				
Etat (Trésor) (3)	Fonds de tiers ...	3,0	...	—	1,3	...	34,6	...	0,1	...	0,3	6,1	...	45,5				
	Certificats à court terme	0,7	—	1,2	...	18,9	22,3	2,2	6,2	0,1	11,0	0,1	62,6				
	Obligations accessibles à tout placeur ...	107,6	2,3	—	1,5	1,1	11,3	36,5	5,3	33,3	34,4	8,3	1,6	243,2				
	Obligations non accessibles à tout placeur	—	...	0,1	13,0	58,5	...	2,3	2,3	2,7	2,1	81,0				
	Divers	0,7	—	...	0,7	8,9	0,1	0,2	0,1	...	10,7				
Total ...	110,6	3,7	—	4,0	1,9	52,1	151,9	7,5	42,0	37,0	22,4	9,9	443,0					
Secteur public non compris ailleurs (dont pouvoirs subordonnés) (4)	Argent à très court terme ...	—	...	—				
	Engagements en comptes courants ou d'avances ...	—	...	—	4,5	—	4,5				
	Obligations accessibles à tout placeur ...	15,4	0,6	...	0,2	...	0,4	0,7	1,3	6,5	1,0	0,1	...	26,6				
	Obligations non accessibles à tout placeur	7,7	3,0	10,6				
	Autres emprunts à moyen et long terme	4,5	0,5	...	44,4	49,5				
Divers ...	1,8	0,4	2,5	—	...	0,1	0,3	3,4	8,6					
Total ...	17,2	5,5	2,5	0,2	...	0,5	4,9	0,7	9,5	9,6	45,7	3,5	99,8					
Sécurité sociale (5)	Réserves de sécurité sociale ...	14,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	14,6				
	Obligations accessibles à tout placeur	0,3	0,1	0,3				
	Obligations non accessibles à tout placeur	0,1	0,1	1,1	...	1,3	6,1	...	1,0	9,8				
	Divers ...	3,0	...	2,7	...	1,7	0,5	...	1,9	9,8				
	Total ...	17,6	...	2,7	...	1,8	0,4	1,1	...	1,3	6,7	...	2,9	34,5				
Etranger (6)	Argent à très court terme (francs belges) ...	—	...	—	...	—	0,1	0,1				
	Acceptations et effets commerciaux ...	—	...	—	...	—	6,6	—	0,7	...	1,4	0,3	...	9,0				
	Engagements en comptes courants ou d'avances ...	—	...	—	...	—	4,3	—	0,3	4,6				
	Autres engagements à court terme (y compris l'encaisse-or de la B.N.B.) ...	—	—	—	97,0	—	—	97,0				
	Obligations ...	9,6	...	0,2	1,3	0,9	0,3	3,7	0,2	—	0,3	15,8				
	Engagements des organismes internationaux de crédit au titre de la souscription de la Belgique ...	—	...	13,5	—	—	6,7	—	—	—	—	—	—	20,2				
	Divers ...	—	1,4	7,9	0,3	9,7				
	(Actions et parts) ...	—	(0,2)	(0,4)	(—)	(0,9)	(—)	(...)	(1,4)	(—)	(...)	2,9				
Total ...	9,6	1,4	21,6	—	116,0	0,9	1,3	3,7	1,9	...	156,4					

DETTES PAR SECTEUR ET PAR TYPE DE DETTE

		Intermédiaires financiers												Secteurs indéterminés et ajustements (12)	
		Caisse d'épargne, sociétés hypothécaires et de capitalisation (9)												Organ. d'assur.-vie et accid. de travail, fonds de pension (10)	
		Organismes publics de crédit non monétaires (11)													
		Fonds des Rentes (8)													
		Organismes monétaires (7)													
	Monnaie	231,8	2,7	3,5	11,1	1,2	—	...	1,9	1,5	0,8	...	254,5		
	Argent à très court terme	—	...	—	1,2	0,1	0,2	1,5		
	Engagements bruts envers l'étranger	—	—	—	—	—	35,4	—	—	—	—	...	35,4		
	Dépôts en devises des résidents	7,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	...	9,4		
	Dépôts sur livrets des résidents	19,9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	...	19,9		
	Dépôts à terme des résidents	28,5	—	—	...	—	—	—	—	0,1	—	...	28,6		
	Engagements non rangés ailleurs	—	—	...	—	—	—	10,7	...	—	10,7		
	Obligations (y compris les bons de caisse)	11,1	—	...	—	—	—	—	—	—	—	...	11,1		
	Divers	0,1	...	0,2	9,7	10,0		
	(Actions et parts)	(7,2)	—	(0,2)	(0,5)	(0,1)	(8,0)		
	Total ...	298,9	2,7	3,7	11,1	1,2	35,4	11,9	0,1	2,1	1,6	0,8	9,7	379,2	
	Argent à très court terme	—	...	—	—		
	Certificats à court terme	—	—	—	...	—	...	6,4	—	—	—	—	6,4		
	Engagements en comptes courants ou d'avances	—	—	—	—	—	—	0,6	—	0,6		
	Divers	—	—	2,8	—	—	—	—	—	2,8		
	Total ...	—	...	2,8	7,0	—	9,8		
	Dépôts à vue	3,5	0,6	—	...	—	...	0,2	0,6	...	4,9	
	Dépôts sur livrets	126,7	...	—	...	—	—	126,7		
	Dépôts à terme	0,6	0,8	—	...	3,0	—	0,1	...	1,0	5,5		
	Obligations (y compris les bons de caisse)	10,7	—	—	—	—	—	—	...	10,7		
	Réserves mathématiques des sociétés de capitalisation	0,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	...	0,5		
	Divers	4,6	0,1	...	0,1	2,1	6,9		
	(Actions et parts)	(1,2)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(1,2)		
	Total ...	146,6	0,8	3,6	0,1	...	0,1	0,3	0,6	3,1	155,2		
	Réserves de sécurité sociale	15,7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	15,7		
	Réserves mathématiques	136,9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	136,9		
	Divers	0,2	0,1	0,1	...	1,1	1,5		
	Total ...	152,8	0,1	0,1	...	1,1	154,1		
	Dépôts à vue	1,2	0,3	—	1,5		
	Argent à très court terme	—	...	—	0,4	0,1	...	0,2	...	0,1	0,2		
	Dépôts sur livrets	4,9	...	—	—	4,9		
	Dépôts à terme	1,2	0,3	...	2,5	4,0		
	Engagements en comptes courants ou d'avances	0,4	—	0,6	...	0,2	...	1,2		
	Obligations accessibles à tout placeur	68,8	0,2	...	0,1	1,1	1,4	8,9	0,3	7,2	17,8	0,2	106,0		
	Obligations non accessibles à tout placeur	0,7	0,7	0,7	...	3,0	15,6	...	22,4		
	Divers	3,4	...	10,4	0,1	...	2,3	0,2	—	0,3	20,8		
	(Actions et parts)	(0,1)	(...)	(1,0)	(0,7)	(...)	(...)	(0,1)	(—)	(...)	(...)	(...)	(1,9)		
	Total ...	79,5	0,5	10,4	3,0	1,8	4,8	10,3	0,3	11,3	33,4	0,5	161,8		
	— 4,0	2,6	1,1	— 1,1	1,3	4,0	13,3	0,6	1,9	0,7	— 0,1	—	20,3		
(13) = (1) à (12)	Total des créances	874,3	19,0	51,2	17,7	24,6	105,5	392,6	10,7	166,0	148,4	166,1	45,7	2.021,8	

Note : Les totaux ne correspondent pas nécessairement à l'addition des postes en raison des forçages.

XII - 2. — MOUVEMENTS DES CREANCES ET DES DETTES EN 1962 ¹

(milliards de francs)

(Chiffres provisoires)

Source : Banque Nationale de Belgique.

		CREANCES PAR SECTEUR ET PAR TYPE DE CREANCE											Total des dettes (13) = (1) à (12)	
		Secteurs nationaux non financiers					Etranger (6)	Intermédiaires financiers						Secteurs indéterminés et ajustements (12)
		Entreprises et particuliers (1)	Para-étatiques d'exploitation (2)	Etat (Trésor) (3)	Secteur public non compris ailleurs (dont pouvoirs subordonnés) (4)	Sécurité sociale (5)		Organismes monétaires (7)	Fonds des Rentes (8)	Caisse d'épargne, sociétés hypothécaires et de capitalisation (9)	Organismes d'assurance vie et accidents de travail, fonds de pension (10)	Organismes publics de crédit non monétaires (11)		
données non disponibles														
... nihil ou inférieur à 50 millions														
— opération non effectuée														
Secteurs nationaux non financiers	Entreprises et particuliers (1)	Acceptations, effets commerciaux et promesses ...	+ 0,1	—	—	—	...	+ 6,1	—	+ 0,5	...	— 0,5	+ 6,1	
		Engagements en comptes courants ou d'avances	+ 5,5	—	+ 5,5	
		Obligations	+ 1,3	—	— 0,1	+ 0,5	...	+ 1,7	
		Autres emprunts à moyen et long terme	+ 1,7	—	+ 9,5	+ 2,6	+ 7,0	+ 20,8	
		Divers (Actions et parts)	- 0,9	+ 0,1	+ 1,1	+ 5,6	—	+ 0,4	+ 0,1	...	+ 6,5	
	Total ...	(+ 6,1)	(...)	(...)	(...)	(+ 0,8)	(+ 0,1)	(—)	(+ 0,2)	(+ 0,1)	(—)	(...)	(+ 7,3)	
	Total ...	+ 2,1	+ 0,2	+ 1,1	+ 5,6	+ 11,6	—	+ 10,3	+ 3,3	+ 7,0	- 0,5	+ 40,7
Secteurs nationaux non financiers	Para-étatiques d'exploitation (2)	Argent à très court terme	—	- 0,1	—	+ 0,5	+ 0,4	
		Acceptations, effets commerciaux et promesses ...	+ 0,2	—	—	- 0,1	+ 0,1	...	- 0,3	...	
		Engagements en comptes courants ou d'avances	+ 0,1	—	+ 0,1	
		Obligations accessibles à tout placeur	+ 0,5	- 0,3	+ 0,5	...	+ 0,2	- 0,1	+ 0,1	+ 0,8
		Obligations non accessibles à tout placeur	+ 0,1	+ 0,2	...	- 0,2	+ 0,5	+ 0,1	+ 0,7
	Total ...	+ 0,1	...	+ 0,3	- 0,3	+ 0,8	- 0,1	+ 0,3	
	Total ...	(+ 0,1)	...	(+ 0,4)	(+ 0,4)	(...)	+ 0,2	(...)	(—)	(+ 0,1)	(...)	(+ 0,1)	(...)	(+ 1,6)
	Total ...	+ 0,8	- 0,1	+ 0,3	- 0,3	+ 0,7	...	+ 0,6	+ 0,4	+ 0,4	+ 1,1	+ 3,9
Secteurs nationaux non financiers	Etat (Trésor) (3)	Fonds de tiers	+ 0,9	...	—	+ 0,7	...	+ 3,5	...	+ 0,1	...	- 0,1	- 0,4	
		Certificats à court terme	...	+ 0,3	—	- 1,6	...	- 9,3	+ 1,1	+ 1,9	- 0,5	- 3,8	+ 0,2	- 11,4
		Obligations accessibles à tout placeur	+ 2,1	+ 0,1	—	+ 0,1	...	+ 1,1	+ 6,0	+ 1,5	+ 4,8	- 0,9	+ 1,9	+ 16,9
		Obligations non accessibles à tout placeur	—	- 2,5	+ 2,0	...	- 0,2	- 0,2	+ 2,2	+ 2,1
		Divers	...	- 0,1	—	...	- 0,4	- 0,8	+ 0,2	- 0,7
	Total ...	+ 3,0	+ 0,3	—	- 0,8	- 0,4	- 2,1	+ 2,4	+ 2,6	+ 6,6	- 1,6	+ 0,3	+ 1,3	+ 11,7
Secteurs nationaux non financiers	Secteur public non compris ailleurs (dont pouvoirs subordonnés) (4)	Argent à très court terme	—	...	—	
		Engagements en comptes courants ou d'avances	+ 1,1	+ 1,1	
		Obligations accessibles à tout placeur	+ 0,1	+ 0,2	- 0,1	...	- 0,1	- 0,5	+ 0,2	+ 0,6	- 0,1	+ 0,5
		Obligations non accessibles à tout placeur	+ 0,6	- 0,1	...	+ 0,5
		Autres emprunts à moyen et long terme	...	+ 0,2	+ 4,5	+ 4,7
	Total ...	+ 0,3	...	- 1,2	...	- 0,1	+ 0,1	+ 0,3	- 0,2	- 0,8
	Total ...	+ 0,4	+ 0,4	- 1,2	...	- 0,2	...	+ 1,0	- 0,5	+ 0,8	+ 0,6	+ 4,7	...	+ 6,0
Secteurs nationaux non financiers	Sécurité sociale (5)	Réserves de sécurité sociale	- 0,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	- 0,5	
		Obligations accessibles à tout placeur	+ 0,3	+ 0,1	...	+ 0,3	
		Obligations non accessibles à tout placeur	+ 0,1	...	+ 0,4	+ 1,3	+ 0,1	+ 2,1
		Divers	+ 0,3	...	- 0,1	+ 0,2	...	+ 0,4
		Total ...	- 0,2	...	- 0,1	...	+ 0,1	+ 0,3	+ 0,1	...	+ 0,4	+ 1,6	...	+ 0,1
Etranger (6)	Etranger (6)	Argent à très court terme (francs belges)	—	...	—	
		Acceptations et effets commerciaux	+ 1,2	...	+ 0,2	...	+ 0,4	+ 1,4
		Engagements en comptes courants ou d'avances	+ 2,3	—	+ 2,3
		Autres engagements à court terme (y compris l'encaisse-or de la B.N.B.)
		Obligations	+ 0,8	—	+ 0,8
	Total	
	Total	
	Total ...	(+ 5,5)	(+ 0,1)	(...)	(—)	(...)	(—)	(...)	(+ 0,1)	(...)	(...)	(+ 5,7)
	Total	+ 0,3	—	+ 2,8	...	+ 0,1	- 0,2	+ 0,3	+ 1,0	+ 4,3

DETTES PAR SECTEUR ET PAR TYPE DE DETTE

		Intermédiaires financiers													
Organismes monétaires (7)	Monnaie	+15,3	...	+ 0,2	+ 0,8	+ 0,1	---	---	...	+ 0,3	...	+ 0,3	...	+ 17,1	
	Argent à très court terme	---	---	---	---	---	---	- 0,2	- 2,5	- 0,3	---	---	---	+ 3,1	
	Engagements bruts envers l'étranger	---	---	---	---	---	+ 0,1	---	---	---	---	---	---	+ 0,1	
	Dépôts en devises des résidents	- 0,5	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	- 0,5	
	Dépôts sur livrets des résidents	+ 3,6	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	+ 3,6	
	Dépôts à terme des résidents	+ 1,3	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	+ 1,3	
	Engagements non rangés ailleurs	---	---	...	---	---	---	+ 0,2	- 3,2	---	---	- 3,0	
	Obligations (y compris les bons de caisse)	+ 2,4	---	...	---	---	---	---	---	---	---	---	---	+ 2,4	
	Divers	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	+ 1,2	
	(Actions et parts)	(+ 1,1)	---	(...)	---	---	---	(...)	---	---	---	(...)	---	(+ 1,1)	
Total ...	+22,1	...	+ 0,2	+ 0,8	+ 0,1	+ 0,1	...	- 5,7	+ 0,3	+ 1,2	+ 19,1		
Fonds des Rentes (8)	Argent à très court terme	---	...	---	---	---	---	---	---	---	---	...	
	Certificats à court terme	---	---	---	---	---	---	- 4,5	---	---	---	---	---	- 4,5	
	Engagements en comptes courants ou d'avances	---	---	---	---	---	---	+ 0,6	---	---	---	---	---	+ 0,6	
	Divers	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	- 0,1	- 0,1	
Total ...	---	...	---	- 3,9	---	- 0,1	- 4,0		
Caisses d'épargne, sociétés hypothécaires et de capitalisation (9)	Dépôts à vue	+ 0,7	- 0,1	---	---	---	---	...	+ 0,3	...	+ 1,0	
	Dépôts sur livrets	+13,2	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	+ 13,2	
	Dépôts à terme	+ 0,1	+ 0,2	+ 0,2	---	---	---	---	---	...	+ 0,5	+ 1,0	
	Obligations (y compris les bons de caisse)	+ 1,7	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	+ 1,7	
	Réserves mathématiques des sociétés de capitalisation	+ 0,1	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	+ 0,1	
	Divers	+ 0,3	---	---	---	---	---	---	+ 0,2	+ 0,5	
	(Actions et parts)	(+ 0,1)	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	(+ 0,1)	
Total ...	+16,1	+ 0,2	+ 0,1	---	+ 0,3	+ 0,7	+ 17,4		
Organ. d'assur.-vie et accid. de travail, fonds de pension (10)	Réserves de sécurité sociale	+ 2,0	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	+ 2,0	
	Réserves mathématiques	+ 8,5	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	+ 8,5	
	Divers	+ 0,1	...	- 0,1	---	---	---	...	+ 0,1	...	+ 0,5	+ 0,6	
Total ...	+10,6	...	- 0,1	+ 0,1	...	+ 0,5	+ 11,1		
Organismes publics de crédit non monétaires (11)	Dépôts à vue	+ 0,1	- 0,1	...	---	---	---	---	...	---	---	...	
	Argent à très court terme	---	...	---	---	---	---	+ 0,1	- 0,4	- 0,1	---	---	---	- 0,4	
	Dépôts sur livrets	+ 1,1	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	+ 1,1	
	Dépôts à terme	- 0,3	- 0,1	...	- 0,1	...	---	---	---	---	---	---	---	- 0,4	
	Engagements en comptes courants ou d'avances	---	---	---	---	---	+ 0,3	---	+ 0,1	...	+ 0,1	...	+ 0,5	
	Obligations accessibles à tout placeur	+ 6,2	+ 0,1	...	---	- 0,4	- 0,5	+ 2,2	- 0,2	- 0,1	+ 2,1	+ 9,3	
	Obligations non accessibles à tout placeur	---	---	---	+ 0,2	---	+ 0,2	---	- 1,6	+ 2,9	+ 1,7	
	Divers	+ 0,9	...	+ 0,2	- 0,1	...	---	---	---	---	---	---	+ 0,7	+ 1,8	
(Actions et parts)	(...)	(...)	(+ 0,2)	(...)	(...)	(...)	(...)	(-)	(...)	(...)	(...)	(...)	(+ 0,2)		
Total ...	+ 8,0	...	+ 0,2	- 0,2	- 0,2	- 0,5	+ 2,8	- 0,6	- 1,6	+ 5,0	+ 0,1	+ 0,7	+ 13,7		
Secteurs indétectés et ajus- tements (12)		+ 0,2	+ 0,4	- 0,2	+ 0,4	+ 0,6	+ 1,1	+ 3,3	+ 0,1	+ 1,0	+ 1,6	+ 0,5	---	+ 8,9	
	Total des créances	+63,1	+ 1,7	- 0,9	+ 0,2	+ 1,2	+ 4,2	+20,8	- 4,1	+18,2	+10,8	+13,9	+ 6,0	+135,1	

Notes : Les totaux ne correspondent pas nécessairement à l'addition des postes en raison des forçages.

1 Pour les années 1958, 1959 et 1960, cf. le Bulletin d'Information et de Documentation, XXXVIII^e année, vol. I, no 2, février 1963; pour l'année 1961, cf. le même bulletin, XXXIX^e année, vol. I, no 3, mars 1964.

XII - 3a. — ENCOURS DES CREANCES ET DES DETTES AU 31 DECEMBRE 1961

Totaux sectoriels

(milliards de francs)

(Chiffres provisoires)

Sources : Banque Nationale de Belgique.

données non disponibles ... nihil ou inférieur à 50 millions — opération non effectuée	Entreprises et parti- culiers	Para- étatiques d'exploit- ation	Etat (Trésor)	Secteur public non compris ailleurs	Sécurité sociale	Total des secteurs nationaux non financiers	Etranger	Organismes monétaires	Fonds des Rentes	Caisses d'épargne, sociétés hypo- thécaires et de capitali- sation	Organismes d'assurance- vie et accidents de travail, fonds de pension	Organismes publics de crédit non monétaires	Total des inter- médiaires financiers	Secteurs indé- terminés et ajus- tements	Total des dettes
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (1) à (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13) = (8) à (12)	(14)	(15) = (6) + (7) + (13) + (14)
1. Entreprises et particuliers	23,2	1,1	1,5	0,2	11,8	37,8	0,2	59,5	—	81,6	42,6	78,8	262,5	8,8	309,3
2. Paraétatiques d'exploitation	19,4	0,6	4,4	0,4	...	24,8	8,4	4,3	0,6	4,5	8,7	8,1	26,2	...	59,4
3. Etat (Trésor)	107,6	3,3	—	4,8	2,3	118,0	55,1	149,7	4,9	35,4	38,6	19,7	248,3	8,7	430,1
4. Secteur public non compris ailleurs	16,9	5,1	3,7	0,1	0,2	26,0	0,5	3,9	1,2	4,3	13,3	41,0	63,7	3,6	93,8
5. Sécurité sociale	17,7	...	2,8	...	1,7	22,2	0,1	0,9	...	0,1	5,3	...	6,3	2,8	31,4
6. Total des secteurs nationaux non financiers	184,8	10,1	12,4	5,5	16,0	228,8	64,3	218,3	6,7	125,9	108,5	147,6	607,0	23,9	924,0
7. Etranger	9,6	1,1	20,4	31,1	—	113,1	0,9	1,2	3,9	1,6	120,7	0,2	152,0
8. Organismes monétaires	276,7	2,7	3,6	10,3	1,1	294,4	35,3	12,0	5,8	2,1	1,6	0,5	22,0	8,5	360,2
9. Fonds des Rentes	—	...	2,8	2,8	...	11,0	—	11,0	0,1	13,9
10. Caisses d'épargne, sociétés hypo- thécaires et de capitalisation	130,5	0,6	3,5	134,6	...	0,2	...	0,2	0,2	0,2	0,8	2,4	137,8
11. Organismes d'assurance-vie et acci- dents de travail, fonds de pension	142,3	...	0,1	...	0,1	142,5	0,5	143,0
12. Organismes publics de crédit non monétaires	71,4	0,5	10,2	3,2	2,0	87,3	3,1	7,3	0,9	17,6	23,7	0,4	49,9	5,3	145,6
13. Total des intermédiaires financiers	620,9	3,8	16,7	13,5	6,7	661,6	38,4	30,5	6,7	19,9	25,5	1,1	83,7	16,8	800,5
14. Secteurs indéterminés et ajus- tements	— 4,2	2,2	1,4	— 1,5	0,7	— 1,4	4,2	9,9	0,5	0,8	— 0,9	— 0,5	9,8	—	12,6
15. Total des créances	811,1	17,2	50,9	17,5	23,4	920,1	106,9	371,8	14,8	147,8	137,0	149,8	821,2	40,9	1.889,1
16. Solde des créances et des dettes .	+ 501,8	— 42,2	— 379,2	— 76,3	— 8,0	— 3,9	— 45,1	+ 11,6	+ 0,9	+ 10,0	— 6,0	+ 4,2	+ 20,7	+ 28,3	—

XII - 3b. — ENCOURS DES CREANCES ET DES DETTES AU 31 DECEMBRE 1962

Totaux sectoriels

(milliards de francs)

(Chiffres provisoires)

Source : Banque Nationale de Belgique.

données non disponibles ... nihil ou inférieur à 50 millions — opération non effectuée	Entreprises et parti- culiers	Para- étatiques d'exploit- ation	Etat (Trésor)	Secteur public non compris ailleurs	Sécurité sociale	Total des secteurs nationaux non financiers	Etranger	Organismes monétaires	Fonds des Rentes	Caisses d'épargne, sociétés hypo- thécaires et de capi- talisation	Organismes d'assurance- vie et accidents de travail, fonds de pension	Organismes publics de crédit non monétaires	Total des inter- médiaires financiers	Secteurs indé- terminés et ajus- tements	Total des dettes
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (1) à (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13) = (8) à (12)	(14)	(15) = (6) + (7) + (13) + (14)
1. Entreprises et particuliers	25,3	1,3	1,6	0,1	12,9	41,2	0,2	71,1	—	91,9	45,8	85,8	294,6	8,4	344,4
2. Paraétatiques d'exploitation	20,2	0,5	4,8	0,4	...	25,9	8,1	5,0	0,6	4,6	9,5	8,5	28,2	1,1	63,3
3. Etat (Trésor)	110,6	3,7	—	4,0	1,9	120,2	52,1	151,9	7,5	42,0	37,0	22,4	260,8	9,9	443,0
4. Secteur public non compris ailleurs	17,2	5,5	2,5	0,2	...	25,4	0,5	4,9	0,7	9,5	9,6	45,7	70,4	3,5	99,8
5. Sécurité sociale	17,6	...	2,7	...	1,8	22,1	0,4	1,1	...	1,3	6,7	...	9,1	2,9	34,5
6. Total des secteurs nationaux non financiers	190,9	11,0	11,6	4,7	16,6	234,8	61,3	234,0	8,8	149,3	108,6	162,4	663,1	25,8	985,0
7. Etranger	9,6	1,4	21,6	32,6	—	116,0	0,9	1,3	3,7	1,9	123,8	...	156,4
8. Organismes monétaires	298,9	2,7	3,7	11,1	1,2	317,6	35,4	11,9	0,1	2,1	1,6	0,8	16,5	9,7	379,2
9. Fonds des Rentes	—	...	2,8	2,8	...	7,0	—	7,0	...	9,8
10. Caisses d'épargne, sociétés hypo- thécaires et de capitalisation	146,6	0,8	3,6	151,0	—	0,1	...	0,1	0,3	0,6	1,1	3,1	155,2
11. Organismes d'assurance-vie et acci- dents de travail, fonds de pension	152,8	0,1	152,9	0,1	...	0,1	1,1	154,1
12. Organismes publics de crédit non monétaires	79,5	0,5	10,4	3,0	1,8	95,2	4,8	10,3	0,3	11,3	33,4	0,5	55,8	6,0	161,8
13. Total des intermédiaires financiers	677,8	4,0	16,9	14,1	6,7	719,5	40,2	29,3	0,4	13,5	35,4	1,9	80,5	19,9	860,1
14. Secteurs indéterminés et ajus- tements	— 4,0	2,6	1,1	— 1,1	1,3	— 0,1	4,0	13,3	0,6	1,9	0,7	— 0,1	16,4	—	20,3
15. Total des créances	874,3	19,0	51,2	17,7	24,6	986,8	105,5	392,6	10,7	166,0	148,4	166,1	883,8	45,7	2.021,8
16. Solde des créances et des dettes .	+ 529,9	— 44,3	— 391,8	— 82,1	— 9,9	+ 1,8	— 50,9	+ 13,4	+ 0,9	+ 10,8	— 5,7	+ 4,3	+ 23,7	+ 25,4	—

XII - 4. — MOUVEMENT DES CREANCES ET DES DETTES EN 1962

Totaux sectoriels

(milliards de francs)

(Chiffres provisoires)

Source : Banque Nationale de Belgique.

données non disponibles ... nihil ou inférieur à 50 millions — opération non effectuée	Entreprises et parti- culiers	Para- étatiques d'explo- itation	Etat (Trésor)	Secteur public non compris ailleurs	Sécurité sociale	Total des secteurs nationaux non financiers	Etranger	Organismes monétaires	Fonds des Rentes	Caisse d'épargne, sociétés hypo- thécaires et de capitali- sation	Organismes d'assurance- vie et accidents de travail, fonds de pension	Organismes publics de crédit non monétaires	Total des inter- médiaires financiers	Secteurs indé- terminés et ajus- tements	Total des dettes
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (1) à (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13) = (8) à (12)	(14)	(15) = (6) + (7) + (13) + (14)
1. Entreprises et particuliers	+ 2,1	+ 0,2	+ 1,1	+ 3,4	+ 5,6	+ 11,6	—	+ 10,3	+ 3,3	+ 7,0	+ 32,2	— 0,5	+ 40,7
2. Paraétatiques d'exploitation	+ 0,8	— 0,1	+ 0,3	+ 1,0	— 0,3	+ 0,7	...	+ 0,6	+ 0,4	+ 0,4	+ 2,1	+ 1,1	+ 3,9
3. Etat (Trésor)	+ 3,0	+ 0,3	—	— 0,8	— 0,4	+ 2,1	— 2,1	+ 2,4	+ 2,6	+ 6,6	— 1,6	+ 0,3	+ 10,3	+ 1,3	+ 11,7
4. Secteur public non compris ailleurs	+ 0,4	+ 0,4	— 1,2	...	— 0,2	— 0,6	...	+ 1,0	— 0,5	+ 0,8	+ 0,6	+ 4,7	+ 6,6	...	+ 6,0
5. Sécurité sociale	— 0,2	...	— 0,1	...	+ 0,1	— 0,2	+ 0,3	+ 0,1	...	+ 0,4	+ 1,6	...	+ 2,1	+ 0,1	+ 2,3
6. Total des secteurs nationaux non financiers	+ 6,1	+ 0,8	— 1,0	— 0,8	+ 0,6	+ 5,7	+ 3,5	+ 15,8	+ 2,1	+ 18,7	+ 4,3	+ 12,4	+ 53,3	+ 2,0	+ 64,6
7. Etranger	+ 0,3	+ 0,3	—	+ 2,8	...	+ 0,1	— 0,2	+ 0,3	+ 3,0	+ 1,0	+ 4,3
8. Organismes monétaires	+ 22,1	...	+ 0,2	+ 0,8	+ 0,1	+ 23,2	+ 0,1	...	— 5,7	+ 0,3	— 5,4	+ 1,2	+ 19,1
9. Fonds des Rentes	—	...	—	— 3,9	—	— 3,9	— 0,1	— 4,0
10. Caisses d'épargne, sociétés hypo- thécaires et de capitalisation	+ 16,1	+ 0,2	+ 0,1	+ 16,4	+ 0,3	+ 0,3	+ 0,7	+ 17,4
11. Organismes d'assurance-vie et acci- dents de travail, fonds de pension	+ 10,6	...	— 0,1	+ 10,5	+ 0,1	...	+ 0,1	+ 0,5	+ 11,1
12. Organismes publics de crédit non monétaires	+ 8,0	...	+ 0,2	— 0,2	— 0,2	+ 7,8	— 0,5	+ 2,8	— 0,6	— 1,6	+ 5,0	+ 0,1	+ 5,7	+ 0,7	+ 13,7
13. Total des intermédiaires financiers	+ 56,8	+ 0,2	+ 0,3	+ 0,6	...	+ 57,9	— 0,4	— 1,1	— 6,3	— 1,6	+ 5,1	+ 0,7	— 3,2	+ 3,0	+ 57,3
14. Secteurs indéterminés et ajus- tements	+ 0,2	+ 0,4	— 0,2	+ 0,4	+ 0,6	+ 1,4	+ 1,1	+ 3,3	+ 0,1	+ 1,0	+ 1,6	+ 0,5	+ 6,5	—	+ 8,9
15. Total des créances	+ 63,1	+ 1,7	— 0,9	+ 0,2	+ 1,2	+ 65,3	+ 4,2	+ 20,8	— 4,1	+ 18,2	+ 10,8	+ 13,9	+ 59,6	+ 6,0	+ 135,1
16. Solde des créances et des dettes .	+ 22,4	— 2,2	— 12,6	— 5,8	— 1,1	+ 0,7	— 0,1	+ 1,7	— 0,1	+ 0,8	— 0,3	+ 0,2	+ 2,3	— 2,9	—

XIII. — ORGANISMES MONETAIRES

1. — BILANS INTEGRES DES ORGANISMES MONETAIRES

(milliards de francs)

Fin de période	Stock monétaire	Liquidités quasi monétaires			Total du stock monétaire et des liquidités quasi monétaires (5) = (1) à (4)	Avoirs extérieurs nets (6)	Créances sur les pouvoirs publics				Crédits d'escompte, d'avances et d'acceptations aux entreprises et particuliers		Emprunts obligataires des banques de dépôts (13)	Créances et engagements sur et envers des intermédiaires financiers non monétaires (14)	Divers 3 (15)
		Détenues par les entreprises et particuliers		Détenues par le Trésor (4)			Créances sur l'Etat (7)	Créances nettes sur le Fonds des Rentes (8)	Créances sur les autres pouvoirs publics 2 (9)	Total (10) = (7) à (9)	Financés par les organismes monétaires (11)	Pour mémoire : Financés par et hors des organismes monétaires (12)			
		Dépôts en francs belges 1 (2)	Dépôts en devises (3)												
1960 Mars	212,5	36,1	4,8	0,5	253,9	72,8	133,6	2,0	4,3	139,9	48,5	60,1	- 6,9	5,6	- 6,0
Juin	219,9	33,5	5,8	0,3	259,5	74,5	136,2	2,1	4,5	142,8	49,2	61,0	- 7,0	5,6	- 5,6
Septembre	214,2	33,7	8,0	0,3	256,2 ⁴	67,2	142,7	3,9	3,7	150,3	48,8	60,0	- 7,2	5,3	- 8,2
Décembre	220,4	34,7	7,2	0,2	262,5 ⁴	74,8	135,9	5,8	4,7	146,4	53,0	65,4	- 7,6	4,9	- 9,0
1961 Mars	222,6	37,5	7,9	0,1	268,1 ⁴	73,3	143,6	4,0	4,2	151,8	51,4	64,5	- 7,9	5,4	- 5,9
Juin	226,8	33,0	7,9	0,1	272,8 ⁴	68,2	149,3	4,1	4,7	158,1	54,1	67,3	- 8,2	6,1	- 5,5
Septembre	228,6	41,1	8,4	...	278,1 ⁴	70,9	154,3	3,4	4,2	161,9	54,6	69,7	- 8,4	6,3	- 7,2
Décembre	237,4	43,6	8,0	...	289,0	77,8	147,4	5,2	6,1	158,7	61,2	75,2	- 8,6	6,8	- 6,9
1962 Mars	236,3	47,5	8,2	0,1	292,1	84,6	147,3	3,2	5,6	156,1	61,7	73,9	- 9,1	7,0	- 8,2
Juin	245,0	47,9	7,9	...	300,8	82,4	151,9	4,4	5,5	161,8	63,5	77,8	- 9,8	8,9	- 6,0
Septembre	246,7	50,4	8,0	...	305,1	80,9	154,8	5,8	6,6	167,2	66,8	78,6	-10,4	9,0	- 8,4
Décembre	254,5	48,5	7,4	...	310,4	80,5	149,0	7,0	7,7	163,7	72,9	86,7	-11,1	10,1	- 5,7
1963 Mars	262,6	50,7	7,4	0,1	320,8	83,8	159,8	7,2	6,0	173,0	74,5	88,6	-11,1	10,3	- 9,7
Juin est ⁵	273,2	51,3	8,3	...	332,8	84,4	164,5	7,5	6,4	178,4	78,7	92,5	-11,2	10,2	- 7,7
<i>Nouvelle série 5</i>															
Juin	272,3	51,3	8,2	...	331,8	83,3	167,0	7,5	5,0	179,5	77,8	89,2	-11,2	10,2	- 7,8
Septembre	267,8	53,1	8,4	...	329,3	80,6	166,0	6,9	5,1	178,0	81,2	92,5	-11,3	10,1	- 9,3
Décembre	279,0	55,0	9,1	...	343,1	78,9	171,0	7,4	5,8	184,2	90,4	100,8	-11,4	11,0	-10,0
1964 Mars	274,3	58,3	10,1	...	342,7	78,2	174,0	7,0	4,8	185,8	89,8	104,9	-11,2	10,5	-10,4
Juin	287,1	58,3	8,1	...	353,5	78,8	177,6	8,8	5,5	191,9	94,0	108,3	-11,2	10,5	-10,5
Septembre	285,1	64,1	5,0	...	354,2	80,9	175,6	7,8	5,4	188,8	96,0	109,6	-11,3	11,4	-11,6
Décembre	298,7	65,1	5,1	...	368,9	88,0	179,8	7,8	6,3	193,9	99,6	112,4	-11,4	10,8	-12,0
1965 Mars	294,1	70,5	4,5	...	369,1	87,2	180,6	6,8	5,8	193,2	99,7	112,8	-11,4	12,3	-11,9
Juin	311,7	71,1	5,1	...	387,9	91,9	187,1	7,1	7,7	201,9	103,9	117,4	-11,3	11,6	-10,1
Septembre	p 307,4	74,8	3,9	...	p 386,1	p 90,9	p 189,6	4,1	p 7,1	p 200,8	p 107,3	p 120,5	-11,3	p 11,3	p -12,9

1 Ces dépôts comprennent les dépôts à terme et les carnets d'épargne.

2 Y compris les créances sur les fonds de pension.

3 Cette rubrique comprend principalement le solde des opérations autres qu'à court terme du Fonds monétaire, des créances et engagements non rangés ailleurs sur et envers des nationaux, les comptes pour balance, les écarts entre les immobilisations et participations d'une part et les fonds propres de l'autre. Elle comprend, en outre, jusqu'au 30 juin 1963 (ancienne série), le solde des opérations autres qu'à court terme de la C.N.C.P.

4 En principe les dépôts des résidents congolais dans les banques belges ne devraient pas être compris dans le stock monétaire et les liquidités quasi monétaires. L'application de ce principe se heurte cependant à des difficultés d'ordre statistique. C'est ainsi que jusqu'à la fin de juillet 1960, les dépôts des résidents congolais non bancaires dans les banques belges étaient englobés dans le stock monétaire et les liquidités quasi monétaires; ils en ont été exclus à concurrence d'un montant de 0,2 milliard en août et d'un montant supplémentaire de 0,7 milliard en septembre, mais ces montants y ont été ensuite partiellement réenglobés, soit à concurrence d'un montant de 0,3 milliard en novembre-décembre 1960, et de montants supplémentaires de 0,2 milliard en janvier-février 1961, 0,1 milliard en septembre 1961 et 0,2 milliard en octobre 1961.

5 Pour la justification des écarts entre la nouvelle et l'ancienne séries, le lecteur voudra bien se reporter à l'article « Organismes monétaires — Revision de certaines données statistiques (chapitre XIII) » inséré dans le *Bulletin d'Information et de Documentation* — XXXVIII^e année, vol. II, n° 3, septembre 1963, pp. 174 à 176.

N. B. — Pour le mode d'établissement de ce tableau, voir *Bulletin d'Information et de Documentation*, XXIV^e année, vol. II, n° 6, décembre 1949 — XXX^e année, vol. II, n° 5, novembre 1955 — XXXIII^e année, vol. II, n° 5, novembre 1958 — XXXVIII^e année, vol. II, n° 3, septembre 1963.

— Pour le détail du « Stock monétaire », voir le tableau 4 du chapitre XIII.

— Pour le détail des « Avoirs extérieurs nets », voir le tableau 5 du chapitre XIII.

XIII - 2. — BILANS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE, DES ORGANISMES PUBLICS MONETAIRES ET DES BANQUES DE DEPOTS

a) - Banque Nationale de Belgique — Actif — Chiffres trimestriels

(milliards de francs)

	31-12-60	31-3-61	30-6-61	30-9-61	31-12-61	31-3-62	30-6-62	30-9-62	31-12-62	31-3-63	30-6-63	30-9-63	31-12-63	31-3-64	30-6-64	30-9-64	31-12-64	31-3-65	30-6-65	30-9-65	
A. Créances sur l'étranger :																					
1. Or	58,5	56,6	53,7	58,3	62,4	64,9	66,8	67,1	68,3	68,6	68,6	68,4	68,6	68,8	69,6	69,7	72,5	74,2	78,1 ⁴	77,7	
2. F.M.I. — Participation	4,4	4,4	4,4	7,4	8,0	7,2	7,5	6,7	6,7	6,7	6,5	7,0	7,1	8,2	8,2	8,2	8,7	9,0	10,0	12,2	
— Prêts ¹	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1,5	1,5	3,4	3,4	
3. Obligations	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	
4. Accept. en francs belges représ. d'export.	2,4	0,9	2,7	1,2	2,4	0,3	2,3	0,8	3,8	3,0	3,1	3,8	4,1	3,0	4,7	4,4	4,3	1,8	6,2	2,8	
5. Créances sur l'U.E.P. ²	3,5	3,1	2,4	0,7	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	
6. Autres :																					
a) en monnaies étrangères ³	12,6	15,5	19,9	19,3	20,4	18,2	13,4	14,3	12,8	17,8	19,5	19,6	21,5	20,9	19,8	22,0	27,0	25,9	21,9	23,2	
b) en francs belges ³	0,2	...	0,1	0,1	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	
7. Ajustement statistique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Total des créances sur l'étranger ...	81,5	80,6	83,4	87,0	93,8	91,1	90,4	89,4	92,0	96,4	99,5	100,5	103,0	102,6	104,0	106,0	115,7	114,0	121,2	120,9	
B. Créances sur le secteur intérieur monétaire :																					
1. Pièces et billets	0,6	0,7	0,6	0,6	0,5	0,6	0,5	0,4	0,3	0,4	0,3	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	0,4	0,6	0,5	0,5	
2. Autres :																					
a) sur la Banque Nationale de Belgique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
b) sur les organismes publics	0,1	0,1	0,2	
c) sur les banques de dépôts	0,1	1,3	0,3	0,2	1,5	0,3	...	0,1	...	0,2	
C. Créances sur le secteur intérieur non monétaire :																					
1. Sur l'Etat :																					
a) à un an au plus	6,0	8,4	7,2	9,7	6,5	6,4	8,1	9,9	5,2	8,8	9,9	8,2	9,3	9,6	9,8	10,0	9,8	9,9	9,9	9,9	
b) à plus d'un an :																					
— obligations accessibles à tout placeur	2,3	2,2	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	2,4	2,4	2,4	2,5	2,4	2,5	
— autres	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	
2. Sur les pouvoirs publics subordonnés et les paraétatiques administratifs :																					
a) à un an au plus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
b) à plus d'un an :																					
— obligations accessibles à tout placeur	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,3	
— autres	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
3. Sur les entreprises, les particuliers et les paraétatiques d'exploitation :																					
a) acceptations	1,0	0,2	2,7	0,1	...	0,5	1,7	...	0,9	0,6	0,1	...	0,2	...	
b) effets commerciaux	3,4	2,8	2,1	1,7	2,5	2,0	1,7	1,7	3,6	2,4	2,5	1,5	3,5	3,0	3,2	2,8	2,6	2,4	2,1	2,1	
c) avances	
d) obligations :																					
— accessibles à tout placeur	
— autres	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
4. Sur le Fonds des Rentes : à un an au plus	0,6	1,0	...	0,6	0,6	1,1	2,5	1,5	0,4	—	—	—	
5. Sur les paraétatiques de crédit :																					
a) à un an au plus	0,6	0,3	0,8	1,8	...	2,0	0,5	0,2	
b) à plus d'un an :																					
— obligations accessibles à tout placeur	
— autres	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
D. Autres	22,0	25,6	26,6	28,6	28,6	27,0	23,6	22,6	19,9	28,2	33,4	34,4	36,4	35,4	36,6	38,7	40,2	38,3	39,8	37,1	
TOTAL DE L'ACTIF ...	150,9	154,4	156,4	164,0	168,6	163,6	160,8	160,5	162,7	174,5	182,4	184,2	192,3	188,6	194,1	198,4	206,1	204,1	211,0	207,5	

¹ Bons spéciaux du trésor belge (loi du 4-1-1963. Convention du 1-2-1963).

² Créances bilatéralisées sur les pays débiteurs lors de la liquidation de l'U.E.P.

³ Pour les dates antérieures au 30 juin 1963, les montants repris sous la rubrique « 6a) en monnaies étrangères » se rapportent uniquement aux monnaies étrangères convertibles tandis que ceux repris sous la rubrique « 6b) en francs belges » se rapportent non seulement aux francs belges mais encore aux monnaies étrangères non convertibles. Ces dernières ne représentent que de faibles montants.

⁴ Y compris 1 milliard d'or en compte auprès d'un correspondant étranger.

a) - Banque Nationale de Belgique — Passif — Chiffres trimestriels

(milliards de francs)

	31-12-60	31-3-61	30-6-61	30-9-61	31-12-61	31-3-62	30-6-62	30-9-62	31-12-62	31-3-63	30-6-63	30-9-63	31-12-63	31-3-64	30-6-64	30-9-64	31-12-64	31-3-65	30-6-65	30-9-65	
<i>A. Engagements envers l'étranger :</i>																					
1. Envers le F.M.I.	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	
2. Envers l'U.E.P.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
3. Autres :																					
a) en monnaies étrangères	
b) en francs belges ¹	0,8	0,6	0,5	0,8	0,9	0,4	0,6	0,5	0,8	0,8	0,6	0,8	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	0,5	0,6	0,7	
4. Ajustement statistique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Total des engagements envers l'étranger	1,0	0,8	0,7	1,0	1,1	0,6	0,8	0,7	1,0	1,0	0,8	1,0	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9	0,7	0,8	0,9	
<i>B. Engagements envers le secteur intérieur monétaire :</i>																					
1. Pièces et billets ²	2,4	2,2	2,1	2,1	2,4	2,3	2,4	2,3	2,6	2,5	2,5	2,6	2,8	3,2	3,0	2,9	3,0	3,1	3,3	3,2	
2. Autres :																					
a) envers la Banque Nationale de Belgique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
b) envers les organismes publics	
c) envers les banques de dépôts :																					
— réserve monétaire	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1,2	1,2	1,3	1,4	—	
— autres	1,0	1,8	0,2	0,4	4,0	2,5	0,1	0,1	1,6	2,2	0,1	0,1	2,3	1,4	0,1	0,1	0,7	2,1	0,1	0,2	
<i>C. Engagements envers le secteur intérieur non monétaire :</i>																					
1. Monnaie fiduciaire ³	121,7	120,4	122,6	123,8	126,7	125,5	129,7	131,0	135,9	138,0	143,8	144,1	147,7	145,4	150,9	152,1	157,3	155,1	162,5	162,7	
2. Monnaie scripturale :																					
a) détenue par les entreprises et particuliers ⁴	0,7	0,5	0,4	0,4	0,6	0,4	0,4	0,4	0,5	0,3	0,3	0,3	0,5	0,5	0,4	0,4	0,6	0,5	0,3	0,4	
b) détenue par les pouvoirs publics	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
3. Liquidités quasi monétaires :																					
a) détenues par les entreprises et particuliers :																					
— dépôts en francs belges à plus d'un mois	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
— dépôts en francs belges reçus en carnets ou livrets	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
— dépôts en devises	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
b) détenues par le Trésor	0,2	0,2	0,2	0,1	...	0,1	
4. Emprunts obligataires	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
5. Autres :																					
a) envers le Fonds des Rentes	1,6	1,9	6,4	3,2	3,2	2,1	1,7	
b) envers les paraétatiques de crédit	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
c) envers le Trésor	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
D. Autres	23,9	26,9	28,3	29,8	30,6	29,0	25,3	24,3	21,1	30,5	34,9	36,1	38,2	37,3	38,9	40,9	42,4	41,3	42,6	40,1	
TOTAL DU PASSIF ...	150,9	154,4	156,4	164,0	168,6	163,6	160,8	160,5	162,7	174,5	182,4	184,2	192,3	188,6	194,1	198,4	206,1	204,1	211,0	207,5	

¹ Y compris les engagements en francs belges envers les organismes internationaux autres que le F.M.I. et l'U.E.P.² Y compris les pièces et billets du Trésor détenus par les organismes monétaires autres que la Banque Nationale.³ Les chiffres sont sous-évalués à concurrence du montant des pièces et billets du Trésor détenus par les organismes monétaires autres que la Banque Nationale.⁴ Y compris les comptes à vue des paraétatiques, sauf celui du Fonds des Rentes qui est repris sous C5a.

a) - Banque Nationale de Belgique — Actif — Chiffres mensuels

(milliards de francs)

	29-2-64	31-3-64	30-4-64	31-5-64	30-6-64	31-7-64	31-8-64	30-9-64	31-10-64	30-11-64	31-12-64	31-1-65	28-2-65	31-3-65	30-4-65	31-5-65	30-6-65	31-7-65	31-8-65	30-9-65
<i>A. Créances sur l'étranger :</i>																				
1. Or	68,7	68,8	69,4	69,6	69,6	69,7	69,7	69,7	70,2	71,7	72,5	73,1	73,6	74,2	74,5	76,6	78,1 ⁴	78,2 ⁴	78,6 ⁴	77,7
2. F.M.I. — Participation	7,1	8,2	8,2	8,2	8,2	8,2	8,2	8,2	8,2	8,2	8,7	9,0	9,0	9,0	9,1	10,0	10,0	12,2	12,2	12,2
— Prêts ¹	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4
3. Obligations	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
4. Accept. en francs belges représ. d'export.	1,5	3,0	3,1	2,2	4,7	4,8	2,5	4,4	4,3	1,4	4,3	1,4	...	1,8	1,5	3,4	6,2	5,5	2,5	2,8
5. Créances sur l'U.E.P. ²	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
6. Autres :																				
a) en monnaies étrangères ³	21,0	20,9	20,0	20,9	19,8	20,1	21,1	22,0	23,3	25,9	27,0	26,9	26,7	25,9	26,8	23,9	21,9	22,3	22,8	23,2
b) en francs belges ³	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,6	1,5	1,5	1,5	1,5
7. Ajustement statistique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total des créances sur l'étranger ...	100,0	102,6	102,4	102,6	104,0	104,5	103,2	106,0	107,7	108,9	115,7	113,6	112,5	114,0	115,0	119,0	121,2	123,2	121,1	120,9
<i>B. Créances sur le secteur intérieur monétaire :</i>																				
1. Pièces et billets	0,3	0,3	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5
2. Autres :																				
a) sur la Banque Nationale de Belgique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
b) sur les organismes publics	0,2	...	0,1
c) sur les banques de dépôts	0,9	...	1,2	...	0,1	...	0,4	0,2	0,4
<i>C. Créances sur le secteur intérieur non monétaire :</i>																				
1. Sur l'Etat :																				
a) à un an au plus	7,8	9,6	9,0	9,9	9,8	8,9	10,0	10,0	9,7	9,9	9,8	7,2	9,7	9,9	9,9	9,9	9,9	9,3	9,8	9,9
b) à plus d'un an :																				
— obligations accessibles à tout placeur	2,4	2,3	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,4	2,5	2,5	2,5
— autres	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0
2. Sur les pouvoirs publics subordonnés et les paraétatiques administratifs :																				
a) à un an au plus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
b) à plus d'un an :																				
— obligations accessibles à tout placeur	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,3	0,4	0,3	0,3	0,3
— autres	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3. Sur les entreprises, les particuliers et les paraétatiques d'exploitation :																				
a) acceptations	0,9	0,8	0,7	0,6	0,3	0,1	0,1	0,2
b) effets commerciaux	3,2	3,0	2,7	2,8	3,2	6,3	4,6	2,8	2,3	2,1	2,6	2,9	2,8	2,4	2,3	2,2	2,1	2,4	2,1	2,1
c) avances	0,1
d) obligations :																				
— accessibles à tout placeur
— autres	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4. Sur le Fonds des Rentes : à un an au plus	2,0	1,1	0,8	2,4	2,5	1,9	3,4	1,5	1,3	0,4	0,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5. Sur les paraétatiques de crédit :																				
a) à un an au plus	0,2	0,5	1,8	2,5	2,5	...	0,8	1,7	2,0	2,5	0,5	0,5	...	0,2	0,2
b) à plus d'un an :																				
— obligations accessibles à tout placeur
— autres	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
D. Autres	35,2	35,4	35,7	37,0	36,6	35,5	38,3	38,7	38,0	38,8	40,2	38,8	39,2	38,3	39,1	37,5	39,8	37,8	39,2	37,1
TOTAL DE L'ACTIF ...	186,4	188,6	188,9	191,6	194,1	194,9	198,1	198,4	198,8	199,7	206,1	201,1	203,3	204,1	206,2	206,5	211,0	210,1	209,7	207,5

1 Bons spéciaux du trésor belge (loi du 4-1-1963. Convention du 1-2-1963).

2 Créances bilatéralisées sur les pays débiteurs lors de la liquidation de l'U.E.P.

3 Pour les dates antérieures au 30 juin 1963, les montants repris sous la rubrique « 6a) en monnaies étrangères » se rapportent uniquement aux monnaies étrangères convertibles tandis que ceux repris sous la rubrique « 6b) en francs belges » se rapportent non seulement aux francs belges mais encore aux monnaies étrangères non convertibles. Ces dernières ne représentent que de faibles montants.

4 Y compris 1 milliard d'or en compte auprès d'un correspondant étranger.

a) - Banque Nationale de Belgique — Passif — Chiffres mensuels

(milliards de francs)

	29-2-64	31-3-64	30-4-64	31-5-64	30-6-64	31-7-64	31-8-64	30-9-64	31-10-64	30-11-64	31-12-64	31-1-65	28-2-65	31-3-65	30-4-65	31-5-65	30-6-65	31-7-65	31-8-65	30-9-65
A. Engagements envers l'étranger :																				
1. Envers le F.M.I.	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
2. Envers l'U.E.P.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3. Autres :																				
a) en monnaies étrangères
b) en francs belges ¹	0,7	0,6	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	0,5	0,5	0,5	0,6	0,7	0,7	0,7
4. Ajustement statistique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total des engagements envers l'étranger	0,9	0,8	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9	0,9	0,9	0,7	0,7	0,7	0,8	0,9	0,9	0,9
B. Engagements envers le secteur intérieur monétaire :																				
1. Pièces et billets ²	2,5	3,2	2,6	2,7	3,0	2,8	2,8	2,9	2,7	3,0	3,0	2,9	2,8	3,1	2,8	3,3	3,3	3,2	3,1	3,2
2. Autres :																				
a) envers la Banque Nationale de Belgique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
b) envers les organismes publics
c) envers les banques de dépôts :																				
— réserve monétaire	—	—	—	—	—	—	1,1	1,2	1,2	1,2	1,2	1,3	1,3	1,3	1,4	1,4	1,4	—	—	—
— autres	0,1	1,4	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,7	0,1	0,1	2,1	0,1	0,1	0,1	...	0,1	0,2
C. Engagements envers le secteur intérieur non monétaire :																				
1. Monnaie fiduciaire ³	145,6	145,4	147,5	148,7	150,9	153,0	152,3	152,1	153,1	152,8	157,3	153,9	154,9	155,1	158,5	160,2	162,5	164,6	162,3	162,7
2. Monnaie scripturale :																				
a) détenue par les entreprises et particuliers ⁴	0,4	0,5	0,3	0,3	0,4	0,4	0,3	0,4	0,3	0,3	0,6	0,5	0,4	0,5	0,3	0,4	0,3	0,3	0,4	0,4
b) détenue par les pouvoirs publics	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3. Liquidités quasi monétaires :																				
a) détenues par les entreprises et particuliers :																				
— dépôts en francs belges à plus d'un mois	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— dépôts en francs belges reçus en carnets ou livrets	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— dépôts en devises	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
b) détenues par le Trésor
4. Emprunts obligataires	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5. Autres :																				
a) envers le Fonds des Rentes	—	—	—	—	—	—	—	—	—
b) envers les paraétatiques de crédit	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
c) envers le Trésor	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
D. Autres	36,9	37,3	37,7	39,1	38,9	37,8	40,7	40,9	40,6	41,5	42,4	41,5	42,9	41,3	42,4	40,4	42,6	41,1	42,9	40,1
TOTAL DU PASSIF ...	186,4	188,6	188,9	191,6	194,1	194,9	198,1	198,4	198,8	199,7	206,1	201,1	203,3	204,1	206,2	206,5	211,0	210,1	209,7	207,5

¹ Y compris les engagements en francs belges envers les organismes internationaux autres que le F.M.I. et l'U.E.P.² Y compris les pièces et billets du Trésor détenus par les organismes monétaires autres que la Banque Nationale.³ Les chiffres sont sous-évalués à concurrence du montant des pièces et billets du Trésor détenus par les organismes monétaires autres que la Banque Nationale.⁴ Y compris les comptes à vue des paraétatiques, sauf celui du Fonds des Rentes qui est repris sous C5a.

b) - Organismes publics monétaires ¹ — Actif — Chiffres trimestriels

(milliards de francs)

	30-9-60	31-12-60	31-3-61	30-6-61	30-9-61	31-12-61	31-3-62	30-6-62	30-9-62	31-12-62	31-3-63	30-6-63	30-6-63 2	30-9-63	31-12-63	31-3-64	30-6-64	30-9-64	31-12-64	31-3-65	30-6-65
A. Créances sur l'étranger :																					
1. Or	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2. F.M.I. — Participation	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Prêts	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3. Obligations	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4. Accept. en francs belges représ. d'export.	0,9	0,4	1,7	1,2	1,6	0,5	0,4	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	...	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1
5. Créances sur l'U.E.P.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6. Autres :																					
a) en monnaies étrangères	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
b) en francs belges	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
7. Ajustement statistique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total des créances sur l'étranger ...	0,9	0,4	1,7	1,2	1,6	0,5	0,4	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	...	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1
B. Créances sur le secteur intérieur monétaire :																					
1. Pièces et billets	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
2. Autres :																					
a) sur la Banque Nationale de Belgique
b) sur les organismes publics	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,6	0,2	0,8
c) sur les banques de dépôts	0,3	0,3	...	0,4	0,4	0,2	0,1	...	0,4	...
C. Créances sur le secteur intérieur non monétaire :																					
1. Sur l'Etat :																					
a) à un an au plus	32,0	34,4	33,3	33,4	34,2	34,0	34,9	36,6	36,8	37,5	40,0	41,2	40,7	39,6	43,7	42,3	43,9	42,9	48,4	43,2	45,9
b) à plus d'un an :																					
— obligations accessibles à tout placeur	4,9	5,1	5,1	5,1	5,1	5,1	5,2	5,2	5,1	5,3	5,5	5,5	5,6	5,7	5,7	5,7	5,8	5,7	5,7	5,5	5,5
— autres	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2. Sur les pouvoirs publics subordonnés et les paraétatiques administratifs :																					
a) à un an au plus	0,9	2,1	1,5	2,1	1,6	3,4	2,6	2,5	3,2	4,5	3,3	3,4	3,4	3,4	4,3	3,1	4,4	3,9	4,8	4,0	5,6
b) à plus d'un an :																					
— obligations accessibles à tout placeur	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1
— autres	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3. Sur les entreprises, les particuliers et les paraétatiques d'exploitation :																					
a) acceptations	0,4	0,4	0,8	1,2	0,8	1,8	0,1	0,5	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,5	0,1	...	0,3	0,4	0,3	0,5
b) effets commerciaux	0,4	0,8	0,6	0,6	0,5	0,5	0,6	0,7	0,7	0,9	0,8	0,7	1,2	1,4	1,5	1,5	1,3	1,3	1,3	1,2	1,2
c) avances	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
d) obligations :																					
— accessibles à tout placeur	0,1	...
— autres	0,4	0,5
4. Sur le Fonds des Rentes : à un an au plus
5. Sur les paraétatiques de crédit :																					
a) à un an au plus	0,2	0,1	0,2
b) à plus d'un an :																					
— obligations accessibles à tout placeur
— autres	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
D. Autres	3,5	2,8	3,7	3,6	4,4	5,0	4,8	4,6	4,7	4,7	5,0	5,2	4,5	3,1	3,1	3,6	4,2	3,4	2,4	3,0	3,8
TOTAL DE L'ACTIF ...	43,5	46,2	47,0	47,6	48,6	51,1	49,1	50,8	51,4	53,8	55,3	56,9	56,2	53,6	59,4	56,9	60,4	58,1	64,6	58,9	64,2

¹ Office des Chèques Postaux Fonds Monétaire belge (actifs à court terme et obligations), Caisse Nationale de Crédit Professionnel (actifs à court terme), Crédit Communal de Belgique (actifs formant la contrepartie des passifs à vue et à un mois au plus), Institut de Récompte et de Garantie (uniquement les actifs financés par un recours aux organismes monétaires). En ce qui concerne le Fonds Monétaire belge, la contrepartie de l'excédent des passifs recensés sur les actifs recensés est reprise sous la rubrique « D. Autres ». En ce qui concerne la Caisse Nationale de Crédit Professionnel, la contrepartie de l'excédent des passifs recensés sur les actifs recensés a été reprise, jusqu'au 30 juin 1963, ancienne série, sous la rubrique « D. Autres »; à partir du 30 juin 1963, nouvelle série, cette contrepartie est rangée sous la rubrique « C5a — Créances sur les paraétatiques de crédit à un an au plus ».

² Pour la justification des écarts entre cette nouvelle et l'ancienne séries (colonne précédente), le lecteur voudra bien se reporter à l'article « Organismes monétaires — Revision de certaines données statistiques (chapitre XIII) » inséré dans le Bulletin d'Information et de Documentation — XXXVIII^e année, vol. II, n° 3, septembre 1963, pp. 174 à 176.

b) - Organismes publics monétaires ¹ — Passif — Chiffres trimestriels

(milliards de francs)

	30-9-60	31-12-60	31-3-61	30-6-61	30-9-61	31-12-61	31-3-62	30-6-62	30-9-62	31-12-62	31-3-63	30-6-63	30-9-63	31-12-63	31-3-64	30-6-64	30-9-64	31-12-64	31-3-65	30-6-65	
A. Engagements envers l'étranger :																					
1. Envers le F.M.I.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
2. Envers l'U.E.P.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
3. Autres :																					
a) en monnaies étrangères	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
b) en francs belges	0,7	1,5	1,3	1,3	1,3	2,0	2,0	2,0	2,0	1,9	2,6	2,6	2,6	2,5	3,1	3,1	3,0	2,9	2,8	2,7	
4. Ajustement statistique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Total des engagements envers l'étranger	0,7	1,5	1,3	1,3	1,3	2,0	2,0	2,0	2,0	1,9	2,6	2,6	2,6	2,5	3,1	3,1	3,0	2,9	2,8	2,7	
B. Engagements envers le secteur intérieur monétaire :																					
1. Pièces et billets ²	0,7	0,6	0,7	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,4	0,3	0,4	0,3	0,3	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,6	
2. Autres :																					
a) envers la Banque Nationale de Belgique	0,4	0,1	0,1	0,1	0,1	
b) envers les organismes publics	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,6	0,2	
c) envers les banques de dépôts :																					
— réserve monétaire	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
— autres	2,2	2,8	2,1	1,5	2,1	1,8	0,8	1,0	0,9	2,6	0,7	0,6	0,6	0,5	3,3	2,3	1,0	1,1	6,4	2,3	
C. Engagements envers le secteur intérieur non monétaire :																					
1. Monnaie fiduciaire ³	5,1	5,2	5,1	5,3	5,3	5,5	5,5	5,6	5,7	5,8	5,8	5,9	5,9	6,0	6,0	6,0	6,2	6,3	6,4	6,3	
2. Monnaie scripturale :																					
a) détenue par les entreprises et particuliers ⁴	25,6	28,2	27,2	28,6	28,5	29,5	29,3	30,6	31,1	32,4	33,2	34,5	33,8	32,6	34,2	33,8	37,4	35,7	37,2	36,6	
b) détenue par les pouvoirs publics	8,6	7,3	8,7	8,4	9,6	10,0	9,6	10,4	11,0	10,6	12,5	12,7	12,7	11,2	12,1	11,3	12,4	11,7	10,8	9,2	
3. Liquidités quasi monétaires :																					
a) détenues par les entreprises et particuliers :																					
— dépôts en francs belges à plus d'un mois	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
— dépôts en francs belges reçus en carnets ou livrets	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
— dépôts en devises	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
b) détenues par le Trésor	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
4. Emprunts obligataires	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
5. Autres :																					
a) envers le Fonds des Rentes	1,9	1,9	1,1	1,8	1,1	0,7	0,3	0,1	...	0,1	0,1	
b) envers les paraétatiques de crédit	0,1	...	0,3	0,1	...	0,1	0,1	0,3	0,3	1,0	
c) envers le Trésor	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
D. Autres	0,2	0,3	0,5	
TOTAL DU PASSIF ...	43,5	46,2	47,0	47,6	48,6	51,1	49,1	50,8	51,4	53,8	55,3	56,9	56,2	53,6	59,4	56,9	60,4	58,1	64,6	58,9	

¹ Office des Chèques Postaux, Fonds Monétaire belge (pièces et billets), Caisse Nationale de Crédit Professionnel (passifs à vue et à un mois au plus), Crédit Communal de Belgique (passifs à vue et à un mois au plus), Institut de Récompte et de Garantie (uniquement les passifs envers les organismes monétaires).

² Uniquement les pièces et billets détenus par la Banque Nationale.

³ Les chiffres sont surévalués à concurrence des pièces et billets du Trésor détenus par les organismes monétaires autres que la Banque Nationale.

⁴ Y compris les comptes à vue des paraétatiques, sauf ceux de certains paraétatiques administratifs qui sont compris dans la rubrique C2b.

⁵ Pour la justification des écarts entre cette nouvelle et l'ancienne séries (colonne précédente), le lecteur voudra bien se reporter à l'article « Organismes monétaires — Revision de certaines données statistiques (chapitre XIII) » inséré dans le Bulletin d'Information et de Documentation — XXXVIII^e année, vol. II, no 3, septembre 1963, pp. 174 à 176.

c) - Banques de dépôts — Actif — Chiffres trimestriels

(milliards de francs)

	30-9-60	31-12-60	31-3-61	30-6-61	30-9-61	31-12-61	31-3-62	30-6-62	30-9-62	31-12-62	31-3-63	30-6-63 est	30-6-63 1	30-9-63	31-12-63	31-3-64	30-6-64	30-9-64	31-12-64	31-3-65	30-6-65
<i>A. Créances sur l'étranger :</i>																					
1. Or	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2. F.M.I. — Participation	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Prêts	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3. Obligations	0,9	0,9	1,2	1,3	1,3	1,5	1,3	1,2	1,1	1,1	1,1	1,1	0,7	0,8	0,9	0,9	0,9	0,8	0,9	1,0	0,7
4. Accept. en francs belges représ. d'export.	0,5	0,5	0,6	0,5	0,7	0,6	2,2	2,2	2,1	0,8	1,1	2,1	3,8	3,2	2,6	2,6	2,8	3,8	5,0	6,0	4,3
5. Créances sur l'U.E.P.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6. Autres :																					
a) en monnaies étrangères ²	12,4	11,8	12,2	14,0	14,2	15,2	16,0	15,7	16,3	19,5	19,3	23,9	24,0	25,4	23,4	28,5	29,3	28,3	29,0	39,7	35,2
b) en francs belges ²	2,8	2,4	2,2	2,4	2,3	1,9	2,2	2,5	2,2	2,2	3,3	3,4	3,8	4,1	4,0	4,5	4,8	4,7	5,0	5,7	5,8
7. Ajustement statistique	-0,3	-0,9	-0,5	-0,2	-0,3	-0,4	+0,3	-0,4	+0,6	+0,1	+0,7	-0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total des créances sur l'étranger ...	16,3	14,7	15,7	18,0	18,2	18,8	22,0	21,2	22,3	23,7	25,5	30,4	32,3	33,5	30,9	36,5	37,8	37,6	39,9	52,4	46,0
<i>B. Créances sur le secteur intérieur monétaire :</i>																					
1. Pièces et billets	2,0	2,4	2,2	2,1	2,1	2,3	2,2	2,3	2,2	2,6	2,5	2,5	2,5	2,6	2,8	3,1	2,9	2,8	2,9	3,0	3,2
2. Autres :																					
a) sur la Banque Nationale de Belgique :																					
— réserve monétaire	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1,2	1,2	1,3	1,4
— autres	0,3	1,0	1,8	0,2	0,4	4,0	2,5	0,1	0,1	1,6	2,2	0,1	0,1	0,1	2,3	1,4	0,1	0,1	0,7	2,1	0,1
b) sur les organismes publics	2,2	2,8	2,1	1,5	2,1	1,8	0,8	1,0	0,9	2,6	0,8	0,5	0,5	0,4	3,3	2,3	1,0	1,1	6,4	2,3	0,9
c) sur les banques de dépôts	1,7	2,1	2,3	2,7	3,7	3,0	3,4	3,2	3,4	3,3	4,2	4,1	3,7	5,9	4,7	5,3	4,5	5,1	5,0	6,8	6,1
<i>C. Créances sur le secteur intérieur non monétaire :</i>																					
1. Sur l'Etat :																					
a) à un an au plus	39,4	32,9	39,0	45,6	46,8	42,1	39,0	39,4	39,0	14,4	19,1	22,1	22,1	24,0	22,4	25,7	26,0	26,2	24,3	28,8	29,4
b) à plus d'un an :																					
— obligations accessibles à tout placeur	17,7	18,0	18,3	19,3	19,7	20,7	22,6	22,5	23,9	25,9	27,3	26,7	29,6	29,5	29,7	30,0	31,0	30,1	30,6	33,0	35,5
— autres	3,1	3,2	3,2	2,4	2,4	2,8	2,9	3,7	3,8	24,5	22,8	22,8	22,9	22,8	23,9	24,4	24,3	24,3	24,6	23,8	24,5
2. Sur les pouvoirs publics subordonnés et les paraétatiques administratifs :																					
a) à un an au plus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
b) à plus d'un an :																					
— obligations accessibles à tout placeur	1,7	1,5	1,6	1,5	1,4	1,4	1,6	1,6	1,9	1,8	1,2	1,6	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,6
— autres	0,8	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9	1,0	1,0	1,1	1,1	1,1	1,0	1,1	1,2	1,0	1,1	0,9	0,8	0,8	1,0	1,0
3. Sur les entreprises, les particuliers et les paraétatiques d'exploitation :																					
a) acceptations	0,6	1,4	1,2	1,1	1,5	2,1	3,8	4,1	5,1	3,0	3,5	4,9	3,2	2,8	2,6	2,8	2,9	3,8	5,3	6,4	5,8
b) effets commerciaux	17,0	20,3	19,6	21,0	22,0	24,1	25,1	25,4	27,2	26,9	32,2	32,9	33,4	35,1	38,1	38,8	40,8	40,3	42,0	41,0	43,6
c) avances	25,6	26,2	26,4	28,1	28,1	30,0	30,0	31,1	31,8	35,6	35,1	37,5	37,3	39,7	42,4	43,5	44,8	46,8	47,8	48,3	50,4
d) obligations :																					
— accessibles à tout placeur	1,6	1,6	1,9	2,0	2,0	2,3	2,4	2,9	2,9	2,7	2,7	2,9	2,2	2,1	2,1	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,1
— autres	0,3	0,3	0,7	1,0	1,0	1,0	0,9	0,9	0,9	1,2	1,2	1,2	1,2	1,1	1,0	1,1	1,7	2,1	2,1	2,0	2,0
4. Sur le Fonds des Rentes : à un an au plus	3,9	5,8	8,4	10,0	11,7	11,0	8,0	8,6	8,6	6,4	6,5	7,9	7,9	6,3	6,8	5,9	6,3	6,3	7,4	—	—
5. Sur les paraétatiques de crédit :																					
a) à un an au plus	0,1	0,1	0,1	...	0,1
b) à plus d'un an :																					
— obligations accessibles à tout placeur	5,3	5,4	5,6	5,9	6,1	6,7	7,6	8,3	8,5	8,9	9,3	9,9	9,9	10,1	10,3	10,1	9,9	9,7	9,8	10,8	10,9
— autres	0,3	0,5	0,5	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7
D. Autres	20,5	21,9	22,0	23,6	23,7	24,4	25,4	29,6	28,1	31,1	29,7	32,5	31,4	31,5	31,7	31,1	34,4	32,1	36,2	43,2	48,5
TOTAL DE L'ACTIF ...	160,0	162,4	172,9	187,2	194,3	199,9	201,8	207,6	212,4	218,1	227,6	242,0	242,0	249,5	256,8	266,0	272,2	273,5	290,1	309,3	312,7

¹ Pour la justification des écarts entre cette nouvelle et l'ancienne séries (colonne précédente), le lecteur voudra bien se reporter à l'article « Organismes monétaires — Revision de certaines données statistiques (chapitre XIII) » inséré dans le Bulletin d'Information et de Documentation — XXXVIII^e année, vol. II, n° 3, septembre 1963, pp. 174 à 176.

² Pour les dates antérieures au 30 juin 1963, les montants repris sous la rubrique « 6a) en monnaies étrangères » se rapportent uniquement aux monnaies étrangères convertibles tandis que ceux repris sous la rubrique « 6b) en francs belges » se rapportent non seulement aux francs belges mais encore aux monnaies étrangères non convertibles. Ces dernières ne représentent que de faibles montants.

c) - Banques de dépôts — Passif — Chiffres trimestriels

(milliards de francs)

	30-9-60	31-12-60	31-3-61	30-6-61	30-9-61	31-12-61	31-3-62	30-6-62	30-9-62	31-12-62	31-3-63	30-6-63 est	30-9-63	31-12-63	31-3-64	30-6-64	30-9-64	31-12-64	31-3-65	30-6-65
<i>A. Engagements envers l'étranger :</i>																				
1. Envers le F.M.I.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2. Envers l'U.E.P.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3. Autres :																				
a) en monnaies étrangères ²	9,1	9,2	12,4	22,4	23,0	21,3	15,5	16,4	17,2	20,4	21,7	28,1	29,1	32,4	34,4	40,5	41,7	43,1	45,9	54,9
b) en francs belges ^{2 3}	10,7	11,2	10,8	10,5	10,9	11,5	10,9	11,1	11,2	12,4	12,3	13,5	16,1	17,6	16,9	16,7	17,5	15,9	18,1	21,1
4. Ajustement statistique	-0,8	-1,1	-0,7	-0,5	-0,4	-0,6	-0,1	-0,9	-0,1	-0,3	+0,6	+0,6	—	—	—	—	—	—	—	—
Total des engagements envers l'étranger	19,0	19,3	22,5	32,4	33,5	32,2	26,3	26,6	28,3	32,5	34,6	42,2	45,2	50,0	51,3	57,2	59,0	64,0	76,0	72,1
<i>B. Engagements envers le secteur intérieur monétaire :</i>																				
1. Pièces et billets	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2. Autres :																				
a) envers la Banque Nationale de Belgique	1,7	0,1	1,3	0,3	0,2	0,2	1,5	0,3	...	0,1	...	0,2	...
b) envers les organismes publics	0,3	0,3	...	0,3	0,3	0,2	0,1	...	0,4
c) envers les banques de dépôts	1,7	2,1	2,3	2,7	3,7	3,0	3,4	3,1	3,4	3,3	4,3	4,1	3,7	5,9	4,7	5,3	4,5	5,1	5,0	6,8
<i>C. Engagements envers le secteur intérieur non monétaire :</i>																				
1. Monnaie fiduciaire	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2. Monnaie scripturale :																				
a) détenue par les entreprises et particuliers	55,8	57,4	60,7	61,4	60,9	65,1	66,1	68,3	67,5	69,3	72,9	76,0	75,8	73,6	78,5	77,3	79,8	79,0	86,3	86,4
b) détenue par les pouvoirs publics	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3. Liquidités quasi monétaires :																				
a) détenues par les entreprises et particuliers :																				
— dépôts en francs belges à plus d'un mois	18,1	19,1	21,7	22,3	25,2	27,3	30,6	30,5	31,9	28,6	28,6	27,9	27,9	26,6	25,8	26,4	25,6	29,9	29,5	32,7
— dépôts en francs belges reçus en carnets ou livrets	15,6	15,7	15,8	15,7	15,9	16,3	16,9	17,4	18,4	19,9	22,1	23,4	23,4	26,4	29,2	31,9	32,7	34,2	35,6	37,8
— dépôts en devises	8,0	7,2	7,9	7,9	8,4	8,0	8,2	7,9	8,0	7,4	7,4	8,2	8,2	8,4	9,1	10,1	8,1	5,0	5,1	4,5
b) détenues par le Trésor	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4. Emprunts obligataires	7,3	7,6	7,9	8,2	8,4	8,6	9,1	9,8	10,4	11,1	11,1	11,2	11,2	11,3	11,4	11,2	11,2	11,3	11,4	11,4
5. Autres :																				
a) envers le Fonds des Rentes	0,9	2,2	0,7	0,8	0,5	1,3	0,7	...	0,2	0,2	0,2
b) envers les paraétatiques de crédit	0,1	0,7	0,4	0,2	0,4	0,6	1,1	0,2	0,3	0,2	0,1	0,3	0,3	0,3	0,2	0,4	0,3	1,0	...	0,4
c) envers le Trésor	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
D. Autres	32,7	33,3	32,8	34,1	37,2	37,7	39,6	42,5	43,5	44,2	46,0	48,0	45,6	45,5	46,3	46,2	50,5	48,9	53,0	52,9
TOTAL DU PASSIF ...	160,0	162,4	172,9	187,2	194,3	199,9	201,8	207,6	212,4	218,1	227,6	242,0	242,0	249,5	256,8	266,0	272,2	273,5	290,1	309,3

1 Pour la justification des écarts entre cette nouvelle et l'ancienne série (colonne précédente), le lecteur voudra bien se reporter à l'article « Organismes monétaires — Revision de certaines données statistiques (chapitre XIII) » inséré dans le *Bulletin d'Information et de Documentation* — XXXVIII^e année, vol. II, n° 3, septembre 1963, pp. 174 à 176.

2 Pour les dates antérieures au 30 juin 1963, les montants repris sous la rubrique « 3a) en monnaies étrangères » se rapportent uniquement aux monnaies étrangères convertibles tandis que ceux repris sous la rubrique « 3b) en francs belges » se rapportent non seulement aux francs belges mais encore aux monnaies étrangères non convertibles. Ces dernières ne représentent que de faibles montants.

3 Y compris les engagements en francs belges envers les organismes internationaux établis en U.E.B.L.

d) - Ensemble des organismes monétaires — Actif — Chiffres trimestriels

(milliards de francs)

	30-9-60	31-12-60	31-3-61	30-6-61	30-9-61	31-12-61	31-3-62	30-6-62	30-9-62	31-12-62	31-3-63	30-6-63 est	30-6-63 5	30-9-63	31-12-63	31-3-64	30-6-64	30-9-64	31-12-64	31-3-65	30-6-65	
A. Créances sur l'étranger :																						
1. Or	54,7	58,5	56,6	53,7	58,3	62,4	64,9	66,8	67,1	68,3	68,6	68,6	68,6	68,4	68,6	68,8	69,6	69,7	72,5	74,2	78,1	6
2. F.M.I. — Participation	4,4	4,4	4,4	4,4	7,4	8,0	7,2	7,5	6,7	6,7	6,7	6,5	6,5	7,0	7,1	8,2	8,2	8,2	8,7	9,0	10,0	
— Prêts ¹	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1,5	1,5	3,4	
3. Obligations	1,0	1,0	1,3	1,4	1,4	1,6	1,4	1,3	1,2	1,2	1,2	1,2	0,8	0,9	1,0	1,0	1,0	0,9	1,0	1,1	0,8	
4. Accept. en francs belges représ. d'export.	2,0	3,3	3,2	4,4	3,5	3,5	2,9	4,7	3,1	4,8	4,2	5,3	7,0	7,0	6,9	5,8	7,5	8,2	9,4	8,0	10,6	
5. Créances sur l'U.E.P. ²	4,1	3,5	3,1	2,4	0,7	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	
6. Autres :																						
a) en monnaies étrangères ³	18,6	24,4	27,7	33,9	33,5	35,6	34,2	29,1	30,6	32,3	37,1	43,4	43,5	45,0	44,9	49,4	49,1	50,3	56,0	65,6	57,1	
b) en francs belges ³	3,2	2,4	2,2	2,6	2,3	2,0	2,2	2,5	2,3	2,2	3,3	4,9	5,3	5,6	5,5	6,0	6,3	6,2	6,5	7,2	7,3	
7. Ajustement statistique	- 0,3	- 0,9	- 0,5	- 0,2	- 0,3	- 0,4	+ 0,3	- 0,4	+ 0,6	+ 0,1	+ 0,7	- 0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Total des créances sur l'étranger ...	87,7	96,6	98,0	102,6	106,8	113,1	113,5	111,8	111,9	115,9	122,0	130,0	131,9	134,0	134,1	139,3	141,8	143,6	155,7	166,6	167,3	(6)
B. Créances sur le secteur intérieur monétaire :																						
1. Pièces et billets	2,7	3,0	2,9	2,7	2,7	2,8	2,8	2,9	2,7	2,9	2,9	2,8	2,8	3,0	3,1	3,5	3,3	3,2	3,4	3,7	3,8	
2. Autres :																						
a) sur la Banque Nationale de Belgique																						
— réserve monétaire	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1,2	1,2	1,3	1,4	
— autres	0,3	1,0	1,8	0,2	0,4	4,0	2,5	0,1	0,1	1,6	2,2	0,1	0,1	0,1	2,3	1,4	0,1	0,1	0,7	2,1	0,1	
b) sur les organismes publics	2,6	3,1	2,1	1,5	2,1	1,8	0,8	1,0	0,9	2,6	0,9	0,6	0,6	0,6	3,4	2,4	1,1	1,2	7,0	2,5	1,7	
c) sur les banques de dépôts	3,4	2,1	2,3	2,8	3,7	3,3	3,4	3,2	3,4	4,9	4,5	4,7	4,3	7,4	5,0	5,3	4,8	5,2	5,2	7,2	6,1	
C. Créances sur le secteur intérieur non monétaire :																						
1. Sur l'Etat :																						
a) à un an au plus	80,8	73,3	80,7	86,2	90,7	82,6	80,3	84,1	85,7	57,1	67,9	73,2	72,7	71,8	75,4	77,6	80,1	79,1	82,5	81,9	85,2	(7)
b) à plus d'un an :																						
— obligations accessibles à tout placeur	24,8	25,4	25,6	26,7	27,1	28,1	30,1	30,0	31,3	33,5	35,1	34,5	37,5	37,5	37,7	38,0	39,2	38,2	38,7	41,0	43,4	(7)
— autres	37,1	37,2	37,2	36,4	36,4	36,8	36,9	37,7	37,8	58,5	56,8	56,8	56,9	56,8	57,9	58,4	58,3	58,3	58,6	57,8	58,5	(7)
2. Sur les pouvoirs publics subordonnés et les paraétatiques administratifs :																						
a) à un an au plus	0,9	2,1	1,5	2,1	1,6	3,4	2,6	2,5	3,2	4,5	3,3	3,4	3,4	3,4	4,3	3,1	4,0	3,9	4,8	4,0	5,6	(9)
b) à plus d'un an :																						
— obligations accessibles à tout placeur	2,0	1,8	1,9	1,8	1,7	1,8	2,0	2,0	2,3	2,1	1,6	1,9	0,4	0,5	0,5	0,6	0,6	0,7	0,7	0,8	1,0	(9)
— autres	0,8	0,8	0,8	0,9	0,9	0,9	1,0	1,0	1,1	1,1	1,1	1,0	1,1	1,2	1,0	1,1	0,9	0,8	0,8	1,0	1,0	(9)
3. Sur les entreprises, les particuliers et les paraétatiques d'exploitation :																						
a) acceptations	2,2	2,8	2,0	2,3	2,3	4,1	3,9	4,6	5,3	5,8	3,8	5,0	3,3	3,4	4,8	2,9	3,8	4,7	5,8	6,7	6,5	(11)
b) effets commerciaux	20,9	24,0	23,0	23,7	24,2	27,1	27,7	27,8	29,6	31,4	35,4	36,1	37,1	38,0	43,1	43,3	45,3	44,4	45,9	44,6	46,9	(11)
c) avances	25,7	26,2	26,4	28,1	28,1	30,1	30,1	31,2	31,9	35,7	35,2	37,6	37,4	39,8	42,5	43,6	44,9	46,9	47,9	48,4	50,5	(11)
d) obligations :																						
— accessibles à tout placeur	1,6	1,6	1,9	2,0	2,0	2,3	2,4	2,9	2,9	2,7	2,7	2,9	2,2	2,1	2,1	2,0	2,0	2,0	2,0	2,1	2,1	(15)
— autres	0,3	0,3	0,7	1,0	1,0	1,0	0,9	0,9	0,9	1,2	1,2	1,2	1,2	1,1	1,0	1,1	1,7	2,1	2,5	2,5	2,5	(15)
4. Sur le Fonds des Rentes : à un an au plus ⁴	3,9	5,8	8,4	10,0	11,7	11,0	8,0	8,6	8,6	7,0	7,5	7,9	7,9	6,9	7,4	7,0	8,8	7,8	7,8	—	—	(8)
5. Sur les paraétatiques de crédit :																						
a) à un an au plus	0,1	0,7	0,3	0,8	0,1	0,2	2,0	0,2	2,0	0,5	(14)
b) à plus d'un an :																						
— obligations accessibles à tout placeur	5,3	5,4	5,6	5,9	6,1	6,7	7,6	8,3	8,5	8,9	9,3	9,9	9,9	10,1	10,3	10,1	9,9	9,7	9,8	10,8	10,9	(14)
— autres	0,2	0,2	0,2	0,5	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	(14)
D. Autres	36,5	46,7	51,3	53,8	56,7	58,0	57,2	57,8	55,4	55,7	62,9	71,1	69,3	69,0	71,2	70,1	75,2	74,2	78,8	84,5	92,1	(15)
TOTAL DE L'ACTIF ...	339,7	359,5	374,3	391,2	406,9	419,6	414,5	419,2	424,3	434,6	457,4	481,3	480,6	487,3	508,5	511,5	526,7	530,0	560,8	572,3	587,9	

Colonne du tableau XIII-1 « Bilans intégrés des organismes monétaires » dans laquelle le la rubrique est comprise

¹ Bons spéciaux du trésor belge (loi du 4-1-1963. Convention du 1-2-1963).

² Créances bilatéralisées sur les pays débiteurs lors de la liquidation de l'U.E.P.

³ Pour les dates antérieures au 30 juin 1963, les montants repris sous la rubrique « 6a) en monnaies étrangères » se rapportent uniquement aux monnaies étrangères convertibles tandis que ceux repris sous la rubrique « 6b) en francs belges » se rapportent non seulement aux francs belges mais encore aux monnaies étrangères non convertibles. Ces dernières ne représentent que de faibles montants.

⁴ Aux dates pour lesquelles le Fonds des Rentes n'a pas publié de chiffres, les créances sur le Fonds des Rentes sont comprises sous la rubrique D « Autres ».

⁵ Pour la justification des écarts entre la nouvelle et l'ancienne séries (colonne précédente), le lecteur voudra bien se reporter à l'article « Organismes monétaires — Revision de certaines données statistiques (chapitre XIII) » inséré dans le Bulletin d'Information et de Documentation — XXXVIII^e année, vol. II, no 8, septembre 1963, pp. 174 à 176.

⁶ Y compris 1 milliard d'or en compte auprès d'un correspondant étranger.

d) - Ensemble des organismes monétaires — Passif — Chiffres trimestriels

(milliards de francs)

	30-9-60	31-12-60	31-3-61	30-6-61	30-9-61	31-12-61	31-3-62	30-6-62	30-9-62	31-12-62	31-3-63	30-6-63 est	30-6-63 7	30-9-63	31-12-63	31-3-64	30-6-64	30-9-64	31-12-64	31-3-65	30-6-65	
A. Engagements envers l'étranger :																						
1. Envers le F.M.I.	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	
2. Envers l'U.E.P.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
3. Autres :																						
a) en monnaies étrangères ²	9,1	9,2	12,4	22,4	23,0	21,3	15,5	16,4	17,2	20,4	21,7	28,1	29,1	32,4	34,4	40,5	41,7	43,1	45,9	54,9	51,1	
b) en francs belges ^{1 2}	12,0	13,5	12,7	12,3	13,0	14,4	13,3	13,7	13,7	15,1	15,7	16,7	19,3	20,9	20,6	20,4	21,1	19,4	21,6	24,3	24,2	
4. Ajustement statistique	-0,8	-1,1	-0,7	-0,5	-0,4	-0,6	-0,1	-0,9	-0,1	-0,3	+0,6	+0,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Total des engagements envers l'étranger	20,5	21,8	24,6	34,4	35,8	35,3	28,9	29,4	31,0	35,4	38,2	45,6	48,6	53,5	55,2	61,1	63,0	62,7	67,7	79,4	75,5	
B. Engagements envers le secteur intérieur monétaire :																						
1. Pièces et billets ³	2,7	3,0	2,9	2,7	2,7	2,9	2,8	2,9	2,7	2,9	2,9	2,8	2,8	3,0	3,1	3,5	3,3	3,2	3,4	3,7	3,6	
2. Autres :																						
a) envers la Banque Nationale de Belgique	2,1	0,1	1,3	0,4	0,3	0,3	1,6	0,3	...	0,1	...	0,2	
b) envers les organismes publics	0,3	0,3	0,3	...	0,3	0,3	...	0,1	0,1	0,3	0,2	0,6	0,6	0,8	
c) envers les banques de dépôts :																						
— réserve monétaire	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1,2	1,2	1,3	1,4	
— autres	4,2	5,9	6,2	4,4	6,2	8,8	6,7	4,2	4,4	7,5	7,2	4,8	4,4	6,5	10,3	9,0	5,6	6,3	12,1	11,2	7,1	
C. Engagements envers le secteur intérieur non monétaire :																						
1. Monnaie fiduciaire ⁴	123,6	126,9	125,5	127,9	129,1	132,2	131,0	135,3	136,7	141,7	143,8	149,7	149,7	150,1	153,7	151,4	157,1	158,4	163,7	161,4	168,9	(1)
2. Monnaie scripturale :																						
a) détenue par les entreprises et parti-																						
culiers ⁵	81,9	86,4	88,4	90,4	89,8	95,2	95,8	99,3	99,0	102,2	106,4	110,8	109,9	106,5	113,2	111,6	117,6	115,1	124,1	123,5	129,4	(1)
b) détenue par les pouvoirs publics	8,6	7,3	8,7	8,4	9,6	10,0	9,6	10,4	11,0	10,6	12,5	12,7	12,7	11,2	12,1	11,3	12,4	11,7	10,8	9,2	13,3	(1)
3. Liquidités quasi monétaires :																						
a) détenues par les entreprises et parti-																						
culiers :																						
— dépôts en francs belges à plus d'un																						
mois	18,1	19,1	21,7	22,3	25,2	27,3	30,6	30,5	31,9	28,6	28,6	27,9	27,9	26,6	25,8	26,4	25,6	29,9	29,5	32,7	32,4	(2)
— dépôts en francs belges reçus en																						
carnets ou livrets	15,6	15,6	15,8	15,7	15,9	16,3	16,9	17,4	18,4	19,9	22,1	23,4	23,4	26,4	29,2	31,9	32,7	34,2	35,6	37,8	38,8	(2)
— dépôts en devises	8,0	7,2	7,9	7,9	8,4	8,0	8,2	7,9	8,0	7,4	7,4	8,2	8,2	8,4	9,1	10,1	8,1	5,0	5,1	4,5	5,1	(3)
b) détenues par le Trésor	0,3	0,2	0,2	0,2	0,1	...	0,1	(4)
4. Emprunts obligataires	7,3	7,6	7,9	8,2	8,4	8,6	9,1	9,8	10,4	11,1	11,1	11,2	11,2	11,3	11,4	11,2	11,2	11,3	11,4	11,4	11,3	(13)
5. Autres :																						
a) envers le Fonds des Rentes ⁶	4,4	6,0	8,2	5,8	4,8	4,1	2,7	0,1	0,2	0,3	0,3	(8)
b) envers les paraétatiques de crédit	0,1	0,7	0,4	0,2	0,5	0,6	1,4	0,2	0,3	0,3	0,1	0,4	0,4	0,6	0,5	0,4	0,3	1,0	...	1,4	0,5	(14)
c) envers le Trésor	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(7)
D. Autres	46,7	57,5	59,7	62,4	67,0	68,3	68,6	67,8	67,8	65,3	76,5	82,9	80,5	81,6	84,5	83,5	89,4	89,8	95,4	94,2	99,6	(15)
TOTAL DU PASSIF ...	339,7	359,5	374,3	391,2	406,9	419,6	414,5	419,2	424,3	434,6	457,4	481,3	480,6	487,3	508,5	511,5	526,7	530,0	560,8	572,3	587,9	

Colonne du tableau XIII.1
« Bilans intégrés des organ-
ismes monétaires » dans lequel
la rubrique est comprise
(6)

1 Pour la Banque Nationale, y compris les engagements en francs belges envers les organismes internationaux autres que le F.M.I. et l'U.E.P.; pour les autres organismes monétaires, y compris les engagements en francs belges envers les organismes internationaux établis en U.E.B.L. depuis qu'ils ont pu être extraits des engagements envers le secteur intérieur non monétaire, c'est-à-dire depuis juin 1958.

2 Pour les dates antérieures au 30 juin 1963, les montants repris sous la rubrique « 3a) en monnaies étrangères » se rapportent uniquement aux monnaies étrangères convertibles tandis que ceux repris sous la rubrique « 3b) en francs belges » se rapportent non seulement aux francs belges mais encore aux monnaies étrangères non convertibles. Ces dernières ne représentent que de faibles montants.

3 B.N.B. : y compris les pièces et billets du Trésor détenus par les organismes monétaires autres que la Banque Nationale de Belgique. Organismes publics monétaires : uniquement les pièces et billets du Trésor détenus par la Banque Nationale de Belgique.

4 Les chiffres de cette rubrique sont sous-évalués pour la Banque Nationale de Belgique et surévalués pour les organismes publics à concurrence des pièces et billets du Trésor détenus par les organismes monétaires autres que la Banque Nationale de Belgique.

5 B.N.B. : y compris les comptes à vue des paraétatiques, sauf celui du Fonds des Rentes qui est compris dans la rubrique C5a ou D « Autres ». Organismes publics monétaires : y compris les comptes à vue des paraétatiques, sauf ceux de certains paraétatiques administratifs qui sont compris dans la rubrique C2b.

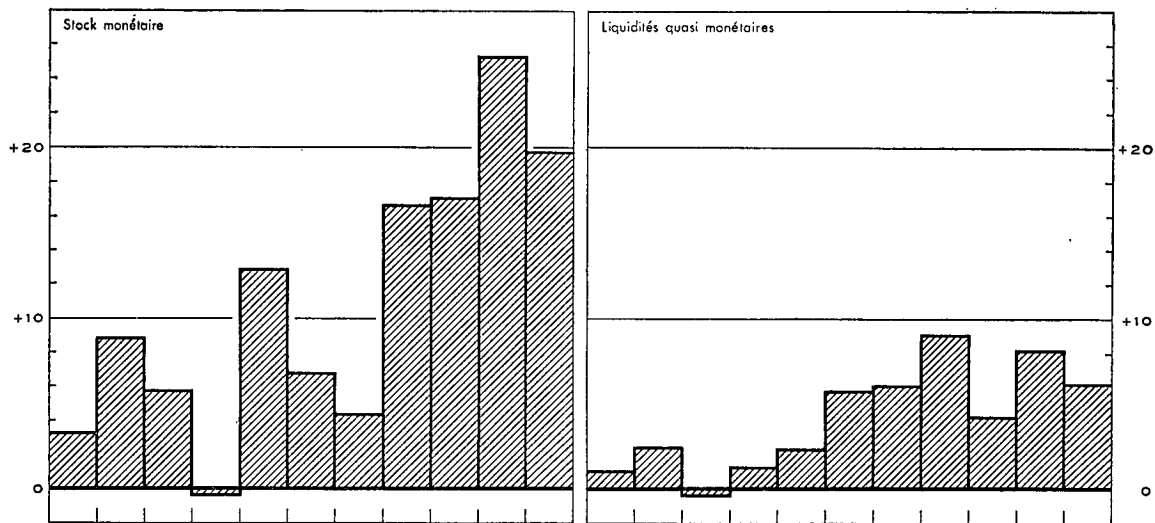
6 Aux dates pour lesquelles le Fonds des Rentes n'a pas publié de chiffres, les engagements envers le Fonds des Rentes sont compris sous la rubrique D « Autres ».

7 Pour la justification des écarts entre cette nouvelle et l'ancienne série (colonne précédente), le lecteur voudra bien se reporter à l'article « Organismes monétaires — Revision de certaines données statistiques (chapitre XIII) » inséré dans le Bulletin d'Information et de Documentation — XXXVIII^e année, vol. II, n° 3, septembre 1963, pp. 174 à 176.

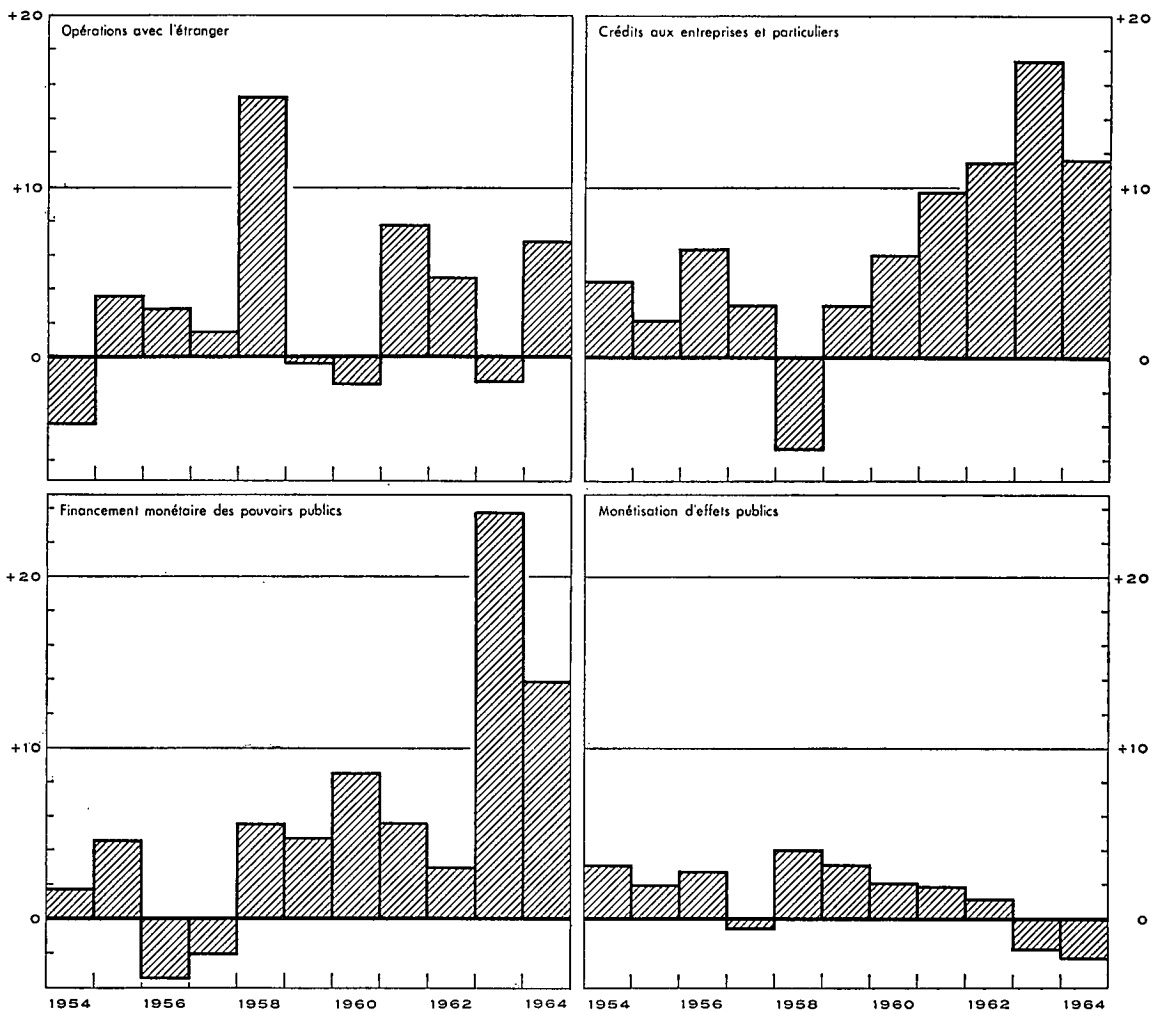
XIII - 3. — STOCK MONÉTAIRE ET LIQUIDITES QUASI MONÉTAIRES

(variations en milliards de francs)

A.- VARIATIONS DU STOCK ET DES LIQUIDITES



B.- ORIGINES DES VARIATIONS



XIII - 3. — ORIGINES DES VARIATIONS DU STOCK MONETAIRE

(milliards de francs)

Périodes	Stock monétaire	Liquidités quasi monétaires	Total du stock monétaire et des liquidités quasi monétaires	Opérations avec l'étranger (solde courant + opérations en capital des entreprises et particuliers)	Crédits aux entreprises et particuliers 1	Refinancement en dehors des organismes monétaires (augmentation : -)		Financement monétaire des pouvoirs publics		Monétisation d'effets publics		Emprunts obligataires des banques de dépôts	Crédits à des intermédiaires financiers non monétaires	Divers
						de créances commerciales sur l'étranger	de crédits aux entreprises et particuliers	Etat	Autres pouvoirs publics 2	achats sur le marché par les organismes monétaires	par l'intermédiaire du Fonds des Rentes			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
1960 1 ^{er} trimestre	- 3,9	+ 5,1	+ 1,2	+ 4,4	+ 0,7	- 0,9	- 0,3	- 5,4	+ 1,6	+ 1,0	+ 0,2	...	+ 0,6	- 0,7
2 ^e trimestre	+ 7,4	- 1,8	+ 5,6	- 0,7	+ 1,0	+ 0,1	- 0,3	+ 5,5	...	- 0,5	+ 0,2	- 0,2	+ 0,1	+ 0,4
3 ^e trimestre	- 5,2 ^s	+ 2,8 ^s	- 2,4 ^s	- 4,6	- 1,0	- 0,2	+ 0,6	+ 5,7	- 0,7	...	+ 1,0	- 0,2	- 0,4	- 2,6
4 ^e trimestre	+ 6,1 ^s	... ^s	+ 6,1 ^s	- 0,7	+ 5,3	+ 1,5	- 1,0	+ 0,7	+ 1,3	- 0,4	+ 0,5	- 0,3	- 0,4	- 0,4
Total ...	+ 4,4 ^s	+ 6,1 ^s	+ 10,5 ^s	- 1,6	+ 6,0	+ 0,5	- 1,0	+ 6,5	+ 2,2	+ 0,1	+ 1,9	- 0,7	- 0,1	- 3,3
1961 1 ^{er} trimestre	+ 2,1 ^s	+ 3,3 ^s	+ 5,4 ^s	- 1,4	- 0,8	- 0,5	- 0,8	+ 5,7	- 0,6	+ 1,1	- 0,6	- 0,3	+ 0,8	+ 2,8
2 ^e trimestre	+ 4,1	+ 0,4	+ 4,5	- 0,6	+ 2,8	+ 0,5	- 0,1	- 0,1	+ 0,6	- 0,1	+ 0,3	- 0,3	+ 0,7	+ 0,8
3 ^e trimestre	+ 1,7 ^s	+ 3,6 ^s	+ 5,3 ^s	+ 5,3	+ 2,4	- 1,0	- 1,9	+ 2,4	- 0,5	+ 0,4	+ 0,1	- 0,3	+ 0,4	- 2,0
4 ^e trimestre	+ 8,8 ^s	+ 1,8 ^s	+ 10,6 ^s	+ 4,5	+ 5,5	- 0,1	+ 1,1	- 4,4	+ 2,5	+ 0,1	+ 0,6	- 0,2	+ 0,6	+ 0,4
Total ...	+ 16,7 ^s	+ 9,1 ^s	+ 25,8 ^s	+ 7,8	+ 9,9	- 1,1	- 1,7	+ 3,6	+ 2,0	+ 1,5	+ 0,4	- 1,1	+ 2,5	+ 2,0
1962 1 ^{er} trimestre	- 1,1	+ 4,2	+ 3,1	+ 5,0	- 1,3	- 1,4	+ 1,8	+ 1,6	- 0,2	+ 0,2	- 0,6	- 0,5	- 0,3	- 1,2
2 ^e trimestre	+ 8,7	...	+ 8,7	+ 0,3	+ 3,9	+ 1,3	- 2,2	+ 0,3	- 0,1	+ 0,6	+ 0,5	- 0,6	+ 2,3	+ 2,4
3 ^e trimestre	+ 1,6	+ 2,6	+ 4,2	+ 1,7	+ 0,8	- 1,7	+ 2,5	+ 2,7	+ 0,8	+ 0,4	- 0,1	- 0,6	- 0,2	- 2,1
4 ^e trimestre	+ 7,9	- 2,5	+ 5,4	- 2,3	+ 8,1	+ 1,6	- 2,0	- 3,8	+ 1,7	- 0,7	+ 0,9	- 0,7	+ 0,6	+ 2,0
Total ...	+ 17,1	+ 4,3	+ 21,4	+ 4,7	+ 11,5	- 0,2	+ 0,1	+ 0,8	+ 2,2	+ 0,5	+ 0,7	- 2,4	+ 2,4	+ 1,1
1963 1 ^{er} trimestre	+ 8,1	+ 2,2	+ 10,3	+ 3,3	+ 1,9	- 1,3	- 0,4	+ 11,6	- 1,3	- 0,2	+ 0,2	- 0,1	+ 0,5	- 3,9
2 ^e trimestre	+ 10,7	+ 1,4	+ 12,1	- 0,1	+ 3,9	...	+ 0,4	+ 6,4	+ 0,1	- 0,4	+ 0,9	- 0,1	...	+ 1,0
3 ^e trimestre	- 4,5	+ 1,9	- 2,6	- 2,0	+ 3,2	+ 0,5	+ 0,2	- 1,6	+ 0,1	- 0,9	- 0,3	- 0,1	- 0,2	- 1,5
4 ^e trimestre	+ 11,1	+ 2,7	+ 13,8	- 2,6	+ 8,3	+ 0,3	+ 0,9	+ 7,5	+ 0,9	- 0,1	- 0,9	- 0,1	+ 0,2	- 0,6
Total ...	+ 25,4	+ 8,2	+ 33,6	- 1,4	+ 17,3	- 0,5	+ 1,1	+ 23,9	- 0,2	- 1,6	- 0,1	- 0,4	+ 0,5	- 5,0
1964 1 ^{er} trimestre	- 4,7	+ 4,3	- 0,4	- 1,7	+ 4,1	- 1,3	- 4,8	+ 3,3	- 0,1	- 0,2	+ 0,1	+ 0,3	+ 0,2	- 0,3
2 ^e trimestre	+ 12,8	- 2,0	+ 10,8	+ 0,3	+ 3,5	+ 0,7	+ 0,8	+ 5,4	+ 0,9	- 0,3	- 0,4	- 0,1
3 ^e trimestre	- 1,9	+ 2,7	+ 0,8	+ 1,9	+ 1,3	+ 1,3	+ 0,7	- 0,8	...	- 1,0	- 0,5	- 0,1	- 1,0	- 1,0
4 ^e trimestre	+ 13,5	+ 1,1	+ 14,6	+ 6,3	+ 2,7	- 0,3	+ 0,9	+ 4,2	+ 0,9	- 0,7	- 0,2	...	+ 1,3	- 0,5
Total ...	+ 19,7	+ 6,1	+ 25,8	+ 6,8	+ 11,6	+ 0,4	- 2,4	+ 12,1	+ 1,7	- 2,2	- 1,0	+ 0,1	+ 0,5	- 1,8
1965 1 ^{er} trimestre	- 4,6	+ 4,8	+ 0,2	+ 4,7	+ 0,5	- 1,5	- 0,9	- 2,1	- 0,5	+ 0,5	- 0,1	...	- 0,5	+ 0,1
2 ^e trimestre	+ 17,6	+ 1,2	+ 18,8	+ 3,9	+ 4,6	+ 1,5	- 0,3	+ 4,5	+ 2,6	- 0,3	- 0,4	+ 0,1	+ 0,8	+ 1,8
3 ^e trimestre	<i>p</i> - 4,3	+ 2,5	<i>p</i> - 1,8	<i>p</i> + 0,9	<i>p</i> + 3,1	<i>p</i> - 1,3	<i>p</i> + 0,3	<i>p</i> + 1,2	<i>p</i> - 1,1	<i>p</i> - 1,0	- 1,4	- 0,1	...	<i>p</i> - 2,4

N. B. — Pour le détail du « Stock monétaire », voir le tableau 4 du chapitre XIII.

— Pour le détail des « Opérations avec l'étranger », voir le tableau 5 du chapitre XIII.

— Pour la méthode d'élaboration, voir note sub tableau 1 du chapitre XIII.

1 Variation de l'encours utilisé des crédits d'escompte, d'avances et d'acceptations (à l'exclusion des effets qui servent à la mobilisation de créances commerciales sur l'étranger) accordés à leur origine par les organismes monétaires.
 — 2 Y compris les fonds de pension. — 3 Au 3^e trimestre de 1960, les dépôts des résidents congolais non bancaires dans les banques belges, qui étaient confondus jusque là dans les statistiques monétaires avec les comptes de résidents, ont été convertis en comptes étrangers « financiers »; ultérieurement, une partie de ces comptes a été réassimilée à des comptes de résidents. Ces conversions ont provoqué, dans le stock monétaire et les liquidités quasi monétaires, une diminution purement comptable de 0,9 milliard au 3^e trimestre de 1960 et des augmentations, également comptables, de 0,3, 0,2, 0,1 et 0,2 milliard, respectivement au 4^e trimestre de 1960 et au 1^{er}, 3^e et 4^e trimestre de 1961. Ces diminutions et augmentations comptables ont été éliminées des variations du stock monétaire et des liquidités quasi monétaires telles qu'elles apparaissent aux colonnes (1) à (8) du présent tableau.

XIII - 4. — STOCK MONETAIRE

(milliards de francs)

Fin de période	Monnaie fiduciaire			Monnaie scripturale					Total du stock monétaire	Pourcentage de monnaie fiduciaire	
	Billets et monnaies du Trésor	Billets de la B.N.B.	Stock de monnaie fiduciaire ²	détenue par le Trésor et les pouvoirs publics subordonnés	détenue par les entreprises et particuliers ¹			Stock de monnaie scripturale			
					comptes courants à la B.N.B. ²	avoirs en C.C.P. ²	dépôts à vue et à 1 mois au plus dans les banques et établissements para-étatiques ²				Total
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9) = (4) + (8)	(10) = (3) + (9)	(11) = (8) : (10)	
1954 Juin	5,9	100,2	104,3	8,1	0,7	20,2	49,0	69,9	78,0	182,3	57,2
Décembre	5,9	102,7	106,7	7,4	0,5	20,6	48,4	69,5	76,9	183,6	58,1
1955 Juin	5,8	105,3	108,6	7,3	0,6	20,4	50,7	71,7	79,0	187,6	57,9
Décembre	5,6	107,6	110,7	7,9	0,6	20,8	52,5	73,9	81,8	192,5	57,5
1956 Juin	5,4	108,4	111,4	6,7	0,3	22,6	54,1	77,0	83,7	195,1	57,1
Décembre	5,4	111,5	114,3	6,5	0,6	21,3	55,6	77,5	84,0	198,3	57,7
1957 Juin	5,3	111,2	113,9	7,9	0,4	23,0	56,7	80,1	88,0	201,9	56,4
Décembre	5,4	112,7	115,5	6,4	0,9	22,0	53,2	76,1	82,5	198,0	58,3
1958 Juin	5,5	115,3	118,1	7,6	0,4	23,2	56,8	80,4	88,0	206,1	57,3
Décembre	5,5	117,4	120,3	7,2	0,5	24,0	57,5 ³	82,0	89,2	209,5	57,4
1959 Juin	5,5	117,5	120,3	7,8	0,4	24,9	60,6	85,9	93,7	214,0	56,2
Décembre	5,6	118,3	121,3	7,6	0,5	25,8	61,1	87,4	95,0	216,3	56,1
1960 Juin	5,7	119,3	122,1	8,2	0,4	25,7	63,5	89,6	97,8	219,9	55,5
Décembre	5,8	124,1	126,8	7,3 ⁵	0,7	26,9	58,7 ⁴	86,3	93,6	220,4	57,5
1961 Juin	5,9	124,8	127,9	8,5	0,4	27,3	62,7 ⁴	90,4	98,9	226,8	56,4
Décembre	6,0	129,1	132,2	10,0	0,6	27,9	66,7	95,2	105,2	237,4	55,7
1962 Juin	6,1	132,1	135,3	10,4	0,4	29,1	69,8	99,3	109,7	245,0	55,2
Décembre	6,2	138,5	141,7	10,6	0,5	30,4	71,3	102,2	112,8	254,5	55,7
1963 Juin (est.) ⁶	6,2	146,2	149,6	12,8	0,4	32,2	78,2	110,8	123,6	273,2	54,8
<i>Nouvelle série⁶</i>											
Juin	6,2	146,2	149,6	12,8	0,4	32,2	77,3	109,9	122,7	272,3	54,9
Décembre	6,3	150,5	153,7	12,1	0,5	32,9	79,8	113,2	125,3	279,0	55,1
1964 Juin	6,4	153,9	157,1	12,4	0,3	35,8	81,5	117,6	130,0	287,1	54,7
1964 Septembre	6,6	155,0	158,4	11,7	0,4	34,1	80,5	115,0	126,7	285,1	55,6
Octobre	6,6	155,9	159,5	10,8	0,3	35,2	80,6	116,1	126,9	286,4	55,7
Novembre	6,6	155,8	159,2	9,6	0,3	33,1	83,0	116,4	126,0	285,2	55,8
Décembre	6,8	160,3	163,8	10,8	0,6	35,9	87,6	124,1	134,9	298,7	54,8
1965 Janvier	6,9	156,8	160,2	10,0	0,5	36,7	83,7	120,9	130,9	291,1	55,0
Février	6,9	157,8	161,2	10,9	0,4	34,7	85,1	120,2	131,1	292,3	55,1
Mars	6,9	158,1	161,4	9,2	0,5	35,2	87,8	123,5	132,7	294,1	54,9
Avril	6,9	161,3	164,8	8,9	0,4	37,2	88,4	126,0	134,9	299,7	55,0
Mai	6,9	163,5	166,6	10,5	0,3	36,1	90,7	127,1	137,6	304,2	54,8
Juin	6,9	165,8	168,9	13,4	0,3	36,9	92,2	129,4	142,8	311,7	54,2
Juillet	6,9	167,7	171,0	9,4	0,3	37,9	88,6	126,8	136,2	307,2	55,7
Août	6,9	165,4	168,8	9,9	0,4	35,8	89,4	125,6	135,5	304,3	55,5
Septembre	6,9	166,0	169,1	10,4	0,4	35,7	p 91,8	p 127,9	p 138,3	p 307,4	55,0

1 Y compris des organismes paraétatiques administratifs.

2 Déduction faite des encaisses des organismes monétaires.

3 Depuis août 1958, grâce à une nouvelle ventilation, les comptes à plus d'un mois des sociétés financières dans les banques sont éliminés du stock monétaire.

4 En principe, les dépôts des résidents congolais dans les banques belges ne devraient pas être compris dans le stock monétaire. L'application de ce principe se heurte cependant à des difficultés d'ordre statistique. C'est ainsi que jusqu'à la fin de juillet 1960, les dépôts à un mois au plus des résidents congolais non bancaires dans les banques belges étaient englobés dans le stock monétaire; ils en ont été exclus à concurrence d'un montant de 0,1 milliard en août et d'un montant supplémentaire de 0,4 milliard en septembre, mais ces montants y ont ensuite été partiellement réenglobés, soit à concurrence d'un montant de 0,1 milliard en décembre 1960, d'un montant supplémentaire de 0,1 milliard en janvier, d'un montant supplémentaire de 0,1 milliard en septembre et d'un montant supplémentaire de 0,1 milliard en octobre 1961. Il s'ensuit que le mouvement des chiffres de la colonne (7) du présent tableau durant la période de juillet 1960-octobre 1961 est influencé par des facteurs purement comptables.

5 Le chiffre de la monnaie scripturale détenue par le Trésor et les pouvoirs publics subordonnés à la fin de décembre 1960 est anormalement bas par suite de la désorganisation causée par les grèves. En l'absence de celles-ci, il serait sans doute situé entre 8 et 9 milliards.

6 Pour la justification des écarts entre la nouvelle et l'ancienne série, le lecteur voudra bien se reporter à l'article « Organismes monétaires — Revision de certaines données statistiques (chapitre XIII) inséré dans le Bulletin d'Information et de Documentation — XXXVIII^e année, vol. II, no 8, septembre 1963, pp. 174 à 176.

XIII - 5. — AVOIRS EXTERIEURS NETS DES ORGANISMES MONETAIRES

(milliards de francs)

Périodes	Montants à fin de période 1			Evolution							Evolution	
	B.N.B.	Autres organismes monétaires	Total (8) = (1) + (2)	Avoirs extérieurs nets après ajustement statistique			Opérations en capital des pouvoirs publics avec l'étranger		Refinancement en dehors des organismes monétaires de créances commerciales sur l'étranger (augmentation : -)	Opérations avec l'étranger ³ (solde courant + opérations en capital des entreprises et particuliers)	Différence entre les données de la balance des paiements [col. (12)] et celles des organismes monétaires [col. (6)] ⁴	Avoirs extérieurs nets suivant la balance des paiements de l'U.E.B.L. ⁵
				B.N.B.	Autres organismes monétaires	Total	Etat	Autres ²				
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	
1954 Année	50,9	- 2,6	48,3	- 1,8	- 0,3	- 2,1	+ 2,6	...	- 0,8	- 3,9	- 1,5	- 3,6
1955 Année	57,2	- 2,5	54,7	+ 6,3	+ 0,4	+ 6,7	+ 2,4	+ 0,2	+ 0,6	+ 3,5	- 2,3	+ 4,4
1956 Année	57,8	- 3,8	54,0	+ 0,6	- 1,3	- 0,7	- 3,8	+ 0,3	- 0,1	+ 2,9	+ 1,1	+ 0,4
1957 Année	58,4	- 2,3	56,1	+ 0,6	+ 1,2	+ 1,8	+ 0,7	- 0,2	- 0,2	+ 1,5	+ 0,3	+ 2,1
1958 Année	75,5	- 3,4	72,1	+17,1	- 0,8	+16,3	+ 1,4	...	- 0,4	+15,3	- 0,4	+15,9
1959 Année	72,3 ^{6,7}	- 1,6	70,7 ^{6,7}	- 6,1 ^{6,7}	+ 2,0	- 4,1 ^{6,7}	- 3,1	- 0,8 ⁷	+ 0,2	- 0,4	...	- 4,1
1960 Année	80,6	- 5,8 ⁸	74,8 ⁸	+ 8,3	- 4,2 ⁸	+ 4,1 ⁸	+ 3,5	+ 1,7	+ 0,5	- 1,6	+ 2,1	+ 6,2
1961 1 ^{er} trimestre	79,7	- 6,4 ⁸	73,3 ⁸	- 0,8	- 1,0 ⁸	- 1,8 ⁸	+ 0,4	- 0,3	- 0,5	- 1,4	+ 0,6	- 1,2
2 ^e trimestre	82,6	-14,4	68,2	+ 2,9	- 8,6	- 5,7	- 5,9	+ 0,3	+ 0,5	- 0,6	- 0,7	- 6,4
3 ^e trimestre	86,0	-15,1 ⁸	70,9 ⁸	+ 3,4	- 0,4 ⁸	+ 3,0 ⁸	- 1,3	...	- 1,0	+ 5,3	- 0,8	+ 2,2
4 ^e trimestre	92,7	-14,9 ⁸	77,8 ⁸	+ 6,7	- 0,4 ⁸	+ 6,3 ⁸	+ 1,8	+ 0,1	- 0,1	+ 4,5	- 0,3	+ 6,0
				+12,2	-10,4 ⁸	+ 1,8 ⁸	- 5,0	+ 0,1	- 1,1	+ 7,8	- 1,2	+ 0,6
1962 1 ^{er} trimestre	90,5	- 5,9	84,6	- 2,2	+ 8,8	+ 6,6	+ 2,7	+ 0,3	- 1,4	+ 5,0	...	+ 6,6
2 ^e trimestre	89,6	- 7,2	82,4	- 0,9	- 1,2	- 2,1	- 3,7	...	+ 1,3	+ 0,3	- 0,4	- 2,5
3 ^e trimestre	88,6	- 7,7	80,9	- 1,0	- 0,7	- 1,7	- 1,8	+ 0,1	- 1,7	+ 1,7	+ 0,9	- 0,8
4 ^e trimestre	91,0	-10,5	80,5	+ 2,4	- 2,5	- 0,1	+ 0,6	...	+ 1,6	- 2,3	+ 0,8	+ 0,7
				- 1,7	+ 4,4	+ 2,7	- 2,2	+ 0,4	- 0,2	+ 4,7	+ 1,3	+ 4,0
1963 1 ^{er} trimestre	95,4	-11,6	83,8	+ 4,4	- 0,7	+ 3,7	+ 1,7	...	- 1,3	+ 3,3	- 1,3	+ 2,4
2 ^e trim. (est.)	98,6	-14,2	84,4	+ 3,2	- 2,0	+ 1,2	+ 1,3	- 0,1	+ 0,3	+ 1,5
<i>Nouvelle série 9</i>												
2 ^e trimestre	98,6	-15,3	83,3									
3 ^e trimestre	99,6	-19,0	80,6	+ 1,0	- 3,4	- 2,4	- 0,9	...	+ 0,5	- 2,0	...	- 2,4
4 ^e trimestre	102,2	-23,3	78,9	+ 2,6	- 4,6	- 2,0	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,3	- 2,6	- 0,1	- 2,1
				+11,2	-10,7	+ 0,5	+ 2,3	+ 0,1	- 0,5	- 1,4	- 1,1	- 0,6
1964 1 ^{er} trimestre	101,8	-23,6	78,2	- 0,4	- 0,3	- 0,7	+ 0,3	+ 2,0	- 1,3	- 1,7	+ 0,8	+ 0,1
2 ^e trimestre	103,2	-24,4	78,8	+ 1,4	- 0,8	+ 0,6	+ 0,6	- 1,0	+ 0,7	+ 0,3	...	+ 0,6
3 ^e trimestre	105,2	-24,3	80,9	+ 2,0	+ 0,1	+ 2,1	- 1,4	+ 0,3	+ 1,3	+ 1,9	+ 0,1	+ 2,2
4 ^e trimestre	114,8	-26,8	88,0	+ 9,6	- 2,5	+ 7,1	+ 1,3	- 0,2	- 0,3	+ 6,3	+ 0,8	+ 7,9
				+12,6	- 3,5	+ 9,1	+ 0,8	+ 1,1	+ 0,4	+ 6,8	+ 1,7	+10,8
1965 1 ^{er} trimestre	113,3	-26,1	87,2	- 1,5	+ 1,2	- 0,3	- 3,6	+ 0,1	- 1,5	+ 4,7	p+ 0,3	p ...
2 ^e trimestre	120,4	-28,5	91,9	+ 7,1	- 2,1	+ 5,0	- 1,2	+ 0,8	+ 1,5	+ 3,9	p+ 0,2	p+ 5,2
3 ^e trimestre	120,0	p-29,1	p90,9	- 0,4	p- 0,6	p- 1,0	...	p- 0,6	p- 1,3	p+ 0,9		

1 Une ventilation des avoirs extérieurs nets par principaux types de créances et d'engagements est donnée au tableau XIII-2, et, pour la période 1950-1960, dans le *Bulletin d'Information et de Documentation* de juillet 1961, pages 20 à 27.

2 Ces montants comprennent notamment les emprunts à l'étranger des pouvoirs publics subordonnés et des paraétatiques administratifs et les mouvements des créances en accords internationaux détenues par la S.N.C.I. (voir note 7 ci-dessous).

3 Ce sont les chiffres de cette colonne, calculés comme le montre le présent tableau, qui sont repris à la colonne (4) du tableau XIII - 3.

4 Cette différence est égale à :

— variations des avoirs extérieurs nets des organismes monétaires de l'U.E.B.L. résultant a) des variations des avoirs nets des banques luxembourgeoises vis-à-vis des pays autres que la Belgique, b) jusqu'au 31 décembre 1960, des variations des engagements des banques belges envers les sociétés congolaises et c) des variations des engagements des banques luxembourgeoises et, jusqu'au 2^e trimestre de 1959, des banques belges envers les institutions internationales établies en U.E.B.L. [ces variations sont comprises dans la colonne (12), mais non dans la colonne (6)].

— moins, depuis le 3^e trimestre de 1963, variations des avoirs nets des banques belges vis-à-vis des résidents luxembourgeois [ces variations sont comprises dans la colonne (6), mais non dans la colonne (12)].

5 Voir tableau IX - 1, total, et tableaux IX - 2 et 3, rubrique 7.

6 La B.N.B. a été autorisée par la loi du 19 juin 1959 à comptabiliser dans ses livres, comme avoir propre la créance que possède l'Etat belge sur le Fonds Monétaire International en remboursement de sa quote-part comme membre du Fonds, et cela à concurrence des billets émis, des crédits donnés ou des montants d'or versés par elle en faveur du Fonds, à la décharge de l'Etat. Une partie de la créance que la B.N.B. comptabilise dans ses écritures, en vertu de ces dispositions législatives, a pour origine non des opérations avec le Fonds, mais de simples reprises de créances à l'Etat belge. De telles reprises ont eu lieu à concurrence de 2,8 milliards au troisième trimestre de 1959 et à concurrence de 0,1 milliard au quatrième trimestre de la même année. L'évolution des « Avoirs extérieurs nets après ajustement statistique » [col. (4) et (6)] fait abstraction de ces montants.

7 A la suite de la Convention du 1^{er} juillet 1959, la S.N.C.I. a racheté à la B.N.B. diverses créances consolidées en accords de paiement. Ces rachats expliquent, à concurrence d'environ 0,6 milliard, la diminution des avoirs extérieurs nets de la B.N.B. [col. (1)] au cours du troisième trimestre de 1959. Mais ces rachats, de même que les remboursements ultérieurs par l'étranger des créances rachetées, n'ont pas d'influence sur le solde des opérations avec l'étranger figurant à la colonne (10). En effet, dans l'évolution des avoirs extérieurs nets, ils sont assimilés à des opérations en capital des pouvoirs publics autres que l'Etat avec l'étranger et figurent à ce titre à la colonne (8).

8 Au 3^e trimestre de 1960, les dépôts des résidents congolais dans les banques belges, dont il n'avait pas été possible jusque là de tenir compte pour calculer les avoirs extérieurs nets des organismes monétaires tels qu'ils figurent aux colonnes (2) et (3) du présent tableau, ont été convertis en comptes étrangers « bilatéraux ou financiers » ; ultérieurement une partie des comptes financiers a été rattachée à des comptes de résidents. Ces conversions ont provoqué, dans les avoirs extérieurs nets des organismes monétaires, une diminution purement comptable de 1,3 milliard au 3^e trimestre de 1960 et des augmentations, également comptables, de 0,3, 0,2, 0,1 et 0,2 milliard respectivement au 4^e trimestre de 1960, au 1^{er}, 2^e et 3^e trimestre de 1961. Ces diminutions et augmentations comptables ont été déduites de l'évolution des « avoirs extérieurs nets après ajustement statistique » [col. (5) et (6)].

9 Pour la justification des écarts entre la nouvelle et l'ancienne série, le lecteur voudra bien se reporter à l'article « Organismes monétaires — Revision de certaines données statistiques (chapitre XIII) » inséré dans le *Bulletin d'Information et de Documentation* — XXXVIII^e année, vol. II, n^o 3, septembre 1963, pp. 174 à 176.

XIII - 6. — BILANS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE (1951-1958)

(millions de francs)

Rubriques	1951 31 décembre	1952 31 décembre	1953 31 décembre	1954 31 décembre	1955 31 décembre	1956 31 décembre	1957 31 décembre	1958 31 décembre
ACTIF								
Encaisse en or	31.771	35.180	38.787	38.911	46.385	46.247	45.767	63.487
Avoirs sur l'étranger	178	1.431	903	3.338	259	995	1.923	1.415
Devises étrangères et or à recevoir	—	2.492	1.994	—	—	2.986	350	280
Créances sur l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :								
a) U.E.P.	15.202	14.951	13.440	8.596	9.138	9.743	6.825	7.806
b) pays membres de l'U.E.P.	4.709	1.640	942	709	712	422	1.744	1.312
c) pays membres de l'A.M.E.	—	—	—	—	—	—	—	44
d) autres pays	868	646	304	580	821	772	879	774
Débiteurs pour change et or, à terme ...	2.170	1.476	20	1.448	1	89	1.464	72
Effets commerciaux sur la Belgique	8.890	9.152	8.319	9.511	8.399	11.395	14.384	4.103
Avances sur nantissement	345	394	721	291	210	453	2.726	510
Mobilisation de comptes spéciaux U.E.P. (A.R. 22-3-1952 et 26-7-1952)	—	166	227	—	—	—	—	—
Effets publics (Art. 20 des statuts. Conventions des 14 septembre 1948 et 15 avril 1952) :								
a) certificats du Trésor	6.460	6.035	7.970	7.895	8.800	5.900	6.615	7.840
b) effets émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat	1.824	445	...	1.183	783	1.836	42	11
c) autres effets publics	69	225	70	44	118	89	1	...
Compte courant du Trésor public	—	—	—	—	—	—	1.325	—
Monnaies divisionnaires et d'appoint	202	345	247	548	700	690	673	650
Avoirs à l'Office des Chèques Postaux ...								
Compte A	1	2	2	2	—	1	1	2
Compte B	1.018	803	468	240	—	—	—	—
Créance consolidée sur l'Etat (article 3, § b de la loi du 28 juillet 1948)	34.860	34.763	34.660	34.660	34.660	34.660	34.456	34.243
Fonds publics (Art. 18 et 21 des statuts)	1.221	1.478	1.678	1.792	1.914	2.072	2.239	2.379
Valeurs à recevoir	365	167	130	151	171	395	210	175
Immeubles, matériel et mobilier	740	889	967	1.061	1.179	1.318	1.416	1.468
Valeurs de la Caisse de Pensions du Personnel	633	674	707	744	810	885	957	1.003
Comptes transitoires	165	225	270	176	224	197	244	239
	111.691	113.579	112.826	111.880	115.285	121.145	124.241	127.813
PASSIF								
Billets en circulation	94.967	97.784	101.592	102.679	107.556	111.533	112.670	117.853
Comptes courants et divers :								
compte ordinaire ...	30	24	27	29	11	11	19	8
comptes Accord de Coopération Economique	1.044	1.341	193	88	57	28	20	—
taxe exceptionnelle de conjonct. (Loi du 12-3-1957) ...	—	—	—	—	—	—	209	632
Organismes régis par une loi spéciale et pouvoirs publics	310	405	364	269	277	320	524	313
Banques en Belgique	1.805	2.446	2.143	1.997	1.888	1.663	2.546	2.876
Banques à l'étranger : comptes ordin.	475	476	920	1.035	171	229	179	181
Particuliers	393	253	261	280	348	321	340	174
Valeurs à payer	831	447	465	362	390	450	654	474
Engagements envers l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :								
a) pays membres de l'U.E.P.	644	1.471	352	71	277	752	268	291
b) pays membres de l'A.M.E.	—	—	—	—	—	—	—	137
c) autres pays	1.120	879	695	462	747	273	268	302
Total des engagements à vue ...	101.619	105.526	107.012	107.272	111.722	115.580	117.697	122.681
Provision spéciale :								
pour avances U.E.P. :								
a) comptes spéciaux (A.R. des 15-9-1951, 22-3-1952 et 26-7-1952)	1.079	3.872	2.817	—	—	—	—	—
b) Trésor public	4.057	—	—	—	—	—	—	—
c) convention du 14-9-1954 : S.N.C.I	—	—	—	—	—	275	475	500
Devises étrangères et or à livrer	2.478	1.483	32	1.498	71	1.551	1.850	370
Caisse de Pensions du Personnel	633	674	707	744	810	885	957	1.003
Comptes transitoires	122	106	200	143	284	289	537	446
Capital	400	400	400	400	400	400	400	400
Fonds de réserve :								
a) réserve statutaire	208	232	256	283	315	349	385	425
b) fonds de prévision	228	234	243	243	245	247	248	254
c) comptes d'amortissement des immeubles, matériel et mobilier	616	789	867	961	1.079	1.208	1.306	1.353
Bénéfice net à répartir	251	263	292	336	359	361	386	381
	111.691	113.579	112.826	111.880	115.285	121.145	124.241	127.813

N. B. — Le Rapport annuel de la Banque Nationale de Belgique donne en annexe, toutes les situations hebdomadaires de l'année à laquelle il se rapporte. Il comporte également un commentaire succinct des principaux postes du bilan.

XIII - 6. — BILANS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE (depuis 1959)

(millions de francs)

Rubriques	1959 31 décembre	1960 31 décembre	1961 31 décembre	1962 31 décembre	1963 31 décembre	1964 31 décembre
ACTIF						
Encaisse en or	56.693	58.525	62.424	68.248	68.566	72.555
Monnaies étrangères	4.407	12.605	20.432	12.848	21.532	26.996
Monnaies étrangères et or à recevoir ...	224	6.775	6.856	2.935	10.924	9.260
Avoirs à l'étranger, en francs belges	—	—	—	—	1.500	1.500
Accords internationaux :						
(Lois des 28-7-1948 et 19-6-1959)						
a) U.E.P.	5.536	3.509	413	251	118	62
b) A.M.E.
c) F.M.I. — Participation	4.388	4.388	7.989	6.738	7.064	8.716
— Prêts	—	—	—	—	—	1.500
d) autres accords
Débiteurs pour change et or, à terme ...	1.205	11.821	18.494	12.341	21.093	26.397
Effets de commerce	7.560	6.773	5.086	10.083	9.290	7.001
Avances sur nantissement	102	51	74	3.022	1.655	625
Effets publics (Art. 20 des statuts. Conventions des 14-9-1948, 15-4-1952 et 1-2-1963)	8.215	6.040	6.515	5.140	9.275	9.825
Monnaies divisionnaires et d'appoint	645	617	490	326	247	397
Avoirs à l'Office des Chèques Postaux ...	2	1	2	2	1	2
Créance consolidée sur l'Etat (Lois des 28-7-1948 et 19-6-1959)	34.030	34.000	34.000	34.000	34.000	34.000
Fonds publics (Art. 18 et 21 des statuts)	2.469	2.519	2.568	2.627	2.703	2.793
Immeubles, matériel et mobilier	1.508	1.519	1.539	1.593	1.657	1.712
Valeurs de la Caisse de Pensions du Personnel	1.032	1.075	1.168	1.278	1.430	1.593
Divers	515	698	544	1.778	1.186	1.215
	128.531	150.916	168.594	163.210	192.241	206.149
Compte d'ordre :						
Office des Chèques Postaux : Avoir pour compte du Ministre de l'Education nationale et de la Culture (Pacte scolaire, loi du 29 mai 1959, article 15)	1.512	2.114	2.170	1.911	1.500	1.450
PASSIF						
Billets en circulation	118.325	124.091	129.078	138.481	150.508	160.286
Comptes courants :						
Trésor public { compte ordinaire ...	7	24	1	5	3	5
{ taxe exceptionnelle de conjonct. (Loi du 12-3-1957) ...	494	185	25	27	17	12
{ compte spécial liquidation U.E.P. ...	1
Banques à l'étranger : comptes ordin.	252	308	445	387	309	329
Comptes courants divers	3.161	2.606	8.338	3.474	3.298	1.651
Accords internationaux :						
(Lois des 28-7-1948 et 19-6-1959)						
a) A.M.E.	344	249	200	185	126	161
b) autres accords	224	263	365	413	333	383
<i>Total des engagements à vue ...</i>	122.808	127.726	138.452	142.972	154.594	162.827
Banques belges, réserve monétaire	—	—	—	—	—	1.253
Monnaies étrangères et or à livrer	1.436	18.644	25.376	15.271	32.000	35.707
Caisse de Pensions du Personnel	1.032	1.075	1.168	1.278	1.430	1.593
Divers	767	938	1.007	1.016	1.453	1.849
Capital	400	400	400	400	400	400
Réserves et comptes d'amortissement ...	2.088	2.133	2.191	2.273	2.364	2.520
	128.531	150.916	168.594	163.210	192.241	206.149
Compte d'ordre :						
Ministre de l'Education nationale et de la Culture : Avoir pour son compte à l'Office des Chèques Postaux (Pacte scolaire, loi du 29 mai 1959, article 15)	1.512	2.114	2.170	1.911	1.500	1.450

N. B. — Le Rapport annuel de la Banque Nationale de Belgique donne en annexe, toutes les situations hebdomadaires de l'année à laquelle il se rapporte. Il comporte également un commentaire succinct des principaux postes du bilan.

XIII - 6. — SITUATIONS HEBDOMADAIRES DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

(millions de francs)

Rubriques	1964 10 août	1965 9 août	1964 7 septembre	1965 6 septembre	1964 5 octobre	1965 4 octobre	1964 9 novembre	1965 8 novembre
ACTIF								
Encaisse en or	69.750	77.637	69.798	77.752	69.740	77.706	71.715	77.919
Monnaies étrangères	21.837	24.137	20.555	23.530	22.205	23.379	25.251	22.931
Monnaies étrangères et or à recevoir ...	13.537	12.649	12.423	10.600	11.896	8.981	11.787	9.051
Avoirs à l'étranger, en francs belges	1.500	1.500	1.500	1.500	1.500	1.500	1.500	1.500
Accords internationaux : (Lois des 28-7-1948 et 19-6-1959)								
a) U.E.P.	83	27	79	23	75	19	70	15
b) A.M.E.
c) F.M.I. :								
— Participations	8.215	12.235	8.405	12.230	8.219	12.230	8.215	12.230
— Prêts ¹	—	3.375	—	3.375	—	3.375	—	3.375
d) autres accords
Débiteurs pour change et or, à terme ...	21.232	24.352	19.642	24.266	21.304	23.124	24.116	21.984
Effets de commerce	7.663	5.294	8.926	5.995	8.126	6.089	2.942	5.712
Avances sur nantissement	1.569	44	4.450	42	5.423	367	3.747	84
Effets publics (Art. 20 des statuts. Con- vention du 14-9-1948)	9.925	9.575	8.775	7.125	9.175	9.350	9.750	9.875
Monnaies divisionnaires et d'appoint	320	484	305	489	307	513	314	514
Avoirs à l'Office des Chèques Postaux ...	2	2	2	2	1	2	2	1
Créance consolidée sur l'Etat (Lois des 28-7-1948 et 19-6-1959)	34.000	34.000	34.000	34.000	34.000	34.000	34.000	34.000
Fonds publics (Art. 18 et 21 des statuts)	2.793	2.947	2.793	2.952	2.782	2.953	2.793	2.953
Immeubles, matériel et mobilier	1.657	1.711	1.657	1.711	1.657	1.711	1.657	1.711
Valeurs de la Caisse de Pensions du Per- sonnel	1.510	1.696	1.505	1.693	1.505	1.693	1.506	1.700
Divers	1.814	1.646	1.759	1.838	1.517	2.211	1.695	2.069
Compte d'ordre :	197.407	213.311	196.574	209.123	199.432	209.153	201.060	207.624
Office des Chèques Postaux : Avoir pour compte du Ministre de l'Education natio- nale (Pacte scolaire, loi du 29-5-1959, article 15)	405	496	278	364	679	716	1.082	1.039

PASSIF

Billets en circulation	154.645	166.213	155.041	166.317	156.711	167.355	155.179	166.060
Comptes courants :								
Trésor public {								
compte ordinaire ...	4	19	17	24	9	23	20	12
taxe exceptionnelle de conjonct. (Loi du 12-3-1957) ...	14	15	19	15	15	13	15	13
compte spécial liqui- dation U.E.P.
Banques à l'étranger : comptes ordin.	354	388	425	349	365	357	306	349
Comptes courants divers	881	3.068	966	778	1.088	1.395	1.383	2.147
Accords internationaux :								
(Lois des 28-7-1948 et 19-6-1959)								
a) A.M.E.	83	110	68	159	97	223	110	227
b) autres accords	369	377	416	403	274	343	233	275
Total des engagements à vue ...	156.350	170.190	156.952	168.045	158.559	169.709	157.246	169.083
Banques belges, réserve monétaire	—	...	1.146	...	1.169	...	1.207	...
Monnaies étrangères et or à livrer	34.797	36.102	32.128	33.956	33.235	32.203	35.962	31.106
Caisse de Pensions du Personnel	1.510	1.696	1.505	1.693	1.505	1.693	1.506	1.700
Divers	1.956	2.370	2.049	2.476	2.170	2.595	2.345	2.782
Capital	400	400	400	400	400	400	400	400
Réserves et comptes d'amortissement ...	2.394	2.553	2.394	2.553	2.394	2.553	2.394	2.553
Compte d'ordre :	197.407	213.311	196.574	209.123	199.432	209.153	201.060	207.624
Ministre de l'Education nationale : Avoir pour son compte à l'Office des Chèques Postaux (Pacte scolaire, loi du 29-5- 1959, article 15)	405	496	278	364	679	716	1.082	1.039

¹ Bons spéciaux du Trésor belge (loi du 4-1-1963. Convention du 1-2-1963).

N. B. — Le Rapport annuel de la Banque Nationale de Belgique donne en annexe, toutes les situations hebdomadaires de l'année auquel il se rapporte. Il comporte également un commentaire succinct des principaux postes du bilan.

XIII - 7. — COMPTES DE CHEQUES POSTAUX

Source : Office des Chèques postaux.

	Milliers de comptes	Avoir global 1	Avoirs des particuliers 2	Crédit		Débit		Mouvement général	Pourcentages des opérations effectuées sans emploi d'espèces
				Versements et divers	Virements	Chèques et divers	Virements		
	(fin de période)	(moyennes journalières) 3		(moyennes mensuelles ou mois)					
(milliards de francs)									
1957	765	30,4	22,4	36,0	89,1	36,0	89,1	250,2	91
1958	789	31,2	23,5	37,4	93,0	37,3	93,0	260,7	91
1959	819	33,1	25,1	39,4	97,9	39,1	97,9	274,3	91
1960	855	37,1	27,0	42,5	103,3	41,6	103,3	290,7	92
1961	882	40,3	29,2	45,7	111,2	46,1	111,2	314,2	92
1962	907	43,4	31,7	49,7	118,4	49,4	118,4	335,9	92
1963	933	47,9	34,8	54,8	130,5	54,6	130,5	370,4	92
1964	956	50,5	36,8	62,8	147,4	62,2	147,4	419,8	93
1964 1 ^{er} trimestre	937	49,1	36,1	57,8	140,0	58,6	140,0	396,4	93
2 ^e trimestre	939	50,1	36,9	62,3	146,0	61,5	146,0	415,8	93
3 ^e trimestre	949	52,2	37,0	64,6	150,5	65,4	150,5	431,0	93
4 ^e trimestre	956	50,7	37,2	66,5	153,1	63,5	153,1	436,2	93
1965 1 ^{er} trimestre	961	52,8	38,6	67,7	159,6	69,8	159,6	456,7	93
2 ^e trimestre	964	52,7	38,7	71,0	156,6	70,4	156,6	454,6	93
3 ^e trimestre	974	54,9	38,6	73,1	165,4	73,8	165,4	477,7	93
1964 Septembre	949	49,1	36,1	60,1	139,8	58,3	139,8	398,0	93
Octobre	952	49,8	37,1	63,3	152,5	62,6	152,5	430,9	92
Novembre	955	50,0	36,8	56,9	138,7	59,5	138,7	393,8	93
Décembre	956	52,3	37,7	79,4	168,1	68,4	168,1	484,0	93
1965 Janvier	958	53,4	39,0	73,5	171,7	79,9	171,7	496,8	93
Février	960	51,3	38,5	62,0	150,0	62,5	150,0	424,5	93
Mars	961	53,8	38,2	67,5	157,2	66,9	157,2	448,8	93
Avril	962	51,9	38,0	66,6	155,0	67,5	155,0	444,1	93
Mai	963	52,4	39,1	74,9	159,2	76,0	159,2	469,3	93
Juin	964	53,7	38,9	71,3	155,7	67,6	155,7	450,3	92
Juillet	967	60,4	39,4	86,1	190,9	88,1	190,9	556,0	93
Août	969	52,4	38,4	65,6	153,8	67,9	153,8	441,1	93
Septembre	974	51,9	37,9	67,5	151,5	65,6	151,5	436,1	93

1 Comprend l'avoir des particuliers et celui des comptables de l'Etat.

2 Ces avoirs comprennent les avoirs libres et jusque fin juin 1961 compris, les titres de l'Emprunt d'Assainissement Monétaire remis en représentation des avoirs définitivement bloqués; depuis juillet 1961, uniquement avoirs libres. Les chiffres des avoirs libres des particuliers à fin de période sont publiés à la situation de la Dette publique (cf. tableau 3 du chapitre XVI du présent bulletin).

3 Moyennes des avoirs à la fin de chaque jour, ouvrable ou non, du mois. Quand il s'agit d'un jour non ouvrable, l'avoir repris est celui du jour ouvrable précédent.

XIII - 8. — SITUATION GLOBALE DES BANQUES ¹

(millions de francs)

Actif

Rubriques	1961 31 décembre	1962 31 décembre	1963 31 décembre	1964 31 décembre	1964 31 août	1965 31 août	1964 30 septembre	1965 30 septembre
A. Opérations d'épargne (art. 15, A.R. 42)	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Disponible et réalisable :								
Avoirs de réserve monétaire, dépôt spécial à la B.N.B.	—	—	—	1.252	1.146	—	1.169	—
Caisse, Banque Nationale, Chèques Postaux, C.N.C.P.	7.533	6.523	7.851	9.683	3.785	4.194	3.840	4.284
Prêts au jour le jour	1.214	1.272	2.095	1.650	1.289	2.091	1.709	1.442
Banquiers	10.782	13.192	16.665	22.926	22.349	25.103	20.898	27.303
Maison-mère, succursales et filiales	4.287	4.717	6.286	6.379	3.438	3.954	6.001	4.252
Autres valeurs à recevoir à court terme	6.742	8.248	8.787	9.559	11.860	13.519	10.608	12.783
Portefeuille-effets	66.088	46.685	72.460	84.885	76.812	93.576	79.775	96.649
a) Effets publics ²	40.213	16.569	29.415	32.375	31.641	39.382	32.766	40.051
b) Effets commerciaux ³	25.875	30.116	43.045	52.510	45.171	54.194	47.009	56.598
Reports et avances sur titres	1.237	1.317	1.230	1.149	1.129	1.165	1.204	1.188
Débiteurs par acceptations	14.318	17.927	18.784	21.292	20.054	22.427	19.405	23.492
Débiteurs divers	30.726	38.608	45.661	50.802	49.477	56.996	50.498	57.480
Portefeuille-titres	53.444	75.148	72.105	74.789	73.023	81.302	72.871	83.965
a) Valeurs de la réserve légale	429	468	541	605	595	697	596	697
b) Fonds publics belges ^{2 4}	50.094	71.460	67.875	69.307	68.387	75.926	68.250	78.568
c) Fonds publics étrangers ⁴	473	317	556	601	449	653	419	646
d) Actions de banques	1.261	1.282	1.545	1.868	1.602	2.026	1.615	2.031
e) Autres titres	1.187	1.621	1.588	2.408	1.990	2.000	1.991	2.023
Divers	1.552	2.339	2.576	3.040	2.368	3.073	2.963	3.494
Capital non versé	9	9	—	—	—	—	—	—
<i>Total disponible et réalisable ...</i>	197.932	215.985	254.500	287.406	266.730	307.400	270.941	316.332
C. Immobilisé :								
Frais de constitution et de premier établissement ...	19	17	18	43	44	31	45	29
Immeubles	1.251	1.301	1.434	2.134	1.549	2.295	1.575	2.307
Participations dans les filiales immobilières	273	265	255	73	273	77	295	77
Créances sur les filiales immobilières	278	312	336	60	346	81	344	87
Matériel et mobilier	166	200	289	341	317	376	315	371
<i>Total de l'immobilisé ...</i>	1.987	2.095	2.332	2.651	2.529	2.860	2.574	2.871
Total de l'actif ...	199.919	218.080	256.832	290.057	269.259	310.260	273.515	319.203

¹ La situation globale ne contient, en ce qui concerne les banques exerçant partiellement leur activité à l'étranger, que les éléments d'actif des sièges belges. Les soldes des comptes ouverts par ceux-ci au nom des sièges situés à l'étranger apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, succursales et filiales ».

² Depuis juin 1963, la rubrique « Effets publics » comprend les valeurs émises à un an au plus par l'Etat belge ou sous sa garantie. Elle comprend donc, outre les effets publics réescomptables à la B.N.B. ou mobilisables auprès de cette institution à concurrence de 95 %, les effets publics libellés en devises étrangères et les effets à un an au plus émis avec la garantie de l'Etat, actifs qui, jusqu'à présent, étaient repris parmi les fonds publics belges.

³ Encours des effets réescomptés par les banques à la B.N.B. et aux institutions paraétatiques
(millions de francs)

1961 31 décembre	6.999	1963 31 décembre	8.673	1964 31 août	19.988	1965 31 août	12.428
1962 31 décembre	8.486	1964 31 décembre	10.973	1964 30 septembre	12.608	1965 30 septembre	12.549

⁴ La rubrique « Fonds publics belges » se voit, en outre, réduite à partir de juin 1963 de la fraction des titres de la dette congolaise qui, n'étant pas émis sous la garantie de l'Etat belge, sont désormais comptés parmi les Fonds publics étrangers.

XIII - 8. — SITUATION GLOBALE DES BANQUES ¹

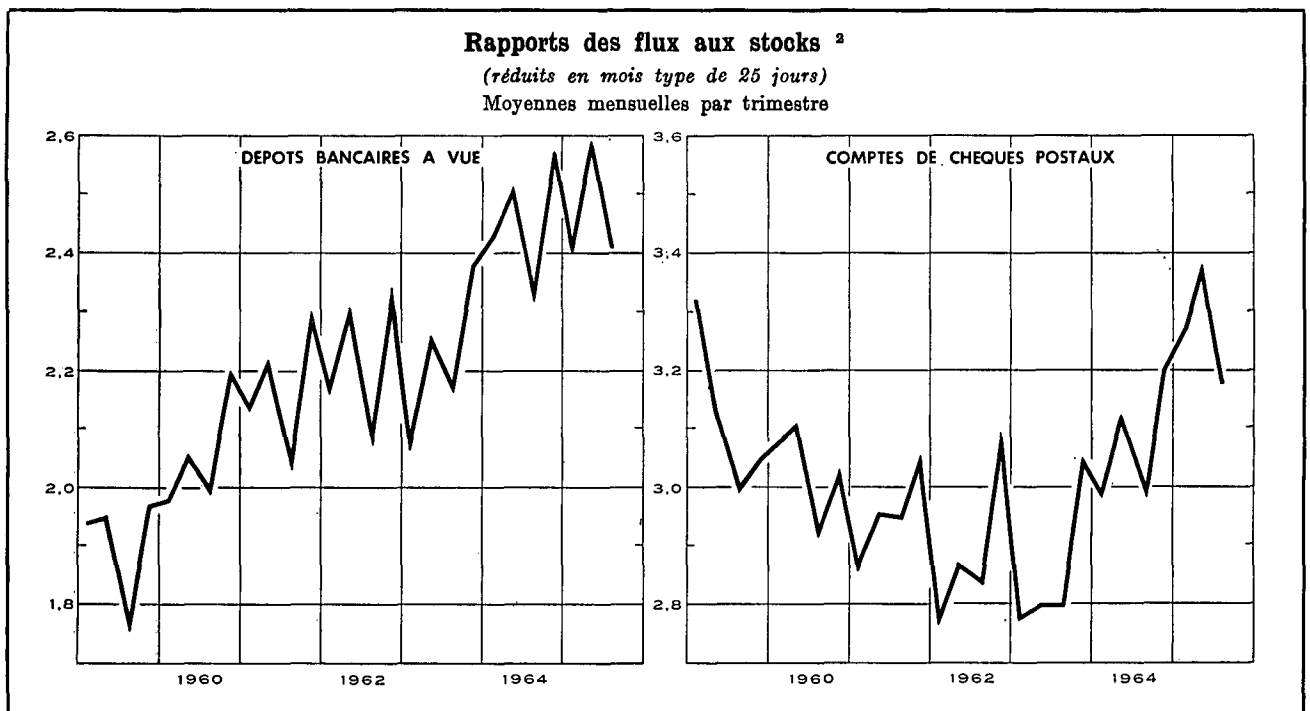
(millions de francs)

Passif

Rubriques	1961 31 décembre	1962 31 décembre	1963 31 décembre	1964 31 décembre	1964 31 août	1965 31 août	1964 30 septembre	1965 30 septembre
A. Opérations d'épargne (art. 15, A.R. 42).....	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Exigible :								
Créanciers privilégiés ou garantis	398	1.747	804	698	770	355	388	2.519
Emprunts au jour le jour	2.110	871	1.406	2.420	1.789	2.311	2.347	1.218
a) Garantis par des sûretés réelles	1.986	815	1.232	1.214	1.259	1.061	1.934	1.188
b) Non garantis par des sûretés réelles	124	56	174	1.206	530	1.250	413	30
Banquiers	28.067	26.553	38.661	51.301	44.922	55.348	46.753	59.531
Maison-mère, succursales et filiales	3.911	4.300	7.884	7.065	5.054	5.245	5.702	5.281
Acceptations	14.319	17.928	18.784	21.292	20.055	22.427	19.405	23.492
Autres valeurs à payer à court terme	2.776	3.875	4.901	5.287	6.777	8.151	6.047	7.277
Créditeurs pour effets à l'encaissement	967	1.095	1.216	1.254	1.281	1.381	1.346	1.383
Dépôts et comptes courants	121.118	130.986	150.290	164.568	153.608	177.415	156.181	180.241
a) A vue	66.746	71.259	81.543	86.118	78.894	85.972	79.576	87.220
b) A un mois au plus	6.112	5.532	5.159	9.034	7.314	11.624	7.730	11.896
c) A plus d'un mois	27.902	29.392	30.007	29.915	29.592	35.558	30.679	36.390
d) A plus d'un an	1.529	2.201	1.138	731	850	997	864	1.016
e) A plus de deux ans	2.495	2.671	3.049	3.020	3.044	2.924	3.030	2.951
f) Carnets de dépôts	14.613	17.937	27.355	33.743	31.882	38.317	32.253	38.707
g) Autres dépôts reçus en carnets ou livrets	1.721	1.994	2.039	2.007	2.032	2.023	2.049	2.061
Obligations et bons de caisse	8.619	11.060	11.433	11.380	11.311	11.265	11.327	11.317
Montants à libérer sur titres et participations	615	689	672	991	1.004	983	984	963
Divers	6.007	6.104	6.809	7.752	7.100	7.662	7.376	8.257
Total de l'exigible ...	188.907	205.208	242.860	274.008	253.671	292.543	257.857	301.479
C. Non exigible :								
Capital	6.520	7.636	8.221	9.814	9.395	11.033	9.421	11.036
Fonds indisponibles par prime d'émission	292	785	838	1.245	958	1.329	1.006	1.332
Réserve légale (art. 13, A.R. 185)	428	467	541	607	596	697	596	697
Réserve disponible	3.652	3.828	4.179	4.197	4.332	4.450	4.332	4.451
Provisions	120	156	193	186	307	208	303	208
Total du non exigible ...	11.012	12.872	13.972	16.049	15.588	17.717	15.658	17.724
Total du passif ...	199.919	218.080	256.832	290.057	269.259	310.260	273.515	319.203

¹ La situation globale ne contient, en ce qui concerne les banques exerçant partiellement leur activité à l'étranger, que les éléments de passif des sièges belges. Les soldes des comptes ouverts par ceux-ci au nom des sièges situés à l'étranger apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, succursales et filiales ».

**XIII - 9. — MONTANTS GLOBAUX DES PAIEMENTS
EFFECTUES AU MOYEN DES DEPOTS BANCAIRES A VUE EN FRANCS BELGES
ET DES AVOIRS EN COMPTES DE CHEQUES POSTAUX ¹**



Moyennes mensuelles ou mois	Montants globaux des paiements, réduits en mois type de 25 jours, effectués au moyen des			Rapport des flux aux stocks ²		
	dépôts bancaires à vue ³	avoirs en C.C.P. ⁴	Total	brut	réduit en mois type de 25 jours	
				dépôts bancaires à vue ³	dépôts bancaires à vue ³	avoirs en C.C.P. ⁴
(milliards de francs)						
1957	89,8	76,5	166,3	2,10	2,08	3,24
1958	85,7	80,4	166,1	2,01	1,99	3,25
1959	90,3	83,4	173,7	1,93	1,91	3,13
1960	99,4	87,2	186,6	2,09	2,06	3,04
1961	106,9	93,0	199,9	2,19	2,18	2,98
1962	119,0	99,3	218,3	2,25	2,23	2,89
1963	132,5	107,1	239,6	2,25	2,23	2,85
1964	154,7	121,0	275,7	2,50	2,46	3,08
1964 1 ^{er} trimestre	150,2	115,0	265,2	2,46	2,43	2,99
2 ^e trimestre	159,2	124,4	283,6	2,51	2,51	3,12
3 ^e trimestre	145,2	119,0	264,2	2,41	2,35	3,00
4 ^e trimestre	164,2	125,6	289,8	2,60	2,57	3,20
1965 1 ^{er} trimestre	157,3	133,9	291,2	2,44	2,41	3,27
2 ^e trimestre	175,5	138,2	313,7	2,55	2,59	3,38
3 ^e trimestre	163,1	130,4	293,5	2,48	2,41	3,18
1964 Septembre	144,0	112,5	256,5	2,43	2,34	2,90
Octobre	149,4	122,0	271,4	2,58	2,39	3,07
Novembre	164,7	122,1	286,8	2,42	2,63	3,17
Décembre	178,5	132,7	311,2	2,79	2,68	3,36
1965 Janvier	156,5	143,6	300,1	2,35	2,35	3,47
Février	156,6	136,5	293,1	2,35	2,45	3,34
Mars	158,8	121,6	280,4	2,51	2,42	3,00
Avril	167,9	132,3	300,2	2,53	2,53	3,29
Mai	177,0	147,3	324,3	2,51	2,61	3,60
Juin	181,4	135,1	316,5	2,62	2,62	3,25
Juillet	171,0	141,3	312,3	2,62	2,52	3,35
Août	158,3	126,9	285,2	2,36	2,36	3,14
Septembre	160,0	123,0	283,0	2,46	2,36	3,06

¹ Approximations données par le total des débits portés en comptes (y compris les comptes appartenant à des étrangers ainsi que les débits correspondant à des paiements à l'étranger).

² Le rapport des flux aux stocks est obtenu en divisant le montant des inscriptions au débit des comptes de dépôts bancaires à vue en francs belges ou des comptes chèques postaux des particuliers et des comptes extraordinaires de l'Etat par les avoirs moyens de ces comptes au cours de la période envisagée.

³ Le recensement ne s'étend pas à toutes les banques.

⁴ Les données brutes ont été rectifiées pour éliminer les virements qui constituent double emploi du fait de l'organisation comptable de l'Etat et qu'il a été possible de recenser.

N. B. — Méthode d'élaboration : voir *Bulletin d'Information et de Documentation*, XXV^e année, vol. II, n^o 4, octobre 1950, p. 222.

Références bibliographiques : *Rapports annuels de la B.N.B. — Moniteur belge* : situation globale des banques. — *Annuaire statistique de la Belgique. — Bulletin de Statistique de l'I.N.S. — Bulletin d'Information et de Documentation* : (B.N.B.) : XL^e année, vol. I, n^o 1, page 21 : « Aménagements apportés à des séries de la partie « statistiques » — chapitres IX « Balance des paiements » et XIII « Organismes monétaires ». Voir aussi N.B. des tableaux 1 et V du chapitre XIII — *Rapport annuel de la Commission bancaire*.

XIV. — INTERMEDIARIES FINANCIERS NON MONETAIRES

4. — PRINCIPAUX ACTIFS ET PASSIFS DU FONDS DES RENTES

(millions de francs)

Source : Rapports annuels du Fonds des Rentes.

Fin de période	Actifs					Passifs				
	Portefeuille			Solde créditeur à la Banque Nationale de Belgique	Prêts d'argent à très court terme	Certificats placés dans les banques	Emprunts d'argent à très court terme	Opérations à réméré	Crédit reçu de la Banque Nationale	
	Valeurs cotées ¹	Certificats de trésorerie tranche B	Autres certificats de trésorerie						Avances	Escompte de bons de caisse ²
valeur nominale										
1955	4.533	—	—	—	—	—	2.039	1.000	4	920
1956	5.930	—	—	—	—	—	2.631	800	2	1.998
1957	4.077	1.242	—	—	—	486	2.457	585	1.237	200
1958	3.307	1.370	—	...	—	4.059	274	—	...	45
1959	4.572	623	2.700	1	—	4.608	72	—
1960	6.661	1.403	1.200	6	15	5.812	...	—
1961	6.892	1.086	...	3.201	3.069	10.996	...	—
1962	7.759	2.226	50	6.440	...	—	589	...
1963	8.383	2.711	6.549	877	—	600	...
1964	6.827	4.099	7.357	...	—	389	...
1963 Janvier	7.061	550	1.457	6.020	...	—
Février	6.941	1.159	900	...	154	6.054	...	—
Mars	8.212	1.663	100	...	706	6.471	...	—	979	...
Avril	8.387	1.330	...	70	973	7.702	...	—
Mai	8.604	1.319	...	390	1.408	8.650	...	—
Juin	9.008	1.058	500	...	489	7.949	...	—
Juillet	8.690	1.100	71	6.328	...	—
Août	8.396	1.315	126	6.569	...	—	228	...
Septembre ...	8.648	1.370	6.282	...	—	639	...
Octobre	8.543	1.629	6.459	572	—
Novembre ...	8.562	1.721	6.851	280	—
Décembre	8.383	2.711	6.549	877	—	600	...
1964 Janvier	8.625	2.211	6.328	1.059	—	193	...
Février	8.535	2.534	5.938	...	—	1.997	...
Mars	8.252	2.705	500	5.932	1.300	—	1.047	...
Avril	8.066	2.508	6.578	...	—	818	...
Mai	7.831	2.308	1.850	6.353	...	—	2.387	...
Juin	7.581	2.546	2.000	6.325	...	—	2.554	...
Juillet	7.416	2.879	5.159	...	—	1.901	...
Août	7.344	3.954	2.125	6.697	...	—	3.478	...
Septembre ...	7.342	3.727	500	6.289	455	—	1.539	...
Octobre	7.470	3.925	525	6.610	743	—	1.287	...
Novembre ...	7.159	2.810	1.750	7.855	239	—	350	...
Décembre	6.827	4.099	7.357	...	—	389	...

¹ Y compris les opérations à réméré.

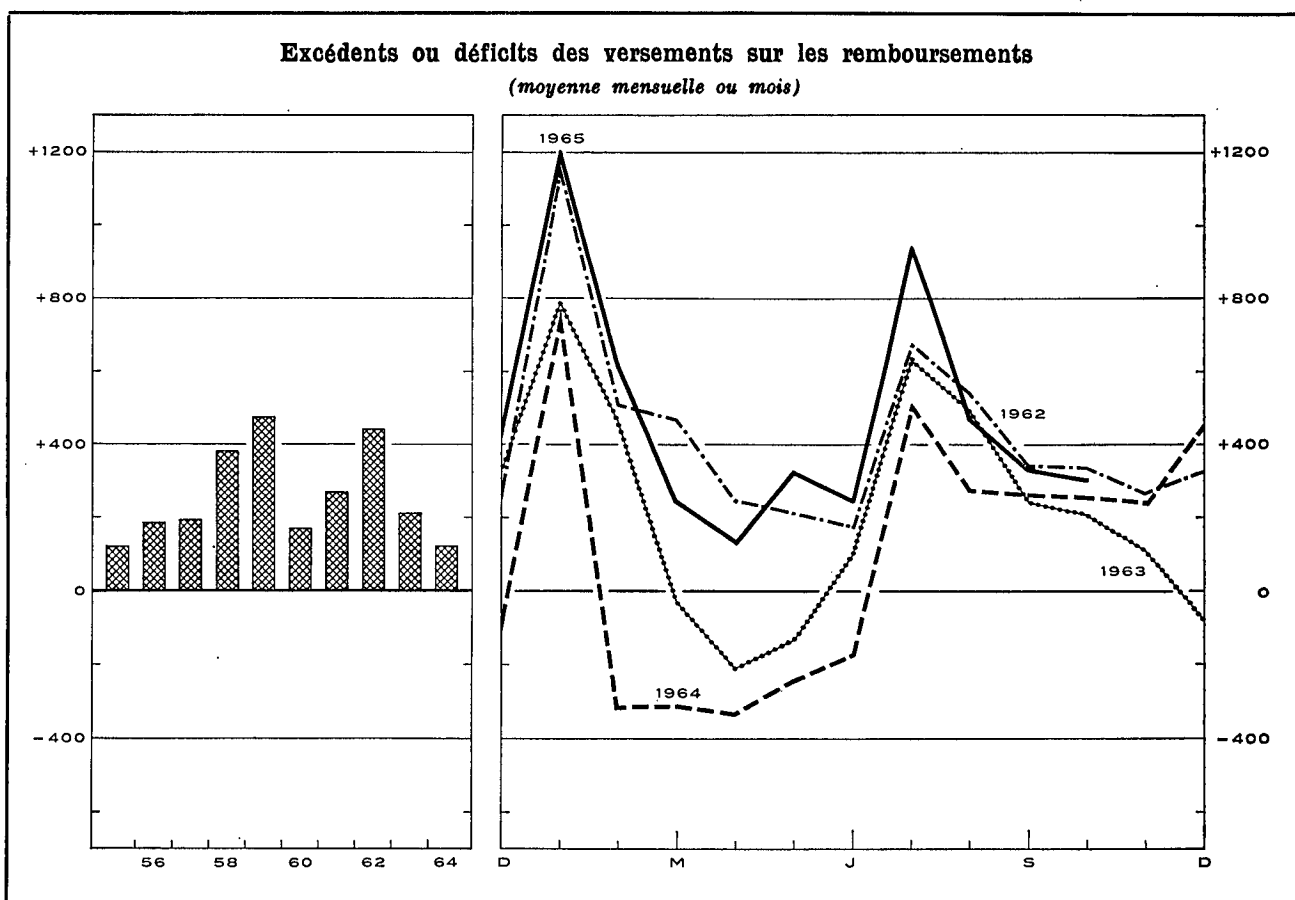
² Y compris les bons de caisse escomptés auprès d'organismes autres que la Banque Nationale de Belgique.

XIV - 5. — CAISSE GENERALE D'EPARGNE ET DE RETRAITE

5a. — Mouvements des dépôts

Livrets des particuliers seulement

(millions de francs)



Périodes	Versements		Remboursements		Excédents ou déficits		Soldes des dépôts à fin de période	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (1) - (2)	(6)	(7)	
1954	13.383	10.764	2.619	49.459 ¹				
1955	13.624	12.176	1.448	52.854 ¹				
1956	14.518	12.295	2.223	56.132 ¹				
1957	16.783	14.455	2.328	60.144 ¹				
1958	18.912	14.316	4.596	66.700 ¹				
1959	21.939	16.232	5.707	74.442 ¹				
1960	21.840	19.786	2.054	78.837 ¹				
1961	22.799	19.585	3.214	84.633 ¹				
1962	25.995	20.717	5.278	92.654 ¹				
1963	26.388	23.788	2.600	97.980 ¹				
1964	28.229	26.757	1.472	102.395 ¹				
	1964	1965	1964	1965	1964	1965	1964	1965
Janvier	2.802	3.195	2.034	1.983	768	1.212	98.748	103.607
Février	2.205	2.562	2.518	1.935	-313	627	98.435	104.234
Mars	2.121	p 2.582	2.430	p 2.304	-309	p 248	98.126	p 104.482
Avril	2.228	p 2.495	2.557	p 2.355	-329	p 140	97.797	p 104.622
Mai	2.111	p 2.684	2.353	p 2.349	-242	p 335	97.555	p 104.957
Juin	2.358	p 2.704	2.521	p 2.453	-163	p 251	97.392	p 105.208
Juillet	2.655	p 3.198	2.138	p 2.259	517	p 939	97.909	p 106.147
Août	2.190	p 2.520	1.897	p 2.049	293	p 471	98.202	p 106.618
Septembre	2.283	p 2.573	2.013	p 2.233	270	p 340	98.472	p 106.958
Octobre	2.396	p 2.707	2.127	p 2.404	269	p 303	98.741	p 107.261
Novembre	2.124		1.871		253		98.994	
Décembre	2.756		2.298		458		102.395 ¹	

¹ Ces dépôts comprennent les intérêts capitalisés de l'exercice.

XIV - 5. — CAISSE GENERALE D'EPARGNE ET DE RETRAITE

5b. — Principales rubriques des bilans de la Caisse d'Epargne

(milliards de francs)

Source : Rapports de la C.G.E.R.

	1958	1959	1960	1961	1962	1963
ACTIF						
Disponible ¹	0,3	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3
Placements provisoires :						
Effets sur la Belgique	7,7	9,1	10,8	12,4	15,1	18,0
Avances à l'industrie	2,0	3,3	5,2	7,3	8,6	9,5
Crédit agricole	—	—	—	—	—	0,1
Crédit d'exportation	0,2	0,4	0,5	0,7	0,7
Prêts sur nantissement
Acceptations bancaires	1,6	1,7	2,4	2,5	3,0	2,7
Certificats de Trésorerie	5,2	4,3	2,0	4,3	6,2	5,4
Prêts au jour le jour	0,8	1,1	0,8	0,7	0,9	0,9
Total des placements provisoires ...	17,3	19,7	21,6	27,7	34,5	37,3
Placements définitifs :						
Rentes belges directes	17,3	19,7	20,0	20,2	23,4	23,4
Rentes belges indirectes et valeurs garanties par l'Etat	15,4	16,5	17,8	16,6	14,8	17,5
Valeurs du Congo ou garanties par le Congo	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2
Obligations du Crédit communal, de provinces, villes						
et communes	1,8	1,8	1,7	1,7	1,6	1,5
Obligations de sociétés belges	1,2	1,2	1,0	1,0	0,9	0,8
Avances à l'Etat résultant du paiement des allocations						
complémentaires aux prisonniers politiques, et						
avances à l'Œuvre nationale des invalides de la						
guerre	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Prêts hypothécaires	2,9	3,3	3,8	4,3	4,8	5,3
Crédit agricole	3,4	3,5	3,6	3,6	3,8	4,0
Avances à la Société nationale du logement, aux						
sociétés agréées et aux communes en vue de la						
construction d'habitations sociales	19,9	21,3	22,2	22,7	24,0	25,0
Total des placements définitifs ...	62,8	68,2	71,0	71,0	74,1	78,3

PASSIF

<i>Exigible :</i>						
Dépôts sur livrets ² :						
Particuliers	66,5	74,3	78,7	84,5	92,5	97,8
Dotations des prisonniers	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Etablissements publics et autres	4,9	3,8	3,7	3,7	4,9	5,1
Dépôts pour timbres-retraite	0,2	0,2	0,2	0,1
Total des dépôts sur livrets ...	71,8	78,5	82,8	88,5	97,6	103,1
Dépôts en comptes courants ²	3,5	3,7	3,0	3,4	4,1	4,7
<i>Non exigible :</i>						
Fonds de dotation, fonds de prévisions diverses et fonds						
de réserve	6,7	7,3	7,9	8,7	9,4	10,6

¹ Cette rubrique comprend les avoirs en caisse, les comptes à la Banque Nationale de Belgique et à l'Office des Chèques Postaux.

² Comprendre les intérêts capitalisés.

XIV - 5. — CAISSE GENERALE D'EPARGNE ET DE RETRAITE

5c. — Principales rubriques des bilans des Caisses de Retraite *

(milliards de francs)

Source : *Rapports de la C.G.E.R.*

	1958	1959	1960	1961	1962	1963
ACTIF						
Portefeuille-titres :						
Rentes belges directes	7,5	7,7	7,3	7,1	6,4	7,2
Rentes belges indirectes et valeurs garanties par l'Etat	10,1	11,0	11,6	12,5	13,9	13,3
Valeurs garanties par le Congo	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Obligations du Crédit communal, de provinces, villes et communes	1,2	1,2	1,1	1,0	1,0	0,9
Obligations de sociétés belges	1,3	1,2	1,1	1,0	0,9	0,8
Prêts hypothécaires	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1
Avances aux sociétés agréées et aux caisses publiques de prêts en vue de la construction d'habitations sociales	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Total ...	20,5	21,5	21,5	22,0	22,5	22,5
PASSIF						
Fonds des Rentes ¹	13,5	13,8	13,1 ¹	13,4	13,6	13,7
Réserves mathématiques ²	7,4	8,2	8,8	9,4	10,1	10,8
Total ...	20,9	22,0	21,9	22,8	23,7	24,5

* La C.G.E.R. publie séparément :

a) *Depuis 1957 :*

1) Un bilan concernant l'exécution de la « Loi générale ». Il s'agit des rentes constituées en vertu de la loi du 16 mars 1865 et des lois coordonnées de 1946 relatives à l'assurance en vertu de la vieillesse et du décès prématuré des ouvriers et des assurés libres. Toutefois, depuis 1960, les rentes constituées en vertu de la loi du 16 mars 1865 ne figurent plus aux bilans des Caisses de Retraite mais bien aux bilans de la Caisse d'Assurances sur la vie.

2) Un bilan se rapportant à la « gestion des assurances réalisées dans le cadre des lois de 1925 et de 1930 sur la Pension des employés ». Ces assurances sont traitées selon le principe de la capitalisation.

3) Un bilan se rapportant aux retraites des « employés » telles qu'elles ont été fixées par la « loi du 12 juillet 1957 » conçue également selon le principe de la capitalisation. En vertu de la loi du 3 avril 1962, cette gestion est reprise par la Caisse Nationale des Pensions pour Employés. Le transfert des fonds correspondant a été effectué en 1963 conformément à la situation de clôture au 31 décembre 1962.

4) Un bilan se rapportant à la gestion des assurances réalisées dans le cadre de la loi du 30 juin 1956 relative à la pension des indépendants. Toutefois, depuis 1960, ce bilan se rapporte également à la gestion des assurances réalisées dans le cadre de la loi du 28 mars 1960 sur la pension des travailleurs indépendants.

b) *Depuis 1958 :* Un bilan se rapportant à la gestion des assurances réalisées dans le cadre des lois de pension des employés (versements supplémentaires).

c) *Depuis 1960 :* En plus, un bilan concernant les retraites des « employés » telles qu'elles ont été fixées par la « loi du 22 février 1960 » et, ultérieurement, par la loi du 3 avril 1962, conçues selon le principe de capitalisation.

¹ Le Fonds des Rentes comprend les réserves représentatives des rentes assurées dans le cadre de la « Loi générale ». Ces réserves englobent les réserves mathématiques, de sécurité et de gestion, ainsi que les provisions. Toutefois, depuis 1960, le Fonds des Rentes ne comprend plus les réserves représentatives des rentes constituées en vertu de la loi du 16 mars 1865. Ces réserves figurent depuis 1960 aux bilans de la Caisse d'Assurances sur la vie, sous la rubrique « Réserves mathématiques et provisions ».

² Les réserves mathématiques pures ont été majorées de chargements pour frais de services des rentes, et pour marge de sécurité et frais d'administration.

XIV - 5. — CAISSE GENERALE D'EPARGNE ET DE RETRAITE

5d. — Principales rubriques des bilans de la Caisse d'Assurances sur la Vie ¹

(milliards de francs)

Source : *Rapports de la C.G.E.R.*

	1958	1959	1960	1961	1962	1963
ACTIF						
Portefeuille-titres :						
Rentes belges directes	1,9	2,2	3,0	2,9	2,8	3,1
Rentes belges indirectes et valeurs garanties par l'Etat	1,1	1,3	2,0	2,6	3,4	3,8
Obligations du Crédit communal, de provinces, villes et communes	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Obligations de sociétés belges	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5
Prêts hypothécaires	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	...
Habitations sociales : Avances aux sociétés agréées	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Total du portefeuille-titres ...	4,0	4,5	6,0	6,5	7,1	7,7
PASSIF						
Réserves mathématiques et provisions ¹	2,9	3,2	4,6 ¹	4,9	5,8	5,7
Fonds de réserve	1,2	1,4	1,5	1,8	2,0	2,0

¹ Depuis 1960, ce bilan comporte, sous la rubrique « Réserves mathématiques et provisions » les réserves représentatives des rentes constituées en vertu de la loi du 16 mars 1865 et figurant auparavant dans le bilan concernant l'exécution de la « Loi générale ».

XIV - 6. — CAISSES D'EPARGNE PRIVEES

Moyens d'action et placements

(milliards de francs)

Source : Office Central de la Petite Epargne.

Fin de période	Dépôts		Obligations et bons de caisse	Total des dépôts, obligations et bons de caisse	Créances sur les entreprises et particuliers				Créances sur le secteur public						Total des créances sur les entreprises et particuliers et sur le secteur public	
	inté-rieurs à 2 ans	2 ans et plus			Es-compte, avances et prêts avec caution	Débi-teurs hypo-thécaires	Débi-teurs divers	Total des créances sur les entre-prises et par-ticuliers	Etat	Pouvoirs subor-donnés	Congo et Ruanda-Urundi	Caisse Auto-nome des Dom-mages de Guerre	Crédit Com-munal de Bel-gique	Autres orga-nismes para-stataux		Total des créances sur le secteur public
1956	12,4	3,4	2,7	18,5	1,1	10,4	0,2	11,7	n.d.	0,2	0,1	0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
1957	13,7	3,8	3,1	20,6	1,4	12,0	0,3	13,7	n.d.	0,2	0,1	0,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
1958	15,7	4,4	3,9	24,0	1,8	13,8	0,3	15,9	4,7	0,3	0,2	0,2	0,3	3,8	9,5	25,4
1959	18,5	5,0	4,3	27,8	2,1	15,9	0,4	18,4	5,0	0,2	0,1	0,3	0,4	5,4	11,4	29,8
1960	20,2	5,6	4,8	30,6	1,9	18,0	0,5	20,4	6,2	0,2	0,1	0,4	0,3	5,6	12,8	33,2
1961	23,1	6,4	5,2	34,7	2,1	20,3	0,6	23,0	6,9	0,2	0,1	0,4	0,4	6,4	14,4	37,4
1962	27,4	7,4	6,3	41,1	2,3	23,9	0,7	26,9	8,7	0,3	0,1	0,5	0,5	7,4	17,5	44,4
1963 2 ^e trimest.	29,0	8,7	6,3	44,0	3,0	24,9	0,5	28,4	9,8	0,4	...	0,5	0,6	8,3	19,6	48,0
3 ^e trimest.	29,9	9,3	6,2	45,4	3,2	25,7	0,4	29,3	10,2	0,5	...	0,5	0,5	8,6	20,3	49,6
4 ^e trimest.	31,4	9,9	6,1	47,4	3,6	26,4	0,5	30,5	10,4	0,5	...	0,5	0,5	8,7	20,6	51,1
1964 1 ^{er} trimest.	32,0	10,3	6,2	48,5	4,0	27,2	0,4	31,6	10,8	0,5	...	0,5	0,5	8,8	21,1	52,7
Nouvelle série 1																
1 ^{er} trimest.	32,0	10,3	9,9	52,2	4,0	31,2	0,4	35,6	10,8	0,5	...	0,5	0,5	8,8	21,1	56,7
2 ^e trimest.	32,6	10,7	10,0	53,3	4,4	32,5	0,4	37,3	11,2	0,5	...	0,5	0,5	8,7	21,4	58,7
3 ^e trimest.	33,5	11,1	10,1	54,7	4,6	33,7	0,4	38,7	11,3	0,5	...	0,5	0,5	8,8	21,6	60,3
4 ^e trimest.	35,1	11,6	10,3	57,0	4,7	35,0	0,4	40,1	11,4	0,5	...	0,5	0,5	8,7	21,6	61,7
1965 1 ^{er} trimest.	36,6	12,1	10,5	59,2	5,2	36,0	0,5	41,7	12,3	0,5	...	0,5	0,5	9,3	23,1	64,8
2 ^e trimest.	37,3	12,6	10,6	60,5	5,5	37,8	0,3	43,6	12,3	0,5	...	0,5	0,5	9,5	23,3	66,9

1 L'écart que l'on constate pour le 1^{er} trimestre 1964 entre les deux séries résulte de la prise en considération dans la nouvelle série de sociétés récemment agréées.

XIV - 7. — SOCIETE NATIONALE DE CREDIT A L'INDUSTRIE

Principales rubriques des bilans

(milliards de francs)

Source : Rapports de la S.N.C.I.

	1959	1960	1961	1962	1963	1964
ACTIF						
Portefeuille :						
Crédits d'investissement à long et moyen terme :						
1 ^o garantis par l'Etat	8,6	9,8	10,5	10,9	11,7	12,0
2 ^o garantis par banques et sociétés financières ...	5,5	6,2	6,7	7,2	8,0	9,9
3 ^o autres que ceux visés sub 1 ^o et 2 ^o 1	7,8	10,5	13,1	15,7	19,6	24,1
Crédits de restauration (dommages de guerre et inon-dations) (arrêté-loi du 30 novembre 1944, lois des 1 ^{er} octobre 1947, 6 janvier 1950, 24 mars 1953 et 26 juin 1956)	2,0	1,8	1,7	1,6	1,5	1,3
Crédits commerciaux à moyen terme	0,8	0,8	1,3	1,0	1,5	1,4
Crédits de financement d'exportations à moyen terme	0,8	0,9	1,1	1,3	1,3	1,5
Crédits gérés pour compte de l'Etat 2	2,5	2,7	2,7	2,8	2,7	2,9
PASSIF						
Obligations	24,9	30,1	35,9	37,5	39,4	40,9
Bons de caisse	5,7	6,3	6,9	7,3	8,4	8,8
Etat belge :						
Fonds d'Aide Marshall	1,9	1,8	1,7	1,7	1,4	1,4
Fonds de l'Armement et des Constructions Maritimes	0,8	1,1	1,2	1,2	1,3	1,6

1 Cette rubrique comprend tous les autres crédits d'investissement; le risque de ces opérations est supporté par la S.N.C.I. qui se fait conférer, s'il y a lieu, des sûretés réelles et/ou personnelles.

2 Il s'agit de crédits financés par l'Aide « Marshall » et par le Fonds de l'Armement et des Constructions Maritimes.

XIV - 8. — CREDIT COMMUNAL DE BELGIQUE

(millions de francs)

Source : *Crédit Communal de Belgique.*

Période	Financement des dépenses d'investissement des pouvoirs régionaux et locaux et des organismes des secteurs provincial et communal										Opérations en comptes courants des pouvoirs régionaux et locaux et des organismes des secteurs provincial et communal (dépenses ordinaires)				
	Comptes « Subsidés et Fonds d'Emprunts »										Dette à court, moyen et long terme envers le Crédit Communal de Belgique (à fin de période)	Engage- ments de crédits du Crédit Communal de Belgique (11)	Moyenne des soldes globaux journaliers		Total des paiements effectués par le débit de ces comptes (14)
	Solde disponible au début de la période (1)	Versements			Prélèvements			Solde disponible à la fin de la période (1) + (5) - (8) = (9)	(10)	(11)			(12)	(13)	
		Fonds d'emprunts mis à la disposition des emprunteurs		Subventions versées en capital par l'Etat et les Provinces (4)	Total (2) + (8) + (4) = (5)	Pour rem- boursements d'emprunts (6)	Pour paiement de dépenses extra- ordinaires (7)								
Emprunts dont les charges sont supportées par les emprunteurs (2)	Emprunts dont les charges sont remboursées aux emprunteurs par l'Etat (3)	(8)	(6)					(7)	(8)	(10)	(11)	(12)	(13)		
1955	1.701	4.315		2.261	6.576	363	5.794	6.157	2.120	26.192	1.563	1.700	388	14.061	
1956	2.120	3.562		2.330	5.892	343	5.759	6.102	1.910	28.531	1.699	1.411	701	15.934	
1957	1.910	2.603		2.389	4.992	547	4.984	5.531	1.371	29.631	835	1.588	810	16.609	
1958	1.371	3.594		2.196	5.790	547	4.803	5.350	1.811	32.802	2.133	1.587	638	19.044	
1959	1.811	5.640		2.819	8.459	624	7.147	7.771	2.499	36.777	2.463	1.262	1.129	19.016	
1960	2.499	5.410	290	2.306	8.006	604	7.311	7.915	2.590	41.756	4.398	1.267	1.424	20.451	
1961	2.590	6.182	1.262	1.858	9.302	1.011	7.427	8.438	3.454	46.849	5.231	1.504	1.519	21.917	
1962	3.453	6.526	1.365	1.320	9.211	363	8.421	8.784	3.880	52.178	7.337	1.356	2.288	24.877	
1963	3.880	7.481	1.517	1.351	10.349	241	9.572	9.813	4.416	58.516	6.827	1.589	3.214	26.304	
1964	4.416	8.768	2.138	1.397	12.303	269	12.100	12.369	4.350	66.677	4.992	1.752	2.725	31.794	
1963 Octobre	4.525	689	148	192	1.029	38	1.053	1.091	4.463	57.385	7.323	1.628	2.892	2.589	
1963 Novembre	4.463	516	160	67	743	17	750	767	4.439	58.061	6.962	1.922	2.459	1.583	
1963 Décembre	4.439	727	163	175	1.065	24	1.064	1.088	4.416	58.516	6.827	1.959	2.409	2.260	
1964 Janvier	4.416	891	174	114	1.179	11	870	893	4.714	58.883	6.724	1.489	2.817	4.967	
1964 Février	4.714	651	219	96	966	19	759	778	4.902	59.731	6.813	1.945	2.339	2.512	
1964 Mars	4.902	538	159	148	845	26	1.047	1.073	4.674	60.404	6.616	1.657	2.386	2.214	
1964 Avril	4.674	664	151	80	895	25	760	785	4.784	60.599	7.305	1.614	2.504	2.469	
1964 Mai	4.784	578	130	97	805	19	955	974	4.615	61.294	7.603	2.187	1.999	1.687	
1964 Juin	4.615	673	258	121	1.052	23	1.089	1.112	4.555	61.177	7.719	1.878	2.355	2.138	
1964 Juillet	4.555	1.047	141	163	1.351	27	1.144	1.171	4.735	62.977	7.139	1.278	3.234	3.853	
1964 Août	4.735	692	147	140	979	29	1.076	1.105	4.609	63.784	6.366	1.880	2.446	1.711	
1964 Septembre	4.609	953	205	84	1.242	22	1.267	1.289	4.562	64.920	6.260	1.931	2.584	2.053	
1964 Octobre	4.562	700	248	101	1.049	25	957	982	4.629	65.257	5.916	1.714	3.155	3.404	
1964 Novembre	4.629	599	124	94	817	20	955	975	4.471	65.945	5.540	1.730	3.231	1.858	
1964 Décembre	4.471	782	182	159	1.123	23	1.221	1.244	4.350	66.677	4.992	1.716	3.655	2.928	
1965 Janvier	4.350	379	93	31	503	20	727	747	4.106	66.411	5.004	1.346	3.942	4.653	
1965 Février	4.106	499	80	121	700	17	785	802	4.004	66.974	5.489	1.633	3.567	2.419	
1965 Mars	4.004	611	199	162	972	45	894	939	4.037	67.737	5.430	1.525	4.083	2.732	
1965 Avril	4.037	563	127	149	839	22	579	601	4.275	67.780	5.426	1.469	4.230	3.277	
1965 Mai	4.275	569	88	165	822	60	733	793	4.304	68.396	5.229	2.011	3.500	2.245	
1965 Juin	4.304	662	211	195	1.068	29	1.174	1.203	4.169	69.252	4.857	1.939	3.819	2.424	
1965 Juillet	4.169	484	301	103	888	31	1.060	1.091	3.966	69.594	4.861	1.234	5.890	4.458	
1965 Août	3.966	579	147	96	822	20	847	867	3.921	70.349	4.773	1.742	4.743	1.971	
1965 Septembre	3.921	555	153	92	800	15	921	936	3.785	71.106	4.796	1.818	4.255	2.518	
1965 Octobre	3.785	612	213	138	963	36	1.009	1.045	3.703	71.230	4.633	1.590	4.302	3.308	

XIV - 9. — COMPAGNIES D'ASSURANCES SUR LA VIE

Principales rubriques des bilans

(milliards de francs)

Source : Ministère des Affaires Economiques, Service des Assurances.

	1960	1961	1962	1963	1964	1960	1961	1962	1963	1964
	Sociétés belges					Sociétés étrangères				
ACTIF										
Immeubles	2,3	2,6	3,1	3,5	3,7	1,2	1,4	1,6	1,7	2,0
Prêts hypothécaires	9,0	10,5	11,4	12,1	14,2	2,3	2,7	3,2	3,6	4,2
Prêts sur police	1,1	1,2	1,3	1,4	1,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6
Valeurs mobilières :										
Fonds publics belges	4,8	5,3	5,7	5,9	6,2	3,2	3,4	3,6	3,7	3,8
Valeurs étrangères	1,3	1,9	1,5	1,9	1,9	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4
Titres garantis par le Congo	0,1	0,1	0,1	0,1
Titres des organismes para-										
stataux de crédit	4,2	4,2	4,6	5,0	5,1	0,7	0,7	0,8	0,8	0,9
Titres des autres organismes										
parastataux	1,4	1,4	1,6	1,6	1,9	0,9	1,0	1,1	1,1	1,0
Titres des provinces et com-										
munes	1,4	1,7	1,8	1,9	1,8	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Obligations de sociétés belges	7,2	7,4	8,1	9,0	9,2	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6
Actions de sociétés belges ...	2,1	2,2	2,3	2,9	3,0	0,5	0,6	0,7	0,7	0,8
Total des valeurs mobilières ...	22,5	24,2	25,7	28,3	29,1	6,7	7,2	7,7	7,9	8,0

PASSIF

Cautionnements déposés	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Réserves mathématiques ¹ ...	35,3	38,7	41,7	45,3	49,1	10,7	11,6	12,6	13,6	14,7

¹ Ces réserves comprennent également les réserves pour sinistres à régler, la réserve technique de participation, et la réserve de garantie.

XIV - 10. — INSCRIPTIONS HYPOTHECAIRES

Source : *Moniteur belge*.

Moyennes mensuelles	Milliards de francs 1
1956	1,80
1957	1,78
1958	1,77
1959	2,13
1960	2,50
1961	2,78
1962	3,03
1963	3,33
1964	3,93
1964 1 ^{er} trimestre .	3,68
2 ^e trimestre .	4,06
3 ^e trimestre .	3,94
4 ^e trimestre .	4,03
1965 1 ^{er} trimestre .	3,55
2 ^e trimestre .	4,00
3 ^e trimestre p	3,98

¹ Montants estimés d'après les droits d'inscription perçus. Y compris les renouvellements au bout de quinze ans qui se montent à environ 1 ½ p.o. du total mais non compris les hypothèques légales.

Références bibliographiques : *Moniteur belge* : a) Rapports du Fonds des Rentes sur les opérations de l'année; b) Ministère des Communications : chèques postaux; c) Ministère des Finances : inscriptions hypothécaires — *Compte rendu des opérations et de la situation de la C.G.E.R. de Belgique*. — *Annuaire statistique de la Belgique*. — *Bulletin de Statistique de l'I.N.S.* — *Economie belge en 1963*. — *Rapport annuel de la S.N.C.I., de l'O.C.P.E. et du Crédit Communal de Belgique*.

XV. — PRINCIPALES MODALITES DE L'EPARGNE DISPONIBLE A L'INTERIEUR DU PAYS

(milliards de francs)

Source : Caisse Générale d'Epargne et de Retraite.

Modalités d'épargne	1955		1956		1957		1958		1959		1960		1961		1962		1963	
1. Epargne-dépôts ¹ :																		
Caisse d'épargne	5,1		6,0		5,5		9,5		10,1		6,6		9,3		14,2		12,0	
Banques	2,2		-0,7		1,1		4,6		5,1		4,0		10,5		5,9		9,4	
Institutions parastatales de crédit ...	0,5		0,6		-0,2		1,4		0,9		0,7		1,3		1,4		1,9	
Total ...		7,8		5,9		6,4		15,5		16,1		11,3		21,1		21,5		23,3
2. Epargne-réserves ¹ :																		
Organismes de pensions	3,8		3,6		5,1		5,0		3,2		3,5		3,0		2,5		4,3	
Organismes d'assurance contre les accidents de travail	1,1		1,2		1,0		1,1		0,9		0,7		1,2		1,4		1,0	
Caisses de vacances annuelles	0,3		0,1		0,5		-0,1		-0,1		0,1		0,1		0,2		0,1	
Organismes d'assurance sur la vie .	3,6		3,5		3,4		3,8		5,3		5,2		4,9		4,7		5,4	
Organismes d'assurance de la responsabilité civile	0,2		0,2		0,2		0,2		0,2		0,1		0,2		0,2		0,4	
Assurances diverses, entreprises de capitalisation et d'épargne immobilière	0,3		0,3		0,4		0,3		0,4		0,5		0,8		1,1		0,8	
Total ...		9,3		8,9		10,6		10,3		9,9		10,1		10,2		10,1		12,0
3. Epargne hypothécaire et immobilière :																		
Prêts hypothécaires consentis par les particuliers	2,5		1,9		1,7		2,0		1,8		1,1		1,8		3,9		1,4	
Remboursements effectués par les particuliers sur emprunts hypothécaires	6,3		6,9		7,0		7,2		8,5		9,2		10,0		12,5		13,4	
Constructions d'habitations (capitaux investis par les particuliers)	7,9		7,5		8,9		9,1		10,3		11,4		12,5		13,8		13,4	
Total ...		16,7		16,3		17,6		18,3		20,6		21,7		24,3		30,2		28,2
4. Emissions de capitaux :																		
Nouveaux placements du public	8,0		5,7		14,1		16,2		13,4		17,0		15,5		17,1		9,6	
Total (1 à 4) ...	41,8		36,8		48,7		60,3		60,0		60,1		71,1		78,9		73,1	
Doubles emplois ² ...	0,1		-0,8		0,3		-2,6		0,6		0,1		-0,2		-0,3		-0,7	
Total net (1 à 4) ...	41,9		36,0		49,0		57,7		60,6		60,2		70,9		78,6		72,4	
5. Epargne interne des entreprises :																		
Amortissements	25,4		28,5		30,9		29,8		30,7		35,0		35,1		34,3		36,0	
Epargne nette	9,6		10,0		9,2		5,2		5,2		7,7		8,9		6,0		8,3	
Total ...		35,0		38,5		40,1		35,0		35,9		42,7		44,0		40,3		44,3
Total général (1 à 5) ...		76,9		74,5		89,1		92,7		96,5		102,9		114,9		118,9		116,7

¹ Accroissement de l'année.

² Accroissement ou diminution auprès de la C.G.E.R. et des institutions parastatales de crédit, des avoirs de diverses institutions et entreprises dont les réserves — propres ou exigibles — sont déjà recensées comme une épargne dans une des rubriques du présent tableau.

Références bibliographiques : Comptes rendus des opérations et de la situation de la C.G.E.R.

XVI. — EMISSIONS ET DETTES DU SECTEUR PUBLIC

1. — EMISSIONS EN FRANCS BELGES A LONG ET MOYEN TERME ¹

(milliards de francs)

Emetteurs		Titres accessibles à tout placeur ²					Titres non accessibles à tout placeur			Total émissions nettes à long et moyen terme (plus d'un an) ¹	
		Emissions par grosses tranches			Emissions nettes au robinet ⁴	Emissions nettes totales	Emissions brutes ⁵	Amortissements	Emissions nettes		
		Emissions brutes	Amortissements ³	Emissions nettes (8) —							
		(1)	(2)	(1) — (2)	(4)	(5) — (8) + (4)	(6)	(7)	(8) — (6) — (7)		(9) — (5) + (8)
1. Etat (dette directe uniquement) .	1959	20,8	7,5	13,3	—	13,3	0,7	1,7	— 1,0	12,3	
	1960	27,5	12,6	14,9	—	14,9	2,3	1,4	0,9	15,8	
	1961	13,4	7,4	6,0	—	6,0	...	1,0	— 1,0	5,0	
	1962	26,0	12,5	13,5	—	13,5	6,2	1,8	4,4	17,9	
	1963	18,6	13,5	5,1	—	5,1	0,7	2,9	— 2,2	2,9	
	1964	30,1	22,2	7,9	—	7,9	2,0	2,0	...	7,9	
2. Fonds autonomes et organismes de sécurité sociale	1959	3,7	1,2	2,5	...	2,5	2,6	0,4	2,2	4,7	
	1960	0,9	1,3	— 0,4	...	— 0,4	2,7	0,4	2,3	1,9	
	1961	3,6	1,5	2,1	...	2,1	1,9	0,8	1,1	3,2	
	1962	3,4	1,5	1,9	—	1,9	3,9	0,7	3,2	5,1	
	1963	3,0	1,4	1,6	...	1,6	3,4	1,0	2,4	4,0	
	1964	5,4	1,1	4,3	...	4,3	7,9 ⁶	3,5 ⁷	4,4	8,7	
3. Organismes paraétatiques de crédit	1959	2,0	0,1	1,9	3,5	5,4	2,3	0,6	1,7	7,1	
	1960	2,4	0,2	2,2	3,8	6,0	2,0	0,4	1,6	7,6	
	1961	5,4	2,2	3,2	4,4	7,6	1,8	0,6	1,2	8,8	
	1962	...	2,7	— 2,7	6,9	4,2	2,9	1,1	1,8	6,0	
	1963	0,4	0,1	0,3	4,1	4,4	2,8	1,2	1,6	6,0	
	1964	...	0,3	— 0,3	1,3	1,0	r 3,2	r 1,3	r 2,0	r 3,0	
4. Pouvoirs subordonnés et Crédit Communal	1959	1,2	1,0	0,2	4,1	4,3	...	0,1	— 0,1	4,2	
	1960	1,3	2,1	— 0,8	5,0	4,2	4,2	
	1961	0,8	1,6	— 0,8	4,7	3,9	3,9	
	1962	2,8	2,3	0,5	5,9	6,4	6,4	
	1963	2,9	2,5	0,4	2,6	3,0	3,0	
	1964	1,5	0,8	0,7	4,4	5,1	5,1	
5. Organismes paraétatiques d'exploitation	1959	4,2	1,1	3,1	...	3,1	1,3	0,2	1,1	4,2	
	1960	3,8	4,5	— 0,7	...	— 0,7	0,5	0,1	0,4	— 0,3	
	1961	4,3	2,9	1,4	...	1,4	0,5	0,2	0,3	1,7	
	1962	4,0	3,3	0,7	0,3	1,0	0,5	0,4	0,1	1,1	
	1963	2,7	1,0	1,7	—	1,7	0,2	0,4	— 0,2	1,5	
	1964	1,4	1,9	— 0,5	—	— 0,5	r 0,9	0,5	r 0,4	r — 0,1	
Total 1 à 5 : Total des émissions en francs belges du secteur public belge	1959	31,9	10,9	21,0	7,6	28,6	6,9	3,0	3,9	32,5	
	1960	35,9	20,7	15,2	8,8	24,0	7,5	2,3	5,2	29,2	
	1961	27,5	15,6	11,9	9,1	21,0	4,2	2,6	1,6	22,6	
	1962	36,2	22,3	13,9	13,1	27,0	13,5	4,0	9,5	36,5	
	1963	27,6	18,5	9,1	6,7	15,8	7,1	5,5	1,6	17,4	
	1964	38,4	26,3	12,1	5,7	17,8	r 14,1	r 7,3	r 6,8	r 24,6	
6. Congo et Rwanda-Burundi	1959	...	0,6	— 0,6	...	— 0,6	— 0,6	
	1960	...	1,5	— 1,5	...	— 1,5	— 1,5	
	1961	
	1962	
	1963	
	1964	
Total 1 à 6 : Total des émissions en francs belges du secteur public belge, du Congo et du Rwanda-Burundi	1959	31,9	11,5	20,4	7,6	28,0	6,9	3,0	3,9	31,9	
	1960	35,9	22,2	13,7	8,8	22,5	7,5	2,3	5,2	27,7	
	1961	27,5	15,6	11,9	9,1	21,0	4,2	2,6	1,6	22,6	
	1962	36,2	22,3	13,9	13,1	27,0	13,5	4,0	9,5	36,5	
	1963	27,6	18,5	9,1	6,7	15,8	7,1	5,5	1,6	17,4	
	1964	38,4	26,3	12,1	5,7	17,8	14,1	7,3	6,8	24,6	
7. Rectifications à apporter pour :	1959	1,6	—	1,6	—	1,6	— 1,6	—	— 1,6	—	
	a) obtenir l'évolution de l'encours des titres accessibles à tout placeur d'une part et des titres non accessibles à tout placeur d'autre part — corrections : conversion de titres non négociables E.A.M. en titres négociables ⁸	1960	1,8	—	1,8	—	1,8	— 1,8	—	— 1,8	—
		1961	1,4	—	1,4	—	1,4	— 1,4	—	— 1,4	—
	b) passer du montant nominal au montant effectif des émissions — corrections : différence entre la valeur nominale et le prix d'émission ⁹	1959	— 0,5	—	— 0,5	—	— 0,5	—	—	—	—
		1960	— 0,2	—	— 0,2	—	— 0,2	—	—	—	—
	1961	— 0,4	—	— 0,4	—	— 0,4	—	—	—	—	
	1962	— 0,5	—	— 0,5	—	— 0,5	—	—	—	—	
	1963	— 0,3	—	— 0,3	—	— 0,3	—	—	—	—	
	1964	— 0,7	—	— 0,7	—	— 0,7	—	—	—	—	

¹ Pour les émissions au robinet des organismes paraétatiques de crédit et du Crédit Communal de Belgique, vu l'impossibilité de ventiler dans certains cas les émissions de bons de caisse à un an ou moins et les émissions à plus d'un an, c'est la variation totale de l'encours de ces titres qui a été recensée. — Pour mémoire : Emission nette à court terme (un an ou moins) de l'Etat : en 1958 : 11,4; en 1959 : 8,9; en 1960 : — 8,9; en 1961 : 2,7 en 1962 : 2,8; en 1963 : 8,8.

² Sont considérés comme titres accessibles à tout placeur, ceux qui sont émis par souscription publique, ceux qui sont cotés en Bourse ou dont l'admission à la Cote officielle est prévue, ceux faisant habituellement l'objet de négociations hors-bourse, ainsi que les obligations et bons de caisse émis au robinet par le Crédit Communal, la Société Nationale de Crédit à l'Industrie, l'Institut National de Crédit Agricole, l'Office Central de Crédit Hypothécaire, la Caisse Nationale de Crédit Professionnel et la Société Nationale des Distributions d'Eau.

³ Les titres rachetés en bourse par la Caisse d'Amortissement de la Dette publique sont recensés à la colonne (2) « Amortissements », non au moment de ces rachats, mais au moment où il est procédé à leur annulation.

⁴ Ayant fait l'objet d'une publication de notice légale.

⁵ Par grosses tranches en principe, mais y compris les émissions continues des organismes paraétatiques de logement.

⁶ Y compris 8,9 milliards de titres émis en contrepartie d'échéances en capital et en intérêts se rapportant à plusieurs exercices.

⁷ Y compris 2,8 milliards d'amortissements se rapportant à plusieurs exercices.

⁸ Dans le courant de l'année 1961, la dernière tranche de titres de l'E.A.M. a été libérée.

⁹ La commission de placement est comprise dans le prix d'émission.

XVI - 2. — PRINCIPALES EMISSIONS A LONG ET MOYEN TERME DU SECTEUR PUBLIC *
Emprunts en francs belges

Date d'ouverture de la souscription		Emetteurs	Taux nominal d'intérêt	Cours d'émission p.c.	Durée	Montant émis 1 (millions de francs)	Rendement moyen à l'émission 2	
Mois	Jour							
1963	Mars	4	Etat belge 1963-1983, 1 ^{re} s.	5,00 — 5,25 ⁴	100,00	à 10, 15 ou 20 ans	5.900	5,09
	Avril	18	R.T.T. 1963-1983	5,50	100,00	à 10, 15 ou 20 ans	1.350	5,55
	Mai	16	S.N.C.B. 1963-1983	5,50	100,00	à 10, 15 ou 20 ans	1.300	5,55
	Mai	30	C.N.C.P. 1963-1968-1973	5,20 — 5,50 ⁵	100,00	à 5 ou 10 ans	350	5,49 ³
	Juin	20	Etat belge 1963-1983, 2 ^e série	5,50 — 5,75 ⁶	99,00	à 10, 15 ou 20 ans	5.250	5,72
	Septembre	3	Ville de Liège 1963-1973-1983	5,20-5,40-5,60-5,80 ⁷	99,00	à 10 ou 20 ans	1.000	5,90
	Septembre	3	Ville de Gand 1963-1973-1983	5,20-5,40-5,60-5,80 ⁷	99,00	à 10 ou 20 ans	600	5,90
	Octobre	8	Etat belge 1963-1983, 3 ^e série	5,50-5,75 ⁶	98,50	à 10, 15 ou 20 ans	3.232	5,80
	Octobre	8	Etat belge 1963-1983	6,00	100,00	à 20 ans	4.270	6,00
	Novembre	18	Fonds des Routes 1963-1983	6,00	99,00	à 20 ans	2.500	6,12
	Décembre	11	Ville de Brux. 1963-1973-1983	5,30-5,50-5,60-5,80 ⁸	98,00	à 10 ou 20 ans	516	6,14
	Décembre	11	Ville d'Anvers 1963-1973-1983	5,30-5,50-5,60-5,80 ⁸	98,00	à 10 ou 20 ans	781	6,14
						27.049		
1964	Février	17	Etat belge 1964-1969-1974	6,25 — 6,50 ⁹	100,00	à 5 ou 10 ans	12.000	6,44
	Avril	13	Fonds des Routes 1964-69-74	6,25 — 6,50 ⁹	100,00	à 5 ou 10 ans	5.000	6,44
	Mai	25	Etat belge 1964-1975	6,25 — 6,50 ¹⁰	100,00	à 5 ans 6 m. ou 11 ans 3 m.	7.085	6,41
	Septembre	2	S.N.C.B. 1964-1969-1974	6,25 — 6,50 ⁹	99,50	à 5 ou 10 ans	1.500	6,58
	Octobre	12	Etat belge 1964-1969-1974	6,25 — 6,50 ⁹	100,00	à 5 ou 10 ans	11.000	6,44
	Novembre	3	Crédit Communal, à lots	3,00	100,00	à 20 ans	1.500	6,40
						38.085		
1965	Janvier	18	Etat belge 1965-1970-1976	6,25 — 6,50 ¹¹	99,50	à 5 ans 6 m. ou 11 ans 6 m.	9.815	6,48
	Février	15	S.N.C.B. 1965-1971-1977	6,25 — 6,50 ¹²	99,50	à 6 ou 12 ans	2.000	6,50
	Mars	8	S.N.C.I. 1965-1971-1978	6,25 — 6,50 ¹³	99,75	à 6 ou 13 ans	2.500	6,45
	Avril	1	Ville de Liège 1965-1971-1978	6,25 — 6,50 ¹³	99,00	à 6 ou 13 ans	700	6,54
	Avril	1	Ville de Gand 1965-1971-1978	6,25 — 6,50 ¹³	99,00	à 6 ou 13 ans	700	6,54
	Mai	3	Etat belge 1965-1971-1978	6,25 — 6,50 ¹³	99,75	à 6 ou 13 ans	10.000	6,40
	Juin	14	Interc-Autor. E3 1965-73-81	6,40 — 6,60 ¹⁴	99,00	à 8 ou 16 ans	2.500	6,66
	Août	30	Ville d'Anvers 1965-1973-1981	6,40 — 6,60 ¹⁴	99,00	à 8 ou 16 ans	1.500	6,60
	Octobre	1	Etat belge 1965-1971-1980	6,25 — 6,50 ¹⁵	99,75	à 6 ou 15 ans	10.000	6,39

- 1 Ces montants sont différents de ceux du tableau précédent [XVI-1, colonne (1)] parce qu'ils ne comprennent pas les obligations remises en paiement aux sinistrés par la C.A.D.G.
- 2 Ce rendement est calculé sur la base des taux d'intérêts nominaux de l'emprunt.
- 3 Le rendement à l'émission de ces emprunts est calculé sur leur plus longue durée.
- 4 Intérêts : 5 % pendant les 10 premières années, 5,25 % pendant les 10 dernières années.
- 5 Intérêts : 5,20 % pendant les 5 premières années, 5,50 % pendant les 5 dernières années.
- 6 Intérêts : 5,50 % pendant les 10 premières années, 5,75 % pendant les 10 dernières années.
- 7 Intérêts : 5,20 % pendant les 5 premières années, 5,40 % de la 6^e à la 10^e année, 5,00 % de la 11^e à la 15^e année et 5,80 % pendant les 5 dernières années.
- 8 Intérêts : 5,80 % pendant les 5 premières années, 5,50 % de la 6^e à la 10^e année, 5,00 % de la 11^e à la 15^e année et 5,80 % pendant les 5 dernières années.
- 9 Intérêts : 6,25 % pendant les 5 premières années, 6,50 % pendant les 5 dernières années.
- 10 Intérêts : 6,25 % pendant 5 ans 6 mois, ensuite 6,50 % pendant 5 ans 9 mois.
- 11 Intérêts : 6,25 % pendant 5 ans 6 mois, ensuite 6,50 % pendant 6 ans.
- 12 Intérêts : 6,25 % pendant les 6 premières années, 6,50 % pendant les 6 dernières années.
- 13 Intérêts : 6,25 % pendant les 6 premières années, 6,50 % pendant les 7 dernières années.
- 14 Intérêts : 6,40 % pendant les 8 premières années, 6,60 % pendant les 8 dernières années.
- 15 Intérêts : 6,25 % pendant les 6 premières années, 6,50 % pendant les 9 dernières années.

Emprunts en monnaies étrangères

Date de l'arrêté 1		Emetteurs	Taux nominal d'intérêt	Cours d'émission p.c.	Durée	Montant émis (millions d'unités de monnaies étrangères)	Rendement moyen à l'émission	
Mois	Jour							
1961	Juillet	12	S.N.C.B.	5,25	100,0	15 ans	{ U.S. \$ 20 ou D.M. 80 Fl. P.B. 22 U.S. \$ 30 U.S. \$ 25 FLux. 250 U.S. \$ 30	5,92 ²
	Octobre	3	Sabena	4,75	99,0	20 ans		4,92
	Novembre	14	Etat belge 1961-1964	6,50	100,0	3 ans		5,61 ²
	Novembre	28	Etat belge 1961-1976	5,50	98,0	15 ans		5,88
	Décembre	12	Sabena 1961-1981 ³	5,00	100,0	20 ans		5,06
1962	Mars	27	Etat belge 1962-1977	5,25	98,5	15 ans	U.S. \$ 30	5,55
1963	Mai	10	Etat belge	4,875	100,0	3, 4 et 5 ans	U.S. \$ 20	4,97 ^{2,4}
	Septembre	20	Etat belge	5,00	100,0	35 mois	U.S. \$ 11	5,24 ⁴
1964	Août	31	Etat belge ³	5,25	100,0	35 mois	U.S. \$ 16,5	5,60 ⁴
1965	Janvier	29	Sabena	5-5,125	100,0	7 ans 6 mois	U.S. \$ 8	5,17 ²
	Mai	20	R.T.T.	6,00	100,0	5 ans	U.S. \$ 20	6,00

- 1 La date exacte d'émission des emprunts en monnaies étrangères n'est en général pas connue. Le plus souvent cependant, un emprunt est émis, ou commence à être émis, peu après que l'arrêté y relatif a été pris. La date de cet arrêté est reprise dans le présent tableau communiquant, de façon aussi approchée que possible, l'époque de l'émission. Lorsqu'il y a plusieurs arrêtes, par exemple un arrêté royal suivi d'un arrêté ministériel, c'est le dernier en date qui est cité.
- 2 Le rendement à l'émission de ces emprunts est calculé sur leur plus longue durée.
- 3 Emprunt de conversion.
- 4 Cet emprunt est exempté de tous impôts et taxes, présents et futurs au profit de l'Etat belge, des provinces ou des communes ou toutes autorités belges ayant un pouvoir de taxation.
- * Emprunts de l'Etat, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la S.N.C.B., la S.N.C.V., la Société Nationale des Distributions d'Eau, le Crédit Communal, etc. (à l'exception des émissions continues), qui ont fait l'objet d'un arrêté au *Moniteur belge*.

XVI - 3. — DETTES DE L'ETAT

(milliards de francs)

Source : Ministère des Finances.

Fin de période	Dettes directes								Total de la dette directe 2	Dettes indirectes	Dette totale (à l'excl. de la dette reprise du Congo) 2	Dette reprise du Congo 3	Dette totale (y compris la dette reprise du Congo) 2
	intérieures				extérieures								
	Consolidée y compris E.A.M. 1	à moyen terme	à court terme	Avoirs libras des particuliers en C.C.P.	totale	consolidée 2	à moyen et court terme	totale 2					
1952	119,2	27,9	69,1	19,2	235,4	13,3	4,6	17,9	253,3	13,0	266,3		
1953	130,6	29,7	67,1	21,2	248,6	13,7	7,1	20,8	269,4	12,9	282,3		
1954	155,2	24,8	62,6	22,4	265,0	14,8	6,6	21,4	286,4	11,8	298,2		
1955	167,2	24,9	67,2	22,8	272,1	16,5	6,9	23,4	295,5	16,1	311,6		
1956	167,2	23,4	62,1	23,9	276,6	16,5	7,9	24,4	301,0	16,8	317,8		
1957	170,1	24,6	60,9	23,7	279,3	17,5	8,8	26,3	305,6	18,0	323,6		
1958	175,5	26,1	70,5	25,4	297,5	17,0	12,5	29,5	327,0	18,6	345,6		
1959	190,8	23,0	75,8	29,1	318,7	17,7	16,5	34,2	352,9	20,7	373,6		
1960	211,6	18,1	68,6	32,3	330,6	17,4	27,0	44,4	375,0	21,1	396,1		
1961	217,4	17,4	70,8	32,8	338,4	18,8	28,3	47,1	385,5	25,5	411,0		
1962	251,6	20,9	50,0	36,1	358,6	19,5	17,6	37,1	395,7	27,5	423,2		
1963 Août	257,5	15,7	58,3	34,3	365,8	18,9	24,9	43,8	409,6	27,2	436,8		
Septembre	256,7	15,7	58,3	35,2	365,9	18,7	25,1	43,8	409,7	27,1	436,8		
Octobre	263,5	13,3	55,9	37,4	370,1	18,6	26,6	45,2	415,3	27,0	442,3		
Novembre	262,3	13,7	57,1	35,1	368,2	18,6	27,4	46,0	414,2	27,9	442,1		
Décembre	261,6	13,7	55,1	39,8	370,2	18,4	28,1	46,5	416,7	29,3	446,0		
1964 Janvier	260,2	14,3	56,7	38,9	370,1	18,4	27,9	46,3	416,4	29,2	445,6		
Février	270,6	9,0	55,0	36,6	371,2	18,4	29,3	47,7	418,9	29,2	448,1		
Mars	270,1	9,8	55,0	38,2	373,1	18,1	29,3	47,4	420,5	29,1	449,6		
Avril	269,3	6,0	56,2	39,6	371,1	18,1	29,8	47,9	419,0	34,1	453,1		
Mai	269,0	6,0	57,9	38,0	370,9	18,1	30,4	48,5	419,4	34,0	453,4		
Juin	275,4	5,8	54,6	39,9	375,7	17,9	30,4	48,3	424,0	33,9	457,9		
Juillet	274,6	5,8	48,8	41,6	370,8	17,8	30,2	48,0	418,8	33,8	452,6		
Août	274,3	5,8	52,9	38,3	371,3	17,7	30,6	48,3	419,6	33,7	453,3		
Septembre	273,9	5,8	54,3	38,1	372,1	17,5	31,4	48,9	421,0	33,5	454,5		
Octobre	281,1	5,8	49,7	39,6	376,2	17,4	31,4	48,8	425,0	33,4	458,4		
Novembre	279,9	6,3	52,6	38,0	376,8	17,4	31,1	48,5	425,3	33,4	458,7		
Décembre	276,9	6,3	51,2	46,2	380,6	17,2	31,0	48,2	428,8	33,3	462,1		
1965 Janvier	277,8	6,0	55,5	41,1	380,4	17,2	31,0	48,2	428,6	33,2	461,8		
Février	284,5	6,0	57,1	39,1	386,7	17,1	30,9	48,0	434,7	33,2	467,9		
Mars	283,8	6,0	61,1	40,2	391,1	16,8	30,6	47,4	438,5	33,2	471,7		
Avril	280,8	5,9	66,9	41,3	394,9	16,6	30,5	47,1	442,0	33,1	475,1		
Mai	289,5	4,9	66,4	40,1	400,9	16,6	30,2	46,8	447,7	31,0	478,7	6,0	484,7
Juin	288,9	5,1	67,1	41,3	402,4	16,4	29,9	46,3	448,7	31,0	479,7	4,9	484,6
Juillet	288,2	5,1	61,4	41,5	396,2	16,3	29,3	45,6	441,8	30,8	472,6	4,9	477,5
Août	287,8	6,0	64,8	39,1	397,7	16,2	29,3	45,5	443,2	30,8	474,0	4,9	478,9
Septembre	287,3	6,3	66,9	39,4	399,9	16,0	29,3	45,3	445,2	30,7	475,9	4,8	480,7

1 E.A.M. : Emprunt de l'Assainissement Monétaire.

2 Non compris la dette intergouvernementale résultant de la guerre 1914-1918.

3 Voir : *Moniteur belge* - 27-5-1965 - Convention du 6 février 1965.

XVI - 4. — RECENSEMENT DES DETTES EN FRANCS BELGES A LONG ET MOYEN TERME DU SECTEUR PUBLIC

a) Par débiteurs

(valeurs nominales à fin d'année, en milliards de francs)

Débiteurs	Accessibles à tout placeur 1					Non accessibles à tout placeur					Total				
	1959	1960	1961	1962	1963	1959	1960	1961	1962	1963	1959	1960	1961	1962	1963
A. Secteur public belge (fonds publics belges) :															
1. Etat 2	187,7	204,2	216,2	231,8	238,8	45,9	44,9	42,5	66,6 ⁷	64,4 ⁷	233,6	249,1	258,7	298,4 ⁷	303,2 ⁷
2. Organismes publics de crédit non monétaires	74,2	84,5	96,1	106,0	112,6	17,3	18,9	20,2	21,9	23,4	91,5	103,4	116,3	127,9	136,0
3. Paraétatiques d'exploitation	26,8	26,2	25,4	26,5	28,3	5,3	5,5	6,0	6,5	6,4	32,1	31,7	31,4	33,0	34,7
4. Sécurité Sociale	—	—	—	—	—	4,4	5,9	7,1	9,8	11,7	4,4	5,9	7,1	9,8	11,7
5. Secteur public non compris ailleurs	27,0	26,2	25,7	26,2	26,6	9,2	9,9	10,1	10,6	11,1	36,2	36,1	35,8	36,8	37,7
B. Trésor congolais (fonds publics congolais) :															
12,2	10,8	10,8	10,8	10,8	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	13,5	12,1	12,1	12,1	12,1
Total ...	327,9	351,9	374,2	401,3	417,1	83,4	86,4	87,2	116,7	118,3	411,3	438,3	461,4	518,0	535,4

b) Par détenteurs

(valeurs nominales à fin d'année, en milliards de francs)

Détenteurs	Accessibles à tout placeur 1					Non accessibles à tout placeur					Total				
	1959	1960	1961	1962	1963	1959	1960	1961	1962	1963	1959	1960	1961	1962	1963
A. Secteurs nationaux non financiers :															
1. Entreprises privées et particuliers 3	180,2	194,9	207,0	216,1	219,9	8,7	6,3	5,5	7,7	8,1	188,9	201,2	212,5	223,8	228,0
2. Paraétatiques d'exploitation	2,2	2,5	2,8	3,1	3,5	0,2	0,5	0,5	0,4	0,5	2,4	3,0	3,3	3,5	4,0
3. Secteur public non compris ailleurs 4	1,6	1,8	1,6	1,7	1,9	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	1,7	1,9	1,7	1,8	2,0
4. Sécurité Sociale	2,4	2,5	2,3	1,7	1,5	0,6	1,0	1,0	0,9	1,2	3,0	3,5	3,3	2,6	2,7
B. Etranger : Congo et Rwanda-Burundi 5	4,0	3,4	2,6	2,6	2,8	0,7	0,3	0,3	0,2	0,2	4,7	3,7	2,9	2,8	3,0
C. Intermédiaires financiers :															
1. Organismes monétaires 6	35,4	35,6	41,1	49,9	52,2	36,3	37,7	37,6	59,6 ⁷	58,6 ⁷	71,7	73,3	78,7	109,5 ⁷	110,8 ⁷
2. Fonds des Rentes	4,5	6,6	6,9	7,8	8,4	—	—	—	—	—	4,5	6,6	6,9	7,8	8,4
3. Caisses d'épargne, sociétés hypothécaires et de capitalisation	38,8	40,7	41,9	45,4	49,4	13,6	14,8	14,2	14,8	16,6	52,4	55,5	56,1	60,2	66,0
4. Organismes d'assurance-vie et accidents de travail, fonds de pension	52,3	56,8	59,8	63,1	67,3	23,2	25,7	28,0	30,7	31,6	75,5	82,5	87,8	93,8	98,9
5. Organismes publics de crédit non monétaires	6,5	7,1	8,2	9,9	10,2	—	—	—	2,3	1,4	6,5	7,1	8,2	12,2	11,6
Total ...	327,9	351,9	374,2	401,3	417,1	83,4	86,4	87,2	116,7	118,3	411,3	438,3	461,4	518,0	535,4

1 Sont considérés comme titres accessibles à tout placeur, ceux qui sont émis par souscription publique, ceux qui sont cotés en Bourse ou dont l'admission à la Cote officielle est prévue, ceux faisant habituellement l'objet de négociations hors bourse ainsi que les obligations et bons de caisse émis au robinet par le Crédit Communal de Belgique, la Société Nationale de Crédit à l'Industrie, l'Institut National de Crédit Agricole, la Caisse Nationale de Crédit Professionnel, l'Office Central de Crédit Hypothécaire.

2 Dette publique belge, directe et indirecte, intérieure consolidée et à moyen terme.

3 Y compris les non-résidents autres que ceux repris à la rubrique Etranger « Congo et Rwanda-Burundi ».

4 A l'exclusion des fonds autonomes et organismes paraétatiques qui ont le caractère d'organismes monétaires ou d'organismes d'épargne, de sécurité sociale, d'assurances ou de capitalisation.

5 Etat, organismes paraétatiques, Banque Centrale du Congo belge et du Rwanda-Burundi.

6 A l'exclusion des avoirs des caisses de pension gérées par ces organismes.

7 Y compris l'emprunt spécial de conversion de 1962 soit 19,8 milliards.

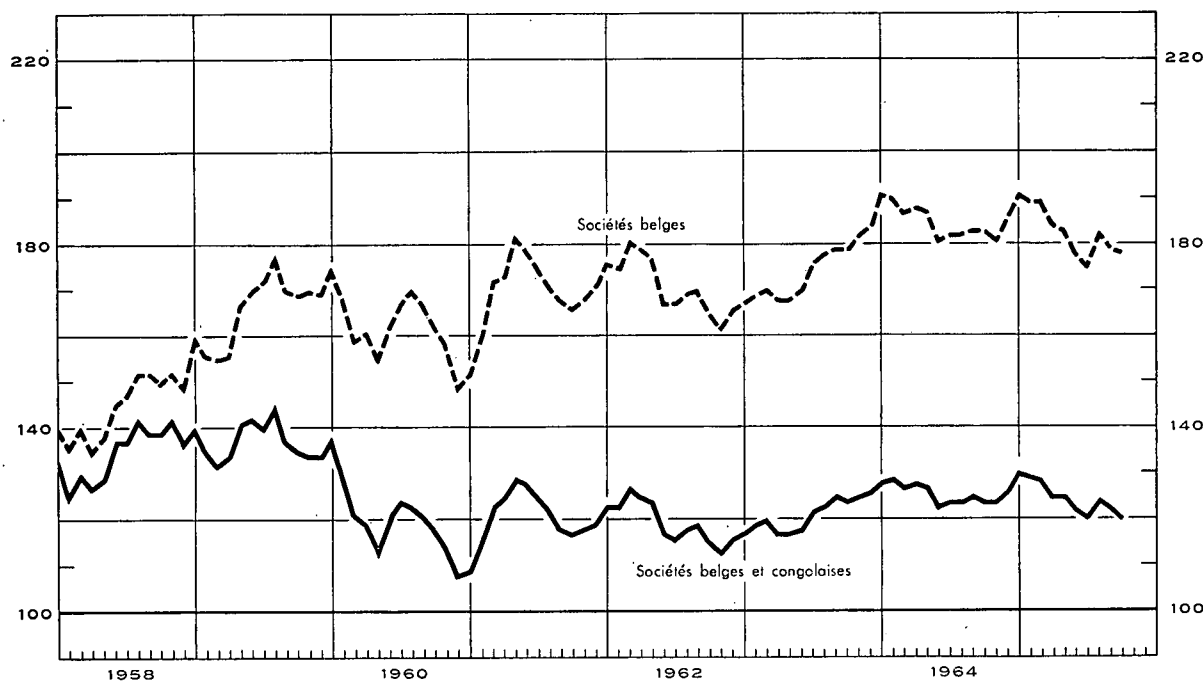
Références bibliographiques : *Bulletin de Statistique de l'I.N.S. — Annuaire Statistique de la Belgique. — Bulletin de Documentation du Ministère des Finances. — Bulletin d'Information et de Documentation* : XXXVI^e année, vol. I, n° 3, mars 1961 : « L'inventaire et le classement des fonds publics belges ». — XXXV^e année, vol. II, n° 2, août 1960 : « Estimations pour les années 1960 à 1975, des amortissements de la dette publique consolidée et à moyen terme émises jusqu'au 30 juin 1960 ». — XXXVIII^e année, vol. I, n° 4, avril 1963 : « L'inventaire et le classement des fonds publics ». — *Statistiques Economiques belges 1950-1960*.

XVII. — VALEURS MOBILIERES DU SECTEUR PRIVE

1. — EVOLUTION DE L'ACTIVITE, DU NIVEAU DES COURS ET DU TAUX DE RENDEMENT DES VALEURS BOURSIERES

Indice des cours des actions au comptant

(Base 1953 = 100)



Périodes	Capitaux traités moyennes par séances - (millions de francs) 1 5	Indice global du cours des actions			Taux de rendement % 3							
		Au comptant		A terme	Valeurs belges et congolaises 4 6	Valeurs belges 5						
		Valeurs belges et congolaises	Valeurs belges									
(Base 1953 = 100) 2 4												
1955 Moyenne mensuelle .	152	157	146	141	3,0	—						
1956 Moyenne mensuelle .	113	164	158	139	3,3	—						
1957 Moyenne mensuelle .	106	155	158	133	3,6	—						
1958 Moyenne mensuelle .	70	135	145	117	3,9	—						
1959 Moyenne mensuelle .	105	137	166	129	3,4	2,9						
1960 Moyenne mensuelle .	93	121	162	116	4,5	2,8						
1961 Moyenne mensuelle .	103	120	169	115	4,5	3,1						
1962 Moyenne mensuelle .	82	119	171	113	3,2	3,2						
1963 Moyenne mensuelle .	88	121	174	116	2,7	3,0						
1964 Moyenne mensuelle .	85	126	185	115	2,6	3,0						
	1964	1965	1964	1965	1964	1965	1964	1965	1964	1965	1964	1965
Janvier	137	111	128	130	191	191	118	120	2,4	2,7	2,7	3,1
Février	118	115	129	129	190	189	115	119	2,5	2,9	2,7	3,2
Mars	83	91	127	128	187	189	113	120	2,5	2,7	2,8	3,1
Avril	82	82	128	125	188	184	117	116	2,5	2,6	2,9	3,0
Mai	85	78	127	125	187	183	115	117	2,6	2,6	3,0	3,0
Juin	72	89	123	122	181	178	110	113	2,6	2,7	3,0	3,0
Juillet	75	61	124	120	182	175	115	111	2,6	2,7	3,0	3,0
Août	68	65	124	124	182	182	112	115	2,6	2,7	3,0	3,0
Septembre	66	72	125	122	183	179	113	113	2,6	2,7	3,1	3,0
Octobre	81	80	124	121	183	178	114	112	2,6	2,8	3,1	3,1
Novembre	127		124		181		118		2,7		3,1	
Décembre	104		126		186		117		2,7		3,1	

1 Source : Commission de la Bourse de Bruxelles : ces chiffres portent sur les transactions en obligations de sociétés et en actions (terme et comptant).

2 Source : Institut National de Statistique : Pour les chiffres annuels : moyenne des indices aux 10 et 25 de chaque mois; pour les chiffres mensuels : indices au 10 de chaque mois uniquement.

3 Source : Kredietbank : Rapport du dernier dividende net annoncé ou payé, au cours à la fin du mois.

4 Bourse de Bruxelles et d'Anvers.

5 Bourse de Bruxelles.

6 Jusqu'en 1953, moyenne des fins de trimestres.

XVII - 2. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS ¹

Chiffres annuels

Source : Institut National de Statistique (données modifiées par la B.N.B.).

Périodes ²	Nombre de sociétés recensées	Capital versé	Réserves	Résultats nets de l'année comptable		Dividendes bruts mis en paiement	Tantièmes payés	Emprunts obligataires	
				Bénéfices	Pertes			Dette obligataire en vie au 31/12	Montant brut des coupons payés ³
				(millions de francs)					
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	

A. — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique

Banques ⁴

1956	49	3.404	2.967	695	—	321	36	3.972	157
1957	48	3.406	3.261	817	—	330	43	4.710	163
1958	48	3.628	3.414	829	0,3	355	46	6.410	212
1959	51	4.029	3.514	835	37,6	377	45	6.626	307
1960	52	4.572	3.624	814	0,1	423	48	7.264	305
1961	53	4.742	3.967	1.043	5,5	492	57	8.293	363
1962	54	5.353	4.390	1.318	0,4	549	70	10.700	447
1963	51	6.349	4.402	1.552	0,1	676	60	p11.082	514
1964	p 53	6.750	5.221	1.526	0,3	788	63		

Sociétés financières et immobilières ⁵

1956	1.359	12.366	10.112	2.181	94	1.434	104	4.793	249
1957	1.430	14.690	11.430	2.660	169	1.878	129	5.800	233
1958	1.413	22.664	10.330	2.726	59	1.907	124	8.173	298
1959	1.464	24.053	12.126	2.598	93	1.903	114	9.151	414
1960	1.456	26.589	12.968	2.913	189	2.006	132	10.170	467
1961	1.483	28.302	16.075	3.611	190	2.138	140	11.200	531
1962	1.543	33.477	18.567	4.815	539	3.180	164	12.883	602
1963	1.557	34.172	19.038	3.580	230	2.282	135	p13.739	665
1964	p 1.712	35.849	20.350	3.770	245	2.353	141		

Industrie des fabrications métalliques

1956	1.233	11.416	8.520	2.194	429	1.065	111	2.005	101
1957	1.250	12.204	8.954	2.480	448	1.255	113	1.778	100
1958	1.245	13.211	9.489	2.402	409	1.110	106	1.733	99
1959	1.275	14.681	10.334	2.370	499	1.267	100	2.030	101
1960	1.271	15.432	10.785	2.619	499	1.533	107	1.917	120
1961	1.281	15.989	11.024	3.066	470	1.670	121	1.937	114
1962	1.300	16.480	12.038	3.400	443	1.795	133	1.918	117
1963	1.310	17.850	13.235	3.406	367	2.063	144	p 1.848	118
1964	p 1.254	18.485	13.525	3.674	627	1.121	144		

Métallurgie du fer

1956	106	10.026	10.072	2.369	23	1.324	85	2.158	120
1957	100	10.862	10.774	2.734	17	1.445	94	2.269	116
1958	100	12.364	12.409	1.621	37	1.057	72	3.133	119
1959	103	12.952	12.560	858	139	623	39	4.729	172
1960	100	13.918	12.628	1.928	25	992	58	4.886	282
1961	97	15.826	13.880	2.242	44	1.277	75	4.763	294
1962	100	15.985	15.576	2.023	523	940	54	5.427	286
1963	95	16.168	15.004	1.335	78	546	36	p 5.764	321
1964	p 104	18.051	16.158	1.068	705	351	27		

Industrie textile

1956	1.087	10.753	9.365	804	363	286	52	510	27
1957	1.094	10.894	9.160	1.156	242	348	67	529	27
1958	1.041	11.560	9.300	894	268	321	59	500	27
1959	1.047	11.954	10.077	721	614	272	45	482	27
1960	1.009	12.138	9.853	1.098	255	452	64	453	26
1961	982	12.358	10.249	1.260	265	492	76	386	25
1962	988	11.265	9.864	1.121	339	405	83	340	24
1963	975	11.117	10.123	1.114	447	319	67	p 339	21
1964	p 901	11.212	10.309	1.251	363	376	70		

Notes : voir fin du tableau XVII - 2.

XVII - 2. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS ¹ (suite)

Chiffres annuels

Source : Institut National de Statistique (données modifiées par la B.N.B.).

Périodes ²	Nombre de sociétés recensées	Capital versé	Réserves	Résultats nets de l'année comptable		Dividendes bruts mis en paiement	Tantièmes payés	Emprunts obligataires	
				Bénéfices	Pertes			Dette obligataire en vie au 31/12	Montant brut des coupons payés ³
				(millions de francs)					
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	

Industrie alimentaire

1956	731	7.837	4.115	954	98	446	66	789	48
1957	730	7.907	4.577	1.014	91	516	59	906	48
1958	701	8.881	4.833	1.077	200	466	57	925	58
1959	725	9.479	5.058	1.211	155	638	54	992	58
1960	725	9.591	5.505	1.381	179	720	63	892	62
1961	713	9.926	5.983	1.335	165	695	70	805	55
1962	722	9.969	6.374	1.470	110	667	67	760	52
1963	725	10.340	7.186	1.556	161	622	59	<i>p</i> 802	49
1964	685	11.099	7.562	1.402	174	617	55		

Industrie chimique

1956	561	10.015	5.582	1.468	52	750	68	1.038	56
1957	552	11.285	6.087	1.729	200	810	57	1.305	55
1958	538	11.690	5.405	1.354	124	543	61	1.384	71
1959	545	12.650	6.121	1.212	179	577	65	1.313	82
1960	534	13.309	6.442	1.639	245	711	76	1.290	76
1961	540	14.239	6.883	1.749	360	927	88	1.110	75
1962	544	15.930	7.064	1.888	209	1.065	87	964	66
1963	558	16.331	8.440	2.038	265	1.132	84	<i>p</i> 856	55
1964	542	17.043	8.531	2.376	358	1.202	76		

Electricité

1956	51	15.382	2.207	1.558	...	1.251	82	4.434	253
1957	47	16.784	2.454	1.581	...	1.365	79	5.543	248
1958	44	17.016	2.722	1.637	1	1.458	83	5.871	330
1959	41	17.422	3.609	1.748	...	1.511	86	5.525	345
1960	40	17.132	3.628	1.808	...	1.539	85	5.441	330
1961	36	18.581	4.260	1.800	3	1.608	86	5.703	326
1962	36	20.056	3.320	2.053	...	1.690	82	7.188	340
1963	32	20.412	3.630	2.163	...	1.657	85	<i>p</i> 8.602	443
1964	29	22.281	3.839	2.200	...	1.813	87		

Industrie du charbon

1956	54	8.592	4.263	1.212	153	937	92	972	56
1957	54	8.616	4.335	1.356	186	1.007	97	985	54
1958	53	8.739	4.339	1.192	96	876	85	940	55
1959	55	8.840	4.663	260	702	93	11	860	51
1960	49	8.530	4.367	107	1.023	63	7	477	50
1961	44	8.109	3.018	124	1.450	93	10	471	30
1962	41	7.679	2.065	146	710	106	13	398	27
1963	39	7.661	1.574	209	244	184	21	<i>p</i> 253	23
1964	36	7.043	1.020	423	356	268	29		

Total des sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique ^{6 7}

1956	13.397	123.605	81.666	20.764	1.748	10.869	1.136	24.930	1.238
1957	13.487	131.010	86.852	22.389	1.810	11.970	1.203	28.457	1.285
1958	13.408	146.913	90.013	20.202	1.936	10.981	1.153	33.241	1.535
1959	13.891	156.056	98.462	18.207	3.512	10.292	1.015	36.138	1.802
1960	13.816	162.844	102.221	21.788	3.243	11.778	1.128	37.521	1.989
1961	13.926	171.069	108.305	24.169	3.936	12.954	1.258	39.625	2.096
1962	14.142	185.420	114.895	26.823	3.906	14.090	1.343	45.434	2.259
1963	14.234	193.465	121.935	25.205	3.202	13.006	1.256	<i>p</i> 49.172	2.510
1964	14.533	206.928	127.509	26.785	4.273	12.492	1.279		

Notes : voir fin du tableau XVII - 2, page suivante.

XVII - 2. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS ¹ (suite)

Chiffres annuels

Source : Institut National de Statistique (données modifiées par la B.N.B.).

Périodes ²	Nombre de sociétés recensées	Capital versé	Réserves	Résultats nets de l'année comptable		Dividendes bruts mis en paiement	Tantièmes payés	Emprunts obligataires	
				Bénéfices	Pertes			Dette obligataire en vie au 31/12	Montant brut des coupons payés ³
				(millions de francs)					
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	

B. — Total des sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger ⁷

(y compris les sociétés ayant leur principale exploitation au Congo)

1956	552	34.880	21.254	10.897	423	6.801	433	2.241	95
1957	579	42.986	19.520	12.222	287	7.575	428	2.799	107
1958	563	45.670	20.620	9.733	320	6.492	415	3.177	125
1959	560	49.530	22.740	8.296	452	6.318	380	3.951	151
1960	442	48.024	21.895	9.900	348	7.284	346	1.628	78
1961	336	40.721	18.636	7.192	958	4.397	212	1.096	56
1962	302	38.822	19.383	5.865	644	3.048	172	834	36
1963	313	40.710	27.336	2.863	664	1.196	98	p 712	30
1964	p 317	40.380	28.485	2.937	850	1.317	105		

C. — Total général des sociétés par actions ^{6 7}

1956	13.949	158.485	102.920	31.661	2.171	17.670	1.569	27.171	1.333
1957	14.066	173.996	106.372	34.611	2.097	19.545	1.631	31.256	1.392
1958	13.971	192.583	110.633	29.935	2.256	17.473	1.568	36.418	1.660
1959	14.451	205.586	121.202	26.503	3.964	16.610	1.395	39.489	1.953
1960	14.258	210.868	124.116	31.688	3.591	19.062	1.474	39.123	2.067
1961	14.262	211.790	126.941	31.361	4.894	17.351	1.470	40.721	2.152
1962	14.444	224.242	134.278	32.688	4.550	17.138	1.515	46.268	2.294
1963	14.547	234.175	149.271	28.068	3.866	14.202	1.354	p49.884	2.540
1964	p 14.850	247.308	155.994	29.722	5.123	13.809	1.384		

¹ Sociétés belges : sociétés anonymes et en commandite par actions de droit belge. Sociétés congolaises : sociétés par actions à responsabilité limitée de droit congolais. A partir de 1961 sont reprises graduellement dans la statistique les sociétés de droit congolais qui sont converties en sociétés de droit belge exploitant au Congo; les sociétés de droit congolais ne sont plus comprises dans la statistique.

² Il s'agit de l'année de paiement du dividende pour les colonnes (1) à (7).

³ Il s'agit du montant des intérêts échus pendant l'année sous rubrique, ce montant est en relation avec la dette obligataire en vie au 31/12 de l'année précédente.

⁴ Non compris la B.N.B.

⁵ Non compris la S.N.C.I.

⁶ Non compris la B.N.B., la S.N.C.I. et la Sabens.

⁷ Total général net, après déduction des doubles emplois.

XVII - 3. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS ^{1 5}

Chiffres mensuels cumulés

Source : Institut National de Statistique (données modifiées par la B.N.B.).

Périodes ²	Nombre de sociétés recensées	Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividendes bruts mis en paiement	Coupons d'obligations bruts ³
				Bénéfices	Pertes		
				(milliards de francs)			
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	

A. — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique ⁴

1959 12 mois	13.927	156,2	98,6	18,2	3,5	10,3	1,6
1960 12 mois	13.858	163,5	102,5	21,9	3,3	11,8	1,9
1961 12 mois	13.957	172,8	109,1	24,3	3,9	13,1	2,4
1962 12 mois	14.174	186,2	115,2	26,9	3,9	14,1	4,3
1963 Janvier	132	2,2	0,8	0,2	...	0,1	0,3
2 premiers mois	351	3,1	2,6	0,8	0,1	1,0	0,4
3 premiers mois	2.225	21,1	12,6	3,2	0,4	2,2	0,6
4 premiers mois	5.525	55,6	32,5	8,1	1,0	4,3	0,8
5 premiers mois	9.355	123,4	75,4	15,9	2,1	8,2	1,1
6 premiers mois	11.383	146,6	91,7	19,7	2,6	10,0	1,3
7 premiers mois	12.058	152,0	96,9	20,3	2,7	10,4	1,6
8 premiers mois	12.374	153,5	97,8	20,6	2,8	10,4	1,7
9 premiers mois	12.829	155,5	99,1	20,9	2,8	10,5	1,8
10 premiers mois	13.414	165,4	105,8	22,1	3,0	10,9	2,1
11 premiers mois	13.825	177,0	113,4	23,5	3,1	11,7	2,3
12 mois	14.258	193,8	122,0	25,2	3,2	13,0	2,6
1964 Janvier	p 116	2,1	1,0	0,3	0,1	0,1	0,2
2 premiers mois	p 283	2,9	1,9	0,9	0,1	0,2	0,4
3 premiers mois	p 1.623	19,1	11,9	3,1	0,3	1,3	0,6
4 premiers mois	p 4.051	54,7	32,2	7,7	1,1	3,5	0,9
5 premiers mois	p 6.935	121,6	69,4	15,4	2,0	7,2	1,2
6 premiers mois	p 8.637	144,3	87,4	19,3	2,3	9,1	1,4
7 premiers mois	p 9.241	149,4	92,5	20,1	2,4	9,4	1,6
8 premiers mois	p 9.499	150,7	93,5	20,3	2,4	9,5	1,7
9 premiers mois	p 9.855	152,8	94,8	20,6	2,5	9,6	2,1
10 premiers mois	p 10.310	159,1	99,2	21,4	2,8	10,0	2,5
11 premiers mois	p 10.639	171,9	107,7	22,6	3,5	10,6	3,0
12 mois	p 14.533	206,9	127,5	26,8	4,3	12,5	3,5

Notes : voir page suivante.

XVII - 3. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS ^{1 5} (suite)

Chiffres mensuels cumulés

Source : Institut National de Statistique (données modifiées par la B.N.B.).

Périodes ²	Nombre de sociétés recensées	Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividendes bruts mis en paiement	Coupons d'obligations bruts ³
				Bénéfices	Pertes		
				(milliards de francs)			
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	

B. — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger

(y compris les sociétés ayant leur principale exploitation au Congo)

1959 12 mois	560	49,5	22,7	8,3	0,5	6,3	0,2
1960 12 mois	446	48,1	22,1	9,9	0,3	7,3	0,2
1961 12 mois	340	41,7	19,2	7,2	1,0	4,4	0,1
1962 12 mois	305	38,9	19,4	5,9	0,6	3,1	0,1
1963 Janvier	3	0,1
2 premiers mois	7	0,1
3 premiers mois	27	1,6	0,6
4 premiers mois	50	2,9	1,0	0,1	0,1
5 premiers mois	96	20,3	15,9	2,1	0,1	0,8	...
6 premiers mois	216	32,0	22,4	2,7	0,3	1,1	...
7 premiers mois	252	35,2	24,2	2,8	0,4	1,1	...
8 premiers mois	255	35,2	24,3	2,8	0,4	1,1	...
9 premiers mois	265	35,6	24,3	2,8	0,4	1,1	...
10 premiers mois	280	36,6	24,8	2,8	0,5	1,1	...
11 premiers mois	298	39,4	26,4	2,8	0,7	1,2	...
12 mois	317	41,5	27,7	2,9	0,7	1,2	...
1964 Janvier	4	0,1	0,1
2 premiers mois	8	0,1	0,1
3 premiers mois	24	0,9	0,4
4 premiers mois	52	2,4	0,9	0,1	0,1
5 premiers mois	104	12,9	11,6	2,0	0,2	1,0	...
6 premiers mois	213	32,4	23,7	2,6	0,6	1,2	...
7 premiers mois	228	33,6	24,5	2,7	0,7	1,2	...
8 premiers mois	230	33,6	24,5	2,7	0,7	1,2	...
9 premiers mois	235	33,7	24,6	2,7	0,7	1,2	...
10 premiers mois	252	35,6	25,7	2,7	0,7	1,2	...
11 premiers mois	278	38,5	27,0	2,7	0,8	1,3	...
12 mois	317	40,4	28,5	2,9	0,8	1,3	...

C. — Total général ⁴

1959 12 mois	14.487	205,7	121,3	26,5	4,0	16,6	1,8
1960 12 mois	14.304	211,6	124,6	31,8	3,6	19,1	2,1
1961 12 mois	14.297	214,5	128,3	31,5	4,9	17,5	2,5
1962 12 mois	14.479	225,1	134,6	32,8	4,5	17,2	4,4
1963 Janvier	135	2,3	0,8	0,2	...	0,1	0,3
2 premiers mois	358	3,2	2,6	0,8	0,1	1,0	0,4
3 premiers mois	2.252	22,7	13,2	3,2	0,4	2,2	0,6
4 premiers mois	5.575	58,5	33,5	8,2	1,1	4,3	0,8
5 premiers mois	9.451	143,7	91,3	18,0	2,2	9,0	1,1
6 premiers mois	11.599	178,6	114,1	22,4	2,9	11,1	1,3
7 premiers mois	12.310	187,2	121,1	23,1	3,1	11,5	1,6
8 premiers mois	12.629	188,7	122,1	23,4	3,2	11,5	1,7
9 premiers mois	13.094	191,0	123,4	23,7	3,2	11,6	1,8
10 premiers mois	13.694	202,0	130,6	24,9	3,5	12,0	2,1
11 premiers mois	14.123	216,4	139,8	26,3	3,8	12,9	2,3
12 mois	14.575	235,3	149,7	28,1	3,9	14,2	2,6
1964 Janvier	120	2,2	1,1	0,3	0,1	0,1	0,3
2 premiers mois	291	3,0	2,0	0,9	0,1	0,2	0,4
3 premiers mois	1.647	20,0	12,3	3,1	0,3	1,3	0,6
4 premiers mois	4.103	57,1	33,1	7,8	1,2	3,5	0,9
5 premiers mois	7.039	134,5	81,0	17,4	2,2	8,2	1,2
6 premiers mois	8.850	176,7	111,1	21,9	2,9	10,3	1,4
7 premiers mois	9.469	183,0	117,0	22,8	3,1	10,6	1,6
8 premiers mois	9.729	184,3	118,0	23,0	3,1	10,7	1,7
9 premiers mois	10.090	186,5	119,4	23,3	3,2	10,8	2,1
10 premiers mois	10.562	194,7	124,9	24,1	3,5	11,2	2,5
11 premiers mois	10.917	210,4	134,7	25,3	4,3	11,9	3,0
12 mois	14.850	247,3	156,0	29,7	5,1	13,8	3,5

¹ Sociétés belges : sociétés anonymes et en commandite par actions de droit belge.

² Il s'agit du mois de paiement du dividende pour les colonnes (1) à (6).

³ Les coupons d'obligations sont, comme les dividendes, recensés pendant le mois où ils sont payés. Le paiement des coupons d'obligations peut être effectué avant celui des dividendes. De ce fait, les obligations dont les coupons sont recensés à la colonne (7) ne représentent pas nécessairement toutes des emprunts des sociétés faisant l'objet des colonnes précédentes.

⁴ Non compris la B.N.B., la S.N.C.I. et la Sabena.

⁵ A partir de 1961 sont reprises graduellement dans les statistiques les sociétés de droit congolais qui se convertissent en sociétés de droit belge exploitant au Congo; les sociétés de droit congolais ne sont plus comprises dans la statistique.

XVII - 4. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS ¹

Chiffres annuels

(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique (données modifiées par la B.N.B. 2).

Années	Actions		Obligations (montant nominal)					Actions et obligations	Actions et obligations
	émissions nominales	émissions nettes	émissions non continues			émissions continues nettes	Total des émissions nettes	Total des émissions nettes	Total des émissions nettes (I.N.S.)
			émissions	amortisse- ments	émissions nettes				
	(1)	(2)	(8)	(4)	(5) = (8) - (4)	(6)	(7) = (5) + (6)	(8) = (2) + (7)	(9)

Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique

1955	14.192	4.273	1.560	1.206	354	532	886	5.159	8.597
1956	16.557	3.503	1.701	1.363	338	389	727	4.230	6.562
1957	27.682	5.573	3.120	1.448	1.672	833	2.505	8.078	10.687
1958	8.801	4.908	3.144	1.506	1.638	1.288	2.926	7.834	12.920
1959	10.227	8.760	3.196	1.530	1.666	814	2.480	6.240	11.817
1960	16.065	6.266	1.867	1.682	— 315	1.009	694	6.960	11.241
1961	19.013	6.014	1.667	1.520	147	844	991	7.005	12.660
1962	19.173	8.249	3.375	1.860	1.515	1.762	3.277	11.526	14.614
1963	14.956	6.244	4.628	1.646	2.982	375	3.357	9.601	11.964

Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger ³

1955	4.711	2.995	316	91	225	— 7	218	3.213	2.625
1956	8.630	3.146	341	110	231	5	236	3.382	2.637
1957	6.994	1.759	724	171	553	...	553	2.312	1.905
1958	2.282	1.162	450	124	326	51	377	1.539	1.119
1959	2.442	613	215	87	128	— 21	107	720	606
1960	6.443	1.685	80	177	— 97	— 21	— 118	1.567	1.510
1961	209	82	...	85	— 85	— 24	— 109	— 27	— 64
1962	398	204	4	32	— 28	...	— 28	176	167
1963	232	40	...	76	— 76	— 14	— 90	— 50	— 51

Total général

1955	18.903	7.268	1.876	1.297	579	525	1.104	8.372	11.222
1956	25.187	6.649	2.042	1.473	569	394	963	7.612	9.199
1957	34.676	7.332	3.844	1.619	2.225	833	3.058	10.390	12.592
1958	11.083	6.070	3.594	1.630	1.964	1.339	3.303	9.373	14.039
1959	12.669	4.373	3.411	1.617	1.794	793	2.587	6.960	11.923
1960	22.508	7.951	1.447	1.859	— 412	988	576	8.527	12.751
1961	19.222	6.096	1.667	1.605	62	820	882	6.978	12.596
1962	19.571	8.453	3.379	1.892	1.487	1.762	3.249	11.702	14.782
1963	15.188	6.284	4.628	1.722	2.906	361	3.267	9.551	11.913

¹ Sociétés belges : sociétés anonymes, en commandite par actions et de personnes à responsabilité limitée de droit belge. Sociétés congolaises (jusqu'au 30 juin 1960) : sociétés par actions à responsabilité limitée et de personnes à responsabilité limitée de droit congolais (voir note 3).

² Ces modifications consistent d'une part à inclure les appels de fonds, d'autre part à éliminer les émissions continues et non continues d'obligations du secteur public (S.N.C.I., Sabena) et les émissions d'obligations et de bons de caisse des banques belges.

³ Jusqu'au 30 juin 1960, y compris les sociétés belges ayant leur principale exploitation au Congo et les sociétés de droit congolais. A partir de juillet 1960, cette statistique ne comprend plus les sociétés de droit congolais.

N. B. - Col. (1) et (9) montants repris sans modification des statistiques de l'I.N.S. — col. (2) à (8) montants modifiés par la B.N.B. comme indiqué à la note 2 ci-dessus.

Col. (1) : constitutions de sociétés et augmentations de capital — col. (2) : montants libérés sur souscriptions d'actions (déduction faite des libérations autres qu'en espèces), primes d'émission et appels de fonds — col. (8) : nouvelles émissions (partie effectivement émise au cours de l'année) plus reliquats d'émissions antérieures, moins emprunts de conversion.

XVII - 5. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS ¹

Chiffres mensuels ²

(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique (données modifiées par la B.N.B. ³).

Périodes	A. — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique				B. — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger ⁴			
	Actions		Obligations (Montant nominal)	Actions et obligations	Actions		Obligations (Montant nominal)	Actions et obligations
	émissions nominales	émissions nettes	émissions non continuées brutes	Total	émissions nominales	émissions nettes	émissions non continuées brutes	Total
(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6)	(7)	(8) = (6) + (7)	
1962 6 premiers mois ...	6.691	2.877	1.564	4.441	256	31	...	31
9 premiers mois ...	13.945	5.084	1.590	6.674	395	196	...	196
12 mois	19.173	6.519	3.375	9.894	399	196	...	196
1963 3 premiers mois ...	1.614	693	706	1.399
6 premiers mois ...	5.805	2.829	2.360	5.189	232	40	...	40
9 premiers mois ...	8.721	3.852	2.917	6.769	232	40	...	40
12 mois	14.956	5.244	4.628	9.872	232	40	...	40
1964 3 premiers mois ...	3.603	1.025	183	1.208	1.335
6 premiers mois ...	9.145	3.964	1.677	5.641	1.546	9	...	9
9 premiers mois ...	13.567	5.805	1.912	7.717	1.546	9	...	9
12 mois	21.556	9.766	2.582	12.348	1.660	9	...	9
1963 Novembre	2.149	273	212	485
Décembre	3.154	791	711	1.502
1964 Janvier	1.543	239	139	378	15
Février	886	284	1	285
Mars	1.179	502	43	545	1.320
Avril	2.347	1.164	611	1.775
Mai	2.001	1.255	827	2.082
Juin	1.189	520	56	576	211	9	...	9
Juillet	3.108	1.381	44	1.425
Août	432	181	16	197
Septembre	882	279	175	454
Octobre	2.453	1.720	210	1.930	113
Novembre	2.647	1.009	150	1.159
Décembre	2.890	1.231	311	1.542
1965 Janvier p	711	213	1.000	1.213	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Février p	427	176	...	176	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Mars p	4.307	1.482	...	1.482	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Avril p	4.135	479	...	479	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Mai p	1.454	316	...	316	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Juin p	1.072	373	3	376	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Juillet p	1.171	385	2	387	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Août p	713	255	...	255	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Septembre p	1.090	317	12	329	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

¹ Sociétés belges : sociétés anonymes, en commandite par actions et de personnes à responsabilité limitée de droit belge. — Sociétés congolaises (jusqu'au 30 juin 1960) : sociétés par actions à responsabilité limitée et de personnes à responsabilité limitée de droit congolais.

² Les chiffres de ce tableau diffèrent des données reprises au tableau XVII - 4 sur les points suivants : a) les émissions nettes d'actions ne comprennent pas les appels de fonds; b) les émissions d'obligations sont brutes (amortissements non déduits) et ne comprennent pas les émissions continuées.

³ Les modifications consistent à éliminer les émissions d'obligations du secteur public.

⁴ Jusqu'au 30 juin 1960, y compris les sociétés belges ayant leur principale exploitation au Congo et les sociétés de droit congolais. A partir de juillet 1960, cette statistique ne comprend plus les sociétés de droit congolais.

N. B. — 3, 6 et 9 premiers mois = addition des chiffres mensuels. Le chiffre des 12 mois comprend des données supplémentaires qui ne peuvent être ventilées mensuellement [pour les colonnes (1), (3), (5) et (7) voir le tableau XVII-4].

Références bibliographiques : Annuaire Statistique de la Belgique. — Bulletin de Statistique de l'I.N.S. — Statistiques Economiques belges 1941-1950 et 1950-1960 (B.N.B.). — Bulletin Mensuel des Statistiques (Commission de la Bourse de Bruxelles). — Bulletin Hebdomadaire de la Kredietbank.

XVIII. — MARCHÉ MONÉTAIRE

1. — MARCHÉ DE L'ARGENT AU JOUR LE JOUR ET A TRES COURT TERME *

(millions de francs)

Moyennes journalières 1	Capitaux prêtés par			Capitaux empruntés par				Total (8) = (1) + (2) + (3) ou (4) + (5) + (6) + (7)	Retraits de capitaux (9)
	Banques de dépôts 2	Fonds des Rentes	Autres organismes 3	Banques de dépôts 2	Fonds des Rentes	I.R.G. (emprunts nets)	Autres organismes 4		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)		
1955	2.325	...	3.314	23	2.807	2.556	253	5.639	43
1956	2.428	...	2.780	22	2.313	2.587	286	5.208	185
1957	2.288	...	3.305	17	2.786	2.514	276	5.593	5
1958	2.078	...	1.821	15	968	2.496	420	3.899	577
1959	2.191	159	1.165	73	29	2.981	432	3.515	188
1960	2.415	1.107	1.664	1.025	10	3.104	1.047	5.186	37
1961	2.487	1.811	1.671	1.817	1	3.162	989	5.969	23
1962	1.518	943	1.703	1.517	1	1.375	1.271	4.164	307
1963	1.585	202	1.842	1.600	122	1.126	781	3.629	49
1964	1.879	6	2.743	1.310	481	1.689	1.148	4.628	11
1964 1 ^{er} trimestre	1.810	...	2.494	1.426	781	1.131	966	4.304	45
2 ^e trimestre	1.585	7	2.859	1.243	144	2.151	913	4.451	...
3 ^e trimestre	1.968	...	2.810	1.450	304	1.860	1.164	4.778	...
4 ^e trimestre	2.139	17	2.808	1.117	691	1.619	1.537	4.964	...
1964 Août	2.174	...	2.803	1.465	588	1.877	1.047	4.977	...
Septembre	1.678	...	2.631	1.348	337	1.721	903	4.309	...
Octobre	1.825	...	3.141	1.314	713	1.784	1.155	4.966	...
Novembre	2.126	44	2.865	1.072	1.041	1.514	1.408	5.035	...
Décembre	2.465	9	2.425	962	350	1.544	2.043	4.899	...
1965 1 ^{er} trimestre	2.032	294	2.293	1.410	22	1.571	1.616	4.619	338
2 ^e trimestre	1.617	342	2.563	1.500	...	2.160	862	4.522	...
3 ^e trimestre	1.763	1.037	2.637	1.440	...	3.997	...	5.437	...
1965 Janvier	2.308	188	1.709	1.215	62	1.812	1.116	4.205	814
Février	1.812	483	2.790	1.685	...	1.741	1.659	5.085	180
Mars	1.955	229	2.428	1.367	...	1.177	2.078	4.612	4
Avril	1.884	191	2.821	1.554	...	2.799	543	4.896	...
Mai	1.438	298	2.660	1.583	...	2.006	807	4.396	...
Juin	1.536	537	2.206	1.362	...	1.679	1.238	4.279	...
Juillet	1.849	1.053	2.413	1.590	...	2.283	1.442	5.315	...
Août	2.017	1.245	2.882	1.346	...	4.798	...	6.144	...
Septembre	1.412	806	2.615	1.384	...	3.449	...	4.833	...
Octobre	1.623	1.355	2.598	1.372	...	4.204	...	5.576	...

* Du 27 février 1956 au 16 novembre 1959, on a traité outre de l'argent au jour le jour, de l'argent prêté ou emprunté à 5 et 10 jours. Ces montants sont par conséquent compris dans les chiffres ci-dessus. Depuis le 17 novembre 1959, il n'y a plus eu d'argent prêté ou emprunté à 5 et 10 jours. Depuis cette même date, la plus grande partie des capitaux traités au jour le jour est régie par le « Protocole dressé en vue de la participation au marché du call money garanti ». Le présent tableau tient compte, en outre, de capitaux traités en dehors de ce Protocole.

1 Jusqu'au 31 décembre 1964, les moyennes sont calculées sur la base du nombre de jours ouvrables de la période. A partir de 1965, les moyennes sont établies sur la base du nombre total de jours de la période; cette dernière méthode de calcul correspond à celle que l'I.R.G. adopte dans la présentation de ses données.

2 Jusqu'au 16 novembre 1959, les banques de dépôts comprennent uniquement celles de Bruxelles et d'Anvers. Celles d'autres places y ont ensuite été ajoutées.

3 Jusqu'au 16 novembre 1959, cette colonne comprenait notamment la C.G.E.R., la B.C.C.B.R.U., l'O.N.S.S., le Crédit Communal. Depuis le 17 novembre 1959 elle comprend notamment la C.G.E.R., le Crédit Communal, la S.N.C.B. et depuis août 1960, divers prêteurs « hors Protocole ».

4 Jusqu'au 16 novembre 1959, cette colonne comprenait notamment la S.N.C.I., la B.C.C.B.R.U., l'O.N.D. Depuis le 17 novembre 1959 elle comprend notamment l'O.N.D., la C.N.C.P., la S.N.C.I.

XVIII - 3. — ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION

Mouvement du débit

Moyennes mensuelles ou mois	Nombre de chambres	Bruxelles						Province		Total général	
		Argent à très court terme 1		Autres opérations 2		Total		Milliers de pièces	Milliards de francs	Milliers de pièces	Milliards de francs
		Milliers de pièces	Milliards de francs	Milliers de pièces	Milliards de francs	Milliers de pièces	Milliards de francs				
1957	38	2	119	232	128	234	247	239	66	473	313
1958	38	2	113	245	131	247	244	235	63	482	307
1959	39	2	124	248	142	250	266	237	64	487	330
1960	39	3	208	289	158	292	366	243	57	535	423
1961	39	3	235	409	167	412	402	261	62	673	464
1962	39	3	158	475	196	478	354	285	68	763	422
1963	39	2	129	510	226	521	355	302	73	823	428
1964	39	2	148	605	269	607	417	358	82	965	499
1964 2 ^e trimestre	39	3	137	600	268	603	405	360	80	963	485
3 ^e trimestre	39	2	156	586	265	588	421	352	84	940	505
4 ^e trimestre	39	3	169	658	281	661	450	382	86	1.043	536
1965 1 ^{er} trimestre	39	2	156	654	316	656	472	397	90	1.053	562
2 ^e trimestre	39	2	140	681	315	683	455	419	96	1.101	551
1964 Mai	39	2	139	537	235	539	374	320	72	859	446
Juin	39	3	130	644	281	647	411	391	86	1.038	497
Juillet	39	3	166	620	293	623	459	368	84	991	543
Août	39	2	156	541	248	543	404	324	81	867	485
Septembre	39	2	146	598	255	600	401	363	85	963	486
Octobre	39	3	175	636	263	639	438	368	85	1.007	523
Novembre	39	3	158	611	265	614	423	361	80	975	503
Décembre	39	2	175	727	313	729	488	418	94	1.147	582
1965 Janvier	39	2	144	610	291	612	435	359	88	971	523
Février	39	2	152	632	303	634	455	380	81	1.014	536
Mars	39	3	172	718	355	721	527	452	101	1.173	628
Avril	39	2	152	674	313	676	465	416	91	1.092	556
Mai	39	2	135	662	315	664	450	408	94	1.072	544
Juin	39	2	133	706	317	708	450	432	104	1.140	554
Juillet	39	2	175	722	318	724	493	405	100	1.129	593
Août	39	3	219	707	263	710	482	396	95	1.106	577
Septembre	39	3	163	780	266	783	429	424	103	1.207	532

1 Il s'agit de l'argent au jour le jour et, du 27 février 1956 au 16 novembre 1959, de l'argent prêté ou emprunté à 1, 5 ou 10 jours. Depuis le 17 novembre 1959, il n'y a plus eu d'argent à 5 ou 10 jours.

2 Titres, effets publics, coupons, virements, chèques, traites, promesses, quittances, opérations sur l'étranger, etc.

Références bibliographiques : *Statistiques Economiques belges 1941-1950 et 1950-1960* (B.N.B.) — *Bulletin d'Information et de Documentation* (B.N.B.) : XXVIII^e année, vol. I, n^o 5, mai 1958 : « Une nouvelle statistique : le marché de l'argent au jour le jour (call money) » — XXXV^e année, vol. I, n^o 4, avril 1960 : « Le marché monétaire en Belgique » — XXXVII^e année, vol. I, nos 3 et 4, mars et avril 1962 : « La réforme du 1^{er} janvier 1962 et le marché monétaire belge ».

XIX. — TAUX D'ESCOMPTE, D'INTERET ET DE RENDEMENT

(Pour cent par an)

1. — TAUX D'ESCOMPTE ET D'INTERET DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

Date des changements	Escompte						Avances en compte courant et prêts sur *			
	Traites acceptées domiciliées en banque, warrants	Acceptations préalablement visées par la B.N.B.	Traites acceptées non domiciliées en banque	Traites non acceptées		Promesses	certificats de trésorerie		certificats du Fonds des Rentes, émis à maximum 866 jours	autres effets publics ²
				domiciliées en banque	non domiciliées en banque		émis à maximum 866 jours ¹	Certificats de trésorerie et certificats du Fonds des Rentes émis à maximum 180 jours		
1959 8 janvier ..	3,25	3,25	3,75	4,25	4,75	4,75	Taux du certificat plus 5/16 %, minimum 2,25 %		4,75	
24 décembre ..	4,—	4,—	4,50	4,75	5,25	5,25			5,—	
1960 4 août	5,—	5,—	5,50	5,75	6,25	6,25			6,25	
		représentatives d'importations d'exportations								
10 novembre ..	5,—	5,—	4,—	5,50	5,75	6,25	6,25		6,25	
1961 24 août	4,75	4,75	3,75	5,25	5,50	6,—	6,—		6,—	
							Certificats de trésorerie émis au taux de 1 15/16 %	Certificats de trésorerie et certificats du Fonds des Rentes émis à maximum 180 jours	Certificats de trésorerie émis à plus de 180 jours et à maximum 866 jours	
28 décembre ..	4,50	4,50	3,50	5,—	5,25	5,75	5,75	4,50	5,25	5,75
1962 18 janvier ...	4,25	4,25	3,25	4,75	5,—	5,50	5,50	4,25	5,—	5,50
22 mars	4,—	4,—	3,—	4,50	4,75	5,25	5,25	4,—	4,50	5,25
9 août	3,75	3,75	3,—	4,25	4,50	5,—	5,—	3,75	4,25	5,—
6 décembre ..	3,50	3,50	2,75	4,—	4,50	5,—	5,—	3,50	4,—	5,—
1963 18 juillet	4,—	4,—	3,25	4,50	5,—	5,50	5,50	4,—	4,50	5,50
31 octobre ...	4,25	4,25	3,75	5,—	5,75	6,25	6,25	4,50	5,25	6,25
1964 4 février ...	4,25	4,25	3,75	5,—	5,75	6,25	6,25	4,75	5,50	6,50
3 juillet	4,75	4,75	4,25	5,25	5,75	6,25	6,25	5,—	5,50	6,50
18 décembre ..	4,75	4,75	4,25	5,25	5,75	6,25	6,25	5,25	5,75	6,50

¹ Intitulé avant le 21 mars 1957 : Certificats de trésorerie ayant maximum 12 mois à courtir.

² Y compris les certificats de trésorerie à plus de 12 mois. — Sont seuls acceptés en nantissement les titres et effets publics « au porteur » libellés en francs belges.

* Quotité de l'avance au 31 octobre 1965

Cert. de trés. et cert. du Fonds des Rentes émis à max. 866 jours ... max. 95 % | Autres effets publics (voir note 2) max. 80 %

XIX - 2. — TAUX DE L'ARGENT AU JOUR LE JOUR

Moyennes ¹	
1958	1,41
1959 Du 1-1 au 16-11 ...	1,01
Du 17-11 au 31-12 ...	2,11
1960	2,82
1961	2,56
1962	2,14
1963	2,31
1964	3,35
1964 Novembre	2,84
Décembre	3,03
1965 Janvier	2,55
Février	2,26
Mars	2,57
Avril	3,05
Mai	3,47
Juin	3,57
Juillet	3,98
Août	3,02
Septembre	2,77
Octobre	3,54

XIX - 3. — TAUX DES CERTIFICATS DE TRESORERIE ET DES CERTIFICATS DU FONDS DES RENTES

A fin de période	Certificats de trésorerie à très court terme ²				Certificats de trésorerie B et certificats du Fonds des Rentes ³		Dates	Certificats de trésorerie émis par adjudication ⁷		
	1 mois	3 mois	6 mois	12 mois				6 mois	9 mois	12 mois
1960	4,00	4,25	4,50	4,75	4,75		1959 6 janv.	3,398	3,646	3,860
1961	3,50	3,75	4,00	4,25	4,25		1960 5 janv.	4,171	*	4,354
					4,6	5,6	1961 6 janv.	4,862	4,925	4,966
1962	2,50	2,75	3,00	—	3,30	3,27	1962 4 janv.	4,283	4,364	*
1963	3,50	3,80	4,10	—	4,35	4,31	1963 3 janv.	3,360	3,416	3,450
1964 Nov. ...	4,25	4,50	4,75	—	5,15	5,12	1964 14 janv.	4,750	4,800	4,750
Déc. ...	4,25	4,50	4,75	—	5,25	5,23	1965 12 janv.	5,40	5,55	5,65
1965 Janv. ...	4,20	4,40	4,70	—	5,20	5,24	9 févr.	5,35	5,50	5,55
Févr. ...	4,15	4,35	4,65	—	5,10	5,16	9 mars	5,25	5,40	5,50
Mars ...	4,00	4,25	4,50	—	4,95	4,97	13 avril	5,20	5,35	5,45
Avril ...	4,00	4,25	4,50	—	4,95	4,95	11 mai	5,20	5,35	5,45
Mai ...	4,00	4,25	4,50	—	4,95	4,95	8 juin	5,20	5,35	5,45
Juin ...	4,10	4,35	4,60	—	5,00	4,98	13 juil.	5,35	5,45	5,50
Juillet ...	4,30	4,55	4,80	—	5,15	5,14	10 août	5,35	5,45	5,50
Août ...	4,10	4,35	4,60	—	5,00	5,09	14 sept.	5,20	5,35	5,45
Sept. ...	4,00	4,30	4,60	—	4,95	4,98	12 oct.	5,15	5,30	5,40
Oct. ...	4,00	4,30	4,60	—	4,95	4,95	9 nov.	5,15	5,30	5,40

¹ Jusqu'à fin décembre 1964, les moyennes sont calculées sur la base du nombre de jours ouvrables de la période. A partir de 1965, les moyennes sont établies sur la base du nombre total de jours de la période; cette dernière méthode de calcul, correspond à celle que l'I.R.G. adopte dans la présentation de ses données. Il convient de noter également que, jusqu'au 16 novembre 1959, il s'agit de moyennes arithmétiques simples des taux uniques journaliers tandis qu'à partir du 17 novembre 1959, il s'agit de moyennes pondérées des taux journaliers moyens. (La pondération tient compte, non seulement des capitaux empruntés chaque jour dans le cadre du « Protocole dressé en vue de la participation au marché du call money garanti », mais encore de capitaux empruntés en dehors de ce Protocole.)

² Cf. Arrêté ministériel du 9 novembre 1957 (*Moniteur belge* du 10 novembre 1957, p. 8028), modifié par arrêté ministériel du 25 mars 1964 (*Moniteur belge* du 28 mars 1964, p. 3233).

³ Les certificats de trésorerie B sont détenus soit par les banques, soit par le Fonds des Rentes; les certificats du Fonds des Rentes sont détenus par les banques et accessoirement, depuis mai 1965, par des institutions du secteur public et des caisses d'épargne privées. Ces deux types de certificats ont été créés lors de la réforme du marché monétaire de novembre 1957; les certificats de trésorerie B ont été créés par la conversion à concurrence de 8,9 milliards de la dette à court terme logée à l'époque dans les banques, le solde de cette dette, soit 20 milliards étant converti en certificats de trésorerie A à 12 mois et à 1 15/16 p.c. (Arrêté ministériel du 9 novembre 1957, *Moniteur belge* du 10 novembre 1957, p. 8030). Par l'A.R. du 20-12-1962, les certificats A ont été convertis en un « Emprunt Spécial de Conversion de 1962 » remboursable en 20 ans et divisé en trois tranches, (10.000, 5.000 et 4.826 millions) portant intérêt au taux de 8,50 % l'an à partir du 1-1-1962, 81-12-1966 et 81-12-1971 respectivement. Avant ces dates le taux reste fixé à 1 15/16 % l'an. L'encours des certificats de trésorerie B ne varie pas; le 8 avril 1960 il a cependant été porté à 9,1 milliards par conversion de certificats de Trésorerie A. A partir de la réforme du marché monétaire de novembre 1957, les certificats de trésorerie A et B et les certificats du Fonds des Rentes ont été les seuls effets publics éligibles pour constituer la couverture dite « partielle » des dépôts à un mois au plus des banques de grande et de moyenne circulation jusqu'à la suppression de cette couverture le 1er janvier 1962. Jusqu'à la fin de 1961, le taux des certificats de trésorerie B et des certificats du Fonds des Rentes a été lié au taux d'escompte de la Banque Nationale de Belgique pour les traites acceptées domiciliées en banque; depuis le 1er janvier 1962, le taux des certificats du Fonds des Rentes est fixé par des adjudications hebdomadaires qui déterminent également les taux des certificats de trésorerie B.

⁴ Taux de la dernière adjudication hebdomadaire du mois.

⁵ Moyenne pondérée des taux fixés par les adjudications hebdomadaires du mois.

⁶ Taux unique, valable pour-tous les certificats adjugés (taux le plus élevé retenu par le Fonds des Rentes).

⁷ Jusqu'à la fin de 1963, taux moyens pondérés par les montants des certificats adjugés. A partir de janvier 1964, taux uniques valables pour tous les certificats adjugés (taux les plus élevés retenus par le Trésor).

* Pas d'adjudication.

**XIX - 4. — TAUX DES DEPOTS EN FRANCS BELGES DANS LES BANQUES
ET A LA CAISSE GENERALE D'EPARGNE ET DE RETRAITE**

A fin de période	Tarif I 1 Comptes de dépôt à					Caisse Générale d'Epargne (Dépôts d'épargne des particuliers) 3	
	vue	15 jours de préavis 2	Terme 2			jusqu'à 250.000 F	au-delà de 250.000 F
			1 mois	3 mois	6 mois		
1958	0,50	0,90	1,35	1,75	2,15	3,00	2,00
1959	0,50	0,85	1,20	1,60	1,95	3,00	2,00
1960	0,50	1,75	2,85	3,45	3,60	3,00	2,00
1961	0,50	1,30	2,40	3,15	3,30	3,00	2,00
1962	0,50	1,00	1,70	2,50	2,70	3,00	2,00
1963	0,50	1,20	2,10	3,00	3,50	3,00	2,00
1964	0,50	1,30	3,00	3,50	4,00	3,00	2,00
1964 Juin	0,50	1,20	2,30	3,30	3,80	3,00	2,00
Juillet	0,50	1,30	3,00	3,50	4,00	3,00	2,00
Août	0,50	1,30	3,00	3,50	4,00	3,00	2,00
Septembre	0,50	1,30	3,00	3,50	4,00	3,00	2,00
Octobre	0,50	1,30	3,00	3,50	4,00	3,00	2,00
Novembre	0,50	1,30	3,00	3,50	4,00	3,00	2,00
Décembre	0,50	1,30	3,00	3,50	4,00	3,00	2,00
1965 Janvier	0,50	1,30	3,00	3,50	4,00	3,00	2,00
Février	0,50	1,30	3,00	3,50	4,00	3,00	2,00
Mars	0,50	1,30	3,00	3,50	4,00	3,00	2,00
Avril	0,50	1,30	3,00	3,50	4,00	3,00	2,00
Mai	0,50	1,30	3,00	3,50	4,00	3,00	2,00
Juin	0,50	1,30	3,00	3,50	4,00	3,00	2,00
Juillet	0,50	1,30	3,00	3,50	4,00	3,00	2,00
Août	0,50	1,30	3,00	3,50	4,00	3,00	2,00
Septembre	0,50	1,30	3,00	3,50	4,00	3,00	2,00
Octobre	0,50	1,30	3,00	3,50	4,00	3,00	2,00

1 Tarif appliqué par environ 25 banques, dont les principales. D'autres banques, surtout régionales appliquent en général un tarif supérieur. — 2 De novembre 1957 à la fin de 1961 les taux des dépôts à préavis et à terme ont fluctué en fonction du taux d'escompte de la B.N.B. pour les traites acceptées domiciliées en banque. Depuis le début de 1962, leurs variations, décidées en fonction des conditions du marché, de l'état de la balance des paiements et de l'évolution de la conjoncture, font l'objet d'un accord précédé de consultations entre la Banque Nationale de Belgique et l'Association Belge de Banques. — 3 Non compris une prime de fidélité accordée pour la première fois en 1958 pour toute somme restée en dépôt pendant l'année civile entière ou, à partir de 1965, entre le 16 janvier et le 31 décembre d'une même année. Le taux de cette prime a évolué comme suit : pour les sommes jusqu'à 250.000 F (350.000 F à partir du 1er janvier 1965), 0,30 p.c. de 1958 à 1963 (sauf en 1959 où l'octroi de la prime a été suspendu), 0,40 p.c. en 1964 et 0,50 p.c. à partir du 1er janvier 1965; pour les sommes au-delà de 250.000 F (350.000 F à partir du 1er janvier 1965) 0,20 p.c. de 1960 à 1963 (pas de prime en 1958 et 1959), 0,30 p.c. en 1964 et 0,40 p.c. à partir du 1er janvier 1965.

**XIX - 5. — TAUX DE RENDEMENT DE TITRES A REVENU FIXE,
COTES A LA BOURSE DE BRUXELLES ***

Début de période	Emprunts émis avant le 1 ^{er} décembre 1962					Emprunts émis après le 1 ^{er} décembre 1962			
	Dettes unifiées (rendement eu égard au cours seulement)	Echéance de 2 à 5 ans		Echéance de 5 à 20 ans		Taux moyen pondéré (non compris la Dette unifiée)	Echéance de 5 à 20 ans		Taux moyen pondéré
		Etat	Paraétatiques et villes	Etat	Paraétatiques et villes		Etat	Paraétatiques et villes	
1956	4,18	—	3,99 ¹	4,63	4,71	4,57	—	—	—
1957	4,47	—	5,17 ¹	5,54	5,59	5,45	—	—	—
1958	4,93	—	5,53 ¹	6,47	6,51	6,41	—	—	—
1959	4,29	—	4,44	4,85	4,93	4,85	—	—	—
1960	4,21	4,72	4,79	5,21	5,10	5,11	—	—	—
1961	4,39	5,55	5,69	6,07	5,80	5,89	—	—	—
1962	4,40	5,21	5,34	5,74	5,70	5,64	—	—	—
1963	4,05	4,54	4,50	4,96	5,02	4,94	—	—	—
1964	4,04	5,04	4,92	5,32	5,21	5,23	5,98	5,95	5,98
1964 Novembre	4,06	5,51	5,48	5,68	5,62	5,60	6,48	6,57	6,37
Décembre	4,06	5,34	5,43	5,61	5,61	5,53	6,49	6,59	6,52
1965 Janvier	4,06	5,38	5,38	5,62	5,60	5,53	6,43	6,55	6,47
Février	4,06	5,45	5,35	5,60	5,60	5,53	6,46	6,55	6,49
Mars	4,06	5,20	5,31	5,53	5,57	5,43	6,40	6,51	6,43
Avril	4,06	5,21	5,28	5,51	5,58	5,42	6,39	6,52	6,42
Mai	4,06	5,29	5,36	5,59	5,59	5,48	6,44	6,51	6,45
Juin	4,06	5,37	5,41	5,59	5,61	5,51	6,45	6,53	6,48
Juillet	4,06	5,40	5,41	5,61	5,63	5,53	6,49	6,53	6,50
Août	4,06	5,26	5,36	5,54	5,56	5,44	6,34	6,45	6,38
Septembre	4,06	5,34	5,36	5,57	5,56	5,47	6,39	6,45	6,41
Octobre	4,05	5,45	5,46	5,64	5,57	5,54	6,45	6,51	6,47
Novembre	4,06	5,39	5,44	5,66	5,57	5,53	6,50	6,55	6,53

* Sauf indication contraire, le taux du rendement moyen est celui qui, appliqué au calcul de la valeur actuelle de l'ensemble des termes d'annuités (remboursement, intérêts, lots et primes éventuels) encore à recevoir, égalise cette valeur actuelle au prix d'achat du capital en vie, évalué au cours du jour, majoré des courtages et éventuellement des intérêts courus.

¹ Emprunts aux taux de 4 et 4,5 %.

N. B. — Méthode d'établissement : voir *Bulletin d'Information et de Documentation* (B.N.B.), XXXI^e année, vol. I, no 2, février 1956.

Références bibliographiques : situations hebdomadaires de la B.N.B. — *Bulletin d'Information et de Documentation* (B.N.B.) : XXVII^e année, vol. I, no 6, juin 1951 : « Le Marché de l'argent au jour le jour depuis septembre 1950 »; XXVIII^e année, vol. I, no 5, mai 1953 : « Une nouvelle statistique de le marché de l'argent au jour le jour (call money) »; XXXII^e année, vol. II, no 5, novembre 1957 : « La réforme du marché monétaire »; XXXV^e année, vol. I, no 4, avril 1960 : « Le marché monétaire en Belgique »; XXXVII^e année, vol. I, nos 3 et 4, mars et avril 1962 : « La réforme du 1^{er} janvier 1962 et le marché monétaire belge ».

XX. — BANQUES D'EMISSION ETRANGERES

1. — TAUX D'ESCOMPTE

Mois des changements	Allemagne		Etats-Unis ¹		France		Grande-Bretagne		Italie		Pays-Bas		Suède		Suisse	
	Dates	Taux	Dates	Taux	Dates	Taux	Dates	Taux	Dates	Taux	Dates	Taux	Dates	Taux	Dates	Taux
Taux en vigueur au 31-12-1956		5,00		3,—		3,—		5,50		4,—		3,75		4,—		1,50
1957 Janvier ...	11	4,50					7	5,—								
Février ...					11	4,—									15	2,50
Avril																
Mai											17	4,25	11	5,—		
Juillet ...											16	5,—				
Août			23	3,50	12	5,—										
Septembre .	19	4,—					19	7,—								
Novembre .			15	3,—												
1958 Janvier ...	17	3,50	24	2,75							24	4,50				
Mars			7	2,25			20	6,—			25	4,—				
Avril			18	1,75												
Mai							22	5,50					3	4,50		
Juin	27	3,—					19	5,—	7	3,50	14	3,50				
Août							14	4,50								
Septembre .			12	2,—												
Octobre ...					16	4,50					15	3,—				
Novembre .			7	2,50			20	4,—								
1959 Janvier ...	10	2,75									21	2,75				
Février ...					5	4,25									26	2,—
Mars			6	3,—												
Avril					23	4,—										
Mai			29	3,50												
Septembre .	4	3,—	11	4,—												
Octobre ...	23	4,—														
Novembre .											16	3,50				
1960 Janvier ...							21	5,—					15	5,—		
Juin	3	5,—	10	3,50			23	6,—								
Août			12	3,—												
Octobre ...					6	3,50	27	5,50								
Novembre .	11	4,—														
Décembre .							8	5,—								
1961 Janvier ...	20	3,50														
Mai	5	3,—														
Juillet ...							25	7,—								
Octobre ...							5	6,50								
Novembre .							2	6,—								
1962 Mars							8	5,50								
Mars							22	5,—			25	4,—	6	4,50		
Avril							26	4,50					8	4,—		
Juin																
1963 Janvier ...							3	4,—			8	3,50	18	3,50		
Juin													14	4,—		
Juillet ...			17	3,50												
Novembre .					14	4,—										
1964 Janvier ...											6	4,—	31	4,50		
Février ...							27	5,—								
Juin											4	4,50				
Juillet ...															3	2,50
Novembre .			24	4,—			23	7,—					6	5,—		
1965 Janvier ...	22	3,50														
Avril					9	3,50							9	5,50		
Juin							3	6,—								
Juillet ...	13	4,—														

¹ Federal Reserve Bank of New York.

Définitions des taux d'escompte officiels : voir « International Financial Statistics » (F.M.I.).

XX - 2. — BANQUE DE FRANCE

(millions de francs français)

	1961 31 décembre	1962 31 décembre	1963 31 décembre	1964 31 décembre	1964 8 octobre	1965 7 octobre	1964 5 novembre	1965 4 novembre
ACTIF								
Encaisse or	4.322	4.322	4.322	4.322	4.322	4.322	4.322	4.322
Disponibilités à vue à l'étranger	9.985	13.355	17.448	20.665	19.522	22.030	19.749	22.062
Avances au Fonds de Stabilisation des changes ¹	1.314	2.546	2.627	3.370	2.925	4.603	2.944	4.651
<i>Concours au Fonds Monétaire Interna- tional</i>	—	2.204	2.263	3.096	2.580	4.317	2.602	4.342
<i>Autres opérations</i>	—	342	364	274	345	286	342	309
Annuités de Prêt de la B.I.R.D. et de l'E.I.B.	—	—	630	589	613	1.471	589	1.471
Monnaies divisionnaires	18	8	28	24	13	34	33	25
Comptes courants postaux	553	481	911	920	737	842	974	1.169
Prêts à l'Etat ²	6.500	5.450	5.450	5.450	5.450	5.450	5.450	5.450
Avances à l'Etat ³	2.358	3.221	3.316	3.546	4.427	4.286	3.292	2.287
Portefeuille d'escompte	18.675	20.608	20.007	18.606	17.863	18.327	16.986	17.237
Effets représentatifs de crédits à court terme :								
<i>Effets escomptés sur la France</i>	5.846	6.310	7.030	6.173	6.180	6.039	5.824	6.599
<i>Effets escomptés sur l'étranger</i>	1	1
<i>Effets garantis par l'Office des céréales</i> ⁴	797	1.223	575	669	238	55	507	101
<i>Obligations cautionnées</i>	—	—	—	...	1.639	2.530
Effets de mobilisation de crédits à moyen terme :								
<i>Prêts spéciaux à la construction</i>	12.031	13.074	12.402	6.819	5.955	5.106	6.213	5.448
<i>Autres crédits à moyen terme</i>	—	—	—	4.945	3.851	4.597	4.442	5.089
Effets négociables achetés en France ⁵	2.878	2.412	3.220	4.546	4.523	3.794	4.876	5.111
Avances à 30 jours sur effets publics ...	187	166	72	32	47	15	31	49
Avances sur titres	74	67	71	88	73	109	96	94
Avances sur or
Effets en cours de recouvrement	553	870	1.656	1.689	561	613	1.322	1.798
Divers	834	885	1.468	1.497	1.050	1.066	1.062	1.081
Total ...	48.251	54.391	61.226	65.344	62.126	66.962	61.726	66.807

PASSIF

Engagements à vue :								
Billets au porteur en circulation	44.348	50.082	55.781	59.544	58.198	62.985	57.328	62.269
Comptes créditeurs :	2.590	2.718	3.479	3.668	2.099	2.072	2.036	2.260
<i>Compte courant du Trésor public</i>	1	1	...	1	...	1	...
<i>Comptes des banques, institutions et personnes étrangères</i>	1.561	200	238	426	169	164	153	127
<i>Comptes courants des banques et institutions financières françaises</i> .	—	1.291	1.789	1.807	779	733	778	940
<i>Autres comptes courants et de dépôts de fonds; dispositions et autres engagements à vue</i>	1.029	1.226	1.451	1.435	1.150	1.175	1.104	1.193
Capital de la Banque	150	150	250	250	250	250	250	250
Divers	1.163	1.441	1.716	1.882	1.579	1.655	2.112	2.028
Total ..	48.251	54.391	61.226	65.344	62.126	66.962	61.726	66.807

¹ Convention du 27 juin 1949.

² Convention du 29 octobre 1959 approuvée par la loi du 28 décembre 1959 et convention du 8 mai 1962 approuvée par la loi du 7 juin 1962.

³ Convention du 29 octobre 1959 approuvée par la loi du 28 décembre 1959.

⁴ Loi du 15 août 1936, décret du 29 juillet 1939 et loi du 19 mai 1941.

⁵ Décret du 17 juin 1938.

XX - 3. — BANK OF ENGLAND

(millions of £)

	1962 28 February	1963 28 February	1964 28 February	1965 28 February	1964 7 October	1965 6 October	1964 4 November	1965 10 November
--	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	-------------------	-------------------	--------------------	---------------------

ISSUE DEPARTMENT

Government Debt	11	11	11	11	11	11	11	11
Other Government Securities	2.313	2.338	2.438	2.638	2.588	2.788	2.588	2.788
Other Securities	1	1	1	1	1	1	1	1
Coin other than Gold Coin
Amount of Fiduciary Issue	2.325	2.350	2.450	2.650	2.600	2.800	2.600	2.800
Gold Coin and Bullion
Total ...	2.325	2.350	2.450	2.650	2.600	2.800	2.600	2.800

Notes Issued :								
In Circulation	2.302	2.309	2.430	2.604	2.575	2.745	2.583	2.760
In Banking Department	23	41	20	46	25	55	17	40
Total ...	2.325	2.350	2.450	2.650	2.600	2.800	2.600	2.800

BANKING DEPARTMENT

Government Securities	507	266	298	233	279	386	285	382
Other Securities :								
Discounts and Advances	44	54	32	72	30	34	29	39
Securities	20	22	25	26	26	26	26	26
Notes	23	41	20	46	25	55	17	40
Coin	1	1	1	1	1	1	1	1
Total ...	595	384	376	378	361	502	358	488

Capital	15	15	15	15	15	15	15	15
Rest	4	4	4	4	3	3	3	3
Public Deposits	13	11	10	11	10	12	16	11
(including Exchequer, Savings Banks, Commissioners of National Debt, and Dividend Accounts)								
Special Deposits	241	—	—	—	—	94	—	95
Other Deposits :								
Bankers	249	280	276	262	251	284	245	272
Other Accounts	73	74	71	86	82	94	79	92
Total ...	595	384	376	378	361	502	358	488

XX - 4. — FEDERAL RESERVE BANKS ¹

(millions of \$)

	1961 31 December	1962 31 December	1963 31 December	1964 31 December	1964 9 September	1965 8 September	1964 7 October	1965 6 October
ASSETS								
Gold certificate account	15.445	14.430	13.819	13.505	13.709	11.950	13.688	11.928
Redemption fund for F.R. notes	1.170	1.266	1.418	1.570	1.474	1.643	1.496	1.656
Total gold certificate reserves ...	16.615	15.696	15.237	15.075	15.183	13.593	15.184	13.584
Cash	320	288	182	146	148	119	153	110
Discounts and advances	130	38	63	186	142	436	212	511
Acceptances :								
Bought outright	48	52	70	59	38	36	40	39
Held under repurchase agreement	3	58	92	35	22	23	62	36
U.S. Government securities :								
Bought outright :								
Bills	3.193	2.442	4.142	6.044	5.112	7.838	5.297	8.413
Certificates	1.699	13.182	7.066
Notes	19.984	10.717	17.729	25.188	25.064	24.828	25.133	24.828
Bonds	3.846	4.137	4.645	5.274	5.097	6.550	5.222	6.550
Total bought outright ...	28.722	30.478	33.582	36.506	35.273	39.216	35.652	39.791
Held under repurchase agreement	159	342	11	538	360	...	209	...
Total U.S. Government securities ...	28.881	30.820	33.593	37.044	35.633	39.216	35.861	39.791
Total loans and securities	29.062	30.968	33.818	37.324	35.835	39.711	36.175	40.377
Cash items in process of collection	6.125	6.518	6.435	7.190	5.247	5.499	5.742	6.130
Bank premises	111	104	104	102	102	102	102	102
Other assets	237	357	400	552	472	1.114	592	1.235
Total assets ...	52.470	53.931	56.176	60.389	56.987	60.138	57.948	61.538

LIABILITIES

Federal Reserve notes	28.802	30.151	32.381	34.659	33.217	35.765	33.180	35.838
Deposits :								
Member bank reserves	17.387	17.454	17.049	18.086	17.143	17.447	17.917	17.931
U.S. Treasurer - general account	465	597	880	820	839	951	622	1.224
Foreign	279	247	171	229	121	231	139	183
Other	320	424	291	321	206	175	204	210
Total deposits ...	18.451	18.722	18.391	19.456	18.309	18.804	18.882	19.548
Deferred availability cash items	3.825	3.584	3.835	4.584	3.646	3.967	4.107	4.587
Other liabilities and accrued dividends ...	59	73	82	642	139	374	110	346
Total liabilities ...	51.137	52.530	54.689	59.341	55.311	58.910	56.279	60.319

CAPITAL ACCOUNTS

Capital paid in	445	467	497	524	517	544	519	545
Surplus	888	934	990	524	990	524	990	524
Other capital accounts	169	160	160	150
Total liabilities and capital accounts ...	52.470	53.931	56.176	60.389	56.987	60.138	57.948	61.538
Contingent liability on acceptances purchased for foreign correspondents	126	86	92	122	130	142	126	155
Ratio of gold certificate reserves to F.R. note liability	56,7 %	51,2 %	46,3 %	42,7 %	45,0 %	37,4 %	45,0 %	37,2 % ²

¹ Consolidated statement of condition of the twelve Federal Reserve Banks.

² « F.R. note liability » includes \$ 639 million of Federal Reserve notes of other Federal Reserve Banks netted out of the consolidated statement shown above.

XX - 5. — DE NEDERLANDSCHE BANK

(miljoenen guldens)

	1961 31 december	1962 31 december	1963 31 december	1964 31 december	1964 5 oktober	1965 4 oktober	1964 9 november	1965 8 november
ACTIVA								
Goud	5.698	5.698	5.770	6.080	5.770	6.326	5.842	6.326
Vorderingen en geldwaardige papieren luidende in goud of in buitenlandse geldsoorten	484	586	1.081	1.435	1.225	1.106	1.278	1.105
Buitenlandse betaalmiddelen
Vorderingen op het buitenland luidende in guldens	14	7	15	31	40	34	41	36
Wissels, promessen, schatkistpapier en schuldbrieven in disconto	48	12	7
Wissels, schatkistpapier en schuldbrieven door de Bank gekocht (art. 15, onder 4 ^o van de Bankwet 1948)	523	597	729	346	545	704	545	704
Voorschotten in rekening-courant (incl. beleningen)	52	72	25	16	14	157	4	280
Voorschotten aan de Staat (art. 20 van de Bankwet 1948)
Nederlandse munten	21	13	16	14	13	19	13	19
Belegging van kapitaal en reserves	183	183	178	173	187	185	186	185
Gebouwen en inventaris	1	1
Diverse rekeningen	8	10	11	17	18	20	21	28
Totaal ...	7.032	7.167	7.825	8.112	7.824	8.558	7.930	8.683

PASSIVA								
Bankbiljetten in omloop	5.279	5.758	6.225	6.927	6.688	7.386	6.506	7.239
Bankassignaties
Rekening-courantsaldo's in guldens van ingezetenen	1.421	1.036	1.261	853	763	831	1.088	1.118
's Rijks schatkist	995	620	1.095	665	554	764	749	1.035
Banken in Nederland	283	283	122	138	184	45	310	64
Andere ingezetenen	143	133	44	50	25	22	29	19
Rekening-courantsaldo's in guldens van niet-ingezetenen	77	112	76	79	116	62	80	54
Buitenlandse circulatiebanken en daar- mede gelijk te stellen instellingen ...	71	106	70	73	108	60	76	49
Andere niet-ingezetenen	6	6	6	6	8	2	4	5
Saldo's luidende in buitenlandse geld- soorten	14	18	16	14	13	14	13	13
Kapitaal	20	20	20	20	20	20	20	20
Reserves	168	168	168	165	167	165	167	165
Diverse rekeningen	53	55	59	54	57	80	56	74
Totaal ...	7.032	7.167	7.825	8.112	7.824	8.558	7.930	8.683

N. B. — Circulatie der door de Bank namens de Staat in het verkeer gebrachte munt- biljetten	69	63	62	65	63	69	64	70
--	----	----	----	----	----	----	----	----

XX - 6. — BANCA D'ITALIA

(miliardi di lire)

	1961 dicembre	1962 dicembre	1963 dicembre	1964 dicembre	1964 agosto	1965 agosto	1964 settembre	1965 settembre
Oro in cassa	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
Cassa ¹	13	12	25	22	17	9	40	18
Portafoglio ²	500	616	942	764	931	666	866	667
Effetti ricevuti per l'incasso	—
Anticipazioni ³	107	260	337	285	305	298	273	296
Prorogati pagamenti	6	12	42	51	13	23	...	10
Ufficio italiano dei cambi	1.810	2.146	1.770	2.069	1.647	2.191	1.729	2.148
Disponibilita in divisa all'estero	63	63	65	64	65	67	64	65
Titoli emessi o garantiti dallo Stato ⁴ ...	83	244	168	519	256	290	277	298
Immobili
Debitori diversi	123	192	229	305	194	200	187	193
Anticipazioni straordinarie al Tesoro	485	485	440	410	410	380	410	380
C/c servizio tesoreria	—	—	506	558	427	619	486	708
Servizi diversi per conto dello Stato	1	—	—	29	24	9	13	16
Spese	45	56	71	88	42	54	47	57
Totale attivo ...	4.236	5.026	5.595	6.164	5.331	5.806	5.392	5.856
Circolazione dei biglietti ⁵	2.779	3.235	3.699	3.914	3.500	3.663	3.481	3.748
Vaglia, assegni e debiti a vista ⁶	99	43	62	57	23	30	27	27
Conti correnti liberi	118	122	87	119	47	62	55	68
Conti correnti vincolati	797	988	1.305	1.459	1.342	1.692	1.387	1.629
Creditori diversi	189	237	352	517	367	295	386	316
C/c servizio tesoreria	263	320	—	—	—	—	—	—
Servizi diversi per conto dello Stato	—	18	10
Capitale
Fondo di riserva ordinario	4	4	5	6	6	7	6	7
Fondo di riserva straordinario	2	2	3	3	3	3	3	3
Rendite	45	57	72	89	43	54	47	58
Totale passivo e patrimonio ...	4.236	5.026	5.595	6.164	5.331	5.806	5.392	5.856
Depositante di titoli e valori	4.775	4.845	4.273	4.918	4.804	5.056	4.581	5.089
¹ Comprese monete di Stato	6	8	5	2	3	2	3	1
² Compreso finanziamento ammassi e acquisto grano :								
— aziende di credito	246	298	343	363	366	343	366	345
— istituti speciali	235	290	274	279	279	281	275	284
³ Comprese anticipazioni a :								
— aziende di credito	104	256	334	282	303	292	270	289
— privati	3	4	2	2	2	4	2	4
⁴ Compresi BOT per investimento riserve obbligatorie	n.d.	81	7	90	33	3	56	3
⁵ Compresi biglietti presso il Tesoro	2	3	2	2	3	2	2	
⁶ Compresi vaglia e assegni	21	18	29	21	15	19	16	21

XX · 7. — DEUTSCHE BUNDESBANK

(Millionen DM)

	1961 31 Dezember	1962 31 Dezember	1963 31 Dezember	1964 31 Dezember	1964 7 Oktober	1965 7 Oktober	1964 6 November	1965 5 November
AKTIVA								
Gold	14.426	14.490	15.138	16.731	16.348	17.275	16.349	17.352
Guthaben bei ausländischen Banken und Geldmarktanlagen im Ausland	11.387	10.929	12.894	10.770	11.593	7.838	11.544	8.151
Sorten, Auslandswechsel und -schecks ...	292	329	417	563	486	645	496	714
Kredite an internationale Einrichtungen und Konsolidierungskredite	2.442	2.289	2.122	2.684	1.984	3.271	1.984	3.271
darunter : a) aus der Abwicklung der E.Z.U.	1.038	897	751	615	630	515	629	515
b) an Weltbank	1.342	1.342	1.342	1.343	1.343	1.366	1.343	1.366
c) an I.W.F.	—	—	—	720	—	1.390	—	1.390
Deutsche Scheidemünzen	57	45	81	116	126	138	124	128
Postcheckguthaben	281	546	376	377	211	244	164	238
Inlandswechsel	1.146	1.967	1.647	2.413	4.049	6.487	3.443	5.702
Schatzwechsel und unverzinsliche Schatz- anweisungen	125	307	225	192	233	232
Lombardforderungen	220	158	208	646	147	458	36	105
Kassenkredite	167	739	1.749	1.212	...	142	10	297
Wertpapiere	1.484	1.369	1.222	1.176	1.176	1.152	1.181	1.152
Ausgleichsforderungen und unverzinsliche Schuldverschreibung	3.432	4.958	3.990	6.081	5.905	6.850	6.049	6.980
Kredite an Bund für Beteiligung an inter- nationalen Einrichtungen	2.636	2.156	2.294	3.016	2.873	2.941	2.608	2.961
Forderungen an Bund wegen Forderungs- erwerb aus Nachkriegswirtschaftshilfe und Änderung der Währungsparität ...	3.778	3.703	3.595	2.953	3.456	2.788	3.456	2.788
Sonstige Aktiva	307	253	406	463	464	424	467	543
	42.055	43.931	46.264	49.508	49.043	50.845	48.144	50.614

PASSIVA

Banknotenumlauf	22.992	24.147	25.426	27.692	25.797	28.148	25.983	28.260
Einlagen von	16.600	16.795	18.006	18.610	20.238	19.194	19.122	18.897
Kreditinstituten (einschliesslich Post- scheck- und Postsparkassenämter) ...	11.615	12.232	13.607	15.143	14.026	15.642	14.563	16.134
Öffentlichen Einlegern	4.733	4.284	4.126	3.215	5.918	3.306	4.286	2.524
Andere inländischen Einlegern	252	279	273	252	294	246	273	239
Verbindlichkeiten aus dem Auslandsge- schäft	368	374	270	308	222	397	236	337
Einlagen ausländischer Einleger	274	353	234	257	194	246	209	280
Sonstige	94	21	36	51	28	151	27	57
Rückstellungen	867	950	1.076	1.260	1.260	1.475	1.260	1.475
Grundkapital	290	290	290	290	290	290	290	290
Rücklagen	588	638	701	776	776	861	776	861
Sonstige Passiva	350	737	495	572	460	480	477	494
	42.055	43.931	46.264	49.508	49.043	50.845	48.144	50.614

XX - 8. — BANQUE NATIONALE SUISSE

(millions de francs suisses)

	1961 31 décembre	1962 31 décembre	1963 31 décembre	1964 31 décembre	1964 7 octobre	1965 7 octobre	1964 6 novembre	1965 5 novembre
ACTIF								
Encaisse or	11.078	11.543	12.204	11.794	10.955	11.502	10.956	11.513
Devises	842	867	1.083	1.679	1.308	891	1.302	840
Avoirs avec garantie de change auprès de banques d'émission étrangères	—	—	—	431	—	459	—	459
Portefeuille effets sur la Suisse	70	124	142	163	81	80	80	81
<i>Effets de change</i>	70	79	107	138	80	80	80	81
<i>Bons du Trésor de la Confédération suisse</i>	45	35	25	1
Avances sur nantissement	66	72	97	78	32	23	50	28
Bons du Trésor étrangers en FS	—	207	207	432	432	432	432	432
Titres	43	43	52	65	60	88	60	89
<i>pouvant servir de couverture</i>	17	16	...	1	1	1	1	2
<i>autres</i>	26	27	52	64	59	87	59	87
Correspondants :	65	88	71	92	36	46	36	47
<i>en Suisse</i>	58	78	62	75	15	15	13	29
<i>à l'étranger</i>	7	10	9	17	21	31	23	18
Autres postes de l'actif	30	41	35	29	49	59	53	66
Total ...	12.194	12.985	13.891	14.763	12.953	13.580	12.969	13.555

PASSIF

Fonds propres	53	54	55	56	56	57	56	57
Billets en circulation	7.656	8.506	9.035	9.722	8.791	9.189	8.846	9.271
Engagements à vue	2.947	2.800	3.188	3.271	2.188	2.370	2.147	2.249
<i>Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie</i>	1.998	2.294	2.700	2.908	1.661	1.962	1.765	1.826
<i>Autres engagements à vue</i>	951	506	488	363	527	408	382	423
Comptes de virements de banques tempo- rairement liés	1.035	1.035	1.035	1.035	1.035	1.035	1.035	1.035
Engagements à terme	293	373	357	433	625	625	625	625
Dépôts obligatoires selon l'arrêté fédéral du 13 mars 1964	—	—	—	3	8	2	3	7
Autres postes du passif	210	217	221	243	250	302	257	311
Total ...	12.194	12.985	13.891	14.763	12.953	13.580	12.969	13.555

XX - 9. — BANQUE DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX, A BALE ¹

Situations en millions de francs or

[unités de 0,29032258... gramme d'or fin (art. 5 des statuts)]

Actif

	31 décembre 1968	31 décembre 1964	30 septembre 1964	30 septembre 1965	31 octobre 1964	31 octobre 1965
I. Or en lingots et monnayé	1.603	3.206	3.015	3.845	3.036	3.805
II. Espèces en caisse et avoirs bancaires à vue	40	42	52	831	49	838
III. Bons du Trésor réescomptables	729	598	282	77	282	70
IV. Effets div. remobilis. sur dem.	96	62	66	124	66	124
Y. Dépôts à terme et avances :	1.666	1.752	1.566	1.751	1.619	2.054
a) à 3 mois au maximum	1.427	1.422	707	1.030	809	1.246
b) à 3 mois au maximum (or)	3	3	3	3	3	3
c) de 3 à 6 mois	227	229	678	520	639	484
d) de 6 à 9 mois	9	68	91	113	83	118
e) de 9 à 12 mois	—	21	67	19	16	57
f) à plus d'un an	—	9	19	66	19	146
VI. Autres effets et titres :	1.195	1.426	1.444	1.723	1.420	1.536
1. Or :						
a) à 3 mois au maximum	161	281	246	298	251	290
b) de 3 à 6 mois	—	3	33	19	23	17
c) de 6 à 9 mois	69	85	2	2	2	2
d) de 9 à 12 mois	41	26	84	93	99	107
e) à plus d'un an	—	—	—	—	—	—
2. Monnaies :						
a) à 3 mois au maximum	381	744	865	938	836	811
b) de 3 à 6 mois	445	120	63	181	46	148
c) de 6 à 9 mois	14	17	9	45	7	17
d) de 9 à 12 mois	24	25	28	74	29	83
e) à plus d'un an	60	125	114	73	127	61
VII. Actifs divers	1	1	1	2	1	1
VIII. Fonds propres utilisés en exécution des accords de La Haye de 1930 pour placem. en Allemagne	68	68	68	68	68	68
<i>Total actif ...</i>	5.398	7.155	6.494	8.421	6.541	8.496

Exécution des Accords de La Haye de 1930 :

Fonds placés en Allemagne : ²

1. Créances sur la Reichsbank et la Golddiskontbank, effets de la Golddiskontbank et l'administration des chemins de fer et bons de l'administration des postes (échus)	221	221	221	221	221	221
2. Effets de bons de Trésor du Gouvernement allemand (échus)	76	76	76	76	76	76
<i>Total ...</i>	297	297	297	297	297	297

¹ Ne sont pas inclus dans la présente situation l'or sous dossier, les effets et autres titres détenus en garde pour le compte de Banques Centrales et d'autres déposants. N'y sont pas compris l'or sous dossier, les avoirs en banque, les effets et autres titres détenus par la Banque en sa qualité d'Agent de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (Accord Monétaire Européen), de Tiers Convenu aux termes du contrat de nantissement conclu avec la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, ainsi que de Mandataire-trustee ou d'Agent financier d'emprunts internationaux.

² Aux termes d'une Convention en date du 9 janvier 1958 conclue entre le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et la Banque et qui fait partie de l'Accord sur les dettes extérieures allemandes du 27 février 1958, il a été convenu que la Banque ne réclamerait pas avant le 1er avril 1966 le remboursement en principal de ses placements en Allemagne qui sont indiqués ci-dessus, y compris les intérêts arriérés y afférents à la date du 31 décembre 1952.

XX - 9. — BANQUE DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX, A BALE ¹

Situations en millions de francs or

[unités de 0,29032258... gramme d'or fin (art. 5 des statuts)]

Passif

	31 décembre 1963	31 décembre 1964	30 septembre 1964	30 septembre 1965	31 octobre 1964	31 octobre 1965
I. Capital :						
Actions libérées de 25 %	125	125	125	125	125	125
II. Réserves	25	26	22	26	26	26
1. Fonds de Réserve Légale	12	13	13	13	13	13
2. Fonds de Réserve Générale	13	13	13	13	13	13
III. Dépôts (or) :	2.733	3.757	3.182	4.703	3.199	4.656
1. Banques centrales :						
a) de 9 à 12 mois	21	72	—	—	21	169
b) de 6 à 9 mois	—	—	—	—	—	69
c) de 3 à 6 mois	10	79	21	28	21	21
d) à 3 mois au maximum	764	783	161	1.098	140	1.136
e) à vue	1.825	2.518	2.815	3.079	2.828	2.709
2. Autres déposants :						
a) de 9 à 12 mois	—	—	—	—	—	17
b) de 6 à 9 mois	—	—	—	—	—	—
c) de 3 à 6 mois	—	69	—	—	—	17
d) à 3 mois au maximum	—	69	69	69	69	69
e) à vue	113	167	116	429	120	449
IV. Dépôts (monnaies) :	2.180	2.554	2.524	2.855	2.550	2.975
1. Banques centrales :						
a) à plus d'un an	48	78	78	27	77	26
b) de 9 à 12 mois	—	26	78	80	77	79
c) de 6 à 9 mois	82	81	72	109	74	113
d) de 3 à 6 mois	364	331	597	386	322	324
e) à 3 mois au maximum	1.364	1.666	1.347	1.736	1.641	1.886
f) à vue	19	20	20	23	18	19
2. Autres déposants :						
a) de 9 à 12 mois	—	15	—	—	—	—
b) de 6 à 9 mois	—	—	—	—	—	—
c) de 3 à 6 mois	6	31	65	63	65	48
d) à 3 mois au maximum	275	254	228	406	227	437
e) à vue	22	52	39	25	49	43
Y. Effets :	77	415	376	426	376	425
a) de 9 à 12 mois	—	37	67	11	15	—
b) de 6 à 9 mois	—	68	97	25	150	34
c) de 3 à 6 mois	—	98	—	27	—	24
d) à 3 mois au maximum	77	212	212	363	211	367
VI. Divers	54	65	48	62	52	65
VII. Comptes de profits et pertes	8	9	9	10	9	10
VIII. Provision pour charges éventuelles	196	204	204	214	204	214
Total passif ...	5.398	7.155	6.494	8.421	6.541	8.496

Exécution des Accords de La Haye de 1930 :

Dépôts à long terme :	229	229	229	229	229	229
1. Dépôts des Gouvernements créanciers au Compte de Trust des Annuités ²	153	153	153	153	153	153
2. Dépôt du Gouvernement allemand	76	76	76	76	76	76
Fonds propres utilisés en exécution des Accords (voir ci-dessus)	68	68	68	68	68	68
Total ...	297	297	297	297	297	297

¹ Ne sont pas inclus dans la présente situation l'or sous dossier, les effets et autres titres détenus en garde pour le compte de Banques Centrales et d'autres déposants. N'y sont pas compris l'or sous dossier, les avoirs en banque, les effets et autres titres détenus par la Banque en sa qualité d'Agent de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (Accord Monétaire Européen), de Tiers Convenu aux termes du contrat de nantissement conclu avec la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, ainsi que de Mandataire-trustee ou d'Agent financier d'emprunts internationaux.

² La Banque a reçu de Gouvernements dont les dépôts s'élèvent à l'équivalent de francs or 149.920.880,—, confirmation qu'ils ne pourront lui demander, au titre de tels dépôts le transfert de montants supérieurs à ceux dont elle pourra elle-même obtenir le remboursement et le transfert par l'Allemagne dans les monnaies agréées par la Banque.

PRINCIPALES ABREVIATIONS UTILISEES.

A.M.E.	Accord Monétaire Européen.
B.I.R.D.	Banque Internationale de Reconstruction et de Développement.
B.I.T.	Bureau International du Travail.
	B.N.B. Banque Nationale de Belgique.
B.R.I.	Banque des Règlements Internationaux.
	C.A.D.G. Caisse Autonome des Dommages de Guerre.
C.E.C.A.	Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier.
C.E.E.	Communauté Economique Européenne.
	C.G.E.R. Caisse Générale d'Epargne et de Retraite.
	C.N.C.P. Caisse Nationale de Crédit Professionnel.
	D.U.L.B.E.A. Département d'Economie Appliquée de l'Université Libre de Bruxelles.
	FABRIMETAL Fédération des Entreprises de l'Industrie des Fabrications Métalliques.
F.A.O.	Food and Agricultural Organization.
	FEBELTEX Fédération de l'Industrie Textile Belge.
	F.I.B. Fédération des Industries Belges.
F.M.I.	Fonds Monétaire International.
	I.N.S. Institut National de Statistique.
	I.R.E.S.P. Institut de Recherches Economiques, Sociales et Politiques (Centre de Recherches Economiques).
	I.R.G. Institut de Réescompte et de Garantie.
	M.A.E. Ministère des Affaires Economiques et de l'Energie.
	O.C.P. Office des Chèques Postaux.
O.C.D.E.	Organisation de Coopération et de Développement économiques.
	O.N.E.M. Office National de l'Emploi.
	O.N.J. Office National pour l'achèvement de la Jonction Nord-Midi.
	O.N.S.S. Office National de Sécurité Sociale.
O.N.U.	Organisation des Nations Unies.
	R.T.B. Radiotélévision Belge.
	R.T.T. Régie des Télégraphes et des Téléphones.
	R.Y.A. Régie des Voies Aériennes.
	SABENA Société Anonyme Belge d'Exploitation de la Navigation Aérienne.
	S.N.C.B. Société Nationale des Chemins de fer Belges.
	S.N.C.I. Société Nationale de Crédit à l'Industrie.
	S.N.C.Y. Société Nationale des Chemins de fer Vicinaux.
	S.N.D.E. Société Nationale des distributions d'Eau.
U.E.B.L.	Union Economique Belgo-Luxembourgeoise.
U.E.P.	Union Européenne de Paiements.

SIGNES CONVENTIONNELS.

—	la donnée n'existe pas.
n.d.	donnée non disponible.
p.c.	pour cent.
p	provisoire.
r	chiffre rectifié.
est	estimation.
...	zéro ou quantité négligeable.

STATISTIQUES

TABLE DES MATIERES

	Numérotation des tableaux		Numérotation des tableaux
I. — Population et comptes nationaux.			
1. Population	I - 1.		
2. Répartition du produit national entre les facteurs de production	I - 2.		
3. Produit national brut calculé par l'analyse de la production aux prix du marché	I - 3		
4. Affectation du produit national :			
a) Estimations à prix courants	I - 4a		
b) Indices des estimations aux prix de 1953	I - 4b		
II. — Emploi et chômage.			
1. Indices de l'emploi dans l'industrie (ouvriers)	II - 1		
2. Chômage — Renseignements généraux	II - 2		
3. Chômage — Moyennes journalières du nombre de chômeurs contrôlés	II - 3		
III. — Agriculture et pêche.			
1. Production agricole	III - 1		
2. Pêche maritime — Principales espèces de poissons débarqués dans les ports belges	III - 2		
IV. — Industrie.			
1. a) Indices généraux de la production industrielle ...	IV - 1		
2. Indices de la production industrielle (principaux secteurs)	IV - 2		
3. Energie	IV - 3		
4. Métallurgie	IV - 4		
5. Construction : données annuelles	IV - 5		
6. Construction : données mensuelles	IV - 6		
7. Evolution comparée de la production industrielle des pays de la C.E.E.	IV - 7		
V. — Services.			
1. Transports :			
a) Activité de la S.N.C.B., de la S.N.C.V. et de la Sabena	Y - 1a		
b) Navigation maritime	Y - 1b		
c) Navigation intérieure	Y - 1c		
2. Tourisme	Y - 2		
3. Commerce intérieur :			
a) Indices des ventes	Y - 3a		
b) Ventes à tempérament	Y - 3b		
VI. — Revenus.			
1. Rémunérations des ouvriers	VI - 1		
2. Gains horaires bruts moyens dans l'industrie	VI - 2		
VII. — Prix et indices des prix.			
1. Prix de gros mondiaux	VII - 1		
2. Indices des prix de gros mondiaux	VII - 2		
3. Indices des prix de gros en Belgique	VII - 3		
4. Indices des prix de détail en Belgique	VII - 4		
VIII. — Commerce extérieur de l'U.E.B.L.			
1. Tableau général	VIII - 1		
2. Exportations par groupes de produits	VIII - 2		
3. Importations par groupes de produits	VIII - 3		
4. a) Indices des valeurs unitaires moyennes	VIII - 4a		
b) Indices du volume	VIII - 4b		
5. Orientation géographique	VIII - 5		
IX. — Balance des paiements de l'U.E.B.L.			
1. Chiffres annuels	IX - 1		
2. Chiffres semestriels et annuels (nouvelle série)	IX - 2		
3. Chiffres trimestriels	IX - 3		
X. — Marché des changes.			
1. Cours officiels arrêtés par les Banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles	X - 1		
2. Monnaies des pays membres de l'A.M.E.	X - 2		
XI. — Finances publiques.			
1. Situation de Trésorerie	XI - 1		
2. Recettes fiscales (par exercice)	XI - 2		
3. Détail des recettes fiscales	XI - 3		
4. Recettes fiscales sans distinction d'exercice	XI - 4		
XII. — Créances et dettes dans l'économie belge.			
1. a) Encours des créances et des dettes au 31 décembre 1961	XII - 1a		
b) Encours des créances et des dettes au 31 décembre 1962	XII - 1b		
2. Mouvements des créances et des dettes en 1961	XII - 2		
3. a) Encours des créances et des dettes au 31 décembre 1961 (totaux sectoriels)	XII - 3a		
b) Encours des créances et des dettes au 31 décembre 1962 (totaux sectoriels)	XII - 3b		
4. Mouvement des créances et des dettes en 1962 (totaux sectoriels)	XII - 4		
XIII. — Organismes monétaires.			
1. Bilans intégrés des organismes monétaires	XIII - 1		
2. Bilans de la Banque Nationale de Belgique, des organismes publics monétaires et des banques de dépôts :			
a) Banque Nationale de Belgique (chiffres trimestriels et mensuels)	XIII - 2a		
b) Organismes publics monétaires	XIII - 2b		
c) Banques de dépôts	XIII - 2c		
d) Ensemble des organismes monétaires	XIII - 2d		
3. Origines des variations du stock monétaire	XIII - 3		
4. Stock monétaire	XIII - 4		
5. Avoirs extérieurs nets des organismes monétaires ...	XIII - 5		
6. Bilans de la Banque Nationale de Belgique (1951-1958)	XIII - 6		
Bilans de la B.N.B. (depuis 1959)	XIII - 6		
Situations hebdomadaires de la Banque Nationale de Belgique	XIII - 6		
7. Comptes de chèques postaux	XIII - 7		
8. Situation globale des banques	XIII - 8		
9. Montants globaux des paiements effectués au moyen des dépôts bancaires à vue en francs belges et des avoirs en C.C.P.	XIII - 9		

Numérotation
des tableaux

Numérotation
des tableaux

XIV. — Intermédiaires financiers non monétaires.

4. Principaux actifs et passifs du Fonds des Rentes ...	XIV - 4
5. Caisse Générale d'Epargne et de Retraite :	
a) Mouvements des dépôts	XIV - 5a
b) Principales rubriques des bilans de la Caisse d'Epargne	XIV - 5b
c) Principales rubriques des bilans des Caisses de Retraite	XIV - 5c
d) Principales rubriques des bilans de la Caisse d'Assurances sur la vie	XIV - 5d
6. Caisses d'épargne privées	XIV - 6
7. Société Nationale de Crédit à l'Industrie	XIV - 7
8. Crédit Communal de Belgique	XIV - 8
9. Compagnies d'assurances sur la vie	XIV - 9
10. Inscriptions hypothécaires	XIV - 10

XV. — Principales modalités de l'épargne disponible à l'intérieur du pays

XV

XVI. — Emissions et dettes du secteur privé.

1. Emissions en francs belges à long et moyen terme .	XVI - 1
2. Principales émissions à long et moyen terme du secteur public	XVI - 2
3. Dettes de l'Etat	XVI - 3
4. Recensement des dettes en francs belges à long et moyen terme du secteur public	XVI - 4

XVII. — Valeurs mobilières du secteur privé.

1. Evolution de l'activité, du niveau des cours et du taux de rendement des valeurs boursières	XVII - 1
2. Rendement des sociétés par actions — chiffres annuels	XVII - 2
3. Rendement des sociétés par actions — chiffres mensuels cumulés	XVII - 3
4. Emissions des sociétés — chiffres annuels	XVII - 4
5. Emissions des sociétés — chiffres mensuels	XVII - 5

XVIII. — Marché monétaire.

1. Marché de l'argent au jour le jour et à très court terme	XVIII - 1
3. Activité des chambres de compensation	XVIII - 2

XIX. — Taux d'escompte, d'intérêt et de rendement.

1. Taux d'escompte et d'intérêt de la Banque Nationale de Belgique	XIX - 1
2. Taux de l'argent au jour le jour	XIX - 2
3. Taux des certificats de Trésorerie et des certificats du Fonds des Rentes	XIX - 3

4. Taux des dépôts en francs belges dans les banques et à la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite	XIX - 4
5. Taux de rendement de titres à revenu fixe, cotés à la Bourse de Bruxelles	XIX - 5

XX. — Banques d'Emission étrangères.

1. Taux d'escompte	XX - 1
2. Banque de France	XX - 2
3. Bank of England	XX - 3
4. Federal Reserve Banks	XX - 4
5. De Nederlandsche Bank	XX - 5
6. Banca d'Italia	XX - 6
7. Deutsche Bundesbank	XX - 7
8. Banque Nationale Suisse	XX - 8
9. Banque des Règlements internationaux, à Bâle	XX - 9

Principales abréviations utilisées.

Liste des graphiques :

I - 4. — P.N.B. calculé par l'analyse des dépenses	I - 4a et b
II - 3. — Moyennes journalières du nombre de chômeurs contrôlés	II - 3
IV - 1. — Résultats des enquêtes sur la conjoncture	IV - 1
IV - 2. — Indices de la production industrielle	IV - 2
IV - 7. — Evolution comparée de la production industrielle des pays de la C.E.E. .	IV - 7
VI - 1. — Rémunérations des ouvriers — Indice du gain moyen brut par heure prestée	VI - 1
VII - 3. — Indices des prix de gros en Belgique	VII - 3
VII - 4. — Indices des prix de détail en Belgique	VII - 4
VIII — Commerce extérieur de l'U.E.B.L. ...	VIII
XI - 4. — Recettes fiscales sans distinction d'exercice	XI - 4
XIII - 3. — Stock monétaire et liquidités quasi monétaires	XIII - 3
XIII - 9. — Montants globaux des paiements effectués au moyen des dépôts bancaires à vue en francs belges et des avoirs en comptes de chèques postaux. Rapport des flux aux stocks	XIII - 9
XIV - 5a — C.G.E.R. — Mouvements des dépôts .	XIV - 5a
XVII - 1. — Indices des cours des actions au comptant	XVII - 1

Prix de l'abonnement annuel	{	Belgique, 250 francs.
	}	Etranger, 300 francs.
Prix du numéro séparé	{	Belgique, 25 francs.
	}	Etranger, 30 francs.

Virement au compte chèques postaux n° 500 de la Banque Nationale de Belgique, ou au compte courant ouvert dans ses livres sous la rubrique « Bulletin d'Information et de Documentation ».

Les abonnés voudront bien nous signaler s'ils désirent recevoir l'édition française ou néerlandaise.



IMPRIMERIE
DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE
L'INGÉNIEUR EN CHEF DE L'IMPRIMERIE
CH. AUSSEMS
17, SQUARE DES NATIONS, BRUXELLES 5